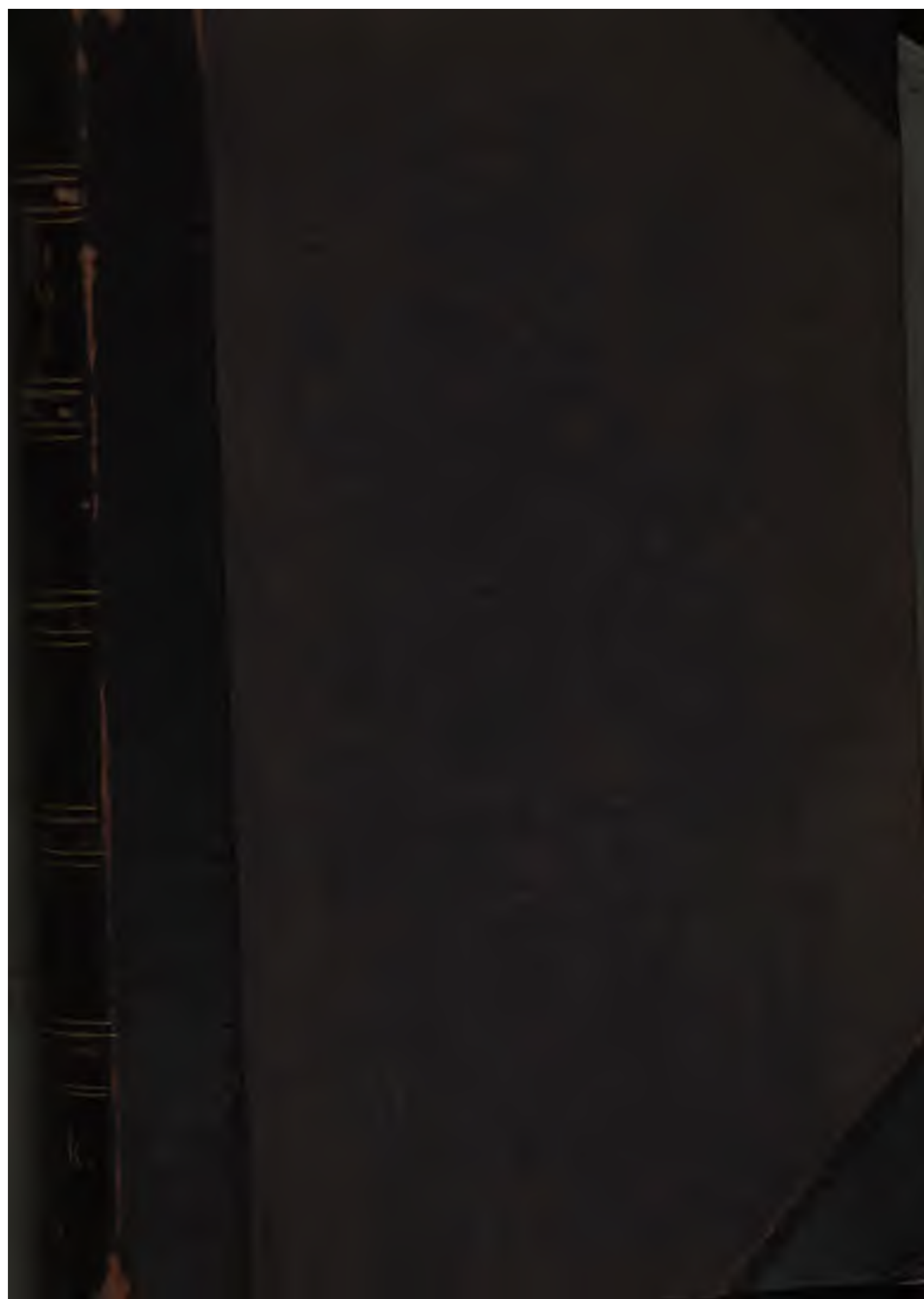






LE CONCILE DU VATICAN

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. NOBLET
13, RUE CUJAS, 13

LE
CONCILE DU VATICAN

SON HISTOIRE

ET

SES CONSÉQUENCES POLITIQUES ET RELIGIEUSES

PAR

E. DE PRESSENSÉ

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
G. FISCHBACHER, SUCCESSEUR
33, RUE DE SEINE, 33

1879

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION

Je n'ai fait subir aucune modification à cette seconde édition de mon Histoire du *Concile du Vatican*. Le moment n'est pas encore venu d'écrire l'histoire complète de ce grave événement. Tous les jours de nouveaux documents sont publiés ; on peut être assuré, par ce temps d'irrésistible publicité, que nous en verrons surgir d'autres peut-être plus précieux encore. La mort aujourd'hui garde peu de secrets. Mon livre, qui n'a paru qu'en 1871, avait été écrit en partie à Rome même, sous l'impression de l'agitation extraordinaire que produisaient les tentatives usurpatrices et audacieusement révolutionnaires de la curie pour dominer le

Concile; il porte l'empreinte toute vive de l'indignation des évêques opposants, qui s'exprimait alors avec tant d'éclat, tandis qu'aujourd'hui on aurait peine à trouver la trace de leurs protestations. Les livres et les brochures qui les renfermaient ont été retirés de la circulation avec un soin jaloux. Il y avait encore à cette époque un catholicisme libéral. On ne pourra relire sans sourire la naïve confiance que j'exprimais pour quelques-uns de ses chefs qui, depuis lors, non contents de pousser jusqu'à la servitude la soumission à ce qu'ils avaient si énergiquement combattu dans l'ordre religieux, ont pris la tête de la réaction politique la plus insensée et la plus étroite, toujours prêts aux coalitions les plus immorales. On les a vus à l'occasion ultramontains et bonapartistes. Jamais on n'a assisté à pareille palinodie. Je laisse subsister mes appréciations d'il y a dix ans. C'étaient celles de toute l'Europe libérale. Rien n'est plus triste, disait le Dante, que de se rappeler les jours heureux au jour du malheur. Il se trompait : il y a quelque chose de plus lamentable : c'est d'être obligé, en pleine apostasie, de se souvenir des principes libéraux qu'on a professés. Cela est vrai pour tous les partis.

Depuis qu'a paru ce livre, deux ouvrages importants à des titres divers ont été publiés sur le même sujet. Ils n'ont fait que confirmer l'exactitude de mon exposition historique, dont j'avais eu du reste une preuve péremptoire, car la traduction allemande a paru sous les auspices des amis de Dœllinger. Le premier de ces livres est celui de M. Emile Ollivier sur *l'Eglise et l'Etat au concile du Vatican*. Le second est dû à la plume savante et libérale d'un éminent professeur de Munich, M. Friederich, qui l'avait fait précéder de la publication de son journal pendant son séjour à Rome en 1869 et 1870. Il contient la première partie de l'histoire du Concile. Attaché à l'un des évêques qui y siégeaient, il était en mesure de tout voir et de tout connaître. Ce volume renferme la documentation la plus précieuse sur la préparation du Concile (1). On y voit se dérouler le plan le plus profond, exécuté par les plus habiles diplomates du monde, par ces théologiens de Rome dont Talleyrand se reconnaissait l'humble disciple pour la duplicité savante. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire un exemple plus étonnant de ce que peut l'esprit de suite as-

(1) *Geschichte des Vatikanischen Concils*. Un vol. de 800 pag. 1878.

socié à la souplesse la plus ingénieuse quand il est au service de la passion cléricale. Il est certain qu'au commencement du siècle, le catholicisme appartenait encore en majorité au gallicanisme. La curie romaine, servie ou dirigée par le *Gesu*, a trouvé moyen, en moins d'un siècle, d'y faire prédominer l'ultramontanisme le plus effréné. On ne saurait trop admirer, au point de vue de la politique, — car il ne faut pas parler de morale, — la variété des moyens employés pour atteindre ce but. Il est vrai que, comme la fin poursuivie sanctifiait les plus pervers, la conscience était soulagée de tout scrupule embarrassant. La curie romaine encense le despotisme quand elle peut le dominer, comme en Espagne et dans l'Autriche avant Sadowa; mais son chef-d'œuvre est l'emploi qu'elle a su faire du libéralisme. En Belgique comme en Allemagne, elle l'a réduit à devenir son instrument docile et parfois même sincère. Elle a su se servir de la démocratie tout aussi bien que du pouvoir absolu, aussi apte à faire diriger la conscience d'une royauté corrompue par des confesseurs commodes, qu'à soulever les assemblées populaires par des tribuns soufflés par elle. Il faut lire, dans le livre de Friederich, de quelle façon elle a tourné à

son usage la presse et les clubs, ces deux grands engins de la Révolution. Elle a remplacé le moine ligueur du seizième siècle par le laïque furibond, d'autant plus utile qu'il engage moins en apparence l'Eglise dont il défend la cause à la façon des carrefours. Grâce à son concours, la curie romaine est parvenue à étouffer la résistance de l'épiscopat gallican. La Convention n'a pas plus été dominée par la Commune de Paris qui garnissait ses tribunes vociférantes que le Concile ne l'a été par le fanatisme frénétique chauffé dans le *Pius Verein* allemand ou les comités catholiques français. Quand on constate la hardiesse prodigieuse des falsifications des textes opérées dans le sens ultramontain sur les livres d'enseignement et les catéchismes, on se rappelle ce mot sanglant du dernier siècle, qu'il n'est pas prudent de laisser un jésuite dans une bibliothèque. La partie la plus intéressante du livre de Friederich est celle qui est consacrée à la psychologie de Pie IX, devenu, dans l'atmosphère embrasée dont on l'entourait, un véritable extatique. Il a été précisément le pape qu'il fallait à la Société de Jésus pour couronner sa propre œuvre dans le triomphe du Saint-Père.

Et cependant, malgré toutes ces menées, il y

avait encore, en 1870, un parti de la résistance qui ne pliait pas devant l'idole du Vatican. Le livre de M. Ollivier en fait mieux qu'aucun autre saisir l'importance. Ministre des cultes à l'époque du Concile, il a eu les confidences des évêques français qui occupaient une place prépondérante parmi les opposants. De là la sûreté et l'abondance de ses renseignements. C'est ce qui fait le seul intérêt de son livre, car la partie qui le concerne lui-même ne peut être lue sans impatience. Cette manière de monter au Capitole en pleine déroute n'appartient qu'à lui. Ses hauts faits dans l'ordre politique n'étaient que trop connus. Il lui plaît aujourd'hui de nous apprendre qu'il n'a pas moins compromis son pays dans l'ordre religieux. Libre à lui d'ajouter ce laurier à sa couronne! Nous ne voulons pas simplement parler de l'insanité coupable qui lui fit redire, au mois d'août 1870, le *Jamais* de M. Rouher en face des revendications italiennes sur Rome, privant ainsi son pays de la seule alliance qui pût lui permettre de soutenir la terrible lutte contre la Prusse, après que lui-même l'avait précipité dans la plus folle des guerres. Ce libre penseur préférant risquer l'intégrité du territoire national à la perte du pouvoir temporel du Saint-Père, et mettant aujourd'hui sa

gloire à l'avoir couvert de son inutile protection au prix que l'on sait, est un vrai phénomène. Il nous apprend bien autre chose. Il a préludé, d'après son propre témoignage, à ce grand acte de dévotion qui nous a coûté si cher, en se posant, pendant tout le cours du Concile, comme le protecteur des ultramontains; il s'est constamment refusé de prêter aucun appui efficace aux évêques gallicans qui représentaient si visiblement l'intérêt français. Il faut voir par quels raisonnements à la fois enfantins et subtils il établit que le *Syllabus* n'était pas ce qu'un vain peuple pense, que tout ce latin de curie a un sens profond qui ne justifie pas les alarmes du pouvoir civil, que le dogme de l'infaillibilité a causé des alarmes puériles au catholicisme libéral. Il se fait après coup et bien gratuitement le scribe des ultramontains, le porte-voix du cardinal Maning et de dom Guéranger, auxquels il sacrifie lestement le Père Gratry. Il n'a pas assez de dédain pour l'argumentation des non-infaillibilistes, et traite Dœllinger et ses amis, pour s'être plaints des règlements dérisoires qui anéantissaient la liberté du Concile, comme le président de l'ancien Corps législatif le traitait lui-même, quand lui et ses amis se heurtaient à des difficultés

bien moins graves que celles qu'on avait imaginées à Rome. Après tous ces beaux développements, à la plus grande gloire des ultramontains, l'auteur conclut comme s'il ne les avait pas écrits, en faisant ressortir toute la gravité du conflit entre le catholicisme actuel et notre droit public. Il oublie que ce conflit doit toute sa gravité à la tendance funeste qui a triomphé à Rome le 18 juillet 1870.

Il est vrai qu'elle n'aurait pas triomphé sans le ministre français. Son livre prouve, en effet, que, s'il eût simplement appuyé son collègue aux affaires étrangères, M. Daru, dans son dessein de faire le possible pour fortifier les opposants, il aurait au moins obtenu l'ajournement du Concile, et tout eût été sauvé, car on eût ainsi atteint le pontificat de Léon XIII, qui se borne aujourd'hui à approuver et à conserver ce qu'il n'eût pas provoqué. Il est dérisoire de prétendre qu'il fallait, au point de vue libéral, encourager le Saint-Père dans ses efforts pour écarter l'immixtion et l'influence des gouvernements, comme s'il eût réalisé une première séparation de l'Eglise et de l'Etat, alors qu'il s'agissait uniquement pour lui de restaurer le système le plus contraire à cette séparation, le théocratisme du *Syllabus*. M. Ollivier reconnaît qu'il n'était pas

nécessaire, pour contrecarrer ce dessein, de prendre une mesure aussi extrême que le rappel du corps d'armée français, bien qu'il fût étrange de voir le drapeau tricolore protéger la plus audacieuse tentative de la contre-révolution religieuse et politique. Au moment le plus grave, les évêques opposants se bornaient à demander le rappel de notre ambassadeur. Cette démarche eût suffi pour donner un poids décisif aux réclamations des gouvernements et pour retarder la mise en discussion, d'ailleurs prématurée, du *schema* de l'infaillibilité. M. Emile Ollivier se contenta d'invoquer les grands principes de la société actuelle pour se refuser à les protéger. C'est ainsi que, grâce à lui, la curie profita une fois de plus du droit moderne pour le supprimer avec éclat. Elle revendiqua le caractère neutre et laïque de l'Etat, juste le temps nécessaire pour lui porter un coup mortel et pour le détruire tout à son aise, au moins en théorie. On ne se jette pas plus candidement dans le piège de son adversaire. Le cardinal Antonelli n'a pas moins berné M. Emile Ollivier que M. de Bismark; celui-ci n'en est pas moins triomphant et infaillible.

Et pourtant, quelle belle carte n'avait-il pas dans son jeu pour lutter contre l'ultramontanisme au

Concile! Il pouvait s'appuyer sur l'élite du clergé français, qui manifestait à Rome un esprit de sage indépendance qu'on n'eût pas osé supposer. Le livre de M. Ollivier renferme des lettres admirables émanant des évêques les plus éminents par le savoir, par l'éloquence et la position acquise, qui le suppliaient de faire son devoir de chef du gouvernement français. Celle de Mgr Darboy devrait lui coûter à relire s'il était capable de reconnaître une erreur et d'avoir un autre culte que celui de sa gloire. Le discours de l'archevêque de Paris, dans la délibération décisive sur l'infaillibilité, n'est pas moins remarquable. Il résume avec une force extraordinaire tout ce catholicisme libéral, patriotique, en même temps que plein de sagesse et de distinction qui semble avoir disparu. Rien ne fait mieux mesurer que la lecture de ces pages la distance qui sépare le catholicisme actuel de celui qui, il y a quelques années, tenait ce noble langage. Et ce n'était pas seulement devant la papauté, quand il s'agissait d'écarter la plus dangereuse innovation, qu'il se montrait libéral, il savait reconnaître les convictions chrétiennes partout où elles se manifestaient, même en dehors de sa propre Eglise. Que de preuves j'en pourrais fournir! Il en est une qui a une valeur

particulière à mes yeux, car elle me vient de cet illustre archevêque, qui devait périr si héroïquement sous les coups d'infâmes assassins déguisés en tribuns. La lettre que je reproduis m'a été adressée par Mgr Darboy, à l'occasion de mon livre sur la *Vie de Jésus*. J'ai d'autant moins de scrupule à en citer la partie générale, qu'elle passe tout à fait au-dessus de ma personne, pour nous élever sur la hauteur sacrée où se révèle une unité plus haute entre les âmes chrétiennes que celle qui résulte des institutions extérieures.

« Je ne vous étonnerai pas, Monsieur, m'écrivait l'archevêque Darboy, si j'ajoute que plusieurs endroits de votre ouvrage m'ont rappelé que votre croyance n'est pas la mienne sur tous les points. Mais ce n'est pas pour discuter que j'y fais allusion, c'est pour exprimer avec charité et de tout cœur un regret que vous exprimeriez vous-même en pareil cas. Au reste, je ne vous étonnerai pas non plus, si je dis qu'il m'est toujours plus agréable de chercher et de trouver ce qui nous rapproche que ce qui tendrait à nous éloigner. Les différences confessionnelles ont leur importance qu'il ne faut pas dissimuler, mais il y a quelque chose de plus pressant aujourd'hui que de les décrire, c'est de mar-

cher tous ensemble à la défense des grands principes qui doivent inspirer la vie des individus et qui font l'honneur et la force des sociétés. »

Nous voilà bien loin du schema *De fide*, avec ses anathèmes retentissants contre tout ce qui n'appartient pas au corps de l'Eglise. Le dernier mot est resté à cette funeste tendance. Aujourd'hui, le vénérable successeur de Mgr Darboy sur le siège de Paris consacre l'église du *Sacré-Cœur* à la contre-révolution, et identifie la cause de l'Eglise à celle de ces jésuites, les éternels corrupteurs de la piété et de la morale évangéliques, les implacables contempteurs de la conscience, oublieux de ses devoirs comme de ses droits, car, malgré les rectifications de détail sur tel ou tel texte de leurs écrits, on ne détruira pas le grand contexte de leur histoire. Ils m'apparaissent, dans la préparation et dans la conduite du Concile de 1870, plus malfaisants et plus pervers que dans ces immortelles *Provinciales* dont ils ne se délivreront jamais.

Lateri hæret lethalis arundo.

C'est cette solidarité de plus en plus affirmée entre eux et le clergé français qui est la pire des conséquences du Concile du Vatican. L'Etat doit avoir bien soin d'éviter tout ce qui pourrait la res-

serrer par des démarches imprudentes. Les droits de la légitime défense vont assez loin pour qu'il atteigne par voie de répression tout ce qui le met en péril, tout ce qui est en désaccord flagrant avec ses lois, avec sa constitution. La Société de Jésus, au point de vue de son influence, n'aura à se plaindre, en définitive, ni de M. de Bismark, ni du radicalisme suisse. Grande leçon qu'il faut méditer sans pallier le péril ultramontain, qui est plus grave à mes yeux que je ne pourrais dire.

Ne nous abusons pas, tout ce que pourra décréter l'Etat sera peu efficace dans cette lutte décisive entre le moyen âge et la société moderne. Il faut, à une influence morale, en opposer une autre. Nous avons rappelé, dans ce livre même, la tentative qui fut faite, en 1871, d'opposer au concile de l'oppression à Rome le concile de la liberté à Naples. Nous avons dit tout ce que cet essai eut de dérisoire, parce qu'on se contenta d'opposer l'athéisme matérialiste à la religion de la superstition et de la servitude. Or, entre les deux *credo* l'humanité n'hésitera pas. Si on lui enlève le Dieu vivant, elle se rejette sur l'idole, parce qu'elle la préfère au néant. Les jésuites et les capucins finiront toujours par l'emporter sur les hommes de la matière et de la négation absolue.

Nous croyons, nous aussi, à la nécessité d'un anticoncile; seulement, pour aboutir, il faut qu'il retienne les immortelles vérités qui sont recouvertes par les superstitions romaines comme par une mousse parasite. Il faut qu'il ait pour inspiration le spiritualisme chrétien et qu'il consacre l'Evangile de la liberté.

La société laïque ne triomphera de la société cléricale que quand le mot laïque ne sera pas pris à tort comme un synonyme d'irréligieux, quand il signifiera simplement l'incompétence du pouvoir civil dans les choses de la conscience. Cette incompétence, nous la voulons totale, absolue, poussée à ses dernières conséquences dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'il faut préparer et non improviser pour qu'elle s'effectue dans l'équité, ce qui est la seule condition de durée pour une grande réforme. Il faut à tout prix faire disparaître l'équivoque qui confond le caractère laïque de l'Etat avec la négation de toute foi. On ne voit pas que, s'il se faisait irréligieux d'office et d'autorité, il cesserait d'être neutre et laïque. L'irréligion d'Etat n'est que l'ultramontanisme à rebours. Qu'il se tienne donc cet anticoncile d'une chrétienté affranchie des jougs humains; qu'il substitue à la religion de la servitude

celle qui fait les hommes libres en les prosternant devant Dieu seul, et en donnant à leur âme immortelle cette indispensable satisfaction que lui promet faussement l'Eglise ultramontaine. Qu'il se tienne, ce grand concile de la Réformation nouvelle, partout où bat un cœur droit, partout où se trouve une conscience soucieuse de ses obligations. Ce n'est que quand la démocratie l'aura institué au milieu d'elle, par la simple puissance de l'opinion, et qu'elle aura ainsi trouvé un principe suffisant de direction spirituelle, qu'elle pourra espérer de casser les décrets et d'anéantir les anathèmes de l'autre concile, qui n'est fort que de notre faiblesse morale. Tout ce qui est donné à l'incrédulité revient à la crédulité. Le seul remède contre une religion fausse est une religion vraie. Il ne servirait de rien d'échanger une servitude contre une autre qui ne la vaut pas, car, de tous les esclavages, le plus vil, le plus indestructible, est celui qui courbe l'homme devant la matière et ne lui fait reconnaître d'autre souveraineté que la force.

Paris, 31 juillet 1879.

E. DE PRESSENSÉ.

LE CONCILE DU VATICAN EN 1870

CHAPITRE I[er]

LES ANCIENS CONCILES ET LA PAPAUTÉ.

Jetons un rapide coup d'œil sur l'histoire des conciles; il n'est pas de plus sûr moyen de saisir le caractère propre et vraiment novateur de l'assemblée du Vatican.

Il en est des conciles comme des parlements, le même mot représente des institutions fort différentes selon les temps. Rien n'a plus changé que les grandes assemblées dont on voudrait faire aujourd'hui les gardiennes de la tradition immuable, et elles pourraient fournir un éloquent chapitre supplémentaire à l'*Histoire des variations* de Bossuet. Nous n'insisterons pas sur le premier des conciles, celui qui s'est tenu dans une pauvre chambre haute de Jérusalem.

Rien ne fut plus libre, plus spontané que cette réunion, décorée à tort du nom de concile. Il s'agissait de traiter une question fort grave, celle des

rapports à établir entre les prosélytes sortis du paganisme et les prosélytes issus du judaïsme; fallait-il les soumettre les uns et les autres aux pratiques hébraïques, ou bien l'Eglise pouvait-elle s'affranchir de la synagogue ? Le christianisme avait-il le droit d'exister par lui-même? Il est certain que l'Eglise entière de Jérusalem prit part au débat, qu'il n'y eut aucune présidence proprement dite. Paul, dont l'apostolat n'était pas encore reconnu, et Jacques, frère du Christ, qui n'était pas apôtre, y eurent l'influence prépondérante. La résolution fut une mesure sagement transitoire, et elle fut envoyée aux Eglises au nom « des apôtres, des anciens et des frères. » On est en pleine démocratie religieuse.

A l'époque suivante, nous n'avons pas de conciles généraux; l'Eglise du deuxième et du troisième siècle n'a point de centre commun; elle manque de ce qui est l'âme de toute administration; la centralisation lui est inconnue. C'est qu'elle est le contraire d'une administration; c'est une société essentiellement libre dont l'unité est toute morale et organique. Il y a une Eglise d'Orient, une Eglise d'Afrique, une Eglise de Rome et des Gaules. Chacune a son type, sa physionomie propre, ses coutumes particulières, bien qu'elles reposent toutes sur un fonds commun de doctrine et d'organisation, et qu'elles repoussent avec ensemble ce qui est en désaccord flagrant avec

l'essence du christianisme, comme par exemple la gnose sous ses formes bizarres et variées. Les communications sont fréquentes, l'accord est admirable et profond; cependant la liberté est grande. Entre Justin Martyr et Irénée, les différences doctrinales sont patentes. L'esprit large et brillant de Clément d'Alexandrie ne s'emprisonnerait pas dans les formules plus strictes qui plaisent à l'Eglise d'Occident. Dans la lutte contre l'hérésie, on recourt plus d'une fois aux assemblées délibérantes; mais ce sont des assemblées locales, des synodes, non des conciles, et elles ne réclament nulle part l'infaillibilité. Rien ne fait mieux ressortir leur caractère hautement libéral que la résolution prise par un synode des Eglises d'Arabie de déléguer Origène auprès de Bérylle de Bostra pour le ramener par la persuasion d'une erreur doctrinale que l'on estimait être grave. Origène lui-même avait été condamné par son évêque à Alexandrie, ce qui n'avait pas empêché les Eglises d'Orient de le recevoir à bras ouverts. Il ne faut pas que les théoriciens de l'absolutisme théocratique enlèvent à la liberté de la pensée chrétienne ce glorieux passé, et refassent en quelque sorte à la contrainte religieuse une généalogie suspecte; le droit d'aînesse appartient incontestablement à la liberté, et le résultat de la mission d'Origène montre que ce n'est pas à tort qu'on met en elle sa confiance, car il ra-

mena Bérylle par une discussion loyale. Il ne fut pas moins heureux dans une seconde conférence avec d'autres hérétiques, pour laquelle il fut délégué par un synode des mêmes Eglises. « Il discuta avec tant de force, dit Eusèbe, qu'il amena les dissidents à répudier leur erreur (1). » N'oublions pas que les évêques qui siégeaient à ces synodes étaient élus par le peuple de leur Eglise, et qu'ils ne ressemblaient en rien à un sénat recruté au gré d'un pouvoir monarchique.

Avec le quatrième siècle commencent les conciles généraux, qui ont la prétention de représenter la chrétienté. Cette grande transformation est l'une des premières conséquences de l'union de la religion nouvelle avec l'empire. Constantin fut très-scandalisé des querelles qui divisaient l'Eglise. Il voulait bien la favoriser et l'enrichir, mais à la condition qu'elle ne fût pas la plus incommode des administrations de l'empire, et qu'elle présentât ce bel ordre et cette discipline bien réglée qui furent toujours l'idéal de l'esprit romain. Le concile de Nicée fut convoqué pour en finir avec les orageux débats que l'arianisme avait soulevés. Il fut tenu aux frais de l'empereur, dans son palais, et pour la première fois l'Orient et l'Occident chrétiens se trouvèrent en présence. On

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VI, 37.

sait quelle fut l'issue de ce premier des conciles généraux; l'arianisme en sortit condamné, mais non vaincu, car il succombait à un coup de majorité auquel le puissant « évêque du dehors, » comme on appelait l'empereur, n'avait que trop poussé. Aussi la formule qui a triomphé au premier concile œcuménique est-elle un moule trop étroit pour la métaphysique chrétienne, qui a droit à plus de liberté, comme le prouve l'histoire de l'âge précédent. Ce n'est pas non plus sans tristesse que l'on voit les représentants de l'Eglise, dont plusieurs portaient encore les stigmates de la persécution, attentifs et presque édifiés par les discours de cet étrange néophyte qui s'appelle Constantin. S'il a la foi correcte, il n'a pas les œuvres, car à peine aura-t-il prononcé le discours, je dirai presque le sermon d'adieu du concile, qu'il rivalisera avec les plus cruels césars en envoyant à la mort sa femme et son fils. Le concile de Nicée fut essentiellement impérial, ou du moins entièrement en dehors de l'influence de l'évêque de Rome.

Le second concile œcuménique se réunit à Byzance en 381, il prend la résolution la plus grave en complétant le symbole de Nicée par l'adjonction du dogme du Saint-Esprit. L'Eglise de Rome n'y est pas même représentée, et elle reçoit comme les autres Eglises une simple communication des dé-

cisions qui viennent d'être arrêtées. Si l'on ne peut contester que l'influence de l'évêque de Rome grandit sur les ruines de tous les pouvoirs politiques au milieu des terribles bouleversements qui signalent l'agonie et la destruction de l'empire d'Occident, il n'est pas moins certain que jamais aucune de ses décisions n'est acceptée comme suppléant aux décrets d'un concile ou comme empreinte du sceau d'une autorité indiscutable. Les conciles généraux des trois premiers siècles se considèrent toujours comme l'autorité souveraine en matière de doctrine et de discipline, et ils agissent en conséquence. Même quand le *pape* de Rome (Alexandrie avait aussi le sien, portant le même nom) est d'accord avec le sentiment général de l'Eglise et l'exprime d'une manière correcte, la chrétienté n'en tient pas moins ses grandes assises, qui reprennent toute la question débattue pour donner la solution définitive. C'est ce qui a lieu au concile œcuménique d'Ephèse (431) pour la polémique soulevée par Nestorius malgré la condamnation dont le pape Célestin avait déjà frappé sa doctrine. Le concile de Chalcédoine (449) se croit obligé de ratifier la lettre de Léon le Grand, écrite à l'occasion de la controverse d'Eutychès, et le pape lui-même déclare qu'il a besoin de cette confirmation conciliaire. Nous ne relevons ces faits qu'au point de vue du droit

antique de l'Eglise, sans nous attacher aux doctrines mêmes. Le christianisme primitif fut singulièrement surchargé à cette époque d'une métaphysique subtile. Gibbon a dit avec raison que cette dogmatique tourmentée, imposée à l'Eglise sous peine de condamnation éternelle, ressemblait beaucoup à ce pont étroit comme la lame d'un rasoir qui, d'après la mythologie persane, doit conduire les âmes en paradis. En tout cas, ce n'est pas le pape qui en tient les clés, et il n'a pas encore établi le droit de péage qui coûtera si cher aux libertés de l'Eglise. Lui-même reconnaît qu'il n'est point compétent pour décider de la doctrine à lui tout seul. Le pape Siricius (384-398) refuse de se prononcer sur l'hérésie d'un évêque; il déclare qu'il doit attendre le jugement des évêques de la province pour en faire la règle du sien. Quand l'évêque de Rome, oubliant cette sage prudence, formule un jugement hâtif sur les opinions contestées, et se met en opposition avec les grands docteurs de l'époque, organes du sentiment général de la chrétienté, il est sévèrement réprimandé, comme le pape Sosime le fut par les évêques d'Afrique pour avoir donné des gages au semi-pélagianisme. Le pape Vigile fut même mis en dehors de la communion de l'Eglise au second concile de Constantinople (551) pour ses vacillations dans les controverses du temps; il dut se soumettre

en déclarant qu'il s'était laissé prendre aux suggestions de l'esprit des ténèbres. L'affaire du pape Honorius est bien connue, elle fait même aujourd'hui autant de bruit qu'au septième siècle. Il est notoire qu'il avait accepté l'hérésie *monothélite*, qui n'admettait qu'une seule volonté dans l'Homme-Dieu. Il est plus évident encore qu'il a été condamné par le concile œcuménique tenu à Constantinople en 681, et que ses écrits ont été voués aux flammes. Les ultramontains, après avoir vainement essayé de contester l'authenticité de ce décret, s'efforcent d'en appeler et d'établir qu'Honorius a été mal compris. Nous reviendrons à cette question d'Honorius qui a pris une très-grande importance dans le débat actuel sur l'infaillibilité papale. Il demeure du premier examen des faits qu'un pape au septième siècle n'était point considéré comme au-dessus du jugement de l'Eglise, et que l'autorité souveraine, la grande cour de cassation de la chrétienté, n'était pas à Rome. L'Occident lui-même était d'accord avec l'Orient pour sauvegarder le droit de l'Eglise, car nous voyons en 774 la grande assemblée de Francfort rejeter le culte des images, que voulait lui imposer le pape Adrien I[er], qui cette fois s'appuyait sur les décisions d'un concile d'Orient.

Tout change à partir de cette époque. Il ne rentre pas dans notre plan de retracer les agrandissements

du pouvoir papal et cette tentative ambitieuse de ressusciter une monarchie universelle, une sorte de césarisme catholique mettant le glaive impérial au service de l'Eglise ou plutôt de son chef absolu. Pour réaliser ce rêve, Rome déploya aux onzième et douzième siècles autant de génie, de ferme et opiniâtre vouloir, de persévérante ardeur, d'habileté politique que la Rome antique. Elle eut aussi son corps d'armée modèle, sa légion, dans les grands ordres monastiques du moyen âge. Sans contester aucun des services qu'elle a rendus à la civilisation, il faut convenir qu'elle n'a pas plus hésité sur le choix des moyens que son illustre devancière dans la carrière d'une ambition sans limite et sans scrupule. Nous en appelons au témoignage de ce fameux livre de *Janus,* qui ne vient pas d'une source hérétique; on sait qu'il est l'œuvre de la portion la plus savante de ce catholicisme allemand peut-être destiné à sauver l'Eglise des dernières servitudes. C'est là que l'on peut suivre les envahissements de la domination papale, ses lents et sûrs progrès, et cet art incomparable de profiter des occasions changeantes pour réaliser un plan aussi immuable dans son dessein que souple dans les moyens employés. On voit l'Eglise de Rome devenir insensiblement la cour de Rome, la curie romaine subordonner de plus en plus la religion à ses fins politiques; elle

s'allége l'esprit des inutiles préoccupations de la science religieuse, pour être tout entière au *tu regere imperio*, qui est sa devise, comme celle des fiers conquérants dont elle occupe la place. — A la fin du septième siècle, le pape Agathon avouait aux Grecs que ce n'était pas dans le clergé romain qu'on pouvait trouver une profonde intelligence des Ecritures, « car, disait-il, obligé de gagner sa nourriture par le travail de ses mains, il ne pouvait faire autre chose que conserver avec simplicité la tradition des anciens conciles. » Nous verrons tout à l'heure ce qu'était cette simplicité ; elle demandait certes de grands efforts, un pénible labeur qui méritait une meilleure récompense que le pain quotidien. Aussi l'a-t-elle obtenue par la suprématie ecclésiastique, qui est devenue pour la curie romaine une source non-seulement de gloire mais encore d'abondance. En légitimant son intrusion dans toutes les affaires religieuses, en multipliant les appels à son tribunal, en se rendant nécessaire pour toutes les nominations épiscopales et pour tous les conflits, elle a véritablement étendu son diocèse aux limites du monde, elle a fait du pouvoir spirituel un glaive dont la pointe se retrouve partout, et dont elle seule tient la poignée. C'est ici qu'éclate l'admirable simplicité dont la louait le pape Agathon dans la conservation des anciennes traditions ; cette simpli-

cité s'est trouvée compatible avec une habileté d'interprétation consommée. Dante se plaignait déjà que Rome fût aussi riche en juristes qu'elle était pauvre en théologiens. L'absolutisme monarchique n'a pas trouvé de scribes aussi dévoués et aussi intrépides à fabriquer les preuves là où elles manquent. C'est en effet le grand procédé des avocats de la suprématie papale au moyen âge ; ils enrichissent leur dossier, quand il est pauvre, de documents inédits jusqu'à eux, et qu'ils enjolivent à leur fantaisie.

La première, la plus célèbre de ces falsifications, est celle qui est attribuée à Isidore et connue sous le nom des *fausses décrétales*. L'origine en est assez singulière. Elle est l'œuvre de quelques évêques des pays francs de la rive gauche du Rhin qui, voulant s'affranchir de la dépendance de leur métropolitain, trouvèrent leur intérêt à élever très-haut l'autorité du pape, à peu près comme les communes appuyèrent sur la royauté leur résistance contre la féodalité. Ces bons évêques ne reculèrent pas devant les mensonges les plus flagrants, et fabriquèrent de toutes pièces des décrets de conciles qui faisaient une part léonine à la papauté. Le pape Nicolas Ier trouva l'invention admirable et s'en servit ; mais ce fut surtout Grégoire VII qui en tira un grand profit dans sa lutte formidable contre l'empire. Il fit revi-

ser par ses légistes la collection quelque peu informe des évêques à demi barbares : les décrétales furent rangées dans un bel ordre et mises en état de rendre de précieux services à la papauté. Anselme de Lucca, neveu du pape Alexandre II, fut le grand et habile réviseur des décrétales, et mérite d'être appelé le fondateur du droit grégorien. Le cardinal Dieudonné, également aux gages de Grégoire VII, amena l'œuvre au dernier degré de perfection ; c'est lui qui inventa cette maxime commode, qu'il ne fallait tenir aucun compte des contradictions que l'on pourrait remarquer entre les textes rassemblés par lui, et cela en vertu du principe *que l'autorité la plus faible doit toujours céder à la plus grande.* Il s'ensuit que les traditions libérales de l'ancienne Eglise ne sauraient prévaloir sur les empiétements ultérieurs des souverains pontifes, par l'unique raison qu'elles préfèrent la liberté à l'autorité ; celle-ci demeure le critère par excellence devant lequel tout doit fléchir.

Pendant les siècles suivants, les falsifications utiles furent considérablement augmentées, jusqu'à ce que l'école de droit de Bologne, vers 1150, en publiât un répertoire complet, véritable arsenal de pièces controuvées — remises à neuf avec une habileté juridique digne d'une meilleure cause ; toutes les armes du despotisme religieux furent fourbies

et polies, de manière à être en état de servir au jour voulu selon les besoins de la cour de Rome. Nous nous bornerons à donner quelques exemples de ce droit, destiné à appuyer les prétentions de la curie, et qui a exercé très-certainement une influence plus considérable sur le sort de l'Eglise catholique que ne l'ont fait tous les pères ensemble. On y retrouve naturellement les fausses décrétales, tous ces prétendus canons des grands conciles, à commencer par celui de Nicée, auquel on fait dire qu'aucun concile ne devra être tenu sans l'ordre du pape. La donation apocryphe de Constantin qui abandonnait l'Italie au saint-père est recueillie avec soin. Nicolas II avait déjà fait une opération fort élégante sur un décret du concile de Chalcédoine qui formulait le droit d'appel aux *premiers diocèses*, c'est-à-dire à un des patriarches orientaux ; le pape substitua le singulier au pluriel, vraie bagatelle dont le résultat était d'antidater de plusieurs siècles sa primauté. Gratien y mit plus de rondeur. L'ancienne Eglise d'Afrique avait rendu un décret fort incommode pour les prétentions papales : elle avait interdit les appels outremer, c'est-à-dire à Rome. Gratien ne se donna pas la peine de faire une interpolation ou une retouche; il changea résolûment le canon de Carthage en sens contraire, et ce qui était défendu se trouva commandé. Il n'est jamais embarrassé quand il s'agit d'é-

tablir par de nombreux canons de son invention que le premier devoir de l'Eglise est de contraindre les hommes au bien et à la foi par tous les moyens coercitifs. « Le pape, dit-il, s'élève au-dessus de toutes les lois de l'Eglise; il peut en agir avec elles comme bon lui semble; seul il donne de la force à la loi. » Voilà pourtant le livre qui, pendant tout le moyen âge, est devenu, par les soins de la cour de Rome, le code de l'Occident chrétien! Saint Thomas y a puisé ses formules sur la primauté et l'autorité du saint-siége. Il s'en est servi en bonne conscience aussi bien que du prétendu document de l'ancienne Eglise grecque fabriqué au douzième siècle par un théologien latin qui, pour gagner les Orientaux aux théories papales, fait parler au gré du siége de Rome les Chrysostome et les Cyrille. Il prête audacieusement aux pères les plus éminents des cinq premiers siècles des thèses telles que celles-ci : « Jésus-Christ a transmis à Pierre sa toute-puissance, par conséquent le pape est seul en droit de lier et de délier. Christ est absolument avec chaque pape. Un concile ne tire son autorité que du souverain pontife. » Saint Thomas fit entrer ces maximes dans sa *Somme*, et jamais il ne parut mieux à Rome l'ange de l'école. Il est bon de montrer aux théoriciens de l'infaillibilité pontificale quelle est la généalogie de leur doctrine. M. Manning, dans sa lettre pastorale

à son clergé, exprime l'espoir que le concile en finira par un coup d'autorité avec cette damnée critique historique qui trouve toujours des objections nouvelles, et qu'il consacrera la méthode de la foi transcendante. Il a raison, le concile n'aura rien fait s'il n'excommunie l'histoire qui, au point de vue des ultramontains, est une incorrigible hérétique.

Revenons à notre examen rapide des conciles. Nous ne nous en sommes pas écarté, car les falsifications dont nous venons de parler y ont joué un bien grand rôle, spécialement dans ceux qui ont été tenus en Occident. Rien n'est plus dérisoire que les conciles réunis à Rome à partir du douzième siècle; le saint-siége ne les convoque que pour faire acclamer tous ses empiétements. Il les tient sous son absolue dépendance et les fait voter à son commandement. Les conciles de 1123, de 1139 et de 1179 ne portent le titre d'œcuméniques que par le plus étrange abus de langage. On compte au premier six cents abbés pour trois cents évêques. Il n'y a pas même un semblant de discussion : chacun opine du bonnet ou de la mitre après que le pape a parlé. En trois séances, l'affaire fut bâclée au troisième synode de Latran, qui mérita d'être appelé le concile du souverain pontife. Le quatrième synode de Latran fut convoqué en 1215, par Innocent III. Il fut plus nombreux que les précédents, mais non pas moins docile; le pape

fit lire aux pères les décrets qu'il avait préparés, et le *Te Deum* fut chanté. Le concile de Lyon de 1146 eut pour mission de déposer Frédéric II; aussi le pape eut-il bien soin d'en exclure tous les évêques allemands. Au synode de Vienne en 1311, Clément V réclama la condamnation des templiers, et, pour simplifier les choses, il fit proclamer par un prêtre que, si un évêque prononçait un seul mot sans son autorisation, il serait frappé d'excommunication majeure. Voilà ce qu'était devenue la représentation de la chrétienté, grâce aux procédés de la curie. Jules II en 1512, pour occuper les loisirs du concile de Latran, le consulte, dans sa troisième session, sur la translation de la foire de Lyon à Grenoble. Il est vrai que par compensation le pape fit acclamer par cette assemblée et publia aussitôt après la bulle *Pastor æternus*, qui lui conférait une pleine autorité et une puissance illimitée sur les conciles, en se fondant sur les pires falsifications historiques du passé. Les conciles de Latran demeurent le modèle du genre, et ils peuvent fournir des procédés commodes aux pouvoirs qui veulent manier à leur guise les assemblées délibérantes qu'ils n'ont convoquées que pour la forme. Comme le dit Janus, la papauté avait fait de ses conciles romains le paravent de son despotisme.

Cependant l'Eglise n'avait pas accepté sans oppo

sition un joug si nouveau et si humiliant. La France avait eu l'honneur d'organiser la résistance au nom même des traditions les plus anciennes et les plus respectées du christianisme. L'université de Paris était devenue l'âme de cette opposition si grave, si sage. On pouvait regretter sans doute qu'elle fût trop au service de la royauté ; mais ce serait devancer les temps que lui demander nos notions modernes sur la séparation des deux pouvoirs. L'université de Paris inaugurait un mouvement d'idées qui, en définitive, devait y conduire ; en s'opposant à l'immixtion de la papauté dans les affaires civiles, elle faisait un premier pas dans le bon chemin. Les libertés de l'Eglise gallicane mettaient au moins quelques obstacles à l'effrayante centralisation tentée par la papauté, et plaçaient l'autorité dogmatique dans le corps tout entier et non pas seulement dans le chef. On sait que, grâce à l'abaissement et même à l'avilissement d'une papauté divisée, l'Eglise gallicane put, à l'époque du grand schisme d'Occident, faire triompher ses maximes au concile de Constance. La condamnation de Jean Huss ne doit point nous rendre injuste envers cette grande assemblée, qui fut vraiment la représentation de l'Eglise. Gerson, l'illustre chancelier de l'université de Paris, fut l'inspirateur des décrets de la quatrième et de la cinquième séance, qui formulent avec autant de net-

teté que de vigueur la supériorité des conciles sur le pape non infaillible. « Tout concile œcuménique, disaient les pères de Constance, régulièrement convoqué, représentant l'Eglise, tient son autorité immédiatement du Christ. Chacun, même le pape, lui est soumis en matière de foi. » Confirmés au concile de Bâle, qui ne put terminer ses travaux, grâce aux intrigues romaines, ces décrets n'ont été ensuite écartés qu'au moyen d'une fraude pratiquée par les scribes du pape au concile de Florence, lequel semblait n'avoir d'autre objet que la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise d'Occident, mais dont le but réel était de river les chaînes de la chrétienté, un moment détendues ; on ne fit avec les Grecs qu'une paix plâtrée, parce qu'ils ne représentaient à cette époque qu'un empire aux abois et qui cherchait partout des appuis. Néanmoins la curie romaine a tiré de cette assemblée un grand bénéfice pour ses prétentions. Le décret principal du concile de Florence avait été formulé d'une manière assez ambiguë. « Le pape, disait ce décret, est le vicaire du Christ, la tête de toute l'Eglise, père et docteur de tous les chrétiens; il a reçu de Christ le plein pouvoir de gouverner l'Eglise et de la garder *en la manière* qu'indiquent les conciles œcuméniques aussi bien que les canons. » Les Grecs trouvaient dans ces derniers mots une restriction suffisante à l'omnipotence de l'évêque

de Rome; ils entendaient s'en référer ainsi aux grands conciles œcuméniques des premiers siècles, tandis que les Latins, de leur côté, entendaient par là ces mêmes conciles falsifiés par leurs juristes, et les synodes de Latran, qui certes n'avaient nul besoin d'être revisés. Cependant à Rome on ne se contenta pas de cette équivoque; on ajouta trois lettres au texte du décret de Florence dans la traduction qui en fut donnée. Le canon original portait: le pape a reçu le pouvoir *en la manière* qu'indiquent les conciles. On traduisait à Rome: il a reçu le pouvoir, et *c'est aussi ce qu'indiquent* les conciles, — *quemadmodum etiam* au lieu de *quemadmodum et*. — *Etiam* au lieu de *et*, ce n'est rien, et pourtant c'est tout; la fraude est consommée.

Si la Réforme enleva une partie de l'Europe au saint-siége, elle contribua en même temps à précipiter le mouvement de concentration qui accroissait l'autorité pontificale par les nécessités mêmes de la guerre religieuse. La papauté eut ses janissaires dans l'ordre des Jésuites, et trouva en eux des défenseurs non moins impérieux. Ils la défendirent à outrance, mais en s'imposant à elle et en la contraignant en définitive de servir leur système d'autorité. Elle devint tout ensemble leur idole et leur instrument. La réaction contre le joug des jésuites fut énergique, surtout en France, où la tradition de

Gerson et de l'université de Paris était soigneusement cultivée par les juristes de la royauté triomphante. La centralisation de Paris ne pouvait s'accorder avec la centralisation de Rome, sans parler des légitimes résistances de la conscience chrétienne. Le concile de Trente mit aux prises les deux tendances; l'épiscopat de France et celui d'Espagne tinrent tête longtemps aux prétentions papales. C'est dans cette lutte plus ou moins ouverte que fut l'intérêt principal du concile, car, pour les graves questions dogmatiques qui divisaient alors la chrétienté, on se préoccupa de trouver des formules assez précises pour exclure la réforme, assez souples pour ne rejeter aucune école catholique. « Le pape, dit le cardinal Pallavicini, l'historien orthodoxe du concile, ne se prononça directement que sur un point, celui de laisser intactes les opinions diverses des scolastiques, afin qu'on ne s'aliénat aucune école sans nécessité, et que les catholiques se sentissent unis contre les hérétiques. » Ces moyennes d'opinions sont difficiles à saisir. On s'en aperçut fort bien lorsqu'après le concile deux des théologiens qui avaient concouru à la rédaction du canon sur la rédemption publièrent des commentaires parfaitement contradictoires. Le pape prit des précautions beaucoup plus grandes pour les décrets qui concernaient son autorité. Il fit d'abord tout ce

qu'il put pour mettre le concile à sa portée. Un beau jour, ses partisans répandirent le bruit que la peste ravageait la ville de Trente; c'était une maladie toute bénigne et aimable, qui avertissait de ses intentions, car elle n'avait encore fait aucune victime. Aussi comprit-on bien vite qu'il s'agissait de la peste libérale, et le concile, qui s'était transporté à Bologne, revint à Trente. — La cour de Rome pouvait se consoler de cet éloignement, car elle avait les bras longs. Elle envoyait l'inspiration divine aux pères par cette fameuse valise bourrée de bénéfices dont parlait assez irrévérencieusement Ferrier, l'ambassadeur de France. Le chapeau ne fut accordé qu'aux bien pensants. Pallavicini raconte sans sourciller que dans un moment difficile le cardinal Morone, légat du pape, mandait au saint-père qu'il ferait bien de tenir prêts un certain nombre d'évêques pour les envoyer à Trente dans le cas *où ceux d'au delà les monts* pousseraient trop loin leurs exigences. Le vrai directeur du concile était Lainez, le supérieur de l'ordre des Jésuites. Quand il parlait, il faisait dresser son siége au centre de l'assemblée, et son geste nerveux était celui du commandement sans réplique. Les évêques italiens couvraient de leurs voix tumultueuses toute parole quelque peu indépendante. Un évêque de Cadix ayant affirmé que les métropolitains avaient autrefois ordonné les

évêques de leurs provinces, il fut violemment interrompu par le cardinal président, et les Italiens le réduisirent au silence par leurs trépignements et leurs clameurs. « Que ce maudit cesse de parler ! » s'écrièrent-ils en chœur.

Tels étaient les ressorts secrets qui faisaient mouvoir cette « grande et lourde machine » du concile, selon l'expression de Sarpi. Les résultats, en ce qui concerne l'autorité papale, furent équivoques: l'infaillibilité du saint-père fut réservée ; mais l'indépendance des évêques ne reçut aucune garantie, et la question de l'institution directe par Jésus-Christ resta dans le doute ou dans l'ombre. Elle s'était présentée sous une forme assez singulière ; il s'agissait de savoir si le devoir de la résidence était pour l'évêque d'institution divine ou papale. Le concile laissa sans solution les débats très-vifs soulevés à ce sujet ; défense fut faite par la papauté d'interpréter d'une façon quelconque les canons de Trente. La France ne voulut jamais les recevoir, parce qu'elle les trouvait attentatoires aux droits du royaume, bien qu'ils fussent modérés, si on les compare à ceux des conciles de Latran, qui avaient siégé en quelque sorte dans les antichambres de la papauté.

CHAPITRE II

DE L'ÉTAT DU CATHOLICISME EN FRANCE A LA VEILLE DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE 1869.

Pour bien comprendre le concile, ses orageuses discussions et ses résultats, il faut connaître l'état des divers partis catholiques avant son ouverture. Nous nous attacherons principalement à la France, réservant de nous occuper des autres pays, quand nous traiterons de la préparation de l'assemblée du Vatican.

Sous l'apparence d'une unité majestueuse le catholicisme est en pleine crise; il porte dans son sein, comme Rébecca, deux peuples, qui déjà se faisaient une rude guerre intestine pendant la période préparatoire qui a précédé la manifestation en pleine lumière des tendances opposées. Nous vivons dans un siècle où tout marche avec rapidité. On peut dire de lui : *Festinat ad eventum*. Il précipite toute chose au dénoûment. Les vieilles institutions prennent le pas de course aussi bien que celles qui ont l'ardeur de la jeunesse et elles abrégent ainsi singulièrement leurs destinées. Autrefois, une institution telle que

la papauté se gardait par sa propre immobilité; elle usait de réserve et de prudence, et sa politique consistait à se compromettre le moins possible dans la mêlée des événements. Voyez comme elle se tient en paix et en tranquillité pendant le cours, si orageux pourtant, du dix-huitième siècle! Elle se garde bien d'intervenir dans les luttes philosophiques; elle poursuit son existence solennelle et monotone dans l'atmosphère assoupissante de la ville éternelle, se contentant d'être la gardienne respectée d'un musée d'antiquités religieuses et sociales qui a pour cadre la cité des ruines. Avec la révolution française tout change; celle-ci communique son tempérament et sa fièvre à ceux qu'elle n'a pas gagnés à ses idées. De même que les généraux autrichiens empruntaient au général Bonaparte les tactiques de la guerre nouvelle et se faisaient ainsi battre lestement, de même les soutiens du passé le défendent avec les mêmes procédés foudroyants qui sont employés pour l'attaquer. Les vieux carrosses de cour se font traîner par une machine à vapeur, sûr moyen d'être brisés plus vite. C'est ainsi que la papauté, sortant de son repos et de son silence, a promulgué des dogmes nouveaux et convoqué un concile général; elle affirme avec audace ses prétentions les plus exagérées, elle veut user de ses prérogatives les plus excessives, au lieu de les laisser prudem-

ment dormir. Elle n'a pas de trêve ni de repos qu'elle n'ait amené la question catholique à l'une de ces extrémités où les divisions ne peuvent plus se dissimuler, où les tendances opposées sont condamnées à un choc inévitable. Il ne faut pas oublier cette marche nouvelle de la politique romaine et le résultat qu'elle doit entraîner, si on veut bien comprendre la gravité de la situation morale du catholicisme, spécialement en France.

C'est cette situation que nous désirons retracer avec une impartialité complète, nous renfermant dans l'époque actuelle et ne remontant au passé que dans la mesure où cela est nécessaire pour comprendre le présent qui en diffère à tant d'égards. Il nous sera facile d'établir que nulle Eglise ne souffre de divisions plus graves que l'Eglise catholique de France; qu'elle renferme non-seulement deux partis, mais deux esprits, deux âmes, et qu'elle ne pourra éviter le déchirement sous l'influence des événements considérables qui se préparent à Rome. L'Eglise de France est tout ensemble l'appui principal de l'ultramontanisme excessif et son plus redoutable péril. Au reste, dans cet exposé sincère, nous nous garderons bien de l'esprit d'injustice et de secte. Nous ne méconnaîtrons pas les beaux côtés de la piété catholique dans son courant le plus pur, car nous sommes de ceux qui pensent que dans la

grande reconstruction chrétienne de notre époque chaque Eglise aura sa part, et que toutes ensemble, comme les mages au berceau du Christ, apporteront ce qu'elles auront de meilleur, sous la réserve bien entendu du maintien intégral des vérités à jamais conquises, parmi lesquelles nous rangeons en premier ordre le principe essentiel de la Réformation.

I.

Un grand changement frappe à première vue dans la condition morale du clergé français au dix-neuvième siècle, c'est la prédominance de l'ultramontanisme au sein d'une Eglise qui s'était illustrée dans le camp opposé. Le gallicanisme proprement dit n'y existe plus, ou du moins il est tellement modifié qu'il n'a plus de rapport avec ce qui portait son nom avant la révolution. Tâchons de nous rendre compte d'une transformation si rapide et si totale.

L'ancien gallicanisme français était à bien des égards infiniment supérieur à l'ultramontanisme, du moins à celui qui sur tous les points se montre fidèle aux principes de l'Eglise de Rome. Il avait conservé une certaine austérité, un caractère mâle et ferme qui préservait la piété de tomber dans la superstition ridicule et l'idolâtrie italienne; une forte séve morale le pénétrait à ses grandes épo-

ques. En outre, il s'efforçait de sceller l'union entre la foi et la raison. L'école de Port-Royal l'eût élevé plus haut encore si elle avait été adoptée par lui au lieu d'être sacrifiée à la société de Jésus, qui était pourtant l'ennemi commun. Les flèches brillantes et acérées des *Provinciales* transpercent encore l'école ultramontaine au travers de ses faux-fuyants et de ses équivoques. Si le jansénisme eût tempéré ce qu'il y avait d'excessif dans sa doctrine de la grâce, si l'esprit français tant redouté au concile de Trente eût subi son influence, l'histoire religieuse du royaume eût été sensiblement modifiée. Si le protestantisme, violemment expulsé, n'eût pas emporté avec lui un levain de libéralisme sérieux et chrétien, il eût transformé notre bourgeoisie et eût changé entièrement le cours de la révolution, en en faisant un large fleuve au lieu d'un torrent dévastateur. Malheureusement, le gallicanisme rachetait son indépendance vis-à-vis de Rome par une complète soumission au pouvoir civil. Il asservissait l'Eglise au prince, et ses fameuses libertés n'étaient que les libertés du roi de régler les intérêts spirituels comme les intérêts temporels. Elles abaissaient la dernière barrière devant son absolutisme. L'Eglise gallicane, au dix-septième siècle, eut tous les caractères et tous les inconvénients d'une religion d'Etat. Elle fut servile vis-

à-vis du trône et persécutrice pour les minorités religieuses. Elle applaudit à la révocation de l'édit de Nantes, et prépara les terribles réactions de l'impiété au siècle suivant. Bossuet en est la plus éclatante représentation par l'élévation de la piété, la force de la pensée; mais il a beau la parer du royal manteau de son éloquence qui atteint parfois par la splendeur du génie la poésie biblique, il n'allége pas ses chaînes, il ne l'affranchit pas du despotisme civil; il a même accru sa solidarité avec la cause du despotisme par son fameux livre sur la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Cette solidarité devait être bien funeste à l'Eglise gallicane, en associant ses destinées à celles d'un régime politique qui ne pouvait pas résister aux progrès de l'esprit public. Pendant tout le cours du dix-huitième siècle, l'Eglise gallicane reste fidèle aux traditions de l'époque précédente. Elle est toujours royaliste et persécutrice, du moins dans les hauts rangs de sa hiérarchie, bien qu'elle ait perdu les fortes croyances et subi à beaucoup d'égards l'influence de la philosophie régnante; on la voit refuser avec colère l'égalité d'impôt et surtout protester en termes violents contre la cessation de l'inique proscription du protestantisme : « Sire, lisons-nous dans l'adresse présentée au roi au nom du clergé, à l'occasion de son sacre, vous réprouverez les conseils d'une fausse

paix, les systèmes d'une tolérance coupable. Il vous est réservé de porter le dernier coup au calvinisme dans vos Etats. Ordonnez qu'on dissipe les assemblées schismatiques des protestants, excluez-les sans distinction de toutes les charges de l'administration publique, et vous assurerez pour vos sujets l'unité du culte chrétien. » Evidemment, le gallicanisme devait ou périr ou se transformer dans la société renouvelée par la révolution française.

Il se montra tout d'abord divisé. Le haut clergé resta en majorité fidèle à l'ancien régime sur tous les points; une fraction importante des curés de province et de campagne se rallia au nouvel ordre de choses et essaya d'associer la religion à la révolution. Malheureusement, les empiétements de celle-ci sur la conscience religieuse, sa funeste tentative de constituer une religion nationale salariée par le pouvoir civil et même réformée par lui sur une base démocratique, sa prétention d'imposer aux ecclésiastiques le serment à une constitution qui portait atteinte selon eux aux droits du saint-siége, toutes ces fautes de l'Assemblée constituante, si chèrement payées par le pays, faussèrent toutes les situations. Le haut clergé, quoiqu'il fût l'ennemi juré de la liberté civile, représentait le droit de la conscience dans sa résistance à des décrets qui dépassaient la compétence d'une assemblée politique,

et le clergé inférieur, qui épousait avec ardeur la cause de la société moderne, sanctionnait l'un des principes les plus pernicieux de l'ancien régime qu'il repoussait, en tolérant l'intrusion de l'Etat dans le domaine spirituel. La persécution fit cesser ce déplorable malentendu; elle devint générale et atteignit toutes les convictions religieuses à la suite des saturnales du culte de la Raison; les prêtres qui avaient refusé le serment et ceux qui l'avaient prêté furent également frappés. Le clergé de France ajouta une belle page à l'histoire des martyrs par son courage et sa douceur devant l'échafaud et les massacres. Sans doute, la foi ne fut pas toujours l'inspiratrice de ce courage. Plus d'un haut dignitaire aurait pu répondre comme l'archevêque de Toulouse à ceux qui exprimaient quelque inquiétude sur sa fidélité à l'Eglise, après une vie dissipée : « Jusqu'ici vous n'avez vu que l'évêque. Vous allez voir désormais le gentilhomme! » Cependant la foi se ranima et la vie s'épura sous les coups de la tempête, et l'ancien clergé de France, décimé ou proscrit, fut à la hauteur de son devoir. Sa fraction aristocratique emporta dans l'émigration toutes ses traditions; il demeura ce qu'il était avant la révolution, c'est-à-dire royaliste et au fond ennemi de la liberté, avec cette différence que dans la chute des anciennes institutions politiques, il s'était

rapproché du centre de l'unité catholique. Quant au clergé dit constitutionnel, une fois délivré du salaire qui marquait sa subordination et le déshonorait en paraissant être le prix de ses concessions, alors même qu'il obéissait à des convictions sincères, il travailla courageusement au rétablissement du culte sur un sol bouleversé. Ses succès furent rapides, et l'on put reconnaître à quel point la disparition d'une religion officielle, en ramenant les âmes des fictions qui les trompent à la réalité, hâte le réveil de la foi, car l'homme ne peut pas longtemps se résigner au vide absolu des croyances qui le consolent, et quand l'abîme s'ouvre sous ses yeux au lieu d'être dissimulé par de vaines formes, il recule effrayé et redemande son Dieu. Le culte fut rétabli spontanément dans quarante mille paroisses. Deux conciles furent tenus à Paris. Ne dépendant plus de Rome, l'Eglise française s'efforça de réformer la religion et le culte, et elle chercha courageusement à réconcilier la foi chrétienne et la liberté. Le plus bel avenir lui était assuré quand le général Bonaparte lui ordonna de se dissoudre, et fit avec Rome ce funeste concordat qui coupa court à cette noble tentative, à laquelle l'évêque Grégoire avait pris la plus large part. Tout ne fut pas cependant perdu; l'esprit qui avait animé ces hommes de foi et de liberté leur survécut. Ils ont fait école;

ils ont eu, comme nous le verrons, des successeurs éminents qui ont recueilli leur héritage et conservé leur tradition. Ils ont ainsi préparé un nouveau gallicanisme dégagé des attaches gouvernementales, maintenant l'indépendance vis-à-vis de Rome sans se courber devant le pouvoir civil; c'était le seul moyen de se rendre vraiment national dans une époque telle que la nôtre, sous peine de n'être plus qu'un gothique débris de l'ancienne monarchie. Du reste, ce nouveau gallicanisme a été jusqu'ici réduit à une position de minorité et d'infériorité. Cependant c'est une grande chose que d'avoir gardé son drapeau. Il suffirait d'un vent favorable pour qu'il se déployât de nouveau largement.

Il faut distinguer avec soin ce nouveau gallicanisme de l'ancien, de celui qui avait repoussé résolûment la révolution française, non-seulement à cause de ses atteintes aux droits spirituels de l'Eglise, mais encore à cause de ses réformes les plus justes. Ce clergé, persécuté pour avoir sauvegardé l'autorité du pape que la constitution civile du clergé foulait aux pieds, fut naturellement rattaché au centre de l'unité catholique par des liens plus étroits que par le passé. L'esprit d'opposition au saint-siége fut ainsi singulièrement amorti chez lui; il se préoccupa bien moins d'assurer son indépendance vis-à-vis du saint-père que de prendre ses

précautions en face du pouvoir civil, depuis que ce dernier n'était plus aux mains du fils aîné de l'Eglise. Sans doute, ces évêques et ces prêtres éminents qui avaient bravé la persécution n'auraient pas accepté comme leurs successeurs des dogmes nouveaux formulés à Rome sans le concours d'un concile général, mais l'esprit gallican n'en était non moins très-affaibli en eux, et le clergé qui allait être formé par eux pour les remplacer ne devait pas recevoir intacte l'antique tradition de l'Eglise de France.

Mais le plus grand missionnaire de l'ultramontanisme n'a été ni un évêque ni un cardinal, mais bien le fougueux despote qui voulait tout plier à ses volontés. Il eut beau faire enseigner d'office dans tous les séminaires les quatre propositions du concile national de 1682 rédigées par Bossuet, il n'en contribua pas moins efficacement à rattacher l'Eglise de France à la papauté comme elle ne l'avait jamais encore été. Napoléon Ier y arriva, bien contre son gré, de deux manières. D'abord, il poussa le saint-père à une véritable usurpation de pouvoir; il l'y contraignit sans trop de peine. Voulant que le concordat fût mis à exécution à bref délai, il n'eut pas de repos que le saint-père n'eût destitué les évêques récalcitrants qui ne voulaient pas céder leurs siéges aux remplaçants désignés ou qui se

refusaient à se laisser supprimer. C'était mettre l'épiscopat aux pieds de la papauté et changer du tout au tout au profit de celle-ci l'ancienne constitution de l'Eglise. Mais ses persécutions furent plus efficaces que ses faveurs pour hâter son triomphe. On sait aujourd'hui, grâce au beau livre de M. d'Haussonville sur *l'Eglise de Rome et le premier Empire*, jusqu'où Napoléon poussa la violence vis-à-vis du vénérable Pie VII, avec quel mélange d'astuce et d'implacable dureté il chercha à en faire une espèce de préfet spirituel à ses gages, lui infligeant les plus cruels traitements sans ménager ni sa faiblesse ni sa conscience, ni ce qu'il devait au pontife qui était venu le sacrer à Paris. Il ne réussit qu'à provoquer une réaction de respectueux dévouement en faveur de sa victime qui prépara l'opinion à seconder l'ultramontanisme.

Le retour des Bourbons arrêta un moment les progrès de cette tendance, car elle n'appartenait pas à cet ancien régime qu'ils voulaient ressusciter tout entier; ils n'avaient pas oublié que l'union de l'autel et du trône, dans le sens gallican, faisait partie des institutions les plus fondamentales de la France monarchique. Le clergé fut sans doute l'objet des plus grandes faveurs, au point de mettre promptement ses protecteurs en péril; mais le prudent Louis XVIII n'était pas disposé à répudier les

traditions de sa race à l'égard de Rome, et à lui abandonner ses prérogatives royales, auxquelles il tenait d'autant plus qu'il en avait été plus longtemps privé. Charles X lui-même, qui poussait la dévotion jusqu'au bigotisme, opposa quelques résistances aux prétentions de la cour de Rome. On se souvenait aux Tuileries que l'on pouvait être un roi très-chrétien et cependant maître chez soi; la plus pure tradition de l'ancienne monarchie n'était-elle pas celle de saint Louis, qui avait su maintenir son droit vis-à-vis du saint-siége? Il n'en est pas moins certain que l'ultramontanisme, encore contenu par le gouvernement et repoussé par quelques prélats éminents, gagnait tous les jours du terrain pour les raisons que nous avons déjà indiquées, et qui résultaient de l'histoire religieuse des vingt dernières années. En outre, il était favorisé par le développement extraordinaire qu'avaient pris dans le pays les congrégations religieuses, à commencer par la société des Jésuites, qui est, comme on le sait, l'incarnation même de l'ultramontanisme. Le gouvernement des Bourbons était inconséquent avec ses propres principes en encourageant ce mouvement dangereux, car il devait promptement emporter comme un torrent les quelques débris du gallicanisme subsistant encore. L'enseignement des séminaires était livré aux congré-

gations, qui s'emparaient aussi de l'instruction du peuple; par leurs missions retentissantes, elles faisaient la propagande la plus active jusque dans les derniers villages. Elles transportaient les coutumes théâtrales du catholicisme italien dans l'Eglise de France, et élevaient leurs tréteaux jusque dans les cathédrales où avait retenti la voix des illustres prédicateurs qui savaient unir la raison à la foi, et auraient frémi d'indignation devant ces pasquinades dignes des lazzaroni de Naples.

L'ultramontanisme eut la bonne fortune, à cette époque (de 1815 à 1830), de rencontrer un appui non pas plus actif, mais plus digne d'estime, dans l'un des plus grands écrivains du siècle, le célèbre abbé de Lamennais. Nous caractériserons plus tard l'homme et le talent, quand nous en viendrons à la grande crise de sa vie, qui fut une crise générale pour l'Eglise catholique. Pour le moment, nous nous bornons à rappeler son rôle sous la restauration, tel qu'il fut apprécié par les hommes de ce temps, qui ne pouvaient pas alors pressentir un redoutable adversaire dans l'ardent apologiste. Lamennais défendit la cause de la papauté avec le style enflammé d'un tribun de l'école de Rousseau. Il ne voyait d'autre salut pour la société que dans le rétablissement de la théocratie chrétienne du moyen âge. Devenu illustre dès son premier ouvrage, qui

était un *Essai sur l'indifférentisme*, vaste machine apologétique où la compilation était rachetée par la passion, il fut constamment sur la brèche pendant ces années fiévreuses où toutes les idées se heurtaient avec violence. Il attaquait avec une sorte de fureur tous les soutiens de la tradition gallicane, se servant tour à tour de l'indignation brûlante et de l'âpre moquerie; il exerça une influence considérable sur tout le jeune clergé, auquel il prêcha la guerre sainte. Il forma ainsi l'armée qui plus tard devait le combattre avec le fanatisme qu'il avait lui-même allumé. Joseph de Maistre l'avait précédé dans la même voie; il avait, lui aussi, dans son livre *du Pape*, poussé à outrance au développement de l'ultramontanisme. Comme il était grand écrivain, plein de verve et d'originalité, il avait puissamment secondé le mouvement nouveau.

Le catholicisme français se transformait tous les jours, retenu encore sur la pente par la grande faveur dont il jouissait auprès du roi. Chose étrange et pourtant explicable! Un gouvernement catholique est plutôt un obstacle qu'un encouragement à l'ultramontanisme. Quand le clergé peut se réclamer du pouvoir civil, il éprouve moins le besoin de chercher son point d'appui à Rome. Il est d'autant plus national qu'il est plus protégé. Nous avons vu sous quelles influences, même dans la condition fa-

vorable qui lui était faite par le gouvernement de la restauration, il inclinait vers le saint-siége. Il était déjà gagné moralement par lui. La chute du trône des Bourbons le jeta à ses pieds, car désormais l'Etat lui semblait l'ennemi, puisque le trône était occupé par un prince philosophe, au fond très-opposé au parti clérical. Rome n'était plus seulement le point d'appui, mais le moyen de résistance. La révolution de juillet acheva l'œuvre commencée par les proscriptions de la Convention, les imprudences du premier empire et la propagande des Lamennais et des Joseph de Maistre. L'ultramontanisme triompha sur toute la ligne, mais comme pour tous les partis vainqueurs, le jour du triomphe fut celui de la division. Rien n'est plus complexe et plus varié que l'histoire du catholicisme depuis la monarchie de juillet. Trois partis vont se former peu à peu : 1° l'ultramontanisme libéral; 2° l'ultramontanisme absolutiste; 3° le gallicanisme renouvelé poussant à une réformation modérée dans l'Eglise et au développement des libertés publiques dans l'Etat.

II.

La révolution de 1830 fut dirigée contre l'ancien régime, aussi bien en religion qu'en politique.

Eglise catholique fut enveloppée dans les mêmes
ines que le trône des Bourbons de la branche aî-
e. Ce fut un moment critique. Heureusement
ur elle, le nouveau gouvernement ne désirait
n tant que d'effacer son origine révolutionnaire,
de ramener la société à sa marche régulière. Il
voulait pas montrer à l'Eglise une faveur qui
était pas dans ses instincts, et qui eût été un péril
ssi bien pour elle que pour lui, mais il voulait
core moins la persécuter. Sa politique, en ce
int comme en tout, était de donner une satisfac-
n modérée à l'esprit nouveau et de creuser un lit
flot révolutionnaire pour qu'il s'y apaisât et s'y
dormît. C'est ainsi qu'il effaça de la charte tout
qui ressemblait à la consécration d'une religion
Etat, mais il se montra le partisan très-décidé des
ltes administrativement gouvernés, c'est-à-dire
nt ensemble salariés et contenus. Ce régime d'é-
lité pour les diverses fractions religieuses qui, en
hange des avantages matériels leur imposait à
us des servitudes légales, répondait parfaitement
un système qui voulait éviter toutes les solutions
dicales. Le gouvernement de Louis-Philippe ac-
pta avec bonheur dans l'héritage du premier em-
re le régime concordataire et le régime universi-
ire qui réglementaient avec soin deux des plus
ands services sociaux, la religion et l'instruction

publique. Il n'admit même pas la pleine liberté religieuse pour les cultes qui ne rentraient pas dans les cadres officiels, et eut le tort impardonnable de les soumettre à la loi sur les associations, laquelle réclamait l'autorisation préalable de l'administration pour toute réunion religieuse composée de plus de vingt personnes. Il est nécessaire de rappeler ces faits pour comprendre le grand mouvement d'opposition qui se manifesta au sein du catholicisme au lendemain de la révolution.

Un revirement libéral se produisit en effet dans la fraction de laquelle on l'eût le moins attendu et qui avait été personnifiée jusque-là par Lamennais. Poëte autant et plus que théologien, toujours homme d'impulsion, il était très-accessible aux impressions soudaines et irrésistible. L'héroïsme du peuple de Paris renversant en trois iours une monarchie réfractaire l'avait profondément ému. Il n'avait jamais d'ailleurs professé un grand attachement pour la dynastie qui venait de succomber, il l'avait même poursuivie de ses sarcasmes, quand il l'avait vue préférer le gallicanisme à son idole romaine. Il comprenait maintenant que le catholicisme serait perdu sans retour s'il se cramponnait aux ruines croulantes de l'ancien ordre de choses, et ce peuple vaillant qui s'était battu gaiement pour la liberté contre les vieilles légions de la garde était à ses

yeux une noble conquête à faire pour la religion. Pour le gagner, il fallait résolûment tourner le dos au passé et épouser la cause libérale avec toute la passion qu'on avait déployée pour la cause contraire. Le revirement fut prompt et complet. Il était pourtant moins absolu qu'on ne pourrait l'imaginer au premier abord. Tâchons de pénétrer cette nature si originale, si véhémente et sincère jusque dans ses évolutions les plus étonnantes. On a publié récemment deux volumes de sa correspondance remontant à sa première jeunesse. Ils jettent un grand jour sur l'histoire de cette âme agitée. On voit qu'il débute par une mélancolie profonde, une sombre inquiétude unie à l'imagination la plus fiévreuse. Jamais il n'a connu la paix. Il a eu des élans de foi, mais rien qui ressemble à la calme et sûre possession de la vérité religieuse. Sa correspondance nous révèle un fait très-curieux qui n'était pas connu jusqu'ici, c'est qu'il est entré dans la prêtrise sans vocation, qu'il s'en est longtemps défendu et que des influences très-grandes sur son esprit l'y ont comme précipité malgré lui. Il y a des lettres de lui où il s'exprime avec amertume sur cette violence qu'on lui a faite. L'aigle sentait déjà que la cage qu'on lui donnait était trop étroite et ses intimes eussent pu pressentir qu'il la briserait un jour. Il fut sincère dans son attachement à son

Eglise, il eut des moments d'exaltation mais il montra surtout son amour pour sa cause en haïssant ses adversaires; or il n'hésitait pas à ranger dans leurs rangs tous ceux qui ne la servaient pas exactement comme lui. Nous avons vu avec quelle fanatique ardeur il défendit l'ultramontanisme. Son grand argument en faveur du catholicisme et de la papauté était l'universalité de la tradition qu'il prétendait retrouver dans tous les temps et dans tous les peuples sous les superstitions les plus bizarres. Il prétendait asseoir son système théocratique sur le suffrage universel du genre humain. C'est ainsi qu'il donnait une base démocratique au despotisme religieux. Rien ne devait l'empêcher, en gardant le même fondement, de prêcher la république universelle. Ses idées ont toujours été étroites, mais il y mettait le feu de son cœur et la splendeur de son imagination, et il les exprimait dans une langue simple et limpide qui continuait les grandes traditions littéraires. Ce petit homme aux traits grêles, à l'expression timide et hésitante, était une puissance incomparable la plume à la main. En 1831, il était bien éloigné de se mettre à la tête des ennemis de l'Eglise. Il voulait au contraire la sauver en la réconciliant avec l'inévitable liberté qui devait désormais tout renverser sur son passage. Le meilleur moyen de la rendre libérale était de lui montrer

qu'elle était intéressée elle-même à la revendication des droits de tous.

Vis-à-vis d'un gouvernement hostile et bientôt tracassier qui comptait la tenir en laisse, il n'y avait qu'une position qui fût digne d'elle : c'était celle d'une complète indépendance. Elle n'avait donc qu'une chose à faire, c'était de rendre à César ce qu'elle tenait de César pour être tout à Dieu et à son représentant sur la terre. Ainsi se concilierait le libéralisme nouveau avec l'ultramontanisme qu'on avait défendu jusqu'alors : la séparation de l'Église et de l'Etat était en effet le seul moyen de s'affranchir d'un pouvoir nécessairement oppresseur par le seul fait qu'il serait défiant et bien armé. Le journal *l'Avenir* fut fondé par Lamennais pour défendre ces généreuses idées. Le rédacteur comprenait qu'il ne s'agissait pas seulement de défendre l'indépendance de l'Eglise, mais encore d'une manière générale les droits de la conscience et la liberté civile. Aidé de deux jeunes collaborateurs dont nous aurons plus d'une fois à nous occuper, M. l'abbé Lacordaire et M. le comte de Montalembert, l'un et l'autre comblés des plus beaux dons de l'esprit et du cœur, il remua profondément les esprits par une polémique acérée, vigoureuse, toujours éloquente, qui tendait à réconcilier deux causes qu'on s'était accoutumé à voir se combattre, la religion et la liberté. L'effet

fut immense, il fut d'autant plus grand que les jeunes collaborateurs de l'abbé de Lamennais ne se contentèrent pas de revendiquer théoriquement la liberté de conscience, ils essayèrent de la conquérir en fait à leurs périls et risques sur le terrain de l'instruction primaire, en ouvrant eux-mêmes une école de petits enfants, sans se soumettre aux autorisations universitaires qu'ils considéraient comme un abus de pouvoir. Naturellement un procès s'ensuivit. M. de Montalembert devenu dans l'intervalle membre de la chambre des pairs se défendit devant cette haute juridiction, tandis que l'abbé Lacordaire, qui avait débuté par le barreau, remuait et passionnait un nombreux public devant les tribunaux ordinaires. Ce procès, perdu devant la justice, fut gagné devant l'opinion. Pourtant l'émoi était grand, la portion arriérée ou simplement prudente du clergé était scandalisée. Lamennais n'hésita pas; confiant dans cette papauté dont il avait été jusqu'alors le champion le plus résolu, il partit pour Rome avec ses deux amis, afin d'obtenir l'approbation du saint-siége et de mettre fin aux attaques dont il était poursuivi. Il nous a laissé lui-même un récit de ce voyage qui est l'un des plus beaux livres de ce temps. Les *Affaires de Rome* sont tout un drame moral. Jamais le grand écrivain n'a déployé une plus magnifique éloquence. Il mêle avec un art

supérieur les poétiques descriptions de la nature italienne qu'il contemplait pour la première fois aux incidents si douloureux pour lui de son séjour dans la ville qui lui était jusqu'alors apparue comme la cité de Dieu. Il y arrive disposé à en baiser la poussière et il n'y trouve qu'une misérable étroitesse, qu'intrigues et cabales. Là où il croyait aborder le sanctuaire de la vérité, il ne rencontre que l'imposture au service de toutes les tyrannies; les marchands tenaient boutique sous ces voûtes sous lesquelles devait selon lui parler l'oracle de la vérité éternelle. Le pape avait été comme son Dieu; il l'interroge tout frémissant du désir d'en recevoir la lumière. Le Dieu se tait d'abord et refuse de s'expliquer pour ne pas se compromettre, puis quand il parle, c'est pour maudire tout ce qui fait le fond de la conscience de Lamennais. On peut s'imaginer quel bouleversement inouï produit dans cette âme orageuse une déception semblable. Moins patient que Luther qui a vu tomber aussi les écailles de ses yeux, dans la ville sainte, il s'écrie : « A Rome, ils vendraient tout, s'ils le pouvaient, ils vendraient le Père, ils vendraient le Fils, ils vendraient le Saint-Esprit. » Il sembla pourtant d'abord faire acte de soumission, après que Grégoire XVI eut lancé sa fameuse encyclique sur la liberté de conscience. Rappelons-en le passage capital, car il forme en

quelque sorte le nœud de l'action dans les destinées du catholicisme contemporain :

« L'expérience, disait le pape, a fait voir de toute antiquité que les Etats qui ont brillé par leur puissance ont péri par ce seul mal : la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés. Là se rapporte cette liberté funeste et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie, pour publier quelque écrit que ce soit. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et les transporter publiquement, les boire même, lorsqu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

« De la source infecte de l'indifférentisme découle cette maxime absurde et erronée ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. »

La soumission de Lamennais n'était qu'une surprise du premier moment. Il se releva bientôt, opposant anathème à anathème. Son fameux livre des *Paroles d'un croyant* est l'explosion de son indignation. Il secoue la poussière de ses pieds contre la papauté et tout l'ordre social et monarchique qu'elle représente; il brûle ce qu'il a adoré au feu de ses colères et passe armes et bagages dans le

camp de la démocratie. Nous n'avons pas à l'y suivre ; sa carrière désormais n'appartient plus à notre sujet. Reconnaissons seulement qu'il y a une souveraine injustice à le traiter de renégat et d'apostat : étant donnée sa nature âpre et fougueuse, battue de l'orage dès l'enfance comme les roches de sa Bretagne, la cruelle déception qui l'atteignit à Rome devait amener le contre-coup le plus violent, et ceux-là n'ont pas le droit de le maudire qui ont des grâces d'Etat toutes spéciales pour expliquer l'encyclique de Grégoire XVI, de telle façon qu'ils y glissent cette damnée liberté de conscience contre laquelle elle a été expressément dirigée. Lamennais a beau se séparer ouvertement de l'Eglise catholique, son influence y demeure grande. Il a laissé comme un brûlant éclair au fond du cœur de ses anciens disciples Lacordaire et Montalembert ; ils n'en guériront pas, et ces fils soumis et valeureux de l'Eglise en seront souvent la plus grande inquiétude, car en réalité ils n'ont pas abjuré leurs plus nobles erreurs de jeunesse. Ils se croient fermement dociles au saint-siége, mais ce qu'ils ont de meilleur proteste et résiste. Comment en serait-il autrement ? Comment une abjuration serait-elle autre chose qu'une vaine forme ? La pensée dans l'homme n'obéit à aucune consigne, pas même à celle qu'il voudrait se donner à lui-même, pas plus

à un scrupule qu'à un calcul. Elle laisse passer la crise, puis elle se redresse invincible.

De 1834 à 1848 le catholicisme en France semble être unanime dans le sens de l'ultramontanisme, sauf une fraction du haut clergé qui continue la tradition gallicane, plutôt dans la pratique ecclésiastique que dans la littérature religieuse, par conséquent sans faire grand bruit ni produire grand effet.

Le siége de Paris, à la mort de Mgr de Quélen, fut occupé par un représentant éminent du gallicanisme moderne, Mgr Affre, dont la mort sublime sur les barricades de juin 1848, alors qu'il remplissait une mission pacifique, consacre à jamais la mémoire. Toute la portion active et jeune du catholicisme français incline à l'ultramontanisme et forme ce qu'on appelle le parti catholique, mot fâcheux qui mêle la religion à la politique. Cependant, si bien lié qu'il paraisse, le faisceau est destiné à se rompre. Deux tendances très-différentes sont réunies par les circonstances du moment; la première porte en elle le levain de Lamennais, elle veut nettement l'union de la liberté et de la religion, ce n'est point pour elle une ruse de guerre, c'est une conviction passionnée, profonde. La seconde tendance sous le nom de liberté n'entend que les droits ou plutôt les prérogatives de l'Eglise. Elle seule est

selon le cœur de Rome et dans l'esprit de l'encyclique de Grégoire XVI. Les deux tendances penchaient également alors vers l'ultramontanisme, parce que pour les libéraux sincères, il diminuait l'autorité de l'Etat, tandis que pour les autoritaires ecclésiastiques, il tendait à rétablir la théocratie et avec elle un despotisme complet au profit de l'Eglise. En attendant la scission qui ne saurait manquer dans une époque fiévreuse qui pousse tous les principes à leurs dernières conséquences, le parti catholique semble marcher de concert à la conquête des libertés religieuses. MM. de Montalembert et Lacordaire combattent sous le même drapeau que M. Veuillot; cependant de notables différences existent entre eux, en attendant qu'elles deviennent des divergences radicales et tranchées. L'harmonie est obtenue, les jours de représentations générales dans la presse ou dans les chambres. Maintenant que la correspondance de quelques-uns des principaux membres du parti a été publiée après leur mort, il est facile de se rendre compte de tous les tiraillements qui avaient lieu alors dans les coulisses. Rien n'est plus intéressant à cet égard que la correspondance de Lacordaire avec Madame Swetchine. Cette grande dame russe, convertie au catholicisme par Joseph de Maistre à Saint-Pétersbourg et fixée à Paris pendant la seconde moitié de sa vie, a exercé

une influence considérable dans le monde religieux. Elle l'a due à une rare distinction d'esprit et de cœur, à une admirable piété et à un dévouement inaltérable à ses amis. Ses écrits, publiés par M. le comte de Falloux et qui se composent en majeure partie de ses lettres, sont remarquables par l'alliance bizarre de l'ardeur des sentiments et de la subtilité presque byzantine de l'esprit. Le style est spirituel, mais parfois prétentieux. En tout cas l'âme est sincèrement à Dieu, mais sa piété est au fond mêlée de beaucoup d'étroitesse. Elle avait fait de son salon, présidé par elle avec une parfaite bonne grâce, un lieu de propagande, et pour ne pas donner aux bonnes résolutions le temps de se refroidir, un petit escalier tournant conduisait à une chapelle souterraine où l'on pouvait adorer le Saint-Sacrement. Madame Swetchine par ses amitiés variées était comme le point de jonction des deux tendances du parti catholique, qui se rencontraient et se neutralisaient ou se fusionnaient sur ce terrain d'aimable et pieuse causerie. Du reste elle s'y employait avec zèle et elle savait déployer un art infini pour faire disparaître toutes les dissonances. Au fond elle n'aimait pas la liberté, mais elle avait de chauds amis dans son camp et elle eût très-mal pris qu'on les attaquât. Mais aussi elle leur demandait bien des concessions, comme on peut s'en convain-

cre par sa correspondance avec Lacordaire. Elle eût volontiers rogné ses ailes et singulièrement bridé son essor, s'il eût été de ces hommes qui se laissent enchaîner. On voit par ses lettres à quel point l'ancien disciple de Lamennais était en suspicion de la part des purs et des exagérés, combien il soulevait de scandales dès qu'il était complétement lui-même. Il est d'un haut et douloureux intérêt de suivre toute cette histoire intérieure qui l'a usé.

Toujours est-il que les divisions, quoique profondes, furent presque complétement dissimulées au dehors pendant cette période qui dura jusqu'après la révolution de 1848. Quand sous le ministère de M. Guizot le parti catholique organisa vers 1843 sa grande croisade contre l'enseignement obligatoire de l'université, c'est-à-dire contre l'enseignement donné par l'Etat, en réclamant la liberté complète de l'enseignement à tous ses degrés, il combattit comme une armée compacte dans les journaux et à la tribune, il s'attaqua avec énergie à ce qui lui semblait défectueux dans la direction des hautes études philosophiques alors conduites par l'illustre fondateur de l'éclectisme, M. Cousin, qui sous ce nom élastique faisait enseigner d'office un mélange de spiritualisme et de rationalisme prudent. Quand M. de Montalembert s'écria à la tribune de la chambre des pairs, en s'adressant à ses adversaires :

Vous êtes les fils de Voltaire et nous sommes les fils des croisés, il parla vraiment ce jour-là pour tout le parti catholique sans distinction. C'est que tant qu'il s'agissait de demander la liberté de l'instruction publique, les deux fractions de ce parti poursuivaient un intérêt commun qui était l'abolition du joug universitaire, quitte à se diviser le lendemain de la victoire.

La révolution de 1848 n'apporta pas immédiatement un changement considérable dans la situation des diverses fractions du catholicisme. Celui-ci put reconnaître à la tolérance et même à la faveur dont il jouit au lendemain de la chute du trône de Louis-Philippe combien il sert mieux ses vrais intérêts en ne s'appuyant pas sur le pouvoir civil. Tout le monde savait qu'il avait été tenu à l'écart ou du moins qu'il n'avait pas contracté une alliance étroite avec la monarchie de juillet. Cela suffit pour qu'il n'eût point à souffrir du triomphe de la révolution. Bien plus, elle vint au-devant de lui et demanda à son clergé de bénir ses arbres de liberté. Le mot mordant et spirituel d'un ouvrier qui, assistant à l'une de ces cérémonies si fréquentes alors, s'écria: *Ce n'est pas cela qui le fera croître*, n'a été que trop justifié, mais il n'exprimait pas alors la pensée générale. Le gouvernement provisoire fut plein de ménagements pour le clergé et ne songea pas à

toucher à son traitement. Il faut reconnaître que les principaux représentants du catholicisme acceptèrent sans tristesse les événements de février et qu'ils chantèrent de bon cœur le *Te Deum* d'une révolution qui les débarrassait d'un pouvoir au fond hostile à leurs prétentions. Pendant cette période toutes les voix semblèrent d'accord dans le parti catholique; quelques-unes chantaient bien quelque peu au-dessus du ton en manifestant leur-admiration pour la démocratie, tandis que quelques autres restaient au-dessous par manque d'enthousiasme. Mais la dissonance ne se produisait pas encore. Elle éclata à l'occasion de la discussion sur une nouvelle loi pour l'instruction publique qui eut lieu en 1850. On était en pleine réaction contre la république. Les diverses fractions du parti conservateur et monarchique s'étaient coalisées pour conjurer le péril commun. Les anciens universitaires étaient très-disposés à faire de larges concessions aux catholiques afin de raffermir le principe d'autorité. Ce n'était nullement de leur part un retour à la foi chrétienne, c'était affaire de propriétaires qui cherchent un ciment solide pour leurs murs de clôture. L'Eglise paraissait la meilleure compagnie d'assurance pour les biens-fonds, et les curés étaient appelés en ligne pour doubler les gendarmes reconnus impuissants à eux seuls. Un bon nombre de catho-

liques libéraux eurent le tort d'entrer dans cette alliance « La constitution actuelle, disaient-ils, est le radeau où nous nous sommes rencontrés comme des naufragés. Efforçons-nous de le faire aborder au rivage. » Ce rivage, c'était le rétablissement de la société sur des bases catholiques. Pour y arriver, on trouva bien plus commode de se servir de cette vieille machine à despotisme qui s'appelait l'université, contre laquelle on avait dépensé tant d'éloquence. On se gardait bien de demander cette fameuse liberté de l'instruction dont on avait fait son arme de guerre sous le gouvernement précédent. On profita de ce que les maîtres du monopole universitaire étaient disposés à livrer la place au catholicisme et, comme on l'a dit spirituellement, on s'y glissa par une poterne. En d'autres termes on fit au clergé une part léonine dans la direction de l'université à tous ses degrés, dans son conseil supérieur comme dans toutes les académies de province; on lui accorda de telles immunités pour l'instruction élémentaire que l'enseignement laïque ne pouvait presque pas tenter la concurrence. Cette déplorable loi qui dans ses dispositions principales nous régit encore est la grande faute de la fraction du parti catholique qui avait obéi jusqu'alors à la voix de M. de Montalembert. L'autre fraction que nous aurons rarement l'occasion de louer, celle que conduit

M. Veuillot, demeura plus fidèle aux vrais principes et combattit le monopole universitaire sous cette forme nouvelle. La scission fut ouverte, elle ne fit que s'aigrir désormais.

Les événements de décembre 1851 amenèrent une déchirure profonde, irrémédiable. Dans l'abaissement de la patrie livrée sans partage au despotisme, dans ce naufrage de toutes les espérances avouables, de toutes les libertés, dans le silence de toutes les voix généreuses, un cri de triomphe, un alleluia retentit, il venait du camp catholique violent. Le sang fumait encore dans les rues de Paris, les défenseurs de la constitution étaient traqués comme des bêtes fauves, quiconque avait au cœur un sentiment de dignité frémissait de douleur et d'indignation. C'est ce moment que choisit le journal de M. Veuillot pour louer le ciel de tout ce qui venait de s'accomplir. La liberté avilie, abattue, un bâillon sur les lèvres, foulée aux pieds par la force déchaînée, supprimée pour de longues années, voilà ce qui ravissait cette feuille cynique et avec elle une portion considérable du clergé qui espérait tout de la servitude où il voyait son alliée naturelle. Cette tendance grossièrement absolutiste ne fit que se prononcer tous les jours davantage. Grâce à Dieu, l'Eglise catholique de France n'appartenait pas tout entière à cette horde trop nombreuse et trop ap-

prouvée en haut lieu. La tendance vraiment libérale qui avait commis bien des fautes et fait bien des concessions surtout dans les derniers temps, mais qui avait conservé son instinct généreux, releva la tête et répondit avec une énergie indignée aux odieuses congratulations qui retentissaient de toutes parts. Maintenant que l'ancien parti catholique s'est partagé, il est temps de faire mieux connaître les chefs de ses deux fractions, appelés à jouer le rôle principal dans la lutte acharnée qui va se livrer avec des chances bien inégales, car, ne l'oublions pas, au point de vue de l'orthodoxie catholique la partie est perdue d'avance pour les libéraux; ils ont, comme on dit vulgairement, du plomb dans l'aile depuis l'encyclique de Grégoire XVI.

Le parti haineux, violent, qui maudit toutes les libertés, s'est personnifié dans un homme qui est incontestablement le plus grand insulteur de la presse contemporaine; c'est le trop célèbre rédacteur de l'*Univers religieux*, M. Louis Veuillot, qui a transporté au service de l'Eglise la fougue révolutionnaire et ce que la démagogie peut avoir de plus âpre. Il a certainement un talent vigoureux de satiriste impitoyable, mais aussi il ne se refuse rien et ne recule devant aucune personnalité, quelque injurieuse qu'elle soit. Quiconque n'est pas absolument avec lui n'est plus bon qu'à être jeté à la voirie et

il s'emploie diligemment à cette exécution. Son bonheur est d'exaspérer la société moderne et libérale ; il la traite comme un taureau devant lequel on agite un chiffon rouge. Il s'en va chercher dans le passé de l'Eglise ce qu'il y a de plus compromettant, de plus odieux à la conscience moderne, l'inquisition, la révocation de l'édit de Nantes, ou bien il exhume, pour les glorifier, les plus tristes mémoires, comme celle du cardinal Dubois, ravi quand il a pu provoquer l'indignation des amis de la liberté. Sa polémique est une suite de défis arrogants à toutes les opinions courantes ; sa main est levée contre tous. Ses deux pamphlets les plus célèbres sont : *les Parfums de Rome* et *les Odeurs de Paris ;* on comprend l'antithèse. La société française est dépeinte avec une telle crudité de pinceau et un tel cynisme de langage que l'on est constamment saisi de dégoût. M. Veuillot n'a pas assez de sarcasmes pour ceux de ses coreligionnaires qui prétendent unir le catholicisme à la liberté politique. Il a dirigé contre eux ses traits les plus cruels. Ce qui fait la force de ce pamphlétaire dévergondé, c'est qu'on le sait au fond très-approuvé du saint-siége ; il en reflète les idées intimes. C'est un lansquenet du pape qui frappe au bon endroit. Certainement, quand on retracera l'histoire de l'athéisme contemporain, on tiendra bon compte du succès que lui a valu un apolo-

giste de halle et de carrefour tel que M. Veuillot, car si quelqu'un pouvait inspirer l'horreur de la religion, c'est bien lui. Ce dévot furibond servira de circonstance atténuante à tous les impies de son temps.

Quand on a nommé Achille, à quoi servirait la nomenclature de ses pâles lieutenants? Quand M. Veuillot a parlé, qui pourrait-on entendre à côté de lui? La voix de ce Cerbère couvre toutes les insultes qui glapissent à sa suite. Cependant l'épiscopat lui a fourni ces dernières années deux acolytes assez distingués. Mgr l'évêque de Nîmes enferme dans ses mandements tout le fiel dont ce genre de littérature est susceptible, et Mgr de Poitiers ne donne pas tous les jours la comédie, comme lorsqu'il fit l'oraison d'un prétendu martyr de la cause papale, qui lui joua le sort de ressusciter sous la forme d'un vulgaire fripon. Défenseur de l'ultramontanisme le plus outré, Mgr Pie a écrit des mandements dignes de figurer dans l'*Univers*. Citons aussi Mgr de Montauban, qui mérite de prendre rang parmi les *zelanti;* une portion considérable du clergé de province marche sous la direction de ces coryphées de l'ultramontanisme. L'*Univers* réunit pour lui les avantages de la bonne doctrine et des amusantes méchancetés, il édifie et il déride tout ensemble. « Quand je bois mon café et que je lis mon

Univers, disait un bon curé de campagne, je suis le plus heureux des hommes. »

Voilà pour le parti violent du catholicisme. Passons au parti qui aime la liberté et qui n'a pas chanté l'hosanna du despotisme.

Nous avons tout d'abord une figure très-originale dans le haut clergé : c'est Mgr Dupanloup, l'évêque d'Orléans. Impétueux, il l'est toujours ; son tempérament est bouillant, sa verve facile, animée ; c'est un évêque journaliste qui a un grand art de discussion. Auteur d'écrits estimés sur l'éducation, il doit sa réputation avant tout à ses talents de controversiste toujours sur la brèche. Il a notoirement pris parti contre l'*Univers*, d'abord dans une thèse qui semblait uniquement littéraire. Un abbé Gaume, devenu évêque depuis lors, avait imaginé de combattre les études classiques sous le nom de *ver rongeur*. M. Dupanloup, esprit cultivé, prélat destiné à l'Académie française, a stigmatisé cet obscurantisme barbare, qui n'est pas du reste dans les traditions romaines. Il s'est toujours montré partisan de la liberté politique, pourvu qu'on n'eût pas l'indiscrétion de la réclamer à Rome. L'abbé Cœur, évêque de Troyes, mort depuis ; Mgr Sibour, archevêque de Paris, frappé par le poignard d'un assassin au moment même où il faisait faire un procès à

l'*Univers* pour l'exagération de sa polémique, appartenaient à la même tendance.

Trois hommes ont surtout marqué dans le parti du libéralisme catholique. Ce sont d'abord les deux anciens disciples de Lamennais, l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert. Le premier avait renouvelé les fêtes de la grande éloquence sous les voûtes de Notre-Dame; on avait beau le tenir en suspicion et à l'écart à la suite de sa collaboration avec Lamennais, il avait suffi qu'il élevât la voix dans une petite chapelle du collége Stanislas, pour que sa magnifique parole eût un retentissement tel qu'il fallut bien, malgré les clameurs immenses du bigotisme, le faire monter dans la chaire de l'église métropolitaine. On prit ses précautions, on lui demanda communication de ses plans de discours. Mais une fois livré à la fougue de l'inspiration, le torrent emportait tout, et on cherchait vainement au banc de l'archevêché à retrouver, dans l'ardente improvisation de l'orateur, le canevas approuvé. Il côtoyait les abîmes, sans y tomber pourtant, mais le souffle qui l'animait était tout moderne et libéral. On connaît son entreprise de ressusciter l'ordre des Dominicains en France; la robe blanche du moine ne faisait qu'un contraste de plus avec sa manière toute laïque de penser et de parler. Ses conférences prêtent à bien des critiques : le raisonnement frise souvent

le sophisme, la dialectique y est plus d'une fois fantaisiste, et après tout, le fond même du vieux dogme catholique est défendu par lui. Mais une flamme généreuse circule au travers de tout le discours; elle le traverse parfois, et alors l'auditoire subjugué, entraîné, subit la commotion électrique de la grande éloquence. Ce qui surnage toujours, c'est un ardent amour de la liberté. Au lendemain du coup d'Etat, il s'exprima avec une telle énergie dans un sermon prêché à Saint-Roch, que toutes les chaires de Paris furent désormais fermées à l'illustre dominicain. On ne l'y entendit de nouveau qu'à son discours de réception à l'Académie française. Depuis sa mort, arrivée en 1861, le public a été initié aux secrets de sa vie intérieure. Ce brillant orateur, qui faisait parfois l'effet d'un tribun, était en réalité un vrai moine par l'austérité. Il se livrait en secret à des macérations inouïes, qui ont certes abrégé sa vie. Il avait soif d'humiliation et de souffrances, et ne reculait pas devant un ascétisme qu'un fakir eût difficilement surpassé. Au fond, Lacordaire a immensément souffert du conflit intérieur entre ses convictions de jeunesse, qui répondaient à ses instincts les plus profonds, et sa soumission sincère, mais forcée, à la papauté. Il sentait bien qu'au-dessus de la lettre il y avait l'esprit, et que celui qui soufflait à Rome n'animait ni

son âme ni sa parole. Son autobiographie, que l'on a appelée avec raison son testament, et qui a été publiée par les soins de M. de Montalembert, nous initie mieux que sa correspondance avec Madame Swetchine à ce douloureux partage du cœur et de l'esprit, entre son attachement à un dogme intraitable et son sincère amour de la liberté. Ces admirables pages font revivre avec sa vraie physionomie, tout ensemble forte et ardente, ce généreux esprit à qui la mort a épargné les luttes suprêmes où sa tendance se trouve actuellement engagée (1).

M. de Montalembert a été le digne émule et l'ami fidèle du grand prédicateur dominicain. Plus mobile, plus emporté par nature, il a eu plus de peine à se défendre des puissantes attaches qui le liaient à Lamennais; mais aussi, pendant un temps, la rupture a été plus radicale. Il y a même eu une phase où il a paru préférer l'Eglise à la liberté; c'est pendant la violente réaction qui suivit la révolution de 1848. Il n'eut pas, à la veille des événements de 1851, l'attitude qui convenait à son passé. L'horreur de la démagogie l'inclina un instant vers le césarisme; mais comme il s'est relevé de cette défaillance! avec quelle magnifique éloquence il a foudroyé l'absolutisme et ses suppôts, surtout ceux qui étaient le

(1) Voir le *Testament de Lacordaire*, publié par M. de Montalembert.

plus près de lui et déshonoraient le catholicisme par d'indignes alliances! Sincèrement chrétien, toujours passionné et véhément, il est revenu à son vrai drapeau, et nous verrons avec quel courage il a su le déployer en face des préjugés les plus tenaces. La race anglo-saxonne n'a pas d'admirateur plus fervent et plus éclairé que ce gentilhomme catholique.

Le troisième chef du parti catholique libéral était, en 1852, un jeune professeur de la Sorbonne, M. Frédéric Ozanam, enlevé avant quarante ans, par une maladie de poitrine, à la plus brillante carrière. Il avait l'avantage inappréciable d'être en relation constante avec la jeunesse universitaire, par son cours sur les littératures étrangères, riche de savoir et d'éloquence. En même temps, il avait été l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul, société laïque destinée à visiter les indigents et à former entre les jeunes catholiques un lien d'active charité. Ozanam unissait aux plus beaux dons de l'intelligence une piété admirable. Déjà malade et exténué, on le voyait gravir les étages des maisons indigentes pour apporter aux pauvres le secours matériel et la parole sympathique. Grâce à lui, l'association avait grandi rapidement, et elle était animée à ses débuts de la plus pure charité. Ozanam avait toutes les plus géné-

reuses passions de la jeunesse, à commencer par celle de la liberté. Lui aussi rêvait l'alliance entre ses plus chères croyances humaines et sa foi religieuse. Cette pensée était l'âme même de son enseignement, qui obtenait à la Sorbonne un très-grand succès, par la sûreté de l'érudition et l'éclat enfiévré d'une éloquence qui l'épuisait. Il avait des mots d'une singulière hardiesse, tels que celui-ci : « Il y a des gens qui ne croient à leur Dieu que quand on lui a jeté un manteau de pourpre sur les épaules. » — « Non, non, disait-il une autre fois, je ne crois pas que le feu ait jamais eu le pouvoir de vaincre une pensée, si fausse et si détestable qu'elle soit. » Rien n'est touchant comme la résignation de M. Ozanam, quand il apprit qu'il devait sacrifier, dans sa plus verte maturité, tout ce qui faisait pour lui le prix de l'existence, le bonheur domestique le plus pur, la carrière la plus belle et la plus utile, l'avenir le plus brillant. Je ne connais rien de plus admirable que sa mort, racontée par le père Lacordaire.

Citons encore, parmi les adhérents de la même tendance, le prince de Broglie, représentant éminent d'une des familles les plus respectées de France, petit-fils de Madame de Staël, fils du duc de Broglie, qui est l'un des types les plus purs, les plus fermes de l'homme d'Etat libéral et chrétien,

nflexible soutien de la justice. M. A. de Broglie a noblement porté ce redoutable héritage. Historien éminent de l'Eglise du quatrième siècle, son talent n'est jamais plus remarquable que dans la polémique religieuse ou politique; il y porte une fière ironie qui donne à son éloquence un tour singulièrement incisif. On reconnaît qu'il n'a pas respiré l'atmosphère orageuse de l'école de Lamennais. La liberté a été pour lui un bien de famille non contesté; il la réclame avec moins de passion et parfois moins de largeur que M. de Montalembert, mais aussi on n'aura aucune inconséquence politique à lui reprocher. Quant au libéralisme de M. de Falloux, il ne le tient ni de la tradition de famille, ni de l'apostolat lamenaisien. Par nature, par souvenir, il appartient au légitimisme le plus pur. Il a écrit la *Vie de Pie V*, l'inquisiteur, et il a déclaré dans ce livre que la tolérance est la vertu des siècles sans foi. On ne saurait donc voir en lui un libéral de principe. Toutefois, après le coup d'Etat, il a nettement rompu avec le catholicisme absolutiste, et il a pris rang parmi les défenseurs des libertés publiques. Le *Correspondant*, recueil mensuel, est devenu l'organe de ce grand parti catholique libéral, et lui a dû son très-remarquable succès. Gardons-nous d'oublier le groupe si intéressant du nouvel Oratoire français ressuscité par le père Gratry, l'ai-

mable et sympathique apologiste du christianisme moderne, mêlant un peu trop le calcul différentiel à la démonstration morale, mais toujours éloquent, élevé, large, très-épris de liberté, quoique trop indulgent pour la société de Jésus; nature expansive, désireuse de concilier l'inconciliable dans la théorie et la pratique, mais sachant aussi déployer, comme nous le verrons, le plus admirable courage au service de ses convictions. Signalons encore, en dehors et au-dessus de ces deux partis tranchés, un homme éminent, M. Arnaud de l'Ariége, qui a représenté les idées démocratiques à nos assemblées républicaines avec un généreux talent, en les associant à des convictions profondément chrétiennes. Déjà, à cette époque, il avait de beaucoup dépassé la fraction libérale du catholicisme, en réclamant ouvertement la pleine séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme condition première du développement supérieur de l'individu par une foi vraiment personnelle.

Le gallicanisme proprement dit s'était reconstitué depuis quelques années, il formait une troisième fraction peu importante par le nombre, mais qui comptait des adhérents très-distingués. L'abbé Guettée, historien érudit de l'Eglise de France, avait cherché une base solide aux résistances à l'ultramontanisme dans les traditions nationales. Son livre lourd et mal écrit était un arsenal bien

fourni contre Rome. Au même parti appartenait avec non moins de décision un théologien éminent, M. l'abbé Maret, professeur de théologie à la faculté de Paris, connu par de solides écrits contre le panthéisme et aussi contre l'école dite traditionaliste, qui pour mieux asseoir l'autorité de l'Eglise renversait tous les fondements rationnels de la vérité dans l'homme. L'abbé Maret, bien que catholique orthodoxe, était hostile aux prétentions exagérées de la papauté, et se montrait plus préoccupé des anciens droits de l'Eglise de France que l'abbé Lacordaire avec qui il avait pourtant fondé l'*Ere nouvelle* en 1848. Le saint-siége ne lui a pas pardonné cet esprit d'indépendance, car il a mis beaucoup de mauvaise grâce à confirmer sa nomination à un évêché *in partibus;* on prétextait qu'il était atteint de surdité. Il avait en effet l'oreille dure, quand il s'agissait d'accepter les consignes de la cour romaine. C'était aux yeux de celle-ci une infirmité sans remède. Mais la fraction gallicane la plus franchement accusée, la plus décidément libérale, était enfermée dans l'étroite mansarde d'un anachorète de la philosophie, M. Bordas-Demoulin, connu par de beaux travaux philosophiques sur Descartes; avec son disciple M. Huet, il composait toute l'école, mais celle-ci rachetait cette faiblesse numérique par l'indomptable énergie, la foi vaillante de son chef.

M. Bordas-Demoulin vivait dans la retraite et la pauvreté, ne voulant abaisser d'aucune manière sa fière indépendance, faisant entendre des imprécations de prophète indigné contre les abaissements de l'Eglise et affirmant avec puissance que c'en était fait d'elle, si elle ne s'associait pas ouvertement à la démocratie. Il insistait avant toute chose sur le devoir pour elle de rompre tout lien avec les pouvoirs temporels, afin de recommencer, avec une croix de bois dans les mains et une parole de liberté sur les lèvres, la conquête d'un monde qui lui échappait. M. Bordas-Demoulin a développé ces grandes pensées dans son livre *des pouvoirs constituants de l'Eglise* où il a résumé son système. M. Huet leur donnait une circulation plus large dans des écrits courts et vifs, animés du même souffle austère et libéral. L'école de M. Bordas-Demoulin restera certainement l'une des manifestations les plus intéressantes et les plus respectables de ce temps. Telle était la situation des esprits dans l'Eglise catholique de France au lendemain du coup d'Etat de décembre et en partie sous l'influence de ces tristes événements. Nous connaissons maintenant ses principales fractions, et les hommes qui y jouent un rôle prépondérant. Nous sommes préparés à comprendre les troubles et les conflits qui vont être provoqués dans les années suivantes par les déci-

sions auxquelles la cour de Rome s'est laissé entrainer.

III.

La première de ces décisions a été la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854. Il est parfaitement inutile de faire ressortir la gravité de ce coup d'audace de la papauté ; quelque importante que fût en soi la décision doctrinale qui devait favoriser sans mesure le courant de la *mariolâtrie*, le fait d'avoir osé promulguer un dogme sans concile était la plus dangereuse et la plus insolente des innovations de l'ultramontanisme. Jamais on n'avait rien vu de semblable. Toujours dans le passé on avait réservé à l'Eglise régulièrement représentée le droit si grave des définitions de doctrine. Or rien ne ressemblait moins à un vrai concile que la consultation par lettre des principaux évêques et que la réunion hâtive d'un certain nombre d'entre eux à Rome. Dans un autre temps moins ignorant que le nôtre des choses religieuses, un pareil attentat de la papauté eût mis le feu aux quatre coins du monde, ou plutôt la crainte de l'opinion publique eût écarté tout projet semblable. Le *Gesù* de Rome savait fort bien qu'il n'avait point à redouter d'ébranler beaucoup les esprits par une tentative qui

dépassait tout ce qu'on avait vu dans ce genre jusqu'alors. La joie fut immense dans le camp des fanatiques de la papauté. Le parti de l'*Univers* monta au Capitole et entonna le cantique de Siméon. Il avait vu en effet se lever le jour glorieux pour lui de l'asservissement absolu de l'Eglise. La fraction plus libérale de l'ultramontanisme n'éprouva aucun scrupule à acclamer le nouveau dogme. Le *Correspondant* fit chorus à l'*Univers*. Il n'y eut que le vieux gallicanisme qui se sentit frappé au cœur. Les hommes éminents par la position qu'il comptait dans ses rangs se bornèrent à gémir en silence, mais nous savons combien pour plusieurs d'entre eux ces jours furent amers et douloureux. MM. Bordas-Demoulin et Huet firent entendre une énergique protestation. Dans un livre intitulé : *Essai sur la réforme catholique*, ils montrèrent l'antique tradition foulée aux pieds par les jésuites de Rome. « Quel crime, s'écrie M. Huet, que de se jeter au travers de cette perpétuelle succession de la vérité! Quel crime surtout de la part de ceux qui ont les premiers la mission de l'enseigner, qui ont juré solennellement de la défendre! » Ces courageux opposants n'hésitent pas à taxer le nouveau dogme d'hérésie, « Comme il renferme, disent-ils, toutes les corruptions, il conduit invinciblement à réclamer la réforme radicale et complète. Le temps ne souffre ni

concession ni délai. Quand l'attentat contre la révélation de Dieu est manifeste, se soumettre n'est pas obéissance mais apostasie et renoncement à la foi de Jésus-Christ (1). » MM. Bordas-Demoulin et Huet disaient tout haut ce que bien d'autres pensaient et murmuraient. La protestation la plus énergique fut celle d'un vieux prêtre, l'abbé Laborde, homme universellement respecté, qui, à l'annonce de ce qui se préparait à Rome, partit pour le centre de la catholicité, s'imaginant dans sa naïveté que la voix de la vérité serait entendue par les princes de l'Eglise, alors même qu'elle n'aurait pour organe qu'un humble vicaire de campagne. Il apportait au saint-père un écrit court et énergique ainsi intitulé : *La croyance à l'Immaculée Conception ne peut devenir un dogme de foi.* Il faut lire le récit des persécutions dont il fut l'objet de la part de la police pontificale. Traqué comme un malfaiteur, embarqué de force, il revint mourir en France sur un grabat d'hôpital où, de sa main mourante, il achevait une dernière protestation contre les erreurs nouvelles. La plainte du juste a beau n'être pas écoutée sur la terre, elle a été entendue du ciel, et l'arrêt rendu par le moribond contre les usurpations de la papauté est celui de Dieu même, il ne sera pas cassé.

(1) P. 665.

Les événements politiques dans leur marche précipitée sont venus compliquer singulièrement la crise intérieure du catholicisme. Le plus grave de ces événements a été la guerre d'Italie, qui a abattu dans la Péninsule le pouvoir autrichien, protecteur naturel de la papauté. Celle-ci, bientôt dépourvue de plusieurs de ses plus belles provinces, menacée dans la possession des autres qui frémissaient sous son joug, a naturellement pris l'attitude la plus violente vis-à-vis du nouveau royaume italien qu'elle a ouvertement excommunié. La politique d'ancien régime a revêtu à ses yeux un caractère vraiment sacré, puisque c'est à elle seule qu'elle peut demander la conservation de son pouvoir temporel. C'est ce qui explique que depuis la guerre d'Italie en 1859 la réaction ait trouvé plus de faveur que jamais à Rome, et que la haine de la liberté civile et religieuse y ait pris les proportions du fanatisme. L'absolutisme dans tous les sens est pour la papauté le rempart du pouvoir temporel, lequel ne se justifie qu'à ce point de vue. Il nous est maintenant facile de comprendre par quelle voie le saint-siége a été conduit à l'encyclique de décembre 1864 et au *Syllabus*. Certainement il ne se fût pas laissé entraîner à ces inqualifiables imprudences, s'il ne s'était pas cru en état de guerre et d'agression permanente. Tout progrès de la liberté lui semble faire

›mber une pierre de la muraille derrière laquelle . défend sa suzeraineté politique. Aussi lui court-il us comme à l'ennemi véritable, quand même le ibéralisme catholique se montre plein de ménage-nents à son égard, et s'arrête devant son pouvoir emporel comme devant un terrain réservé qui doit aire exception aux principes généraux de la société noderne. Le *Correspondant* en sait quelque chose. ie pape a raison, la logique des choses ne s'arrête as selon nos caprices, et nous avons beau vouloir tre inconséquents, nous n'y parvenons qu'à moi-é. Il n'est pas possible de plaider la cause de la berté à Paris et de la combattre à Rome. On ne ›ut plus dire : Vérité de ce côté des Alpes; erreur ı delà! Le catholicisme libéral, qu'il le veuille ou ›n, prend part à la grande croisade contre l'abso-.tisme pontifical et à ce long siége de Rome qui ıira bien par renverser les murailles de cette Chine › l'Occident. Ces considérations expliquent les con-ts intérieurs du catholicisme et les condamnations ›tenues contre ses plus illustres défenseurs. C'est ıe toutes leurs apologies pour déguiser ou main-nir les abus de la papauté temporelle ne lui fai-.ient pas autant de bien qu'ils ne lui causaient de al en revendiquant la liberté d'une manière géné-.le.

Et cependant les catholiques du *Correspondant*

ne s'épargnèrent pas à la défense du temporel. Au lieu de se contenter des justes reproches que méritait la politique tortueuse et souvent machiavélique de ses gouvernants, ils accablèrent l'Italie de leur haine, uniquement parce qu'elle avait touché aux biens de l'oint du Seigneur; ils dirigèrent contre elle dans leurs journaux la polémique la plus passionnée, sans vouloir jamais comprendre tout le mal que lui avait fait la papauté, qui avait été l'éternel obstacle à son affranchissement et qui ne cessait de lui souhaiter tous les échecs. Quand M. de Cavour prit pour lui l'un des plus beaux mots du comte de Montalembert : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, peu s'en fallut que le parti catholique libéral n'y ait vu un blasphème. Orateurs, publicistes, évêques, tous déchirèrent à l'envi la nation italienne et insultèrent à ses aspirations. Mgr l'évêque d'Orléans rivalisa avec son collègue de Poitiers pour la traîner dans la boue et pour exalter la beauté, la douceur, le libéralisme du régime pontifical. Le parti du *Correspondant* fit plus que consacrer sa plume à la cause du temporel; il lui fournit sa plus illustre épée dans la personne du général Lamoricière, le vaincu de Castelfidardo. Il n'y eut qu'une seule voix dans le camp catholique qui ne fit pas chorus avec les défenseurs du prêtre-roi, ce fut celle de M. Arnaud de l'Ariége, qui publia en 1858 un

.vre intitulé : *l'Italie*, dans lequel il protesta, au ıom de la religion, contre ces funestes confusions le la foi et de la politique. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer le fragment suivant, qui naintient l'honneur et la tradition du spiritualisme :hrétien au milieu de la fièvre théocratique :

« Dès qu'en un point quelconque du monde civisé une atteinte grave est portée au droit de la con:ience, toute conscience se sent solidaire, et à l'in:ant même s'élève une protestation universelle.

« Qu'à Rome un enfant juif soit enlevé à sa faiille par des prêtres fanatiques, tout homme ami e la justice, qu'il soit rationaliste, qu'il soit protesınt, qu'il soit catholique, oublie sa foi religieuse our ne songer qu'au droit du père outragé. Qu'en spagne, des chrétiens dissidents soient condamnés our leurs actes religieux par la justice temporelle, Alliance israélite universelle fait entendre, en faeur de ses frères chrétiens, la plus noble, la plus ouchante des revendications.

« Rome seule, au milieu de ce concert des peu:les civilisés, manquera-t-elle à sa mission ? Lorsque a liberté est le premier besoin de ce siècle, besoin :ellement impérieux que ceux-là mêmes qui la maulissent au fond du cœur sont obligés d'en prendre le masque ; lorsqu'elle est l'étoile vers laquelle sont tournés les regards de tous les opprimés de la terre,

la Rome temporelle des papes restera-t-elle l'obstacle insurmontable ? Cette situation qui tient en échec et l'Italie et l'univers chrétien, est un immense malheur et presque un défi de l'esprit du passé aux aspirations du monde civilisé.

« Aussi, nul événement s'accomplissant en Europe ne doit faire perdre de vue ce grand intérêt qui domine tous les autres. Que les peuples ne l'oublient pas, toute conquête libérale sera précaire, toute solution sera incomplète tant que la question ne sera pas radicalement tranchée à Rome par l'abolition de la papauté temporelle. Voilà pourquoi, depuis des années, nous en avons fait notre *Delenda Carthago*.

« Il faut, du reste, que toute institution subisse l'épreuve de la liberté. L'obstination du clergé catholique à s'appuyer sur une base politique ne persuade que trop au monde libéral que l'Eglise n'a pas d'autre fondement, et que ce fondement venant à manquer, l'édifice croulera tout d'une pièce. »

Un tel langage devait déplaire à Rome, mais en revanche,la papauté était tenue de marquer sa gratitude aux hommes éminents qui s'étaient constitués ses champions ! Pourtant elle ne l'accordait vraiment et sans réserve qu'à ceux qui la servaient tout à fait selon son gré, et qui avaient compris qu'en définitive la cause de l'absolutisme était sa propre

use. Elle redoutait l'appui des catholiques libé-
ux, parce qu'elle sentait bien que le souffle qui
s animait n'était pas son esprit et que c'était bien
même souffle qui, après avoir réveillé l'Italie, la
ulevait maintenant contre elle. Elle comprenait
u'il n'est pas longtemps possible de célébrer la
berté civile et surtout la liberté de conscience dans
us les pays et de les proscrire sur un seul point
e l'univers. Aussi l'instinct de la conservation la
ndait plus perspicace et plus logique que ces pieux
ievaliers du libéralisme catholique, qui brûlaient
e feux contradictoires en se consacrant à la fois à
papauté temporelle et à la liberté. Ce malentendu
evait être promptement dissipé, et rien ne hâta
lus la rupture ouverte que la grande manifestation
bérale qui eut lieu au congrès catholique de Ma-
nes, au mois d'août 1863. Ce fut l'ancien disciple
e Lamennais, M. de Montalembert, qui en prit
initiative avec des accents qui rappelaient singu-
èrement le vieil homme, je veux dire le fougueux
dacteur de l'*Avenir*. Il faut lire dans son ensemble
s deux discours qu'il prononça les 20 et 21 août
363, et qui, réunis en brochure, résument avec
ne splendide éloquence tous les principes du catho-
cisme libéral, sans oublier ses inconséquences.
ans ces harangues enflammées, M. de Montalem-
ert reprend son bien dans l'héritage de Cavour, et

développe de nouveau la fameuse devise : l'Eglise libre dans l'Etat libre. Sans doute, il débute par des réserves; il appelle l'illustre ministre qui a fondé l'unité italienne un grand criminel; il essaye non sans peine d'établir comment ses idées sur la pleine indépendance de l'Eglise se conciliént avec la théocratie romaine et comment, selon la phrase consacrée, les deux pouvoirs doivent être unis à Rome pour être séparés ailleurs. Mais toutes ces concessions, qui sont parfaitement sincères chez lui, ne font que donner plus de relief à ses énergiques revendications libérales. Il déclare hautement qu'il n'y a rien à regretter dans le passé, que l'Eglise doit résolûment tourner le dos à l'ancien régime et user loyalement des grandes libertés modernes, du suffrage universel, de l'association, de la presse et des cultes. C'est à cette dernière liberté que le grand orateur consacre son discours tout entier, afin de dissiper tous les malentendus. Laissons-le parler lui-même ; on verra plus tard l'importance qu'a cette citation dans l'histoire du catholicisme contemporain :

« De toutes les libertés dont j'ai pris jusqu'à ce moment la défense, la liberté de conscience est à mes yeux la plus précieuse, la plus sacrée, la plus légitime, la plus nécessaire. J'ai aimé, j'ai servi toutes les libertés; mais je m'honore d'avoir été le soldat de celle-là.

« Encore aujourd'hui, après tant d'années, tant de luttes et tant de défaites, je ne puis en parler qu'avec une émotion inaccoutumée. Oui, il faut aimer et servir toutes les libertés; mais, entre toutes, c'est la liberté religieuse qui mérite le respect le plus tendre, qui exige le dévouement le plus absolu; car c'est elle qui plane sur les régions les plus hautes et les plus pures, en même temps que les plus vastes; c'est elle dont l'empire s'étend des profondeurs de la conscience individuelle aux plus éclatantes manifestations de la vie nationale. Elle est la seule qui illumine deux vies et deux mondes, la vie de l'âme comme la vie du corps, le ciel comme la terre; la seule qui importe également à tous les hommes sans exception, au pauvre comme au riche, au fort comme au faible, aux peuples comme aux rois, au dernier de nos petits enfants comme au génie de Newton ou de Leibnitz.

« Et cependant, chose étrange et douloureuse! c'est cette liberté, la plus délicate, la plus exposée de toutes, celle qu'il faudrait craindre d'effleurer du bout de son doigt; c'est elle qui, proclamée partout en droit, en théorie, est presque partout, en fait, la moins comprise, la moins respectée, la moins préservée de mille atteintes grossières ou perfides, trop souvent inaperçues ou impunies.

« Il me faut d'ailleurs l'avouer, ce dévouement

enthousiaste qui m'anime pour la liberté religieuse n'est pas général chez les catholiques. Ils la veulent bien pour eux, et à cela ils n'ont pas grand mérite. En général, tout homme veut toute espèce de liberté pour lui-même. Mais la liberté religieuse en soi, la liberté de la conscience d'autrui, la liberté du culte que l'on renie et que l'on repousse, voilà ce qui inquiète, ce qui effarouche beaucoup d'entre nous.

« Je suis donc pour la liberté de conscience, dans l'intérêt du catholicisme, sans arrière-pensée comme sans hésitation. J'en accepte franchement toutes les conséquences, toutes celles que la morale publique ne réprouve point et que l'équité commande. Ceci me conduit à une question délicate, mais essentielle. Je l'aborderai sans détour, parce que, dans toutes les discussions de cette nature, j'ai toujours reconnu la nécessité d'aller au-devant de cette inquiétude trop naturelle et souvent très-sincère chez les adversaires de la liberté des catholiques. Peut-on aujourd'hui demander la liberté pour la vérité, c'est-à-dire pour soi (car chacun, s'il est de bonne foi, se croit dans le vrai), et la refuser à l'erreur, c'est-à-dire à ceux qui ne pensent pas comme nous ?

« Je réponds nettement : Non. Ici, je le sens bien, *incedo per ignes*. Aussi je me hâte d'ajouter encore une fois que je n'ai d'autre prétention que lle

d'exprimer une opinion individuelle : je m'incline devant tous les textes, tous les canons qu'on voudra me citer. Je n'en contesterai ni n'en discuterai aucun. Mais je ne puis refouler aujourd'hui la conviction qui règne dans ma conscience et dans mon cœur. Je ne puis pas ne pas l'exprimer, après avoir lu, depuis douze ans, ces essais de réhabilitation d'hommes et de choses que personne, dans ma jeunesse, personne, parmi les catholiques, ne songeait à défendre. Je le déclare donc, j'éprouve une invincible horreur pour tous les supplices et toutes les violences faites à l'humanité, sous prétexte de servir ou de défendre la religion. Les bûchers, allumés par une main catholique, me font autant d'horreur que les échafauds où les protestants ont immolé tant de martyrs. (Mouvement et applaudissements.) Le bâillon enfoncé dans la bouche de quiconque parle avec un cœur pur pour prêcher sa foi, je le sens entre mes propres lèvres, et j'en frémis de douleur. (Nouveau mouvement.) L'inquisiteur espagnol disant à l'hérétique : La vérité ou la mort ! m'est aussi odieux que le terroriste français disant à mon grand-père : La liberté, la fraternité ou la mort ! (Acclamations.) La conscience humaine a le droit d'exiger qu'on ne lui pose plus jamais ces hideuses alternatives. » (Nouveaux applaudissements.)

Certes, un pareil langage ne laissait rien à dési-

rer en fait de précision. Accueilli avec enthousiasme, bien qu'il ait dû paraître excessif à quelques-uns, dans le parti catholique libéral, il souleva de vives indignations dans le parti contraire, — surtout dans le milieu ardent du jésuitisme romain, car M. de Montalembert avait porté une main audacieuse sur les principes constitutifs de cette puissante école et sur ce qui fait la base de son enseignement privé. Nous sommes porté à croire que c'est au lendemain du congrès de Malines et à la suite de toutes les réclamations et dénonciations auxquelles il a donné lieu que l'encyclique du 8 décembre 1864 a été préparée. Qu'on la lise sans prévention, en donnant aux mots leur sens naturel, il n'est pas possible de n'y pas trouver la réfutation la plus claire de tout ce que M. de Montalembert avait réclamé avec une passion généreuse à la tribune du congrès :

« Vous ne l'ignorez pas, vénérables frères, il ne manque pas aujourd'hui d'hommes qui, appliquant à la société civile l'impie et absurde principe du naturalisme, comme ils l'appellent, osent enseigner que « la perfection des gouvernements et le progrès « civil exigent que la société humaine soit consti- « tuée et gouvernée, sans plus tenir compte de la « religion que si elle n'existait pas, ou du moins « sans faire aucune différence entre la vraie religion « et les fausses. » De plus, contrairement à la doc-

ine de l'Ecriture, de l'Eglise et des saints Pères,
; ne craignent pas d'affirmer que « le meilleur gouvernement est celui où on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer par des peines légales les violateurs de la foi catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande. »
ırtant de cette idée absolument fausse du gouver-
ıment social, ils n'hésitent pas à favoriser cette
ıinion erronée, fatale à l'Eglise catholique et au
lut des âmes, et que notre prédécesseur d'heureuse
émoire, Grégoire XVI, qualifiait de délire, que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé par la loi et assuré dans tout Etat bien constitué; et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter. » Or, en
ɔutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent
i ne considèrent qu'ils prêchent la liberté de la per-
ition, et que s'il est toujours permis aux opinions
umaines de tout contester, il ne manquera jamais
'hommes qui oseront résister à la vérité et mettre
ɜur confiance dans le verbiage de la sagesse hu-
naine, vanité très-nuisible que la foi et la sagesse
hrétiennes doivent soigneusement éviter, selon l'en-

seignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

« Et parce que là où la religion est bannie de la société civile, la doctrine et l'autorité de la révélation divine rejetées, la vraie notion même de la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle prend la place de la vraie justice et du droit légitime, de là vient précisément que certains hommes, ne tenant aucun compte des principes les plus certains de la saine raison, osent proclamer que « la volonté du peuple, manifestée par ce qu'ils ap- « pellent l'opinion publique, ou d'une autre ma- « nière, constitue la loi suprême, indépendante de « tout droit divin et humain; et que dans l'ordre po- « litique, les faits accomplis, par cela même qu'ils « sont accomplis, ont force de droit. »

« Or qui ne voit, qui ne sent très-bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut plus avoir d'autre but que d'amasser, que d'accumuler des richesses, et ne suivra d'autre loi, dans tous ses actes, que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de servir ses intérêts? Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les ordres religieux, sans tenir compte des immenses services rendus par eux à la religion, à la société et aux lettres; ils déblatèrent contre eux en disant qu'ils n'ont aucune raison légi-

time d'exister, et ils se font ainsi l'écho des calomnies des hérétiques. En effet, comme l'enseignait très-sagement Pie VII, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire : « L'abolition des ordres religieux « blesse la liberté de pratiquer publiquement les « conseils évangéliques ; elle blesse une manière de « vivre recommandée par l'Eglise comme conforme à « la doctrine des apôtres ; elle blesse enfin ces illus- « tres fondateurs eux-mêmes que nous vénérons sur « les autels, et qui n'ont établi ces ordres que par « l'inspiration de Dieu. »

« Ils vont plus loin, et dans leur impiété ils déclarent qu'il faut ôter aux fidèles et à l'Eglise la faculté de faire publiquement des aumônes au nom de la charité chrétiennne, et abolir la loi « qui, à cer- « tains jours, défend les œuvres serviles pour vaquer « au culte divin. » Et cela sous le très-faux prétexte que cette faculté et cette loi sont en opposition avec les principes de la bonne économie publique.

« Non contents de bannir la religion de la société, ils veulent l'exclure du sein même de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du communisme et du socialisme, ils affirment que « la so- « ciété domestique ou la famille emprunte toute sa « raison d'être au droit purement civil ; et, en con- « séquence, que de la loi civile découlent et dépen-

« dent tous les droits des parents sur les enfants, et « avant tout le droit d'instruction et d'éducation. » Pour ces hommes de mensonge, le but principal de ces maximes impies et de ces machinations est de soustraire complétement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Eglise l'instruction et l'éducation de la jeunesse, afin de souiller et de dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toute sorte de vices l'âme tendre et flexible des jeunes gens. En effet, tous ceux qui ont entrepris de bouleverser l'ordre religieux et l'ordre social et d'anéantir toutes les lois divines et humaines, ont toujours et avant tout fait conspirer leurs conseils, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver la jeunesse, parce que, comme nous l'avons indiqué plus haut, ils mettent toute leur espérance dans la corruption des jeunes générations.

« Ne négligez pas non plus d'enseigner que la puissance royale est conférée non-seulement pour le gouvernement de ce monde, mais surtout pour la protection de l'Eglise, et que rien ne peut être plus avantageux et plus glorieux pour les chefs des Etats et les rois que de se conformer aux paroles que notre très-sage et très-courageux prédécesseur saint Félix écrivait à l'empereur Zénon, de laisser l'Eglise catholique se gouverner par ses propres lois, et de ne permettre à personne de mettre obstacle à sa liberté...

est certain, en effet, qu'il est de leur intérêt, utes les fois qu'il s'agit des affaires de Dieu, de ivre avec soin l'ordre qu'il a prescrit, et de subor- onner, et non de préférer, la volonté royale à celle es prêtres du Christ. »

Parmi les propositions condamnées par le *Syllabus* ui suit on voit les suivantes :

« Il est libre à chaque homme d'embrasser et de rofesser la religion qu'il aura regardée comme raie d'après les lumières de sa raison.

« IV, 24. L'Eglise n'a pas le pouvoir d'employer force ; elle n'a aucun pouvoir direct ou indirect.

« 54. L'Eglise doit être séparée de l'Etat et l'E- t de l'Eglise.

« 74. Les causes matrimoniales appartiennent à société civile.

« 77. A notre époque, il n'est plus utile que la ligion catholique soit considérée comme l'unique ligion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres ltes.

« 78. Aussi, c'est avec raison que, dans quelques ys catholiques, la loi a pourvu à ce que les étran- rs qui viennent s'y établir y jouissent de l'exercice blic de leurs cultes particuliers.

« 79. Il est faux que la liberté civile de tous les ltes propage la peste de l'indifférentisme.

« 80. Le pontife romain peut et doit se réconci-

lier et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéralisme, avec la civilisation moderne. »

Voilà, qu'on ne l'oublie pas, ce qui est non pas approuvé mais condamné.

Considérons maintenant l'effet de ce document sur les trois fractions du catholicisme en France, l'ultramontanisme absolutiste, l'ultramontanisme libéral et le gallicanisme dans ses diverses nuances plus ou moins colorées. Pas n'est besoin d'interroger la première tendance. Sa réponse est connue d'avance. Ses acclamations eurent toute l'insolence d'une victoire et d'une revanche. Les deux journaux, *l'Univers* et *le Monde*, abusèrent sans réserve de l'avantage qu'ils venaient de remporter. Ils voyaient la papauté couvrir leurs doctrines favorites, et sanctionner tout ce système de tyrannie religieuse et civile qu'ils ne se lassaient pas de préconiser. Le chef de l'Eglise déclarait en fait qu'eux seuls avaient bien compris sa pensée, et que les apologistes de l'inquisition et des dragonnades étaient les vrais organes de l'éternelle vérité.

La seconde fraction, le catholicisme libéral du *Correspondant*, commença par courber la tête sous l'orage, en rongeant intérieurement son frein. La condamnation pontificale l'atteignait en pleine poitrine. On n'a qu'à mettre en regard l'encyclique et le manifeste de M. de Montalembert à Malines.

Ou le langage humain n'est plus même l'équivalent des pensées qu'il doit exprimer, ou la contradiction entre les deux documents est aussi tranchée qu'il est possible. Le parti du *Correspondant* aurait dû conserver cette attitude du silence. Après tout une encyclique n'est pas un dogme, elle tolère des réserves. Malheureusement l'évêque d'Orléans ne crut pas devoir user d'une prudence qui était en même temps de la dignité. Irrité de voir le parti que les ennemis de l'Eglise tiraient de l'encyclique, il écrivit une brochure pour établir que le saint-père avait parlé d'or, et qu'il n'avait condamné que la licence et non la liberté (1). Par une diversion qui ne manquait pas d'habileté, le fougueux prélat commençait par se lancer tête baissée dans la controverse politique, en discutant avec emportement la convention du 15 septembre 1864 entre la France et l'Italie, d'après laquelle l'occupation française à Rome devait prendre fin dans un prompt délai. Après avoir jeté feu et flamme contre un traité qui lui paraissait une trahison, il abordait l'encyclique et se livrait à mille subtilités d'interprétation pour montrer qu'il y avait un sens caché mais raisonnable aux anathèmes du saint-père. C'était coudre le drap

(1) *La convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre*, par Mgr l'évêque d'Orléans. Paris, Douniol. 1868.

nouveau au vieux drap du Vatican et rendre la déchirure plus grande, selon la parole de l'Evangile. Nul artifice d'interprétation ne pouvait affaiblir la désolante clarté du texte ; tous les *distinguo* n'empêchaient pas que le coup ne fût positivement dirigé contre Mgr d'Orléans et ses amis. Tout le monde savait que son parti avait remué ciel et terre pour empêcher l'apparition de l'encyclique. Vouloir maintenant prouver qu'elle avait été faite pour leur satisfaction était un de ces tours de force qui deviennent maladroits par l'excès même d'habileté qu'ils réclament. M. de Montalembert se garda bien d'entrer dans cette voie ; il se tut quelque temps, puis il développa exactement les mêmes pensées et les mêmes sentiments que par le passé, comme si l'encyclique n'avait pas paru. On peut se convaincre à quel point il était incorrigible, en lisant les belles pages qu'il consacra à la guerre de l'Amérique du Nord, et qui lui fournirent l'occasion d'adresser un nouvel hommage à la grande race anglo-saxonne et à la liberté politique et religieuse. O néant des autorités officielles dans l'ordre intellectuel et moral ! ceux-là mêmes qui les respectent le plus, les traitent comme si elles n'existaient pas !

L'encyclique n'en troubla pas moins bien des consciences droites. Nous en avons une preuve très-remarquable dans un livre que le *Correspondant*

ui-même n'a pas osé annoncer, bien qu'il ait été crit par un de ses collaborateurs, M. de Metz-Nolat, catholique sérieux, esprit large et élevé, qui xerce une grande influence dans le groupe bien onnu des libéraux de Nancy. Ce livre est intitulé : *Eglise et l'Etat*. C'est un recueil d'articles sur la rande question des relations du temporel et du spirituel. L'auteur incline visiblement vers la séparaon, sans se prononcer avec une parfaite netteté. Il rmine l'ouvrage par une déclaration fort grave, ui est plus qu'une simple exposition d'idées, c'est trouble même de sa conscience qu'il nous révèle n face des imprudences de la cour de Rome. Il sait u'il ne parle pas seulement pour lui seul et que ses crupules et ses souffrances sont partagés par tous eux qui dans le catholicisme ne font pas bon marhé de leurs plus intimes convictions. De là l'imporance de cette noble et loyale protestation :

« Quelles seront les ressources du bataillon de élateurs qui travaillera à réaliser plus ou moins prochainement la subordination du temporel au spirituel et le règne indirect de l'Eglise sur les peuples ? S'il essaye de triompher de haute lutte, il se heurtera dès les premiers pas à des obstacles infranchissables. Les peut-il surmonter aujourd'hui ? Non. Il ne réussit pas à se soutenir sur le terrain qu'il occupe. Eh bien, le lendemain d'une décision dog-

matique, les obstacles seront plus grands encore, et il aura moins d'alliés, moins d'auxiliaires, peut-être moins de soldats ; et il sera plus surveillé, plus enchaîné, plus attaqué. Dès lors sa meilleure arme sera la ruse. Il se verra réduit (il l'est dès aujourd'hui) à demander la liberté pour l'Eglise, au nom de la justice, au nom du droit commun, en cachant ses arrière-pensées et ses visées définitives. Il lui faudra voiler le but afin de l'atteindre. Vaine habileté ! il y perdra l'honneur sans arriver au succès. La manœuvre est connue. Par les cent bouches de la presse, elle sera signalée et déjouée. Il en est déjà de la sorte à présent. Que sera-ce quand personne ne pourra plus dire : « Je suis catholique, et cependant je n'aspire point à établir la domination de l'Eglise sur l'Etat ? »

« Affaiblir la cause de la liberté de l'Eglise, fortifier le camp de ses adversaires, telles seraient donc infailliblement les conséquences de la transformation en dogme des opinions auxquelles l'encyclique *Quanta cura* rend, on ne saurait se le dissimuler, une partie de l'autorité qu'elles avaient perdue. Espérons que les choses en resteront là, et qu'une définition obligatoire ne rendra pas plus fâcheuse encore une situation déjà bien difficile. »

L'effet de l'encyclique fut très-considérable dans la fraction gallicane de l'Eglise. Tous les hommes

éminents qui lui appartenaient furent blessés au cœur; leur doctrine particulière sur la non-infaillibilité du saint-père, tant qu'il parle en son propre nom, leur permettait de considérer l'encyclique comme une simple manifestation romaine, déplorable sans doute, mais ne liant pas les consciences. Toutefois, il eût été bien désirable que cette distinction fût faite avec quelque éclat, afin de neutraliser les fâcheux effets des déclarations pontificales dont l'effet était immense. Le gouvernement français avait trouvé un excellent moyen de leur donner plus de retentissement, c'était d'en interdire la publication officielle, sous prétexte qu'elles heurtaient le droit public du pays. Cette interdiction, venant après que la presse par ses mille voix avait partout répandu l'encyclique, ne servait qu'à intéresser le sentiment libéral en faveur d'un document qui en était la condamnation insensée. L'Etat, en mettant sa main pesante dans cette affaire, trouvait le sûr moyen de la compliquer et d'y introduire l'équivoque.

L'encyclique fut la goutte d'eau qui fait déborder la coupe pour l'un des représentants les plus éminents du gallicanisme libéral. M. Huet, demeuré seul sur la brèche depuis la mort de M. Bordas-Demoulin, avait bien de la peine à maintenir un accord quelconque entre son hardi libéralisme et l'E-

glise catholique. Cet accord lui devint tout à fait impossible après que le pape eut rompu en visière à la société moderne avec une audace et une franchise qui dépassaient tout ce qu'on avait vu en ce genre. Malheureusement M. Huet se laissa emporter par le mouvement de réaction auquel il s'abandonna au delà du christianisme lui-même, et il prit rang parmi les adversaires de la révélation, comme on peut s'en convaincre par le livre d'un si poignant intérêt où il raconte l'histoire des évolutions de sa pensée, sous ce titre : *la Révolution religieuse au dix-neuvième siècle :*

« Notre âge n'a connu qu'un catholique qu'on puisse appeler libéral, au même sens qu'on donne ce titre aux modernes réformateurs du protestantisme et du judaïsme. Ce catholique est Bordas. Celui-là sut résister en face aux successeurs de Pierre ; il conçut le dessein hardi, sur la ruine de tous les abus, de restaurer pour les différents ordres de l'Eglise, y compris les laïques, la primitive liberté chrétienne. Mais, l'événement ne l'a que trop prouvé, Bordas n'était pas de son temps, il eût dû naître au seizième siècle. Il est mort catholique de nom : en réalité, il fut peut-être le protestant le plus vrai, le plus complet de son époque.

« Trois événements d'une gravité, d'une portée immense, ont signalé le règne de Pie IX et livré pour

amais le catholicisme à la domination ultramonaine. Ce sont : la définition du nouveau dogme de l'Immaculée Conception en 1854, le concordat autrichien de 1855 et l'encyclique de 1864. Ces actes enferment le catholicisme dans un cercle d'où il lui sera impossible de sortir.

« Nous ne traitons pas ici de théologie, nous faisons l'histoire d'un mouvement religieux. A cet égard, la proclamation de l'Immaculée Conception nous paraît le fait le plus considérable que présentent les annales du catholicisme depuis plus d'un siècle. Il faut toute l'indifférence du résultat ou toute la sécurité du succès chez nos contemporains, pour que l'événement ait passé presque inaperçu. Retenons pourtant cette date du 8 décembre 1854 : elle a marqué l'avénement d'un catholicisme nouveau, ce qu'on nous permettra d'appeler un catholicisme à outrance, avec lequel l'esprit moderne, la société moderne ne peuvent espérer ni trêve ni merci.

« Pour la manière de procéder, on eut soin que le pouvoir rival de la papauté, l'épiscopat, se trouvât non-seulement annulé, mais avili, ce qui est la forme de destruction la plus irréparable. On y avisa en faisant venir à Rome deux cents évêques ; on leur interdit toute délibération, et ils assistèrent, muets et complaisants, à l'acte le plus solennel de la vie

catholique, la définition d'un dogme. Dès lors, de l'autorité de pasteurs ils descendaient au rang de troupeau, et l'éternelle ambition de Rome était satisfaite. L'infaillibilité du pape, que la France fit échouer pendant tant de siècles, fonctionnait publiquement aux applaudissements du monde catholique. La théocratie de Grégoire VII ressuscitait avec plus d'autorité. Les conséquences doctrinales et politiques ne se sont point fait attendre, et l'avenir achèvera de les développer.

« Je sais que des membres respectables du clergé blâment, gémissent, espèrent en secret; mais le catholicisme peut-il revenir en arrière? Au point où elle s'est engagée, l'Eglise a pour ainsi dire brûlé ses vaisseaux. Tout espoir de réforme est perdu.

« Le fécond mouvement de la vie moderne se retire de l'antique Eglise contre-révolutionnée, immobilisée par le dogme ultramontain. La superstition y étend son règne, qui ne comporte que les subtilités de la science scolastique, rabbinique. Bordas a prédit le sort du catholicisme s'il ne se réformait. Le néo-catholicisme ou marianisme s'est fait dogmatiquement incompatible avec le progrès scientifique, comme avec le progrès politique et social. Se retirant des classes éclairées, il deviendra la religion des campagnes, où il ira mourir comme le premier paganisme romain. Quelques âmes d'élite, four-

voyées par les préjugés de l'habitude et de l'éducation, quelques métaphysiciens du passé pourront s'abriter encore à l'ombre du vieux sanctuaire ; pour les masses, la vraie vie intellectuelle et morale est tarie de ce côté. Le règne de Pie IX aura marqué la date fatale de la suprême décadence (1). »

Tel est l'effet de l'encyclique sur un homme droit et sérieux. Il y a là un grave enseignement. M. Huet vient d'être enlevé à ses nombreux amis, emportant leur plus affectueux respect, car il suffisait de le connaître pour admirer son ferme amour de la justice et de la liberté.

Il semble que l'esprit de vertige qui a poussé la papauté à cet acte imprudent se soit un moment communiqué à toute l'Eglise catholique de France. Elle a fait dans l'année 1868 la plus déplorable campagne, la plus propre à multiplier les défections telles que celle de M. Huet. L'occasion de ces nouvelles attaques contre l'enseignement universitaire a été une innovation bien innocente du ministre de l'instruction publique qui, pour favoriser l'instruction des jeunes filles, a mis à leur portée dans les principales villes de France des cours fort bien donnés par les professeurs de nos lycées. Vraiment

(1) *La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*, p. 280-292.

il n'y a rien dans un tel projet qui soit é]
table. Les mères de famille sont libres d'env
de ne pas envoyer leurs filles à ces cours qui
reste entièrement neutres au point de vue rel
Mais l'Eglise ne l'entend pas ainsi. Elle :
l'éducation de la femme comme son bien pr
son domaine privé. La lui disputer, c'est à s
un véritable attentat, une odieuse usurpa
pouvoirs. C'est ce qu'a bien senti l'épiscop
çais. Aussi a-t-il multiplié brochures et mand
pour dénoncer le noir projet de faire donı
struction laïque à ces jeunes filles qui, sel
expression, doivent être élevées sur les geı
l'Eglise. Rien de plus pauvre que cette pro:
copale qui ne sait que gémir et se préla:
longs habits de deuil, comme la plaintive
Malheureusement cette littérature mélar
relève en général ses fadeurs par quelques
ciations, et les hommes de liberté doiven
les frais de ses larmes. Elle ne veut pas
gratis.

Bientôt la question particulière s'est élar
n'est plus seulement l'enseignement des
filles qui a été mis en cause, c'est l'enseig
universitaire tout entier. Un vaste mouveı
pétition a été organisé, toujours sur l'initia
l'évêque d'Orléans, qui a mis le feu aux poud

sa brochure des *Alarmes de l'épiscopat*, où il passe en revue tous les symptômes de matérialisme qui l'inquiètent dans l'enseignement de nos facultés. Seulement, par une étrange inadvertance, il inaugure une pétition qui réclame la liberté de l'instruction en faisant appel à la surveillance et à la répression de l'Etat contre les libres associations qui ont le tort de lui déplaire. Nous serions avec lui s'il réclamait franchement la liberté de l'instruction à tous les degrés. Nous sommes de plus en plus convaincu que si l'Etat doit favoriser le plus possible la dissémination du savoir, ce n'est pas à lui qu'il appartient d'enseigner directement, parce que du moment qu'il enseigne, il doit avoir une doctrine soit philosophique, soit religieuse, soit politique, et alors nous avons une religion, une philosophie, une histoire d'Etat. Nous sommes autant préoccupé que qui que ce soit de l'invasion du matérialisme dans l'enseignement, mais c'est à la liberté seule à guérir les maux de la liberté. Qu'on fasse disparaître les monopoles, et alors il n'y aura plus de privilége pour aucune école. C'est tout ce que nous voulons. Le parti catholique veut bien autre chose. Il veut fermer la bouche à ses adversaires et se servir de l'Etat comme de son gendarme. Non content de demander la répression civile dans la pétition même où il réclame la liberté de l'instruction, il fait fa-

briquer d'autres pétitions contre les bibliothèques populaires qu'il veut trier à sa guise, car, à l'en croire, ceux-là sont des sophistes qui, comme M. Jules Simon, déclarent que Dieu n'a pas besoin d'être défendu par la loi : voilà le bout de l'oreille de ce libéralisme bâtard, oreille, du reste, fort dure, car il n'entend pas les restrictions qui détruiraient ses accusations dans les cours qu'il voudrait faire fermer d'office. On se souvient du ridicule dont a été couvert l'année dernière un certain docteur Machelard, qui faisait dénoncer au sénat une abomination qu'il disait avoir entendue. Il s'est trouvé le lendemain que ce témoin fidèle était un sourd qui n'avait entendu que ses propres soupçons.

Rien de mieux fait pour discréditer la religion que la délibération soulevée au sénat par la fameuse pétition des pères de famille. D'abord le sénat est apte à conserver tout ce qu'on veut, excepté la religion. Il a beau avoir le banc des cardinaux, c'est un corps faiblement apostolique. Il a sans doute beaucoup d'expérience, celle que l'on acquiert au service de trois ou quatre régimes successifs, mais elle se concilie mal avec la ferveur de la foi. Toute cause religieuse, protestante ou catholique, portée au sénat, y fera triste figure. Les maréchaux qui confessent la divinité de Jésus-Christ en se tordant la moustache et en mettant la main sur la garde

e leur épée, produiront des effets plus comiques u'édifiants. Quant aux cardinaux, j'en appelle à eurs discours; est-il beaucoup d'amis de la religion ui n'eussent donné quelque chose pour qu'ils ne es eussent pas prononcés? Le seul résultat de ces lébats contre le matérialisme et pour la vraie foi au énat a été de fournir l'occasion à M. Sainte-Beuve de déployer fièrement le drapeau de la libre philosophie, et de mettre tous les railleurs de son côté. Succès facile en face de tant de maladresse. Le ministre de l'instruction publique s'est borné à plaider timidement les circonstances atténuantes, sans élever un nstant le débat à la hauteur des principes. Il ne le pouvait pas, car il ne voulait pas plus de la vraie iberté que ses adversaires. Il n'a voulu qu'obenir un ordre du jour qui ne change rien à sa situaion.

De tous ces débats il n'est resté qu'irritation et nalentendus; la réaction antireligieuse y a seule rouvé son profit. Voilà ce qu'a amené la belle camagne ouverte par les évêques, dans un moment où 'encyclique suffisait pour discréditer le catholiisme et, par la même occasion, le christianisme, oujours confondu avec sa forme la mieux connue lans ce pays de la libre pensée.

Cette déplorable campagne du pétitionnement au énat contre l'université ne doit pas nous faire per-

dre de vue l'état réel des choses, qui est toujours une division profonde au sein du catholicisme français. C'est surtout à Paris que cette division se révèle. D'un côté sont les ordres religieux, les maisons de jésuites dont la multiplication a été considérable dans le cours de ces dernières années, grâce à leurs incontestables succès dans l'enseignement et surtout dans la préparation aux grandes écoles militaires du gouvernement. Il y a là autour de l'église Sainte-Geneviève tout un monde religieux, souple, ardent, espèce de colonie romaine en plein Paris, qui maintient les traditions ultramontaines et absolutistes. A sa tête sont des *monsignori* comme Mgr de Ségur, ancien camérier du pape, qui a joué si longtemps le rôle de légat officieux, correspondant directement avec le Vatican, et donnant des renseignements sur la doctrine de ses supérieurs ecclésiastiques. Ce désordre a cessé, l'archevêque de Paris n'a plus toléré cette inquisition d'un subalterne. Il a également forcé l'entrée des maisons des jésuites qui voulaient se soumettre à son contrôle. Le parti des *zelanti* trouve de puissants appuis dans le faubourg Saint-Germain, dans les grandes familles de l'aristocratie légitimiste. La tendance contraire est très-puissante à Paris. La faculté de théologie avec son savant doyen, Mgr Maret, évêque de Sura, lui appartient. Nous retrouvons la même

tendance à l'archevêché. Mgr Darboy est un des prêtres les plus savants et les plus éclairés du clergé actuel. Sa figure fine et expressive porte le cachet de la distinction et de l'austérité. Sa piété est pleine d'élan et rien n'est plus touchant que ses allocutions. Il a en horreur toutes les exagérations ultramontaines. Il aime passionnément la France et sa grandeur, et gémit des absurdités qui compromettent l'avenir de la religion et l'esprit moderne. Malheureusement il cherche beaucoup trop son point d'appui auprès du pouvoir civil. Il ne se contente pas de lui montrer une grande déférence, c'est un ami du premier degré. Son discours lors de la première communion du prince impérial a dépassé la mesure du respect officiel pour le gouvernement. Voilà un côté de l'ancien gallicanisme qu'il faudrait à tout prix abandonner, car cette attitude dépendante nuit à la religion plus que les belles apologies ne la servent. Nous exprimons ce regret avec une entière franchise, au nom même de la sympathie que nous inspire un évêque si bien fait pour arrêter le courant des folies ultramontaines. Il a eu beaucoup à souffrir des soupçons dont il a été l'objet de la part des *zelanti;* tout le monde sait qu'à Rome il est très-mal vu. Sa distinction personnelle et son éloquence dissipent les préventions, quand il peut plaider sa propre cause auprès du pape, mais les

voix qui l'accusent reprennent le dessus dès qu'il est parti. C'est qu'en réalité il y a incompatibilité foncière et radicale entre les deux tendances.

L'archevêque de Paris a amené à Paris ou du moins y a laissé grandir auprès de lui tout un jeune clergé instruit, éclairé, libéral, qui réserverait de beaux jours à l'Eglise de France, si le courant contraire n'était pas si fort et favorisé tous les jours par la plus haute autorité ecclésiastique.

La démarche la plus hardie de l'archevêque de Paris a été de faire monter dans la chaire de Notre-Dame le père Hyacinthe, qui a vraiment ramassé le manteau de Lacordaire et ramené sous la voûte de la grande basilique les plus beaux jours de l'éloquence religieuse.

Pour le moment nous parlerons de lui en faisant complétement abstraction de la démarche saintement hardie par laquelle il a quitté son ordre. Nous le prenons tel qu'il était, quand il fut invité par l'archevêque à prêcher l'avent dans sa cathédrale. Le père Hyacinthe a apporté dans sa prédication un souffle généreux, une flamme ardente qui en a fait de suite une puissance, et une puissance de liberté. Né d'une famille universitaire, formé par de solides études classiques, il entra de bonne heure dans les ordres et se fit carme déchaussé. On reconnut de suite chez lui le don de la parole à un degré d'éminence qui le

plaça au premier rang. Dès qu'il apparut à Notre-Dame, ce fut un triomphe. Les foules pour l'entendre précédaient de deux heures le moment de la prédication; il faisait passer sur elles ces grands souffles qui les soulèvent comme des flots. Sa physionomie est ouverte et intelligente; son organe est vibrant; il semble constamment soulevé par le mouvement de sa pensée et de son cœur, et, dans ses bons jours, il a une force d'entraînement vraiment incomparable. L'imagination du père Hyacinthe est belle et grandiose; jamais elle n'a paru plus éclatante que quand il a reproduit les scènes sublimes de l'Orient biblique. Il n'a guère abordé dans ses conférences que des sujets assez généraux, le Dieu personnel, la morale indépendante, la société civile, la société religieuse. Ce qu'il y a eu de plus remarquable dans sa prédication, c'est une admirable largeur qui lui fait reconnaître et saluer la vraie piété en dehors de sa propre Eglise.

Un autre trait de cette prédication, c'est qu'elle était aussi peu sacerdotale que possible; le père Hyacinthe poussait hardiment à la pratique du sacerdoce universel dans l'enceinte de la famille. Il déclarait que le père et la mère doivent exercer la prêtrise domestique et que le grand malheur de l'Eglise actuelle, c'est que le peuple de Dieu a abdiqué cette charge auguste.

Citons le fragment suivant de la conférence de l'hiver 1869 contre le pharisaïsme :

« Le pharisaïsme, sous son aspect profond, est donc l'aveuglement religieux, l'aveuglement des prêtres dépositaires de la lettre et croyant la garder d'autant mieux qu'ils l'expliquent moins; aveuglement qui porte sur tous les points du dépôt sacré; aveuglement dans le dogme, prédominance de la formule sur la vérité; aveuglement dans la morale, prédominance de l'œuvre extérieure sur la justice intérieure; aveuglement dans le culte, prédominance du rite extérieur sur le sentiment religieux.

« Aveuglement dans le dogme. — Ils enseignaient la vérité. « Sur la chaire de Moïse se sont « assis les scribes et les pharisiens, disait Jésus-« Christ; croyez tout ce qu'ils disent, mais ne faites « pas ce qu'ils font. » Il n'y a pas d'idée révélée éclairée et vivifiant le monde sans un mot qui la contienne, *lucerna verbum tuum, Domine.* « Ton « rayon de lumière, Seigneur, est là dans une lampe. » Mais si le mot se resserre, s'il enferme l'idée comme une prison étroite et jalouse, s'il l'obscurcit, s'il l'étouffe, c'est le pharisaïsme. C'est ce que l'apôtre saint Paul appelait garder la vérité, mais la garder captive dans l'iniquité. C'est ce qui arrachait aux lèvres si douces du Sauveur Jésus cet anathème terrible : *Væ vobis!* « Vous avez pris la clef de la

;ience et vous n'entrez pas, et tous ceux qui s'ef-
ɔrcent d'entrer vous les en empêchez; malheur
vous! »

: Dans la morale, c'est l'œuvre extérieure, c'est
multiplicité des pratiques humaines se posant,
ame un poids tyrannique et méprisable, sur la
ıscience, et lui faisant oublier, dans des rêves
ılsains, qu'elle est une conscience d'honnête
mme et une conscience de chrétien. Les phari-
ns disaient à Jésus-Christ : « Pourquoi tes dis-
;iples ne se lavent-ils pas les mains avant de
manger, selon la tradition des vieillards? » Et le
ıuveur leur répondait : « Pourquoi foulez-vous
aux pieds les commandements de Dieu pour gar-
der les commandements des hommes? »

« Mais il n'y a plus le sentiment religieux, quand
cœur plie comme la conscience sous le poids des
atiques extérieures. « Ah! vraiment, disait encore
Jésus-Christ, — car l'Evangile est plein de ces
choses, l'Evangile est la réprobation éternelle du
pharisaïsme,—ah! vraiment, comme Isaïe le pro-
phète a bien parlé de vous quand il a dit : Ce
peuple m'honore des lèvres et des mains, mais
son cœur est loin de moi. » *Cor autem eorum longe*
: a me.

« Arrière, hommes de la lettre; arrière, ennemis
tous les humains! *Adversantur omnibus homi-*

nibus, comme dit saint Paul. Et vous, Jésus, levez-vous, mon Sauveur et mon Dieu, vous qui n'avez eu que deux colères dans votre vie ! Jésus n'avait pas de colère contre les pauvres pécheurs; il s'asseyait à leur table, et quand la femme adultère tombait à ses pieds, rougissant de la honte et pleurant dans les remords, il la relevait, ne voulant pas l'absoudre : « Va en paix et ne pèche plus ! » Il n'avait pas non plus de colère contre les hérétiques et les schismatiques ; il s'asseyait sur le puits de Jacob, à côté de la Samaritaine, et lui annonçait avec le salut qui vient des Juifs, *quia salus ex Judais est*, l'adoration en esprit et en vérité. Mais Jésus eut deux colères : la colère, le fouet à la main, contre ceux qui vendaient les choses de Dieu dans le temple, et la colère, l'anathème à la bouche, contre ceux qui pervertissaient les choses de Dieu dans la loi.

« Levez-vous donc, doux Agneau, dans vos pacifiques colères contre les ennemis de tous les hommes et contre les vrais ennemis du royaume de Dieu, levez-vous et chassez-les du temple !

« C'est ainsi que la synagogue a péri et que l'Eglise chrétienne a surgi.

« Nous allons nous séparer, Messieurs, pour une année encore; permettez-moi de vous prier, en ce moment, de vous unir à moi dans une consécration à ce royaume de Dieu, à cette Eglise dont nous

avons parcouru les parvis. Le christianisme n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier; il n'est pas seulement de l'époque historique de Jésus-Christ et des apôtres; il est de David, il est de Moïse, il est d'Abraham, il est d'Adam, notre père, notre roi, notre pontife à tous. Eh bien, dans cette religion unique, dans cette Eglise dont la forme change, mais dont le fond est immuable, ah! Messieurs et, — permet-moi ce mot qui est dans mon cœur, — mes amis, mes frères, consacrons-nous, à l'exemple des prophètes, à l'amour et au service du royaume de Dieu! Le royaume de Dieu est constitué définitivement dans le christianisme, dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine; mais cette Eglise, comme je l'ai dit tout à l'heure, doit aller toujours de forme en forme, de clarté en clarté, *transformamur claritate in claritatem*, jusqu'à ce qu'elle ait atteint, avec l'humanité, l'âge de l'homme parfait en Jésus-Christ.

« Oui, Messieurs, aimons l'Eglise dans tout homme et aimons tout homme dans l'Eglise! Que m'importe sa condition? Riche ou pauvre, ignorant ou savant, *omnibus debitor sum*, je suis leur débiteur à tous, dit saint Paul. Que m'importe sa patrie? Qu'il soit Français ou étranger, Grec ou barbare, *omnibus debitor sum*, je réponds avec saint Paul : Je suis le débiteur de la barbarie comme de la civilisation.

Que m'importe, en un sens, pour aimer l'homme, sa religion elle-même ?

« Ah ! s'il n'est pas un fils de l'Eglise catholique selon le corps, selon l'unité extérieure, il l'est peut-être, il l'est, je l'espère, selon l'âme, selon l'unité invisible. S'il n'est un fils de l'Eglise catholique ni selon l'âme, ni selon le corps, ni selon l'esprit, ni selon la lettre, il l'est du moins dans la préparation des desseins de Dieu ; s'il n'a pas l'eau du baptême à son front, j'en gémis, — mais j'y vois le sang de Jésus-Christ, car Jésus-Christ est mort pour tous, ouvrant au monde entier ses grands bras sur la croix ! Le monde est à Jésus-Christ, par conséquent le monde est à l'Eglise, sinon en acte, du moins en puissance. Laissez-moi donc aimer tous les hommes ; et vous-mêmes, aimez tous les hommes avec moi, non-seulement en eux, non-seulement dans leur étroite et terrestre individualité, mais dans la grande communauté chrétienne, dans la grande communauté qui les appelle tous ! »

Une âme de grand orateur est comme une harpe éolienne, non pas inerte, mais frémissante et intelligente, qui vibre sous le vent qui souffle autour d'elle. Les conférences du père Hyacinthe ont été plus qu'une manifestation isolée ; elles révélaient un état d'esprit général dans le milieu où elles retentissaient. D'ailleurs, les colères qu'elles excitaient,

l'injurieux dédain que leur montrait l'*Univers* ajoutaient encore à ce qu'on pourrait appeler leur valeur *barométrique*. L'abbé Loyson, frère du conférencier de Notre-Dame, porte dans la chaire de morale à la faculté de théologie de Paris un libéralisme très-net et très-apprécié.

Il est vrai que le père Hyacinthe était remplacé dans la chaire de Notre-Dame par le père Félix, qui y a prêché régulièrement jusqu'ici le carême. Le père Félix est la voix du jésuitisme, voix grêle, perçante, mais qui ne manque pas de flexibilité. Il met au service de la doctrine romaine un talent clair, précis, rompu au sophisme, capable de prendre bien des détours agréables pour revenir toujours aux mêmes génuflexions devant l'autorité papale. En 1868, il a fait deux conférences contre le protestantisme qui étaient pleines de fiel et d'injustice, résumant toutes les vieilles calomnies. Certes le contraste est grand entre une telle prédication et les généreux accents du père Hyacinthe ; mais ce contraste, c'est tout le catholicisme contemporain.

Nous aurions aimé aborder maintenant le chapitre de la piété catholique. Il eût été d'un très-grand intérêt de retrouver sur ce terrain de la vie pratique les deux courants qui se sont heurtés sous nos yeux dans le domaine de la pensée et de l'Eglise. Nous aurions eu d'admirables figures à mettre en lu-

mière, comme celles qui se détachent de l'un des livres les plus émouvants de ce temps, *Les récits d'une sœur*, de Madame Craven, la figure si doucement poétique d'Eugénie de Guérin et ce jeune théologien catholique, l'abbé Péreyve, qu'évoquait dernièrement devant nous l'abbé Gratry, et qui est certainement l'un des plus nobles types d'un christianisme profond et fervent. D'un autre côté, nous verrions ces eaux si pures dans les hauteurs, s'altérer, se vicier et se mêler dans la plaine aux plus abjectes superstitions, telles que les prétendus miracles de la vierge de la Sallette et de la vierge de Lourdes, prodiges ridicules mais fructueux, dignes des prêtres charlatans du paganisme expirant. Nous aurions à insister sur le développement d'un nouveau culte qui a grande vogue aujourd'hui, je veux dire l'adoration de saint Joseph, qui grandit tous les jours, comme on peut s'en convaincre par toute une littérature de niaise dévotion. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier quand on cherche à connaître le catholicisme contemporain. Nous aurions pour guide dans cette étude si intéressante un excellent écrit : *Sur l'esprit et la lettre de la vraie piété*, de l'un des jeunes prêtres les plus distingués du clergé de Paris, M. l'abbé Michaud, qui proteste énergiquement contre tous les abus du pharisaïsme renaissant, contre tout ce qui énerve

et matérialise la vraie religion. Mais ce sujet est trop important pour que nous nous contentions de l'effleurer. Nous avons voulu seulement montrer que les divisions catholiques sont vraiment générales et universelles et qu'elles portent sur la pratique comme sur la théorie.

CHAPITRE III

LA PRÉPARATION DU CONCILE.

La bulle d'indiction date du 29 juin 186
jubilé séculaire du martyre de saint Pierre. Les deu
grands partis qui se divisent l'Eglise catholique,
qui sont aussi inégaux par le nombre que par
valeur intellectuelle et morale, espéraient y trouv
chacun leur triomphe ou du moins leur avantag
Les libéraux essayaient de se persuader que l'Egli
aurait en quelque sorte ses états généraux, qui me
traient fin au règne absolu de la curie romaine. I
papauté aurait pu profiter du grand concours d'
vêques qui se pressaient à Rome à l'occasion du ju
bilé pour enlever d'acclamation la consécration
son infaillibilité. En réunissant un concile, ne sem
blait-elle pas reconnaître une autorité supérieure
la sienne, et qui seule était capable de légitimer so
droit? D'un autre côté, les ultramontains, apr
avoir trouvé dans ces derniers mois l'épiscopat doci
à toutes leurs prétentions, comptaient sur une vi
toire facile qui mettrait un terme définitif à d'i

commodes résistances. On ne pouvait rien inférer de la bulle d'indiction, qui posait toutes les questions à la fois. « Le concile œcuménique, disait ce document, devra examiner avec le plus grand soin et déterminer ce qui convient en ces temps calamiteux pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour la splendeur du culte, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline et la solide instruction du clergé, régulier et séculier, pour l'observation des lois ecclésiastiques, pour la réforme des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix générale et la concorde universelle. » On peut appliquer à ce programme le mot fameux : *tout est dans tout*. La curie romaine a eu soin d'en déterminer le sens. La *Civiltà cattolica*, que l'on peut appeler le *Journal officiel* de la papauté depuis que la rédaction de ce recueil a été organisée en une espèce de congrégation par un bref du 12 février 1866, a trouvé que la franchise était cette fois ce qu'il y avait de plus habile. Le 6 février 1869, l'organe de la curie romaine indiquait, omme les points principaux qui devaient être soulis aux délibérations, l'infaillibilité du pape, l'asmption de la Vierge et la promulgation des docines du *Syllabus*. M. Fessler, le secrétaire désigné l concile, y ajoutait la question des rapports de Eglise et de l'Etat, et du pouvoir temporel de la pa-

pauté. La *Civiltà cattolica* s'exprimait sur le *Syllabus* avec une netteté qui ne laissait rien à désirer. « Les catholiques libéraux craignent que le concile ne proclame la doctrine du *Syllabus*. Les catholiques proprement dits, c'est-à-dire la grande majorité des croyants, ont l'espoir tout contraire. » Voilà qui est clair et sans ambages. — Le concile devait être, dans la pensée de ceux qui le préparaient, la condamnation sans appel du catholicisme libéral et de la société moderne. La *Civiltà* ajoutait que l'on avait lieu d'espérer que l'infaillibilité du saint-père serait non pas discutée, mais acclamée d'enthousiasme, et elle rappelait que les meilleurs conciles ont été les plus courts. Ces mots étaient significatifs et révélaient un plan, celui de supprimer le plus possible les débats et de réduire le concile à une vaine représentation. Nous verrons de quelle manière ce plan a été suivi, tout en étant contrarié à plusieurs égards.

Le premier fait à signaler dans la période de la préparation du concile est l'invitation adressée par le saint-père aux deux grandes fractions de la chrétienté qui sont en dehors du catholicisme. Une lettre apostolique fut envoyée aux patriarches d'Antioche, de Jérusalem et de Constantinople; mais comme il s'agissait uniquement de venir à Rome faire acte de soumission, elle fut repoussée. L'Eglise grecque in-

voqua ses traditions plus anciennes, et la Russie aurait pu ajouter qu'en fait d'autorité elle n'avait rien à envier à Rome, et qu'elle pratiquait scrupuleusement les doctrines du *Syllabus* sur le devoir de persécuter l'erreur. La lettre pontificale adressée aux Eglises protestantes les sommait également de faire pénitence pour leur révolte passée. Il s'agissait de reconnaître la primauté du saint-siége, et non pas de débattre librement en concile les questions controversées, comme l'avaient fait à Nicée les ariens. Ces Eglises étaient citées à la barre d'un tribunal pour y être acquittées après amende honorable. Déjà les protestants s'étaient abstenus de paraître à Trente, où on leur offrait pourtant un semblant de discussion. Il est vrai qu'on leur promettait le sauf-conduit de Jean Huss. Au dix-neuvième siècle, ils n'avaient pas à craindre de semblables équivoques, mais, prêts à entrer dans un débat sérieux, ils déclinaient une invitation dérisoire, qui les supposait déjà gagnés d'avance. Le saint-père, dans sa lettre d'invitation, leur demandait de « reconnaître quelle influence fâcheuse exerce sur la société la discorde née des principes de l'antagonisme religieux, » et leur rappelait « les révoltes déplorables, les désordres et les troubles dont le fléau a visité les peuples schismatiques. » L'argument parut faible à la libre Angleterre et à la grande république

américaine ; il ne fut pas considéré comme beaucoup plus fort par l'Allemagne protestante, surtout au lendemain de la révolution de la dévote Espagne.

Le refus des Grecs et des protestants les mettait en dehors de la préparation du concile, du moins au point de vue religieux ; néanmoins leurs gouvernements auraient pu se croire politiquement intéressés à s'en préoccuper. Ils ont pensé avec raison qu'il valait mieux attendre l'événement. La Russie, qui a mérité l'indignation du monde en persécutant les catholiques de Pologne et en tolérant l'incorporation en masse des luthériens de la Livonie à la religion grecque, à la suite d'indignes menaces, n'a pas même d'ambassadeur à Rome. L'Angleterre n'y a pas de ministre officiellement reconnu, bien qu'elle y fût représentée par un spirituel diplomate, M. Odo Russell, qui connaissait mieux que personne les choses romaines. La Prusse est obligée d'y avoir une ambassade à cause des provinces rhénanes ; mais sa seule démarche à l'égard du concile a été d'envoyer un très-beau tapis pour la salle des séances, aimable attention qui ne l'engage nullement à s'y agenouiller pour faire l'obédience. Les Etats-Unis d'Amérique ont une légation à Rome, mais je les soupçonne d'en faire un poste de plaisance et de repos pour leurs hommes d'Etat fatigués. Quelles affaires peut avoir auprès de la papauté le pays classique de

la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Il n'en est pas de même de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Italie et de la France, puisque la majorité de leur population appartient au catholicisme. Cependant aucune de ces grandes puissances n'a voulu être représentée au concile, du moins à son ouverture. Plus tard il s'est opéré, comme nous le verrons, un revirement dans la politique de quelques-unes d'entre elles, revirement qui, heureusement, n'a pas été suivi d'effet. Le royaume italien et l'Espagne avaient d'excellentes raisons pour ne pas braver de trop près les foudres pontificales dirigées contre les détenteurs des biens de l'Eglise. Quant à l'Autriche, elle avait assez à faire de dénouer les liens du concordat, qui a failli lui coûter l'existence nationale. La France, après quelques tergiversations, a jugé opportun de décliner toute responsabilité dans un concile où elle ne pourrait rien empêcher, et où il lui serait désagréable d'assister, dans la personne de son ambassadeur, à la condamnation de son droit public. Comme l'a très-bien fait remarquer M. Emile Ollivier dans son discours du 8 juillet 1868 sur l'assemblée du Vatican, cette abstention des pouvoirs civils marque le progrès des temps et l'invincible courant qui porte à la séparation des deux pouvoirs.

Non-seulement les Etats catholiques ne se sont

pas fait représenter au concile à son ouverture, mais pendant quelques mois ils ont évité avec soin de peser sur lui d'aucune façon. Le prince de Hohenlohe a bien essayé, dans l'été de 1869, d'organiser une entente entre les gouvernements européens pour exercer une sorte d'action préventive sur les résolutions si graves auxquelles les ultramontains poussent le concile en lui demandant de consacrer le *Syllabus* et l'infaillibilité pontificale, et de réduire ainsi à néant toutes les conventions avec les gouvernements de l'Europe moderne. Le chef du cabinet de Munich remarquait avec raison que l'assemblée du Vatican, en entrant dans cette voie, sortait de la sphère religieuse, et menaçait la paix des états; il a rédigé, pour les facultés théologiques de la Bavière, une sorte de questionnaire sur les changements politiques qui pourraient résulter de la proclamation du nouveau dogme. Il n'a obtenu que des réponses ambiguës, embarrassées, qui indiquent bien que de graves modifications seraient possibles, mais sans rien préciser. Sa circulaire aux gouvernements n'a eu aucun résultat. Le général Menabrea s'est borné à déclarer que le royaume italien repoussait tout ce qui serait contraire à sa constitution. Le ministère français, interpellé au sénat, au mois de janvier 1870, a répondu qu'il attendrait de connaître les résolutions du concile pour s'alarmer, mais qu'en tout cas il respecterait la liberté de l'E-

glise sans renier le droit de l'Etat. Nous étions à ce moment bien loin du gallicanisme des anciens temps; il est regrettable qu'on se soit dès lors écarté de cette voie et qu'on ait oublié qu'il ne servirait plus à rien, car dans une époque de publicité universelle, l'interdiction de la publication des bulles n'aurait aucun sens. Les appels comme d'abus n'empêchent nullement l'épiscopat ultramontain de diriger l'Eglise à son gré. Le gouvernement français, qui ne peut rien chez lui contre l'ultramontanisme, pouvait l'entraver à Rome, car c'est la France qui montait alors la garde autour de Saint-Pierre, et qui rendait possible par sa protection armée, tout ce qui serait décidé et fulminé contre la société que nos soldats représentent. Touchante longanimité, qui non-seulement tend la joue gauche après la joue droite au soufflet pontifical, mais encore soutient la main débile qui l'applique. Cette charité plus que sublime n'était pas du goût des minorités religieuses, qui se voyaient obligées bien malgré elles d'acquérir des mérites contre lesquels proteste leur conscience.

Si des gouvernements nous passons aux diverses Eglises pour suivre le mouvement des esprits religieux à la veille du concile, nous verrons se produire des tendances bien tranchées et même très-opposées. Laissant de côté pour le moment Rome et la papauté, recueillons les principales manifestations faites par

les deux grands partis qui divisent le catholicisme au moment où ils se préparaient au solennel et décisif rendez-vous du Vatican. Le parti ultramontain s'est tout de suite montré plein d'un arrogant espoir; il se savait en majorité considérable et de plus en parfaite harmonie avec le saint-siége. L'Orient tout entier, avec ses vicaires apostoliques sortis du collége de la Propagande, lui appartenait. Ces hommes simples et dévoués, sans grande instruction et sans indépendance, ont le culte de la papauté. L'Afrique du Sud valait l'Orient à cet égard. Bien que le catholicisme aux Etats-Unis ait su se plier avec une admirable souplesse aux libres institutions, bien que les quelques évêques nés sur le sol de la république soient tous libéraux en politique, plusieurs d'entre eux ont donné des gages à l'ultramontanisme, qui compte également sur les évêques irlandais. Cependant une portion du clergé américain a réclamé la liberté de l'Eglise vis-à-vis des pouvoirs civils; cette manifestation a fait concevoir des espérances exagérées sur ses dispositions, car il est certain que la minorité seule avait parlé. L'Eglise catholique de la Grande-Bretagne est presque entièrement gagnée au parti papal; la fraction irlandaise, qui a su maintenir son indépendance dans une glorieuse pauvreté en repoussant tout salaire de l'Etat, est plus fanatique qu'éclairée. Elle a

les ardeurs d'une minorité longtemps persécutée, et la grande mesure réparatrice qui vient d'illustrer le ministre Gladstone n'a pas réussi à la calmer. L'Eglise catholique anglaise proprement dite est poussée aux extrêmes par un double motif : elle est séparée du culte national, en outre elle est essentiellement une église de convertis, sans avoir d'ailleurs aucune chance d'entamer le roc anglo-saxon. Son représentant le plus distingué, l'archevêque Manning, est un ancien *fellow* d'Oxford. L'un des premiers il a levé le drapeau de l'infaillibilité pontificale dans un manifeste qui a fait sensation et donné le ton au parti. Les luttes passionnées dont la Belgique est le théâtre entre les catholiques et les libéraux ont jeté la majorité des premiers dans l'ultramontanisme le plus fougueux. Mgr Deschamps, a lui aussi, publié sur l'infaillibilité du saint-père un écrit qui a eu un retentissement considérable ; il a contribué à dessiner les positions avant le concile ; Genève a fourni au même parti l'un de ses orateurs les plus agréables, couvrant de fleurs les doctrines absolues ; c'est Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, qui est tout ensemble ultramontain et radical, toujours aimable et onctueux. Les ultramontains d'Italie sont des hommes d'action qui ne savent ni parler ni écrire ; avec leurs confrères d'Espagne, ils représentent au concile ces moines utiles qui, au dire de Pascal, rem-

placent les raisons pour les autoritaires à bout d'arguments.

Le contingent ultramontain venant de France avait une bien autre importance ; il avait pour lui le nombre, car depuis le commencement du siècle l'ancien gallicanisme a de plus en plus perdu de son crédit. La plupart des séminaires appartiennent à la tendance papale. Saint-Sulpice se défend encore quelque peu au nom de ses glorieuses traditions. Mais comment lutter contre ce journalisme furibond qui reprend tous les thèmes de la *Civiltà cattolica*, les dépouille de leur lourde enveloppe scolastique et les taille en quelque sorte en flèches acérées, trempées dans ce fiel dévot qui est le fiel le plus amer et le plus pénétrant. L'*Univers* avait organisé en faveur du concile une souscription à grand fracas, qui n'était qu'un moyen d'agiter l'opinion. « O sainte Vierge, s'écriait un souscripteur, le pape vous a proclamée immaculée, faites qu'il soit infaillible ! » C'était une heureuse application de la loi des échanges, *donnant, donnant*. Au moment du départ pour Rome, les mandements ultramontains se sont mis à pleuvoir comme grêle. Plusieurs évêques ont transformé leurs adieux en scènes pathétiques ; ils se sont fait remettre en grand apparat des adresses qui les suppliaient de pousser à la proclamation de l'infaillibilité du saint-père. Reconnaissant une voix du ciel dans ce qui n'était que

l'écho de leur propre pensée, ils ont promis de se conduire à Rome en courageux confesseurs. Rare courage, en effet, que celui qui consiste à acclamer l'absolutisme et à le pousser à ses derniers excès!

Le catholicisme libéral a bien des degrés. S'il compte des adhérents dans tous les pays, même en Angleterre et en Belgique, il n'est nulle part aussi décidé, aussi hardi qu'en Allemagne. On n'habite pas impunément cette terre classique de la libre science. Le génie de la race se plie difficilement au joug, du moins dans le domaine de la pensée, car l'Allemagne s'est souvent montrée trop docile dans la vie politique. Le contact avec les grandes Eglises de la Réforme a été très-salutaire au catholicisme germanique, qui, loin de s'enfermer dans ses séminaires comme dans une citadelle d'obscurantisme, s'est mêlé à la vie universitaire, si indépendante en Allemagne. A Munich, à Tubingue, il a eu ses écoles, illustrées par des travaux considérables. Il a pu revendiquer pour des hommes comme Hœfele et Mœhler une place distinguée dans la phalange des grands théologiens du dix-neuvième siècle. L'ultramontanisme ne trouvait pas les conditions favorables pour se développer sur cette terre de la science large et profonde et de la piété mystique; il parvenait sans doute à s'y établir, mais il n'y exerçait aucune prépondérance, si ce n'est dans quelques con-

trées de l'Allemagne du Sud. Dès que la bulle d'indiction du concile parut avec le commentaire et le programme de la *Civiltà cattolica*, la résistance aux prétentions des jésuites commença de s'organiser. Au mois de juillet 1869, la *Gazette de Cologne* publiait le manifeste dit des *catholiques allemands*, qui faisait entendre des bords du Rhin les vœux des laïques pieux et distingués. Voici en substance ce qu'ils réclamaient avec autant de modération que de fermeté au nom des plus chers intérêts de l'Eglise: « Si dans un concile général les évêques ont seuls le droit de délibérer, les pensées et les désirs de tous les membres de l'Eglise doivent être pris en considération; les laïques peuvent aussi bien que les prêtres avoir de l'influence sur les décisions d'un concile. Les laïques ultramontains ne se font pas faute de cette intervention dans des journaux passionnés qui parlent certes assez haut. Ce parti n'a-t-il pas à Rome son organe dans la *Civiltà cattolica*, qui tend résolûment à la réalisation de ses plans? Et nous n'aurions pas le droit de dire : « Nous ne partageons pas ces vues et ces espérances; nous les combattons au contraire de toute notre énergie! » Les catholiques allemands insistent sur ces quatre points. Ils demandent que l'Eglise renonce à toute force politique, que les deux grands pouvoirs se meuvent chacun dans sa sphère, et qu'on en finisse à jamais

avec tout ce qui rappelle la théocratie du moyen âge. « Rien, disent-ils, n'éloigne plus de l'Eglise les esprits que la crainte d'un régime qui mettrait la violence au service de la religion. L'Etat n'est jamais plus chrétien que lorsqu'il reconnaît la nécessité de s'arrêter aux limites de l'ordre naturel et de ne pas empiéter sur l'ordre surnaturel, en laissant pleine liberté à la conscience et à la religion. » Le second point réclamé est que l'Eglise prenne une position normale vis-à-vis de la culture intellectuelle et de la science; il est temps de mettre un terme à de vains et dangereux anathèmes. Le troisième point est la participation des laïques à la vie de l'Eglise, la préoccupation des souffrances du peuple et la nécessité de nouveaux efforts pour ramener les frères séparés. Enfin les catholiques de Coblentz réclament la suppression de l'index romain, lequel rendrait impossible la discussion éclairée et impartiale avec les adversaires du christianisme.

Le manifeste de Cologne fut suivi d'une série de lettres insérées sous le pseudonyme de Janus dans la *Gazette d'Augsbourg*. Ces lettres ont été réunies en volume. On en attribue l'inspiration, sinon la composition, au célèbre chanoine Dœllinger, qui a pris la tête de résistance au parti ultramontain. Savant illustre, théologien et historien de premier ordre, M. Dœllinger a le droit d'élever la voix dans

son Eglise, car il lui a rendu d'immenses services par ses travaux d'histoire et de controverse. Dans son ouvrage sur le pouvoir temporel des papes, paru en 1858, il déclarait sans détour que ce pouvoir était le talon d'Achille du catholicisme. Dœllinger est un écrivain nerveux, éloquent, et jouit dans son pays de la plus juste considération. S'il n'a pas écrit *Janus*, il l'a du moins confirmé par une brochure énergique publiée à Ratisbonne, à la veille du concile, sous ce titre : *Considérations proposées aux évêques du concile sur la question de l'infaillibilité du pape*. C'est un résumé vif et substantiel des lettres de la *Gazette d'Augsbourg*. *Janus* est l'acte d'accusation le plus formidable qui ait jamais paru contre la curie romaine, car il retrace son histoire, et présente un tableau complet de ses usurpations et de ses fraudes. Qu'on en juge par ce fragment de la préface :

« Nous avons écrit sous l'impression d'un danger sérieux qui menace tout d'abord l'Eglise catholique et sa situation intérieure; mais, — et il ne peut en être autrement en présence d'une organisation qui embrasse 180 millions d'hommes, — ce danger prend de plus vastes proportions encore, et, se transformant en un grand problème social, il menace également les associations ecclésiastiques et les nations séparées de l'Eglise catholique.

« Ce danger ne date point d'hier, et n'a point pris naissance avec la convocation du concile. Depuis vingt-quatre ans déjà, le mouvement rétrograde a commencé à se faire sentir dans l'Eglise catholique, et aujourd'hui, comme une marée montante, il cherche, à l'aide d'un concile, à envahir l'Eglise entière et à en absorber toute la force vitale.

« Nous, — et il faut entendre ce pluriel, non dans un sens figuré, mais au pied de la lettre, — nous reconnaissons, en ce qui concerne l'Eglise catholique et sa mission, appartenir à cette opinion que nos adversaires nomment libérale. Nous partageons les vues de ceux qui tiennent une réforme générale et décisive de l'église, ou immédiate ou différée, pour aussi nécessaire qu'inévitable.

« Pour nous, l'Eglise catholique ne s'identifie nullement avec le papisme : d'où il suit que, malgré la communauté ecclésiastique extérieure, nous sommes au fond profondément séparés de ceux dont l'idéal ecclésiastique est un empire universel régi par un monarque spirituel et, s'il est possible, temporel, — un empire de contrainte et d'oppression, dans lequel le pouvoir séculier prête son bras aux dépositaires de la puissance ecclésiastique pour réprimer et étouffer tout mouvement désapprouvé par elle.

« Nous ne nous dissimulons pas que plus d'une voix reprochera aux auteurs de ce livre de nier la

papauté jusque dans ses fondements. Le nombre est grand, en effet, de ceux pour qui ce mot biblique n'a plus de sens : *meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis*. Ceux-là se refuseront à comprendre qu'on puisse aimer et honorer une institution en même temps qu'on en dévoile les imperfections, qu'on en dénonce les vices, et qu'on en signale de propos délibéré l'action pernicieuse. Dans leur opinion, on devrait taire avec soin des choses de cette nature, ou tout au moins ne les mentionner qu'en les excusant. Il y a longtemps qu'on a inventé pour ce déni de devoir l'expression de *piété*...

« Nous estimons au contraire que notre piété se doit avant tout à l'institution divine de l'Eglise et à la vérité, et c'est précisément cette piété-là qui nous incite à nous élever franchement et sans détours contre toute transformation et altération de l'une ou de l'autre... Qu'il nous soit permis d'invoquer, comme preuve qu'ici nous n'agissons que dans l'esprit de l'Eglise, deux sentences, dont l'une émane d'un pape et l'autre d'un saint vénéré. Innocent III dit en effet : *Falsitas sub velamine sanctitatis tolerari non debet*. Et saint Bernard déclare : *Melius est ut scandalum oriatur, quam veritas relinquatur*. »

Un livre plus hardi encore que *Janus* l'a suivi de près, il est intitulé : *Réforme de l'Eglise romaine*

dans sa tête et dans ses membres, tâche du prochain concile (1). L'auteur s'occupe moins du passé que de l'avenir; il évite tous les mots irritants. Il se contente de caractériser en quelques traits rapides et précis la situation dans laquelle le romanisme jésuitique a mis l'Eglise ; puis il indique les remèdes que réclament des maux si graves.

« Mon livre, dit l'auteur, se produit comme la libre parole d'un Allemand qui porte en son cœur les intérêts du catholicisme. Cette parole réclame la réforme de l'Eglise catholique dans sa tête et dans ses membres, la guérison des maux dont l'afflige la curie romaine. Celle-ci a blessé à mort l'Eglise par la centralisation de tous les pouvoirs ecclésiastiques à Rome, par ses appels sans cesse renouvelés à la force matérielle pour soutenir des décrets ecclésiastiques, par son obstination à maintenir des principes sociaux en opposition avec toutes les idées et les besoins du temps; elle a exclu les laïques de toute participation à la vie de l'Eglise et maudit toute science qui ne reçoit pas ses consignes. C'est ainsi qu'elle a déshonoré le catholicisme en présentant l'Eglise comme une institution de police dans l'ordre social et une puissance de ténèbres dans l'ordre intellectuel. »

(1) *Reform der römischen Kirche in Haupt und Gliedern.*

L'auteur rappelle en finissant ce mot de saint Ambroise : « Rien n'est si dangereux auprès de Dieu, si honteux auprès des hommes pour un prêtre que de ne pas dire librement son sentiment. » C'est le pur amour de la vérité qui le fait parler, et son unique désir est de « ranimer sur la terre ce feu que le Christ y a allumé pour dévorer l'erreur et le mal. »

Ces manifestations précédèrent la fameuse déclaration de Fulda, signée par vingt évêques allemands. Celle-ci était tenue à une grande modération de langage, on peut même dire qu'elle l'a exagérée. Cependant la pensée des évêques signataires n'est pas douteuse; au fond, ils protestent contre tout ce qu'on prépare à Rome, mais ils usent de l'artifice imaginé par les grands de la cour de Perse pour donner des avis à leur souverain. Ces seigneurs n'avaient trouvé rien de mieux que de le louer pompeusement des qualités qu'ils lui souhaitaient et qui lui manquaient. « O grand roi, que vous êtes généreux ! » lui disaient-ils quand ils le trouvaient avare. C'est ainsi que les évêques de Fulda, qui craignent à juste titre que le concile ne fasse de nouveaux dogmes, qu'il ne condamne la société moderne, et qu'il n'ait pas la liberté suffisante, ne se font pas faute de dire dans leur adresse : « Jamais un concile œcuménique ne pourrait formuler un nouveau dogme

qui ne serait pas contenu dans la sainte Ecriture et dans la tradition apostolique. Jamais un concile œcuménique ne pourrait formuler des maximes qui seraient en opposition avec la justice et le droit de l'Etat, avec les vrais intérêts de la science et de la liberté légitime. Rien n'est moins fondé que la crainte que le concile manque de la liberté nécessaire à ses délibérations. » Pour des lecteurs de la *Civiltà cattolica*, le tour est ingénieux ; mais quelque habile et révérencieuse que soit l'adresse de Fulda, le sens en est clair : elle prend nettement parti contre l'ultramontanisme et son programme.

L'Eglise catholique hongroise a conservé un esprit très-libéral. Elle est plus décidée qu'aucune autre à repousser les prétentions de la curie. Qu'on en juge par le ferme langage que tenait cet été l'un de ses membres les plus distingués à un congrès catholique réuni à Pesth :

« Le monde catholique est à la veille de grands événements. Ne dissimulons rien et disons ouvertement ce que chacun sait. Le monde catholique est divisé en deux grands partis : l'un, libéral, qui veut marcher d'accord avec l'Etat moderne, — l'autre, ultramontain, qui a horreur de la liberté de penser la plus timide. J'ai l'intime conviction que les représentants catholiques hongrois réunis dans cette assemblée, animés par la foi religieuse et l'amour

de la patrie, n'oubliant pas que leurs travaux intéressent l'Eglise et le pays, — que l'histoire les jugera un jour, se prononceront sans hésiter en faveur des idées catholiques libérales.

« L'Evangile n'est nullement ennemi du libéralisme; bien plus, comme source de l'amour éternel, comme rayon de la lumière divine, il est le libéralisme même. Le congrès, je l'espère, exprimera hardiment et nettement cette idée, et ses membres, par tous leurs actes, prouveront qu'ils entendent servir l'Eglise et la patrie en la popularisant. Aucun d'eux ne voudra soutenir le parti qui, cherchant à s'identifier avec l'Eglise, s'efforce de prouver que celle-ci est l'ennemie jurée de l'état moderne et conduit ainsi le catholicisme à sa perte. »

Dans le tableau tracé, dit-on, pour le saint-père, afin qu'il pût d'un coup d'œil se faire une idée de l'esprit des diverses églises, le Portugal était mis à côté de la Hongrie comme appartenant au parti de la résistance libérale. Nous ne savons pas bien quelle place y occupait la France. Si l'on compte les suffrages, elle doit être marquée de blanc; si on les pèse, elle doit être très-mal classée sur ce fameux tableau, car il est certain que l'élite morale et intellectuelle de son haut clergé appartenait à la tendance libérale, à commencer par l'archevêque de Paris, vrai fils de la France moderne qui avait mérité la haine de la curie

ımaine. On a lu cette fameuse lettre où le pontife
ıi reproche sa soumission aux lois de son pays avec
ɔn moins d'acrimonie que sa résistance à l'absolu-
sme romain. Mgr l'archevêque de Paris s'est exprimé
·ès-modérément sur le concile, mais sa personne
ıême valait un mandement libéral. La faculté de
héologie de la Sorbonne est demeurée fidèle à ses glo-
ieuses traditions. Nous nous bornons à mentionner
ıour le moment le livre si remarquable de son doyen,
Mgr l'évêque de Sura, sur le *concile général et la paix religieuse*. Le mandement d'adieu de Mgr Dupan-
loup a été pour le clergé français ce qu'a été le ma-
ıifeste de Fulda pour l'Allemagne. En prenant aussi
ıettement parti contre l'opportunité du nouveau
ogme, l'évêque d'Orléans a effacé aux yeux de Rome
ıus les services qu'il avait rendus, spécialement
ıns la campagne relative au pouvoir temporel. Ni
ge, ni de cruelles souffrances n'avaient pu amor-
l'ardeur de M. de Montalembert; il s'est montré
la veille du concile l'un des plus vaillants dans
n parti, et très-certainement le plus hardiment
éral. On s'en est bien aperçu en lisant la lettre
'il a envoyée aux catholiques allemands pour
ıscrire à leur programme. Pour M. Arnaud de
riége, qui combat depuis longtemps la papauté
nporelle, le dogme de l'infaillibilité est une pré-
ntion injustifiable; il montre dans son livre sur

l'Eglise et la révolution la profondeur de l'abîme creusé par les docteurs du *Gesu* et les encycliques entre la société moderne et l'Eglise. Il établit qu'il ne sera pas possible de réconcilier le christianisme et la société moderne, aussi longtemps que l'Eglise demeurera unie à l'Etat et qu'elle sera un établissement politique. Cette confusion était le trait distinctif du paganisme, qui ignorait le respect de la conscience parce qu'il ne connaissait pas le Dieu véritable. De nos jours elle vient tout compromettre, tout altérer, et en enrôlant la religion au service de l'absolutisme, elle détourne d'elle tous les cœurs généreux. Ces grandes pensées sont développées par la logique et par l'histoire avec une rare vigueur de langage. L'auteur n'hésite pas à dénoncer la misérable politique de la cour de Rome, surtout à la veille du concile.

« D'où vient ce prétendu divorce? Pourquoi l'Eglise semble-t-elle avoir perdu « ce discernement « des besoins de son époque et cette puissance de « rajeunissement qui lui ont valu pendant dix- « huit siècles sa longévité sans exemple? » Quelque déviation radicale se serait-elle opérée dans la marche de l'humanité? Le grand mouvement de la civilisation aurait-il subitement changé son cours? Ne pourrait-on pas le supposer quand cette Eglise, qui a été l'initiatrice de tous les progrès, s'est

rrêtée tout à coup, n'ayant plus que des anathèmes lancer contre le monde moderne ?

« Que ceux qui poussent l'Eglise dans cette voie e réaction le sachent bien, il ne s'agit plus de endances confuses et d'impatiences désordonnées, ù l'incrédulité religieuse se mêlait si bien au besoin le réformer l'ordre politique que le clergé pouvait 'y méprendre ; il s'agit de principes politiques qui e définissent nettement, d'un droit social nouveau ui prend possession du monde entier, après avoir u sa première manifestation en France ; ce n'est lus le rêve de quelques utopistes, c'est un fait et n fait indestructible.

« Depuis trois siècles que s'est accusée cette cission entre l'Eglise se faisant la complaisante serile des gouvernements absolutistes pour assurer sa ropre domination, et la société laïque prenant onscience de son droit, les peuples que vous anaématisiez parce qu'ils voulaient se faire libres, 'ont cessé de marcher et de grandir. Ceux que otre influence retenait dans le vieil ordre politique nt restés comme frappés d'impuissance.

« Qu'avez-vous fait de l'Autriche ? N'avez-vous s votre part de responsabilité dans l'écroulement udain de cet empire que l'on supposait indestrucle par l'effet de cette imposante unité qui faisait ses institutions et de ses croyances un système

indivisible? La veille encore de son grand désastre, n'aviez-vous pas cru consolider les fortes assises en renouvelant par un concordat le pacte antilibéral entre l'autel et le trône?

« Qu'avez-vous fait de l'Italie, de cette Italie où il semble que la nature ait voulu accumuler tous les dons et toutes les aptitudes de la race humaine, et les peuples de toute la terre apporter le tribut de leurs puissances intellectuelles et morales? La morcelant en mille pièces, pour vous y ménager un trône, vous avez rendu stériles ses grands siècles, les plus splendides de l'histoire; vous l'avez livrée en proie à l'étranger; vous avez laissé s'enraciner dans son sein la plaie hideuse du brigandage; ce berceau de la civilisation est devenu entre vos mains la terre des morts; et lorsque enfin l'Italie sort de son sépulcre, au lieu de lui dire, comme le Christ à Lazare : Lève-toi et marche, vous condamnez sa renaissance.

« Qu'avez-vous fait de l'Espagne?

« Ainsi, non-seulement l'Eglise ne dirige plus les destinées des peuples, mais elle se pose devant eux comme une digue. Partout où la révolution s'affirme, surgit la même question : Pour marcher, faut-il rompre avec l'Eglise? Il en résulte, dans le réveil de tous les peuples, un malaise, des troubles intimes, des crises violentes, des découragements

ıomentanés, crises, découragements, malentendus, ıppelant avec des nuances diverses les phases qui ıt caractérisé la révolution française.

« Cette vue distincte nous soutient. Plusieurs éjà, qui étaient nos compagnons de route parmi ›s plus chers, se sont lassés de l'attente, indignés es résistances opiniâtres et injustes; à leur tour, royant que le divorce était irrévocable et qu'il fallait ıpter entre les deux puissances, ils se sont séparés le l'unité catholique; et la plupart, entraînés par a logique de leur première rupture, après avoir quitté l'Eglise, ont bientôt quitté le Christ au nom de la libre pensée et de la raison affranchie. »

Le fait le plus important de cette période de préparation a été l'éclatante rupture du père Hyacinthe avec le romanisme. Depuis longtemps déjà l'incompatibilité entre sa tendance et celle qui prévaut à Rome s'était manifestée. Ses premières conférences avaient été trop admirées de tous les esprits ›énéreux pour ne pas exciter un grand scandale au oyer de l'ultramontanisme. Les inquiétudes sur son ›ompte, un moment calmées par sa présence à Rome, s'étaient ravivées pendant l'automne de 869, à la suite de ses conférences sur l'Eglise dans esquelles il avait si énergiquement attaqué tout ce ıui est aimé et prôné autour du Vatican. Il avait bien rouvé un retour de bienveillance dans son entrevue

avec le saint-père du mois de mai 1869, mais la défiance à son égard subsistait ; il ne pouvait en être autrement, puisqu'elle résultait du fond même de sa pensée. L'éloquent discours prononcé par lui dès son retour à Paris pour la ligue de la paix, fit déborder la coupe. Le chef de son ordre voulut mettre un sceau sur ces lèvres saintement imprudentes. Le père Hyacinthe n'hésita plus ; sa conscience même était atteinte et il publia sa lettre du 20 septembre, digne commentaire de l'acte par lequel il rompait avec son ordre et brisait la filière hiérarchique pour obéir à Dieu.

Voici cette lettre dont l'écho a été si grand :

Au R. P. général des carmes déchaussés, à Rome.

« Mon très-révérend père.

« Depuis cinq années que dure mon ministère à Notre-Dame de Paris, et malgré les attaques ouvertes et les délations cachées dont j'ai été l'objet, votre estime et votre confiance ne m'ont pas fait un seul instant défaut. J'en conserve de nombreux témoignages écrits de votre main, et qui s'adressent à mes prédications autant qu'à ma personne. Quoi qu'il arrive, j'en garderai un souvenir reconnaissant.

« Aujourd'hui, cependant, par un brusque changement, dont je ne cherche pas la cause dans votre

ɜur, mais dans les menées d'un parti tout-puissant Rome, vous accusez ce que vous encouragiez, ɪus blâmez ce que vous approuviez, et vous exigez ɪe je parle un langage ou que je garde un silence ɪi ne seraient plus l'entière et loyale expression ɜ ma conscience.

« Je n'hésite pas un instant. Avec une parole ɪussée par un mot d'ordre, ou mutilée par des ʾticences, je ne saurais remonter dans la chaire e Notre-Dame. J'en exprime mes regrets à l'in-ɜlligent et courageux évêque qui me l'a ouverte et ɪ'y a maintenu contre le mauvais vouloir des ommes dont je parlais tout à l'heure. J'en exprime ɪes regrets à l'imposant auditoire qui m'y envi-onnait de son attention, de ses sympathies, j'allais resque dire de son amitié. Je ne serais digne ni e l'auditoire, ni de l'évêque, ni de ma conscience, i de Dieu, si je pouvais consentir à jouer devant ux un pareil rôle !

« Je m'éloigne en même temps du couvent que habite, et qui, dans les circonstances nouvelles ui me sont faites, se change pour moi en une rison de l'âme. En agissant ainsi, je ne suis point ıfidèle à mes vœux : j'ai promis l'obéissance mo-ɪstique, mais dans les limites de l'honnêteté de a conscience, de la dignité de ma personne et ː mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice

de cette loi supérieure de justice et de *royale liberté*, qui est, selon l'apôtre saint Jacques, la loi propre du chrétien.

« C'est la pratique plus parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus de dix années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, je n'ose pas ajouter dégagé de toute illusion de jeunesse. Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les rejeter.

« L'heure présente est solennelle. L'Eglise traverse l'une des crises les plus violentes, les plus obscures et les plus décisives de son existence ici-bas. Pour la première fois depuis trois cents ans, un concile œcuménique est non-seulement convoqué, mais *nécessaire :* ce sont les expressions du saint-père. Ce n'est pas dans un pareil moment qu'un prédicateur de l'Evangile, fût-il le dernier de tous, peut consentir à se taire, comme *ces chiens muets* d'Israël, gardiens fidèles à qui le prophète reproche de *ne pouvoir point aboyer : Canes muti, non valentes latrare.*

« Les saints ne se sont jamais tus. Je ne suis pas l'un d'eux, mais toutefois je me sais de leur race — *filii sanctorum sumus,* — et j'ai toujours ambitionné de mettre mes pas, mes larmes, et s'il le

llait, mon sang dans les traces où ils ont laissé
s leurs.

« J'élève donc, devant le saint-père et devant le
ncile, ma protestation de chrétien et de prêtre
ntre ces doctrines et ces pratiques, qui se nom-
ent romaines, mais ne sont pas chrétiennes, et
ii, dans leurs envahissements toujours plus auda-
eux et plus funestes, tendent à changer la consti-
ition de l'Eglise, le fond comme la forme de l'en-
signement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je
roteste contre le divorce impie autant qu'insensé
u'on s'efforce d'accomplir entre l'Eglise, qui est
otre mère selon l'éternité, et la société du dix-
euvième siècle, dont nous sommes les fils selon le
emps, et envers qui nous avons aussi des devoirs
t des tendresses.

« Je proteste contre cette opposition plus radicale
t plus effrayante encore avec la nature humaine,
tteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses
spirations les plus indestructibles et les plus sain-
es. Je proteste par-dessus tout contre la perversion
acrilége de l'Evangile du Fils de Dieu lui-même,
ont l'esprit et la lettre sont également foulés aux
ieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle.

« Ma conviction la plus profonde est que si la
rance en particulier, et les races latines en général,
ont livrées à l'anarchie sociale, morale et religieuse,

la cause principale en est non pas sans doute dans le catholicisme lui-même, mais dans la manière dont le catholicisme est depuis longtemps compris et pratiqué.

« J'en appelle au concile, qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux, et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais si des craintes, que je ne veux point partager, venaient à se réaliser ; si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation; si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Eglise universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. « Je souffre cruellement à cause de la « souffrance de la fille de mon peuple; je pousse des « cris de douleur, et l'épouvante m'a saisi. N'est-il « plus de baume de Galaad, et n'y a-t-il plus là de « médecin? Pourquoi donc n'est-elle pas fermée, la « blessure de la fille de mon peuple? » (Jérém. VIII.)

« Et enfin, j'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* C'est en votre présence que j'écris ces lignes; c'est à vos pieds, après avoir beaucoup prié,

beaucoup réfléchi, beaucoup souffert, beaucoup attendu, c'est à vos pieds que je les signe. J'en ai la confiance, si les hommes les condamnent sur la terre, vous les approuverez dans le ciel. Cela me suffit pour vivre et pour mourir.

« Fr. Hyacinthe,

« Supérieur des Carmes déchaussés de Paris, deuxième définiteur de l'Ordre dans la province d'Avignon,

« Paris-Passy, le 20 septembre 1869. »

Devant un acte si grand toute parole est froide et insuffisante. Notre bien-aimée France n'est pas abandonnée de Dieu, puisqu'il y suscite un pareil apostolat. La seule chance qu'ait le christianisme de n'être plus confondu avec le romanisme, c'est une protestation semblable. Les éloquentes revendications de la liberté des âmes, les attaques habiles contre le despotisme ultramontain, les mots amers prononcés à mi-voix contre le jésuitisme triomphant, tout cela n'est rien et n'empêche pas le romanisme de se produire en pleine lumière comme le seul représentant de l'Evangile, et d'inspirer un si mortel dégoût à toutes les âmes généreuses qu'elles se précipitent dans l'athéisme. Les prudents de l'Eglise sacrifient les destinées du christianisme dans l'Europe catholique à une timidité maladroite et qui devient coupable en se prolongeant. La situation ne

peut être sauvée que par une sainte folie du genre de celle qui s'est accomplie sous nos yeux. Heureux celui qui est appelé à une telle mission par l'irrésistible impulsion de la conscience, au travers de la souffrance et de l'opprobre !

Qu'on nous comprenne bien ; nous ne dépassons pas d'une ligne la portée de l'acte du père Hyacinthe. Nous sommes à cent lieues de toute préoccupation sectaire ; ce qui se passe est au-dessus de nos cadres. C'est une initiative réformatrice qui est destinée à agiter nos eaux stagnantes. Qui n'a senti passer dans cette lettre simple et sublime ce souffle divin qui annonce l'aurore des grandes journées de l'histoire religieuse ? Vraiment ceux qui n'y reconnaissent pas Dieu commettent le péché contre l'Esprit-Saint. Que les timides se voilent la face et poursuivent leur pitoyable jeu de bascule ; que les pharisiens, comme l'*Univers* et le *Monde*, lancent leurs méprisables invectives, y mêlant ces railleries dévotes, qui sont le dernier rebut de l'esprit humain ; que Rome fulmine son anathème, Dieu est là. Toute conscience droite l'a bien senti. Où trouver un exemple plus décisif pour suivre la voix divine en ne se laissant pas arrêter par une hiérarchie vénérée que celui du grand condamné de la synagogue ? « Vous me laisserez seul, a-t-il dit aux hommes ; mais je ne suis pas seul, car le Père est

ʼec moi! » Aux injures, aux objurgations pieuses , aux excommunications ont répondu des milliers ; prières.

On a contesté l'opportunité de ce grand acte ımme si l'heure de la conscience n'était pas l'heure ; Dieu même, comme si toutes les raisons seconiires ne s'effaçaient pas devant le devoir sacré être fidèle à ses convictions. En tout cas le père yacinthe a dit tout haut ce que tout catholique)éral dit à mots plus ou moins couverts. Seulement parole a été une action, c'est-à-dire un verbe. ɔn appel à Jésus-Christ a beau être maudit à Rome, illé ailleurs, il a prononcé une parole décisive et ı en verra plus tard la fécondité (1)

Rome, on le comprend, n'est pas restée inactive ıns cette période de préparation, d'autant plus ı'elle entendait bien faire du concile l'instrument de s desseins qu'elle assimile d'emblée aux décrets ernels. C'est surtout la conviction du saint-père qui it engagée directement par sa foi religieuse dans parti des *zelanti* les plus extrêmes. Il ne se tient ıs dans les hauteurs sereines où le pontife d'une rande Eglise comme le souverain d'un grand Etat ɔurrait se croire obligé de demeurer afin d'exercer

(1) Voir l'article de M. Bigelow sur le père Hyacinthe (*Revue* ırétienne, février 1870).

un pouvoir modérateur. Non, il agit comme le chef de l'ultramontanisme. Sans doute il en est c comme de tous les chefs des partis politique religieux ; il suit l'impulsion aussi souvent qu' donne. Les jésuites ont trouvé en lui un soı d'autant plus précieux qu'il est sincère. Nulle n'est plus droite, plus pure. Une auréole de l ceint son front, son accueil est paternel, mél d'autorité et de familiarité. Sa piété est profon fervente, mais aussi aveugle que celle de la humble paysanne de la campagne romaine. toujours agi par une sorte d'inspiration ; même jours de son libéralisme et de sa popularité, se décidait pour l'acte le plus simple qu'après a consulté son crucifix, méthode de gouvernement dangereuse quand il s'agit de mesures où la ra et le jugement peuvent seuls décider. « Il toujours, dit un homme d'esprit qui le connaît les sublimités du ciel aux bas-fonds de la tique. » Cette nature mobile et ardente expliqu revirement de ses opinions à la suite des événem de 1848 et aussi des injustices dont il a été vict Gaëte a été son Sinaï, c'est à la lueur des éc de la révolution qu'il a cru recevoir comme nouveau Moïse les tables de la loi ; les jésuit ont écrit les doctrines du *Syllabus* et Pie IX défendre Dieu même en les promulguant, car

met toute sa conscience. Voilà le malheur et le péril. Il purifie en quelque sorte au feu de sa piété les calculs des jésuites qui sont d'un ordre bien différent. Bon jusqu'à la tendresse quand sa foi n'est pas en jeu, il est susceptible de devenir implacable pour des motifs religieux. L'Eglise catholique ne pouvait dans les temps que nous traversons posséder un pape plus respectable et plus dangereux. Plutôt moine exact et austère que théologien, il connaît très-médiocrement l'histoire de l'Eglise, aussi va-t-il droit à son but sans être retenu par aucune considération. C'est ce qui explique son intervention constante et passionnée dans la préparation et dans la conduite du concile. Longtemps avant son ouverture il a pris parti pour la droite extrême par un bref explicite adressé à Mgr Deschamps à l'occasion de sa brochure sur l'infaillibilité du successeur de saint Pierre. D'ailleurs la *Civiltà cattolica* qui, comme nous l'avons dit, est devenue une véritable institution romaine organisée par l'autorité supérieure, donnait tous les jours sa pensée et c'est avec son assentiment, si ce n'est sur son ordre, qu'elle a publié le fameux programme qui a soulevé tant d'opposition. Le pape aussitôt la bulle d'induction lancée a envoyé un questionnaire aux évêques qui révèle ses préoccupations. Il porte sur les moyens d'abolir le mariage civil et les

écoles laïques, sur le danger de l'introduction de domestiques hérétiques dans les maisons pieuses et sur la profanation des cimetières qui ne seraient plus uniquements ouverts aux catholiques. Rien de plus mesquin que cette consultation demandée par la papauté à l'épiscopat du monde entier; on la voit uniquement soucieuse de resserrer les liens de l'esclavage spirituel, sans qu'aucune des grandes questions du temps soit seulement abordée.

Le soin principal du saint-père avant le concile a été l'organisation des congrégations appelées à élaborer les décrets qui devaient être soumis à la haute assemblée. Ces congrégations se sont distribué la tâche de manière à avoir des formules toutes prêtes sur tous les points de la foi, de la morale sociale et de la discipline. Formées de prélats romains et de théologiens de divers pays, elles étaient présidées par des cardinaux et entièrement inspirées par les grands docteurs de la *Civilta cattolicà*. On espérait qu'elles abrégeraient si bien la tâche du concile qu'il se bornerait à sanctionner leur travail. Les scribes du *Gesù* dans leurs publications sur l'histoire des conciles insistaient beaucoup sur ce que l'excellence d'un concile pouvait se mesurer à sa brièveté. Au reste, la *Civiltà cattolica* parlait sans détour d'enlever les décisions principales par des acclamations. Nous trouvons une assez piquante

révélation de ces projets dans une brochure assez naïve intitulée : *A la veille du concile*, et qui a été beaucoup louée dans le camp ultramontain. « On prétend, disait le trop naïf auteur, qu'il y a eu des évêques offusqués de ce que de simples prêtres aient été admis au secret des travaux préparatoires du saint-siége, lorsque eux les ignoraient. N'auraient-ils donc pas compris qu'il y a ici l'affaire du *chacun son tour*, et que le cuisinier n'est pas mieux nourri que son maître parce qu'il voit le dîner qu'il prépare avant le maître, qui ne le voit que lorsqu'il a l'avantage de manger ! Au concile ce seront les évêques qui auront la voix et les simples prêtres n'y auront plus de place. » Ce français de cuisine a eu un sens fort clair; les congrégations romaines comptaient bien épargner au concile le soin de préparer lui-même ses délibérations, c'était l'affaire du clergé inférieur, il n'aurait plus qu'à s'asseoir les yeux fermés à la table du festin dogmatique qu'on lui aurait dressée. Cette fois la curie romaine a compté sans ses hôtes.

CHAPITRE IV

LA VILLE DU CONCILE.

C'est une chose grave que la convocation d'un concile à Rome dans la basilique du pape. On n'y eût pas consenti il y a trois siècles, parce qu'on savait bien qu'une telle proximité du saint-siége enlevait toute indépendance aux évêques. Trente paraissait même bien rapproché de la ville papale. « Le Saint-Esprit en vient tous les jours, disait l'ambassadeur de France, avec la valise qui porte les promesses et les nominations épiscopales. » Nous n'accusons pas la papauté actuelle de se servir de cette monnaie grossière, mais il nous sera facile de montrer que ses tentatives sur la liberté morale du concile par son intervention directe, constante et même passionnée ont dépassé toute mesure. Ce qui nous semble surtout fâcheux pour le concile, c'est l'atmosphère romaine, c'est l'influence malfaisante du lieu, c'est cette *malaria* morale chargée de langueur et de servilisme que l'on y respire, c'est ce romanisme

ısensé qui enlace l'âme et l'esprit d'un réseau ıbtil. On peut voir par les lettres de M. Louis Veuilıt sur l'assemblée du Vatican quelle part il fait dans s succès de l'ultramontanisme à l'influence de ome. Je crois qu'il a raison ; je voudrais le prouver ı présentant non pas un tableau mais une esquisse ; la ville sainte de la papauté surtout au point de ıe social et religieux, telle qu'elle était avant les ·énements de 1870. C'est le meilleur commentaire l'histoire du concile du Vatican ; c'est aussi une vélation précieuse et la plus sincère que nous conıissions de la vraie pensée de l'ultramontanisme r l'organisation des sociétés humaines.

Je ne dirai qu'un mot du caractère extérieur de tte ville étrange où tout est combiné pour plonger ıme dans une langueur indéfinissable, où le temps e ne sais quelle démarche sénile qui empêche qu'on ıperçoive de sa fuite. Il marche à pas comptés ɱme un vieux cardinal sur cette voie de tombeaux ·i a vu disparaître tant de grandeurs. Le présent confond avec le passé, on dirait la durée immole. Ce qui saisit l'esprit et l'imagination, ce qui ıpêche l'émotion de s'alanguir, c'est le perpétuel ıntraste qui réunit au même instant sous les yeux s choses les plus disparates, sans les opposer pourınt d'une manière choquante. Cette ville singuèere a un pouvoir d'adoucissement auquel rien

ne résiste ; elle est comme ces personnes d'une amabilité doucereuse qui par leur présence seule empêchent les opinions divergentes d'entrer en lutte ouverte et qui mettent des sourdines à toutes les voix. Ce pouvoir d'adoucissement tient surtout à la grande poésie du lieu ; le point de vue esthétique se substitue insensiblement au point de vue moral qui seul dicte les jugements absolus. C'est ainsi que les angles s'adoucissent, que ce qui ailleurs exciterait l'indignation ou la pitié glisse facilement sur l'esprit charmé, et que les objets les plus divers se fondent et se mêlent dans cette lumière pourprée qui est la gloire et la parure de ce pays.

A Rome, la ville la plus somptueuse confine au désert. Sans transition vous passez du Corso brillant, tumultueux, avec ses palais dont chacun est une œuvre d'art exquis, ses églises dorées, ses riches magasins, à la tristesse sévère du Forum qui vous introduit d'emblée dans la plaine morne et stérile. Ainsi se rapprochent et se touchent la civilisation et la désolation, le présent et le passé. Cette plaine sans limites fait l'effet d'une mer dont le flot destructeur avance toujours et qui laisse cependant surnager quelques grands débris de tout ce qu'elle a englouti. Mais c'est une mer sans voix, sans murmure, qui détruit silencieusement ce qu'elle étreint ; c'est la mer Morte de l'Occident. — Ne la calomnions

ıas cependant, la tristesse de la plaine romaine a ıne beauté que rien n'égale. La voie Appienne, cet ıntique chemin des tombeaux, n'en conserve que .eux ou trois, mais qu'importe? on y foule la poussière du plus glorieux passé et la plaine elle-même ı'est-elle pas un sépulcre grandiose? Elle s'étend ouverte d'une végétation luxuriante et pourtant térile qui est comme son vert linceul; les arcades ırisées des immenses aqueducs de Claude en romıent seules la monotone désolation, tandis qu'à 'horizon les collines d'Albano mêlent un peu de ŗrâce à cette accablante tristesse. Derrière vous Rome ılève ses clochers et ses dômes. On s'attendait à ıne Palmyre ou à une Balbek et c'est l'une des ca-ıitales du monde que presse ainsi le désert. L'imıression qu'inspire ce spectacle triste et grandiose ıst accablante dans son intensité même. En s'emıarant de tout un peuple qui la subit sans la raisonıer elle l'énerve insensiblement; il se dit devant ,out ce qui est là enfoui sous ses pieds que ce n'est ŗuère la peine de recommencer la vie, et s'il ne subit ıas des influences nouvelles, il se plie aisément à ın gouvernement de vieillards dans cet empire de .a caducité.

Il y a quelque chose de plus énervant à Rome ıue la mélancolie des ruines, c'est l'art religieux tel qu'il est compris et tel qu'il s'étale dans le

culte. Il est empreint d'un caractère théâtral qui se retrouve dans l'architecture, dans la peinture et dans la musique. Seulement, il faut ici bien s'entendre, car il y a plusieurs Romes dans la Rome actuelle. Il en est une glorieuse entre toutes qui est cachée dans les entrailles de la terre : c'est celle des catacombes qui présente un si admirable ensemble depuis les fouilles de M. le chevalier de Rossi (1). La nécropole chrétienne nous présente l'image fidèle de cette Eglise héroïque des premiers siècles qui sut conquérir et maintenir sa liberté dans le martyre.

Les fresques des catacombes ne portent pas trace d'une prétendue primauté de saint Pierre ni du culte de la Vierge. Elles ne parlent que du bon pasteur cherchant sa brebis perdue, de son amour tendre et puissant qui donne l'eau vivante à la femme de Sichem, guérit le paralytique et ressuscite Lazare, et convie ses disciples au mystique repas de l'eucharistie. La légende en est totalement absente ; la Bible seule est l'inspirateur de tous les symboles. On y voit l'Eglise dédaignant toutes les grandeurs humaines, toute entière tournée vers le

(1) Nous montrerons ailleurs, dans le dernier volume de notre *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise*, tous les renseignements précieux qui nous sont fournis par les catacombes sur l'antiquité chrétienne.

monde invisible au seuil duquel elle a conduit ses morts bien-aimés, s'unissant à leur triomphe par l'expression symbolique de son immortelle espérance et de sa bienheureuse certitude. Tout ici redit en son nom la grande parole du Maître : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Pourquoi faut-il descendre à Rome dans les entrailles de la terre pour retrouver cette devise du vrai christianisme qui est si complétement démentie par la ville actuelle ? Rien ne fait mieux ressortir ce contraste qu'une fresque retrouvée récemment dans la catacombe de Saint-Calliste et qui est presque unique dans son genre, car les chrétiens préféraient représenter le côté triomphal de la foi que les souffrances et les opprobres ; la réalité suffisait à cet égard sans qu'il fût nécessaire de recourir aux représentations plastiques. La fresque à laquelle je fais allusion retrace la comparution d'un chrétien devant le tribunal de l'empereur. Le César de Rome, ce roi de la force et de la violence, est assis sur son siége, hautain et dédaigneux, plein de mépris pour ce misérable accusé qu'il va d'un mot envoyer à la mort. Il n'a qu'à le regarder pour s'assurer qu'il peut le tuer mais non l'avilir, et qu'il a trouvé dans l'inflexible douceur du chrétien une barrière à sa toute-puissance. Le confesseur est debout, calme, résolu : une flamme étrange brille dans ses yeux.

Il est invincible. C'est bien la royauté morale dans toute sa grandeur, la royauté léguée par l'accusé du prétoire de Pilate à tous ses disciples : *Je suis roi, car je rends témoignage à la vérité.* Dans le fond apparaît un troisième personnage, c'est le prêtre païen qui a dénoncé le chrétien et s'enfuit une fois sa tache terminée. *Ecclesia abhorret a sanguine.* Il est à la fois satisfait et confus, — satisfait, car son ennemi va mourir ; confus, car il sent qu'il est en présence d'une puissance morale que rien ne brisera et qui est plus forte que son culte, même aidé des bourreaux. Eh bien, l'avenir réservait une revanche inattendue au prêtre païen. Il a réussi à ramasser le manteau du chrétien immolé, il s'en est paré. Il est monté sur le trône du haut duquel le César de Rome jugeait et condamnait la conscience chrétienne, et c'est elle qu'il a jugée trop longtemps et condamnée en ces lieux. Seulement il le fait au nom du Dieu de l'Evangile ; il en est même sincèrement convaincu, mais quelle que soit sa piété personnelle, l'institution qu'il incarne n'en est pas moins essentiellement païenne en réunissant sur sa tête les deux couronnes spirituelle et temporelle. Il est vrai que la plupart du temps il doit se contenter de vains anathèmes, parce que le glaive est tombé de ses mains séniles, mais il nous dit dans ses encycliques ce qu'il en ferait s'il en pouvait dis-

poser. Nous verrons d'ailleurs comment il en usait là où il était le maître, comme dans la ville pontificale.

Après la Rome des catacombes, nous avons la Rome qui a précédé le développement du pouvoir papal au moyen âge. Les basiliques qui remontent à cette époque offrent un très-haut intérêt. Je citerai en première ligne celle de Saint-Clément. Elle nous présente l'image fidèle d'une basilique des premiers temps de la paix de l'Eglise. Elle a été rebâtie à plusieurs reprises, mais on n'en a pas modifié le plan. Des fouilles récentes ont découvert la basilique souterraine beaucoup plus ancienne et qui présente exactement les mêmes dispositions. Ici la forme touche au fond. En effet l'édifice est disposé de telle sorte qu'il se prêtait à l'antique discipline de l'Eglise. Celle-ci était caractérisée par cette pensée si éminemment chrétienne que le peuple de Dieu ne doit pas être confondu avec la nation, qu'on ne lui appartient pas du droit de la naissance, mais du droit de la conversion, que par conséquent une barrière, toujours prête à s'abaisser devant la foi, doit s'élever entre le monde et l'Eglise. Tout était calculé de manière que l'assistant comprît que pour participer à la vie de l'Eglise il faut un cœur nouveau, une vie nouvelle. De là les dispositions si sérieuses qui étaient prises pour l'instruction du catéchumène et qui réclamaient de lui

qu'il rompît avec toutes les habitudes de la vie païenne. De là aussi la division du service religieux en deux parties distinctes et bien tranchées, la première pour tous ceux qui désiraient entendre la parole divine, la seconde pour ceux-là seulement qui avaient le droit de participer au sacrement eucharistique. On n'a qu'à lire la liturgie alexandrine et les *constitutions apostoliques* retrouvées en copte il y quelques années et qui remontent très-positivement au second siècle, pour se faire une idée de la netteté et de la rigueur avec laquelle cette séparation entre les convertis et les inconvertis était établie.

La révolution la plus fatale opérée par l'union de l'Eglise et de l'empire fut précisément de confondre le peuple de la cité avec les membres de la société religieuse, et de jeter pêle-mêle dans les cadres indéfiniment élargis de la maison de Dieu les multitudes inconverties qui y apportèrent leur ignorance, leurs vices et durent être, tantôt menées avec une verge de fer au profit de la hiérarchie, tantôt abandonnées à leurs passions et à leurs superstitions moyennant quelques formes grossières par lesquelles elles s'acquittaient envers le ciel. Ainsi se forma et grandit ce christianisme dégénéré qui unit l'autorité oppressive à la plus dangereuse indulgence pour le cœur naturel, tout ensemble tyran-

[q]ue pour l'esprit et facile pour les mœurs, qui [su]bstitue la voie large à la voie étroite et promet de [co]nduire à la porte du ciel par un chemin commode [tou]s ceux qui plieront sous son joug et se laisseront [av]euglément guider par sa houlette. Ce chris[tia]nisme-là, nous le connaissons bien, c'est le ca[th]olicisme ultramontain dans son plein dévelop[p]ement, tel qu'il s'étale sous nos yeux à Rome. [N]'est-il pas remarquable de trouver dans la [ca]pitale même de ce christianisme abaissé un [ir]récusable monument de l'ancienne constitution [d]e l'Eglise qui nous fait toucher du doigt [le]s institutions si remarquables de la liturgie [d]'Alexandrie ? L'église de Saint-Clément est en [e]ffet la traduction architecturale de ce document [in]appréciable. Sa disposition seule révèle ce grand [p]rincipe de la séparation entre les fidèles et les [p]rofanes, qui était réalisé pour le plus grand intérêt [d]es uns et des autres. Saint-Clément a la forme [d]'une basilique à trois nefs. On y entre par un [p]orche d'un style simple, le seul de ce type qui [e]xiste à Rome. Entre ce portail et l'église même [s']étend une cour carrée bordée de colonnes; au [m]ilieu est la fontaine qui servait au baptême. [L]'église même est précédée d'un portique ou d'un [a]trium de petite dimension qui était appelé le [n]*arthex*. C'est là que se tenaient à des places

diverses les pénitents et les catéchumènes; les premiers ne pouvaient franchir la porte de l'église avant leur réhabilitation et les seconds, avant d'avoir confessé leur foi et reçu le saint baptême. C'est de là qu'ils écoutaient la prédication. On les congédiait au moment où la coupe eucharistique allait passer parmi les fidèles. Il n'était pas possible de marquer d'une manière plus saisissante la ligne de démarcation entre l'Eglise et le monde, puisque ceux-là mêmes qui aspiraient à devenir chrétiens étaient retenus sur le seuil du temple. La disposition intérieure de l'église de Saint-Clément est également d'un haut intérêt. Ses trois nefs aboutissent à une abside très-belle et très-simple où est le siége épiscopal, entouré des siéges presbytéraux.

Les peintures qui ornent Saint-Clément et les autres basiliques de la même époque sont d'une simplicité parfaite. C'est toujours le bon pasteur entouré des brebis auxquelles il a donné sa vie; c'est le cep de la vigne mystique où l'âme chrétienne puise sa séve; ou bien c'est encore le Christ entouré de martyrs qui ont donné leurs noms à l'Eglise, comme à Saint-Come-et-Damien, et à Pudentiana. La musique religieuse de cette époque devait être d'une émouvante grandeur à en juger par les larmes qu'elle arrachait à saint

Augustin. *Et currebant lacrimæ et dulce mihi erat cum eis.*

L'art vraiment catholique-romain date selon moi de la Renaissance et de la Réformation ; c'est alors qu'il a atteint son point culminant et s'est révélé dans toute sa sincérité. Jusqu'à la Réforme l'Eglise contient dans son sein tous les éléments qui plus tard se sépareront et même se feront la guerre. Toutes les tendances coexistent en elle, à l'état embryonnaire en quelque sorte. Qui pourrait nier que le catholicisme germanique se distingue longtemps avant la Réforme du catholicisme méridional? Les mystiques fervents qu'abritent les couvents du Nord révèlent déjà un étrange besoin d'une communication directe et sans intermédiaire avec la Divinité. Même dans le catholicisme italien il y a bien des divergences qui parfois font pressentir le schisme, comme dans la grande apparition de Savonarole; je comparerais volontiers ces explosions d'un sentiment chrétien plus libre au jet soudain d'un courant d'eau qui a longtemps coulé sous terre. Il existait avant de s'élancer à l'air libre en gerbe étincelante et retentissante. L'art catholique des douzième et treizième siècles a profité de cette richesse non encore diminuée de l'Eglise, alors qu'elle possède tous ses trésors dans leur variété féconde. Je n'exagère rien, je ne prétends point que le catholicisme

de cet âge fût une sorte de protestantisme anticipé; non, c'était bien l'Eglise de l'unité et de la hiérarchie, la théocratie nouvelle, mais ce n'en était pas moins un catholicisme entièrement différent de celui qui s'est constitué après la grande séparation opérée par la Réforme, c'était un catholicisme non encore plié au type romain, plein de séve, d'originalité malgré ses erreurs, mystique et savant, austère et puissant.

C'est à ce catholicisme-là que nous devons l'art gothique qui n'a jamais pu s'implanter à Rome et qui a cessé du moment où elle a exercé dans tous les domaines de l'Eglise une influence décidément prépondérante. Qu'est-ce que le gothique, si ce n'est précisément la manifestation la plus grandiose du catholicisme germanique d'où la Réforme devait sortir? Qu'on discute tant qu'on voudra sur ses origines, qu'on fasse honneur aux Romains de la voûte, aux Arabes des lignes brisées de l'ogive, il n'en demeure pas moins que l'art gothique a été créateur et qu'il a imposé son sceau à tous les éléments qui ont pu lui venir d'ailleurs; il a créé comme crée le génie humain qui n'est pas Dieu pour tirer ses œuvres du néant, il suffit qu'il leur ait imprimé un sens vraiment nouveau, une idée, un sentiment qui soient bien à lui pour qu'on ne puisse lui contester l'originalité. Or quel est le sens, l'idée

du gothique? Entrez dans la cathédrale de Cologne et vous le saisirez à l'instant même. L'art gothique, dans cet immense édifice comme dans tous ses pareils, a voulu représenter le monde, la société tels qu'il les concevait; il la ramène tout entière au type chrétien, il lui imprime la forme du signe rédempteur, puis surtout il la jette pour ainsi dire dans la région de l'infini et de l'éternel avec la flèche hardie qu'il dirige vers le ciel. Placez-vous dans le chœur de la cathédrale, là vous voyez toutes les lignes se rejoindre, se presser, dans un élan irrésistible, qui emporte votre esprit et lui donne des ailes, en quelque sorte. L'ogive reproduit dans des proportions réduites le même caractère; elle aussi, par les dispositions de ses lignes, dit : *Excelsior! Sursum corda!* En haut! — toujours plus haut! Rien de pareil ne s'était encore vu dans l'histoire de l'art. Le temple païen surtout, sous la forme enchanteresse qu'il a revêtue en Grèce, est un édifice aux proportions restreintes; il est uniquement destiné à l'habitation de la divinité; il lui suffit d'avoir bien paré la *cella*, d'y avoir déposé une statue d'une beauté parfaite et d'avoir réservé la place de l'autel des sacrifices. Il a, dans ses beaux marbres *ensoleillés*, conservé le sourire de sa religion. La basilique romaine qui est la création architecturale la plus remarquable du peuple-roi est entièrement

conforme à son génie; elle n'admet que la ligne horizontale, elle est toute en longueur et en largeur. Rien ne porte le regard au delà du monde; c'est le seul empire qu'ait jamais convoité Rome! La cathédrale, au contraire, est un grand mémento de la vie éternelle; comme l'a dit le poëte, elle est agenouillée dans sa robe de pierre, elle prie. Je lui préfère sans doute la chambre haute de Jérusalem avec ses langues de feu, mais on ne peut nier que le catholicisme du moyen âge n'ait eu aussi, au travers de ses obscurités, sa langue de feu pour célébrer le Dieu de l'Evangile; j'en appelle à ces chants sublimes des douzième et treizième siècles, qui sont avec les hymnes de Luther ce que le cantique chrétien a produit de plus beau, de plus pathétique.

Comparez maintenant l'architecture religieuse de Rome à ces monuments du Nord! Le contraste est absolu. N'est-il pas remarquable d'abord qu'elle ait complétement évité le gothique, même dans sa grande époque? Une seule église en porte quelques traces, c'est *Sancta Maria della Minerva*. Encore s'est-on hâté de la gâter en la surchargeant d'ornements de mauvais goût. Toutes les églises romaines, sauf celle-là sont sur le type de l'antique basilique. Je sais bien qu'on les dispose en forme de croix grecque ou latine, mais ce qui l'emporte, c'est l'idée de la grandeur tout extérieure, c'est l'*extension* et

ion l'*élévation* qui les caractérise. On y entend retentir sans cesse la vieille devise de Rome : A toi l'empire, — songe avant tout à régner, à dominer! La plupart de ces églises sont très-médiocres, même à l'intérieur, où on a entassé les œuvres d'art, mais aussi prodigué les enjolivements jusqu'à en fatiguer les regards. Les architectes ont mis leur orgueil dans l'arrangement des façades, mais ne sont jamais sortis de leur routine pour la disposition générale.

Si l'on veut avoir l'idée complète de l'architecture religieuse romaine, c'est Saint-Pierre qu'il faut considérer. Je ne connais pas d'antithèse plus tranchée que celle qui existe entre la splendide basilique du Vatican et le dôme de Cologne. Je ne marchande pas mon admiration à la première. Je conviens qu'il est peu de coup d'œil plus grandiose que celui de l'ensemble des monuments dont elle est le centre. Les portiques demi-circulaires qui entourent la place au milieu de laquelle se dresse l'obélisque forment la plus belle introduction à la basilique elle-même. Celle-ci est si harmonieusement disposée que sa grandeur n'a rien d'écrasant parce qu'aucune partie ne fait saillie ni disparate. La double coupole qui se dresse à une hauteur vertigineuse paraît un développement naturel de l'édifice. Les cinq nefs de l'intérieur se relient à l'abside comme les rameaux d'un tronc gigantesque. Et

cependant toute cette grandeur n'élève pas; tout cela s'étend et s'épanouit dans l'espace, mais ne monte pas véritablement. La Sainte-Chapelle de Paris, cette idéale création du règne de saint Louis disparaîtrait tout entière dans une seule des chapelles de Saint-Pierre, et pourtant elle vous élève bien plus haut; elle a cet élan, ce je ne sais quoi d'ailé dans les lignes gothiques qui emporte l'esprit. L'élévation n'est pas affaire de dimension, mais de direction et d'inspiration. Saint-Pierre avec toutes ses magnificences me fait l'effet du lieu élevé d'où l'on voit, non pas le ciel, mais tous les royaumes du monde. Ce marché de la domination terrestre n'a-t-il pas été proposé à la hiérarchie romaine et ne l'a-t-elle pas accepté en échange du règne spirituel? N'a-t-elle pas imité en cela le judaïsme dégénéré de la synagogue? Saint-Pierre et les autres grandes basiliques de Rome me semblent exprimer cette déviation du christianisme primitif par le symbole le plus éclatant. Tout ici rappelle le *Christus imperans*, rien ne nous reporte au Crucifié, à ses opprobres et à ses gloires intérieures. Saint-Pierre est le Capitole de la papauté. Au moins révèle-t-il le grand art et porte-t-il l'empreinte du fier génie de Michel-Ange. Mais que dire de l'architecture des églises élevées par les jésuites? Elles nous introduisent dans la seconde période de la domination romaine; la Ré-

forme a secoué son flambeau sur le monde; l'empire de l'Europe est contesté à la papauté. Le temps de la royauté hautaine est passé, l'absolutisme doit s'assouplir, mais il plie comme l'acier, sans rompre jamais. Ce mélange de ruse et de force indomptable c'est tout le jésuitisme, ce grand et habile soutien de l'autorité pontificale aux jours difficiles où il faut unir une politique adroite et artificieuse à l'opiniâtreté. Mais à ce jeu-là on perd la grandeur, aussi l'architecture des jésuites est-elle toute mignarde et compliquée; à voir l'ornementation surchargée de leurs églises on dirait les procédés employés pour farder une vieillesse prétentieuse. Ils ont mis des tapis de velours sur le chemin du paradis et s'efforcent d'en élargir l'entrée. Leur histoire et leur génie se lisent sur les pierres de leurs édifices. Je termine sur ce point par une remarque significative; on comprend très-bien que l'architecture romaine se soit toujours approprié sans peine les anciens temples ou édifices païens; le temple de Faustine et celui de Vénus à Rome et les thermes de Domitien ont été transformés en églises avec la plus grande facilité. Jamais un édifice gothique n'aurait pu avoir une pareille origine.

Si de l'architecture je passe à la peinture, je pourrais faire les mêmes réflexions. Il est incontestable que la grande peinture mystique et religieuse a précédé

elle aussi le temps où le catholicisme romain s'est constitué en opposition à la Réforme et que ses inspirations les plus hautes appartiennent au même mouvement qui a produit l'art gothique et les cathédrales.

C'est en Flandre et en Allemagne que cette peinture prend naissance et perfectionne ses procédés. L'idéal chrétien le plus pur brille dans le regard des vierges de Van Eck, d'Albert Durer et d'Holbein. L'Italie suit le mouvement et tempère cette austérité par la grâce inimitable dont elle a le secret. C'est bien entre le quinzième et le seizième siècle que ce grand art chrétien atteint son apogée. Quelle tendresse exquise, quelle candeur céleste, que de brûlantes extases sur les toiles et les fresques des Fra Angelico et des Francia ! Il y a au Vatican une chapelle peinte par le premier de ces peintres et qu'on néglige souvent de visiter, parce qu'elle n'est pas sur le programme, c'est la chapelle de Saint-Laurent et de Saint-Etienne. Voilà la grande peinture chrétienne ; l'âme chrétienne palpite dans ces vives couleurs et nous redit son amour pour le Christ, sa foi sereine et sa compassion pour tout ce qui souffre. Je rappelle encore la fameuse fresque de l'Angelico au couvent de Saint-Marc, à Florence, qui réunit les principaux saints et docteurs autour de la croix, dans un même élan de fervente adoration. Comme

reconnais bien là le peintre qui versait d'abon-
ıntes larmes toutes les fois qu'il prenait le pinceau
ɔur représenter les traits du Christ ou de la Ma-
ɔne ! Selon moi, le dernier et le plus grand de ces
ıaîtres vraiment chrétiens est Fra Bartholomeo, le
ominicain, disciple de Savonarole. Le catholicisme
omain ne saurait réclamer le fidèle ami du réfor-
ıateur de Florence, brûlé comme hérétique. Son
ableau de l'*Ensevelissement du Christ*, au musée
'itti, à Florence, est un acte d'adoration ; le pin-
eau n'y a rien perdu, il a toute sa suavité, tout
on éclat, toute sa fermeté, mais il est impossible
le contempler cette toile longtemps sans éprouver
e mélange de tendresse et de profond respect pour
e Christ, qui est exprimé avec une sorte d'impétuo-
ité dans le prosternement de la Madeleine, avec
ıne angélique douceur dans le regard de saint
ean et une tristesse ineffable dans celui de la
ladone.

Cet art profondément chrétien n'est pas le fils de
lome. Sans doute ses œuvres s'y trouvent en grand
ombre, parce que la papauté a su former le plus
ıagnifique des musées dans la ville éternelle, mais
inspiration de ces toiles mystiques était venue d'ail-
urs. On nous opposera Raphaël qui a tout compris
t tout rendu, mais son génie avait éclos sous le doux
el de l'Ombrie. Je sais bien que c'est à Rome qu'il a

peint la *Dispute du saint-sacrement*, mais n'y ai-je pas vu parmi les théologiens qui cherchent et qui doutent le noble visage de Savonarole ? Peut-on nier que le souffle de la Réforme n'ait pas passé par là ? En tout cas c'est ici qu'il a peint la *Fornarina*, le *Triomphe de Galatée* et *Psyché*, œuvres exquises, mais qui n'appartiennent plus à la peinture chrétienne. Quant à Michel-Ange, personne n'ignore à quel point le levain de la Réforme a fermenté en lui, comme le prouvent ses lettres à Vittoria Colonna. Quand il s'est abandonné sans réserve à l'inspiration du lieu, il a peint à la Sixtine sa fresque du *Jugement dernier*. Celle-là, j'en conviens, est bien romaine. J'en admire la puissance, la fougue, surtout quand je la contemple sous les rayons pourprés du soir. Mais je ne saurais y voir une peinture religieuse. Ce Christ qui ressemble à l'Hercule antique et qui maudit les réprouvés avec un geste si terrible, c'est bien le Christ du Vatican, le Christ des inquisiteurs dont le bras ne sait pas relever, mais écraser. Tous les détails païens qui entourent la figure principale rappellent la cour des Jules II et des Léon X. Que l'on compare cette formidable fresque au tableau de Fra Angelico sur le même sujet que l'on voit au palais Corsini. Ici le drame est tout moral ; la douleur inconsolable qui apparaît sur les traits des impénitents n'est pas le simple reflet

:s éclairs de la foudre vengeresse, elle jaillit du :dans. Voilà l'Evangile; à la Sixtine je ne vois que *liber pontificalis*. La peinture chrétienne en tou-ıant ce sol y perd bientôt son caractère vraiment :ligieux, bien qu'elle y jette un éclat éblouissant vec Raphaël; son génie est trop grand pour ne as échapper plus qu'aucun autre aux influences des ıilieux, bien qu'il l'ait aussi subie à la fin de sa ourte et brillante carrière. N'oublions pas qu'il a 'our disciple Jules Romain dont le pinceau, dès qu'il ıe sera plus contenu et dirigé par les esquisses du ıaître, deviendra promptement voluptueux et sen-uel. Dès le pontificat de Grégoire XIII la décadence ommence, les *maniéristes* encombrent de leur art e convention les églises, les couvents et les palais. ıe chevalier d'Arpin (1561), dont les œuvres pullu-:nt à Rome, est le représentant de cette école sans randeur, sans inspiration élevée. Le caractère re-gieux s'efface de plus en plus. Bernin pour l'archi-:cture, d'Arpin pour la peinture sont les artistes raiment romains et tels que le catholicisme soumis ı joug du jésuitisme devait les aimer.

La musique d'église parcourt les mêmes phases ıe la peinture et l'architecture. Le plain-chant t l'écho de celle du moyen âge, il est grave et iste. Puis on a quelques maîtres vraiment graves ıi comme Allegri écrivent dans un style grandiose

et presque monumental. Le *Miserere* de ce compositeur qu'on entend le jeudi et le vendredi saints à la chapelle Sixtine sans accompagnement d'orgue fait un effet imposant. Mais si on en excepte la chapelle du pape à ses grands jours, la musique qu'on entend à Rome est déplorable pour la composition. Dans les églises de second ordre elle est de tout point mauvaise; on s'est borné à piller les opéras célèbres et on les chante avec toute la désinvolture des chœurs de théâtre. Ce n'est guère qu'à Saint-Jean de Latran et à Saint-Pierre que l'exécution est soignée. La musique de théâtre, quand elle est vraiment belle et passionnée, est bien supérieure par le sérieux à ces compositions bâtardes. Sans doute le catholicisme a d'autres inspirations ailleurs, il a des trésors de musique chrétienne, le *Requiem* de Mozart, les messes de Beethoven, de Weber et même de Rossini recèlent une inspiration bien différente, mais ce n'est pas ce qui plaît à Rome. On préfère les molles harmonies qui bercent l'âme et la livrent tout endormie à l'autorité ecclésiastique. La vraie musique religieuse est en Allemagne. Ecoutez la *Passion* de Sébastien Bach et ses cantiques sublimes et vous ne vous laisserez plus dire que la Réformation ignore le grand art. Le voilà tour à tour majestueux et intime, s'élevant de cent coudées au-dessus des fioritures de ces messes profanes qui se chantent sur

des airs trop légers pour que la passion humaine voulût s'en contenter. Au reste, pour montrer que mon jugement n'est pas dicté par la partialité, je m'appuierai de l'appréciation d'un catholique éminent, M. Victor de Laprade, qui a écrit les lignes suivantes dans le *Correspondant* : « Il me semble, dit-il, que les licences accordées aujourd'hui à la musique de nos églises dépassent tout ce qu'il est permis au sentiment religieux de tolérer. Quand j'entends hurler, aboyer des fanfares militaires à côté de l'autel, je ne suis pas bien sûr d'être de ce monde. Enfin lorsque je vois, pour les appeler par leur nom, des bandes d'histrions introduites dans le chœur, mêlées aux prêtres pendant le sacrifice, j'ai beau entendre des chefs-d'œuvre de musique, il m'est impossible de me sentir plus pieux, plus recueilli qu'à l'Opéra. Catholique convaincu, en face de tels symptômes, je me contente de gémir, en me rappelant qu'il y a eu dans l'Eglise des abus passagers ; mais si j'étais libre penseur, je me dirais en moi-même : *Voilà une religion qui s'en va.* Pour mon compte, il me semble que la musique a rompu dans les cérémonies catholiques de nos jours la discipline que l'Eglise lui avait sagement imposée. Je n'admets aucune des mauvaises raisons, inutiles à énumérer et trop peu religieuses, qui ont engagé le zèle ecclésiastique dans cette fausse voie. Ce n'est

pas avec une profusion de cantiques et de bougies qu'on attire les âmes dans la vérité et qu'on les retient dans la foi. »

Après avoir parlé des accessoires du culte, parlons du culte lui-même, tel qu'il se célèbre à Rome. Son premier caractère est ce que j'appellerai son ritualisme absolu. Je ne blâme pas le rite en soi ; je sais qu'il est indispensable que l'adoration publique ait quelques formes réglées d'avance, afin que tout se passe avec ordre et bienséance et que la piété ne soit pas troublée par de constantes surprises. Mais le rite chrétien doit être très-simple et ne pas étouffer la spontanéité ; il doit être conçu de telle sorte qu'il fasse appel aux sentiments vivants de l'âme, qu'il contribue à les réveiller, qu'il parle au cœur et à la pensée. A Rome le rite remplace tout ; la forme prescrite n'est pas le stimulant ou l'expression de la piété, elle est une sorte de machine habilement montée qui fonctionne toute seule comme les moulins à prière des Orientaux, mais non sans broyer sous ses rouages compliqués la vie morale. L'individu disparaît complétement devant l'Eglise ; c'est elle qui prie par ses lèvres, qui s'agenouille avec lui au moment prescrit, qui se relève au commandement ; à chaque instant on entend la sonnette du majordome qui est comme le sifflet du machiniste. Morte est la langue sacrée, c'est la voix du passé, le plus

ouvent inintelligible pour celui qui s'en fait l'écho assif et monotone. L'évangile ou l'épître sont non as lus mais chantés sur un ton nasillard qui ne laisse as arriver à l'esprit une pensée. Le livre saint est lécoupé et déchiqueté jour par jour, sans que le fidèle puisse jamais approcher sa lèvre altérée de la fontaine jaillissante. C'est ainsi que l'esprit est partout et toujours sacrifié à la lettre; le rite compris et pratiqué comme il l'est à Rome est vraiment la pétrification du culte.

Son second caractère est d'être une représentation des mystères chrétiens ou plutôt un essai quotidien de les renouveler. En ce point, il se rapproche des anciens mystères du paganisme. La messe est bien décidément un essai de représenter et de renouveler l'immolation du Calvaire. C'est à Rome que ce caractère du culte catholique apparaît tout entier et sans voile spécialement dans les cérémonies de la semaine sainte. Jour par jour on déroule sous les regards des fidèles les scènes de la Passion. Ainsi le mercredi saint, tandis qu'on chante le *Miserere*, douze cierges allumés figurent les apôtres; ls s'éteignent l'un après l'autre pour rappeler leur léfection et leur lâche abandon du Maître. Le jeudi saint, le pape se prosterne aux pieds des douze pauvres prêtres et leur lave les pieds, puis il les fait asseoir à une table dressée pour eux et il les sert.

Le vendredi saint est le jour de l'ensevelissement de l'hostie. On la dépose dans la chapelle de Saint-Paul comme dans un sépulcre, tous les cierges sont éteints, nulle cloche ne résonne plus. C'est un contraste complet avec le jour des palmes dans lequel le pape représentant toujours le Christ fait une entrée triomphale dans la basilique de Saint-Pierre, tandis que les rameaux sacrés l'ombragent et se courbent devant lui. Le matin de Pâques on va en grande pompe chercher l'hostie, on la sort du tabernacle qui lui servait de sépulcre, on la présente au peuple comme le divin Ressuscité et le pape célèbre à la *Confession* de Saint-Pierre la grande messe de Pâques. Quand il élève les saintes espèces devant l'assemblée, celle-ci se prosterne tout entière, un chant très-beau s'élève des profondeurs de la *Confession* de Saint-Pierre. Le peuple se croit devant son Dieu ressuscité de nouveau, puis le saint-père monte au balcon de la basilique et donne la bénédiction *urbi et orbi*. Rome est vraiment alors l'Eleusis de la catholicité, le lieu des grands mystères où l'on joue solennellement l'histoire divine. On sait qu'à Noël on dépose des crèches dans la plupart des églises et qu'on représente le mystère de la nativité comme on représente au printemps le mystère de la crucifixion. Il est facile de comprendre après cela que le théâtre soit sorti de l'église au moyen âge, on

ıut dire qu'à Rome il y est décidément resté. L'E-
.ise se plaît à donner des représentations extraor-
naires qui réveillent et piquent l'attention. C'est
nsi qu'on voyait à Rome dans l'automne de 1869
rès d'une petite chapelle, à deux pas de saint Jean
e Latran, des figures en cire grossièrement faites,
ıais très-expressives, qui montraient aux yeux une
ffroyable exécution de missionnaires catholiques en
rient. On se pressait devant ce spectacle horrible
t les offrandes pour l'œuvre tombaient dru dans la
ébile des collecteurs. Ce procédé de foire n'est pas
édaigné et est très-fructueux. Chose étrange, dans
e pays méridional où l'on a une horreur extraor-
inaire de tout ce qui rappelle la mort, on l'entoure
es formes les plus lugubres afin de mieux agir sur
imagination. Rien de plus funèbre que le long
ırtége d'une confrérie avec ses capuchons baissés
ccompagnant un cercueil au cimetière. Les frères
pucins donnent une représentation funéraire per-
anente. Ils ont imaginé de disposer dans les ca-
aux de leur principale église toute une armée de
uelettes qui se recrutent parmi les défunts de leur
dre et ont le privilége d'obtenir l'immortalité de
pouvante.

Relevons encore le caractère mercenaire du culte
main. Je ne parle pas seulement de l'argent qu'il
clame pour soutenir ses somptuosités et de ce de-

nier de Saint-Pierre qui est demandé en tout pays avec tant d'instance et d'habileté. J'entends surtout désigner cette funeste erreur qui consiste à s'imaginer que l'on peut acheter sa part de ciel par ses œuvres et ses mérites. C'est à Rome qu'elle s'étale vraiment sans pudeur et sans frein, car la ville papale tient sans désemparer le marché des indulgences. Chaque église se dispute une parcelle du trésor et en assure le bénéfice à ceux qui se soumettront à telle ou telle pratique ; on lit ces promesses fallacieuses sur son fronton. Nulle part non plus on ne s'imagine plus naïvement expier les plaisirs que l'on a goûtés dans le monde par l'ennui que l'on s'impose en récitant les litanies et en usant ses genoux sur la dalle des églises. La division de l'année en jours profanes et fériés ne repose pas sur un autre principe. C'est à Rome que la distinction entre le carnaval et le carême est la plus tranchée, Le premier y agite les grelots d'une folie grossière en toute sécurité; lui aussi est une institution ecclésiastique, les bals, les théâtres, les festins joyeux et sans retenue peuvent se multiplier à leur aise. L'antique bacchanale est maîtresse des rues de Rome pendant ce temps de liberté ou de licence, à la condition d'étouffer son rire à heure fixe et de changer le masque comique contre le masque de la tristesse, en se couvrant la tête de cendres. L'Eglise, comme une bonne mère, ac-

cueille dans ses parvis la turbulence avinée d'hier, la met au régime et lui fait entendre messe sur messe. Le malheur, c'est que le péché était prévu et accepté comme la pénitence; c'est une affaire de calendrier.

Un quatrième caractère du culte romain est la surabondance du merveilleux ; les faux prodiges supplantent partout le vrai miracle ou relèguent celui-ci dans l'ombre. Les légendes ridicules foisonnent ici comme les herbes folles dans un champ mal cultivé ; elles recouvrent presque entièrement les grandes réalités évangéliques. Le vrai surnaturel chrétien est ainsi compromis par un surnaturel fantaisie qui semble faire corps avec lui. On connaît la vogue des madones qui roulent les yeux; on leur attribue plusieurs conversions notables. Il n'y a pas de sanctuaire qui n'ait son histoire merveilleuse, à commencer par Notre-Dame de Lorette transportée, comme on le sait, dans les airs, de Palestine en Italie. A Naples, l'affreuse jonglerie du miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier se continue tous les ans, sans aucune protestation de l'autorité pontificale; elle l'accepte et la patronne tout en sachant fort bien que le procédé par lequel on fait couler le sang coagulé du saint est bien connu. Les eaux de la Salette et de la grotte de Lourdes qui opèrent, dit-on, des guérisons miraculeuses sont patentées à

Rome, car non contente de ses propres prodiges elle encourage partout cette espèce de magie grossière qui rappelle les temps les plus honteux de la décadence païenne, mais qui est très-fructueuse. Il est facile de se rendre compte de la manière dont naît la croyance à un faux miracle. On n'a qu'à se rendre dans la chapelle commémorative élevée près de l'église de Sainte-Agnès en mémoire du grand péril auquel le pape a échappé il y a quelques années dans le même endroit, où le plancher supérieur s'était effondré soudainement sous lui sans qu'il en soit résulté aucun mal pour le saint-père. Certes rien de plus légitime que d'éprouver un vif sentiment de reconnaissance envers Dieu dans une telle circonstance et de l'exprimer publiquement, mais le saint-père a voulu voir dans la protection providentielle qui lui a sauvé la vie un miracle de première classe. Il a fait peindre un grand tableau qui représente toute la scène sous de vives couleurs. Sur le premier plan, on voit le pape calme et souriant au sein du péril, tandis que les assistants parmi lesquels des officiers français témoignent de la terreur la plus lâche; l'épaulette de nos preux n'est pas ménagée par l'artiste qui n'a pas craint de les représenter tout tremblants pour faire contraste avec l'auguste sérénité du saint-père. Sainte Agnès apparaît dans les airs le couvrant d'une main protectrice, puis, dans l'ar-

rière-fond du tableau la Madone entourée des anges domine toute la scène. Cette interprétation plastique d'un fait assez simple passe pour un événement réel aux yeux de la plupart des spectateurs. Il est entendu que sainte Agnès et la Madone sont apparues au saint-père ; c'est parole d'Evangile, et les âges futurs raconteront le miracle avec componction. On assiste ainsi à la formation de la légende.

Le dernier caractère de ce culte romain est une idolâtrie effrénée. Il ne faut pas prétendre que les images ne sont pas adorées et que l'hommage qu'on leur rend remonte à Dieu. Elles le sont positivement comme des fétiches. On ne peut en douter quand on a vu avec quelle ardeur est baisé le pied de la prétendue statue de saint Pierre qui est dans la basilique du Vatican et qui est tout usée sous les lèvres de ses milliers d'adorateurs. L'image du *bambino* qui est exposée par les capucins aux fêtes de Noël reçoit un culte véritable. Les madones couvertes d'ornements somptueux, après avoir été élevées au rang de vierges miraculeuses, sont traitées comme les marbres les plus célèbres de Vénus ou de Junon l'étaient dans l'antiquité. Quant aux reliques des saints, elles pullulent avec une abondance qui ne laisse pas que d'être inquiétante, car plus d'un coquin est certainement l'objet d'une vénération profonde sous le nom d'un martyr quelconque. Il n'y

a pas de limite aux fables que l'on débite sur ces restes prétendus sacrés. Si l'on ne vous montre pas comme dans le couvent arménien de Jérusalem les pierres *qui auraient crié*, ou comme à Florence les reliques de la sainte Trinité qui sont un nouveau mystère et le plus étonnant de tous ajouté à ceux de la foi, on fournit au moins un morceau de tous les saints connus et inconnus ; la châsse d'or ou de diamants fait passer l'ossement apocryphe. Rien ne passionne davantage la partie dévote de la population que ce genre de piété. Mais il est une autre idolâtrie plus subtile qui grandit tous les jours, c'est celle qui consiste à exalter la créature aux dépens du Créateur et du Rédempteur. Nous avons déjà insisté sur cette effrayante apothéose de la Madone qui doit transformer la Trinité en quaternaire ; depuis la proclamation de l'Immaculée Conception elle prend un développement inouï auquel rien ne ressemble dans le passé. Le romanisme n'a plus que deux divinités toujours présentes et adorées, Marie dans le ciel, et le pape sur la terre. En entendant les acclamations frénétiques qui accueillent le saint-père à son passage, on se souvient du cri dont les habitants de Sidon saluaient Hérode : Voix de Dieu et non d'un homme !...

Ainsi grandit tous les jours un matérialisme dégradant dans le culte, toujours en quête de nou-

velles idoles; aujourd'hui c'est saint Joseph qui est en grande faveur, ses médailles guérissent le corps et l'âme. Une pétition a été présentée au pape au nom d'un nombre considérable de pères du concile, pour qu'il soit élevé au rang de protecteur de la chrétienté. Demain la vogue sera pour quelque autre favori de cette piété grossière jusque dans ses plus vives ardeurs, qui, avec ses faux miracles, ses cantilènes amollissantes, sa crédulité sans bornes, est comme un défi constant jeté à l'esprit humain, et cela dans un moment où le surnaturel véritable a suffisamment à faire pour se défendre contre les plus sérieuses attaques. Nous ne saurions mieux résumer notre jugement sur l'art et le culte romains qu'en rappelant la grande et burlesque cérémonie musicale qui a été célébrée le dimanche 14 décembre 1869, dans l'église des saints Apôtres, en l'honneur du concile, devant un nombre considérable de cardinaux, d'évêques et de prêtres. Le théâtre est interdit pour tous les dimanches qui précèdent l'*Avent;* cela n'a pas empêché les organisateurs du grand concert spirituel du 12 décembre de lui faire de larges emprunts. — Comment les airs les plus mondains ne seraient-ils pas sanctifiés une fois qu'ils sont chantés par l'académie pontificale de l'Immaculée Conception. « Cette association, lisons-nous dans son programme, a l'habi-

tude de célébrer tous les ans un grand concert à l'honneur de la Vierge. Elle ne pouvait trouver une plus solennelle occasion d'être fidèle à sa coutume que l'ouverture du concile œcuménique. Cette année elle fera une part plus grande à la gloire du pontife auquel on doit cette convocation. Un cardinal ouvrira la solennité par une *prose* qui placera le concile sous la protection de la Vierge, puis nous ferons entendre des chants en diverses langues. L'académie fera alterner ces chants avec les trois parties d'un oratorio intitulé : *Le Pontife de l'Immaculée Conception*, dans lequel la gloire du saint-père est associée à celle de Marie. La Vierge daignera bénir notre pauvre hommage. Elle qui est la mère de l'éternelle sagesse, la sainte protectrice de notre foi, ne peut que bénir les travaux d'une académie qui ne songe qu'à développer la vraie science. »

Voyons maintenant de quelle manière elle la développe :

La première partie de l'oratorio est sur l'air qui ouvre l'opéra des *Puritains*, de Bellini. Elle représente le peuple fidèle priant Dieu pendant le conclave de donner à son Eglise un chef selon son cœur. Puis vient un chant de joie du peuple romain après l'élection de Pie IX; le chœur célèbre les bienfaits de l'amnistie sur un air de *Robert le Diable*, entrecroisé par un air de la *Sapho*, de Paccini. L'hymne

consacré à l'hégire de Gaëte est chanté sur un air du *Macbeth*, de Verdi. Le maestro patriote, dont on connaît l'attachement à la cause italienne, fournit encore les cavatines nécessaires pour célébrer l'heureux retour du saint-père, « opéré grâce à un secours inespéré, » dit ingénieusement le *libretto* : ce qui fait supposer une armée d'anges descendant du ciel. On sait, hélas! que ces anges-là portaient le pantalon rouge de nos troupes de ligne. « O toi, ajoute le *libretto*, Vierge sainte, qui seule as écrasé la tête du serpent, toi seule peux disperser cette tourbe infernale qui a envahi le siége du saint-père. » Cette fois le miracle n'a pas été complet, car il s'est compliqué d'artillerie. L'hymne triomphant de l'Immaculée Conception est emprunté au *Nabucodonosor* du même Verdi. Après le cantique de l'Immaculée, nous avons celui du *Syllabus*, toujours sur l'air du *Nabuco*. Par une coïncidence assez singulière, cet opéra rappelle les dangers que l'on court en se prenant pour un Dieu. Je ne détache du cantique du centenaire que ces mots adressés à Marie : « O Marie, qui protéges l'Eglise, nous n'avons confiance qu'en toi seule. » La musique de *Robert le Diable* accompagne un chant d'adulation à Pie IX, à l'occasion du jubilé de sa cinquantaine de sacerdoce ; la flatterie est si grossière qu'il n'y a pas ailleurs de théâtre de bas étage où elle ne fût

sifflée, si elle s'adressait au souverain du pays. Rossini et Donizetti sont aussi mis en réquisition. L'*Eléonore* du second maître fournit la romance du monument de la Vierge, avec un grand renfort de roulades amoureuses. Ce beau chef-d'œuvre se continue par l'hymne triomphant du concile, dans lequel un air de *Sapho* alterne avec l'air de la *Charité*, de Rossini; le Saint-Esprit est totalement éclipsé par Marie « qui doit animer tous les évêques d'un feu divin. » L'oratorio se termine par un hommage d'obédience fait au saint-père au nom de la chrétienté; Rossini a l'honneur d'en procurer la musique avec ses deux opéras de *Guillaume Tell* et du *Siége de Corinthe*. Le concile n'est nommé que pour la forme. « Nous jurons, chante le chœur, ô notre Seigneur, de te faire l'hommage de nos pensées, car seul tu peux dissiper cette nuit d'erreur, tu es la fontaine de la vérité. Nous promettons de suivre ta foi, fût-ce au prix du plus cruel martyre. »

Demandons-nous quel effet produit cette piété romaine telle que nous l'avons décrite, quelles sont ses conséquences morales, car c'est là l'essentiel. Il ne s'agit pas de savoir si les formes du culte sont belles, si elles sont pompeuses; il s'agit de savoir si elles nous renouvellent, si elles nous transforment; il s'agit de connaître leur effet moral. Sans doute,

ıous ne voulons pas de la morale séparée de la reli-
;ion; mais, à coup sûr, nous voulons encore moins
:e la religion séparée de la morale, car je ne connais
ıas de pire chose au monde qu'une religion qui re-
ranche à la morale ce qu'elle donne à la dévotion.

Je n'oserais pas faire la description de cette ville
ainte, je n'oserais pas dire tout ce que recouvre
hypocrisie de ces belles apparences. J'ai recueilli
ı-dessus des témoignages effrayants, de la bouche
hommes qui n'étaient pas suspects, qui étaient
:courus à Rome pleins d'enthousiasme, brûlant
ême de verser leur sang pour la cause catholique,
qui en reviennent pleins de dégoût et d'indigna-
ɔn; car ils ont vu ce que c'est qu'une religion qui
moque de la religion, selon l'expression éloquente
Pascal.

Si maintenant j'en viens à l'état social des Etats
ntificaux, tel qu'il était constitué sous le régime
la papauté temporelle, n'oublions pas que, d'a-
ès la théorie papale, il nous présente l'image de
perfection. La Rome pontificale, c'est la ville se-
n le cœur de celui qui se donne comme le repré-
ntant du christianisme et qui déclare nettement
hautement que c'est sur ce modèle que toutes les
ciétés humaines devraient se reconstituer. Il y a
ɔnc là plus qu'un fait, il y a un principe et un
apeau; ce principe nous menace tous, puisqu'on

voudrait nous l'appliquer après l'avoir ressuscité à Rome; nous avons le droit de le considérer en face et de lui demander ce qu'il est en réalité.

Il s'est exprimé de la manière la plus nette dans les encycliques du dernier pape, spécialement dans la dernière et dans le *Syllabus*. Un certain nombre de catholiques libéraux que ces documents gênaient singulièrement, parce qu'ils étaient dirigés contre eux, ont essayé d'en détourner le véritable sens. Ils nous ont dit : « Le *Syllabus* n'est pas ce que vous croyez, ce langage est trop sublime pour vous, le pape a parlé pour les anges et les séraphins; il faut que cette prose divine soit traduite en langue vulgaire, et nous vous donnons cette traduction adoucie, édulcorée; croyez-nous, c'est notre version qui est la bonne. »

Le saint-père n'a pas parlé pour les anges et les séraphins, il a parlé pour les Romains, et la traduction en langue vulgaire de cette encyclique se trouve dans les anciennes institutions de cette ville, qui voudrait être l'idéal politique de toutes les sociétés humaines.

Oui, l'état social et politique de la Rome du pouvoir temporel, c'est le verbe papal incarné; il nous suffit de le considérer de près pour savoir ce qu'on voudrait imposer à toutes les sociétés humaines.

Je prendrai donc les principes les plus importants

du *Syllabus*, et nous examinerons comment ils ont été réalisés sur le sol romain ; nous aurons ainsi la meilleure traduction de l'encyclique.

Quel est le principe essentiel et fondamental de l'encyclique ? Afin d'être plus clair, je donne sous forme affirmative ce qui est présenté sous forme de condamnation dans le *Syllabus*.

Je lis l'article 80 du *Syllabus :*

« Le pontife romain ne peut ni ne doit se rencontrer et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéralisme, avec la civilisation moderne. »

Pour bien comprendre la portée de cet article, il nous faut chercher ce qui constitue essentiellement la civilisation moderne et le libéralisme moderne. Le caractère le plus général de cette civilisation est le gouvernement des peuples par eux-mêmes, la suppression de tout ce qui ressemble à l'absolutisme, de tout ce qui rappelle une domination imposée.

Le second caractère de ce libéralisme, c'est ce que j'appellerai l'Etat limité, l'Etat s'arrêtant aux limites où commence l'empire indéfini de la conscience, l'Etat s'arrêtant devant l'être moral, comprenant que l'être moral est plus grand que lui, a une autre destinée, et qu'il n'a pas le droit de s'immiscer dans cette destinée.

Ces deux grands traits de la civilisation moderne sont après tout les caractères vraiment chrétiens de

l'Etat; ils procèdent de cette grande parole de Jésus-Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est cette grande parole qui a enfanté la vraie liberté dans le monde, c'est cette parole qui a révélé à l'homme qu'il n'appartenait pas tout entier à la chose publique parce qu'il n'était pas appelé à achever sa destinée sur la terre, qu'il était le citoyen d'une cité plus haute, que par conséquent l'Etat ne devait pas gêner le développement de sa conscience et de son être moral. Cet Etat limité, c'est l'Etat vraiment libéral, c'est l'Etat vraiment chrétien, suivant la belle interprétation de Vinet et de M. Laboulaye. Voilà le caractère le plus avancé de la civilisation moderne. Je sais bien que la civilisation moderne conteste souvent cette origine chrétienne et qu'elle la repousse ; elle a beau être ingrate, elle n'empêchera pas le Christ de l'avoir marquée d'un sceau nouveau et de lui avoir conquis sa liberté au prix de son sang.

Or c'est précisément ce double caractère qui est résolûment repoussé par l'encyclique et les institutions romaines; l'article 54 ne permet aucun doute à cet égard :

« L'Eglise ne doit jamais être séparée du pouvoir civil; l'Eglise a le droit et le devoir d'employer la force. »

Voilà le texte. Quelle interprétation peut-on lui

donner? Je sais bien qu'on a dit qu'il s'agissait simplement de la civilisation mauvaise, plus ou moins corrompue. Est-ce là ce qui ressortait des institutions romaines?

Reconnaissons d'abord qu'elles avaient organisé le despotisme civil et religieux, le plus complet qui exista sous les cieux. Le pouvoir temporel de la papauté était destiné à le maintenir. Qu'on ne nous dise pas que sa grande utilité consistait à sauvegarder l'indépendance de l'évêque de Rome vis-à-vis des pouvoirs étrangers; l'histoire écarte ce sophisme, car elle nous montre que c'est précisément ce pouvoir temporel qui le mêle à toutes les intrigues de la politique et que c'est là qu'il faut chercher, pour employer l'expression de Dœllinger, le point vulnérable de son indépendance. C'est parce qu'elle était une puissance temporelle, que constamment elle était en conflit, même pour les choses spirituelles, avec les puissances de la terre. On ne saurait le nier, le pouvoir temporel ne lui a servi qu'à fonder le despotisme, car quand un représentant de Dieu règne, il est évident qu'il ne peut y avoir de partage dans sa domination et que celle-ci doit être absolue. Ainsi la Rome pontificale livrée à l'absolutisme le plus complet, voilà la vraie interprétation de l'encyclique, voilà l'ordre véritable que l'on réclame pour toutes les sociétés humaines.

Cet absolutisme implique pour l'Eglise, comme nous l'avons vu, le droit d'employer la force; et certes elle ne s'en privait pas à Rome. Les pères du concile ont assisté peu de jours après son ouverture à une grande solennité militaire : une revue de toutes les troupes pontificales était passée devant les évêques. Peut-être quelques-uns d'entre eux se rappelaient-ils certains textes de l'Evangile qui condamnent l'emploi du glaive au service de la vérité, et ce mot sévère de Jésus-Christ à ses disciples, alors qu'ils faisaient appel à la force : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes animés. »

A Rome, si la politique devait servir à la religion, la religion à son tour devait servir à la politique. Le pape était tenu d'offrir quelques délassements à son peuple et d'essayer du moins de le désennuyer; il ne pouvait le tenir à chanter des litanies tous les jours à Saint-Pierre et dans les six cents églises de Rome. Or, comme c'est lui qui gouvernait, comme le représentant du Christ personnifiait le pouvoir civil, c'est lui qui faisait donner à son peuple des représentations théâtrales et des ballets. C'est lui qui devait fournir aux dépenses de sa cour et de son administration en cherchant tous les moyens d'équilibrer ses finances; c'est donc lui qui présidait à cette institution de la loterie qui, on peut le dire, était l'institution maîtresse des Etats romains. Tout était suspendu pen-

dant la célébration des grandes solennités de l'Église, toutes les maisons devaient être fermées, tous les établissements publics étaient tenus d'être clos; un seul demeurait toujours ouvert, c'était la loterie pontificale. Elle était ouverte alors que le saint-père donnait sa bénédiction à la ville et au monde. Jésus-Christ ne voulait pas se mêler aux disputes des hommes et ne voulait pas siéger dans leurs conseils; cela n'empêchait pas son vicaire d'administrer la justice pénale; par conséquent c'est lui qui condamnait directement les coupables. Oui, celui qui devrait représenter le pardon, prononçait à l'occasion des condamnations à mort, au nom du divin pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis. C'est la logique du système. Quelque généreuse que soit son âme, il ne pouvait échapper à cette logique. Jugez de l'effet que produisait un pape condamnant à mort, le vicaire du Christ envoyant à l'échafaud! J'entendais raconter un jour par M. Ampère un trait bien significatif à cet égard. Un malheureux avait été pris dans une conspiration: il avait été condamné à la peine capitale. Cette condamnation, venant de la part du pontife, avait bouleversé son âme, et quand on vint pour le conduire au dernier supplice, et qu'un prêtre, comme mandataire du saint-père, se présenta pour lui adresser des consolations, il le repoussa avec indignation,

et il fut se jeter la face contre terre devant un crucifix pour en appeler en quelque sorte à celui qui pardonne et qui relève, de son représentant infidèle. Voilà l'effet du pontificat dans l'ordre civil.

Il est inutile de décrire avec détails toutes les monstruosités de cet absolutisme. Il est évident qu'aucune des garanties de la vie moderne n'existait à Rome. Les jugements étaient rendus dans les ténèbres, la défense n'était pas publique, jamais rien ne s'imprimait sans l'agrément du saint-père. Je lisais dans un journal : « Quel merveilleux accord que celui des journaux romains au lieu de ces disputes dont la presse étrangère assourdit nos oreilles ! » Oui, sans doute, vingt perroquets dans une volière, c'est quelque chose d'admirable.

Quant à la police, elle était entièrement aux mains du clergé. Il est certain qu'à Rome le prêtre en était l'agent principal, et qu'il devait rapporter à l'autorité tout ce qu'il apprenait. Il y a plus, la participation aux sacrements était obligatoire, et chaque habitant de la ville papale était tenu de montrer son billet de communion. On communiait à Rome comme on montait sa garde à Paris. Peu importait le sacrilége; la formalité devait être remplie, et la formalité, qu'on ne l'oublie pas, c'est le sacrement par excellence. J'ai hâte d'arriver à la plus sainte des libertés, à la li-

té des âmes, qui pourrait presque suppléer à toutes
autres, si la liberté n'était pas une et indivisible :
t cette liberté sainte qu'on avait surtout en hor-
r à Rome, c'est elle que l'on voulait faire dispa-
re, de telle sorte qu'il n'en restait plus aucune
e. Le *Syllabus* condamne formellement cette
xime que « tout homme est libre de professer la
gion qu'il aura regardée comme vraie en la ju-
nt à la lumière de sa raison. » Le principe
que dans les pays catholiques la loi pourvoie
e que les étrangers qui viennent s'y établir
issent de l'exercice public de leurs cultes par-
liers, » (art. 78) n'est pas moins sévèrement
lifié.

Ainsi donc le *Syllabus* met en pleine lumière et
sacre avant toute chose l'asservissement absolu
la conscience. Il y avait un lieu dans le monde
c'était un crime que de lire le livre de Dieu, que
propager son divin message, et cette ville, c'était
me. Il y avait un lieu dans le monde, où suivre
conscience, suivre ses impulsions les plus sacrées
r obéir à la volonté suprême, était abominable, et
lieu, c'était Rome. Il y avait un lieu où ce que l'on
t faire à Constantinople était interdit et châtié sé-
ement, et ce lieu c'était Rome. Qu'on ne dise pas
c'est une exception qui pesait uniquement sur
ille papale, non ! car dans tous les concordats qui

et il fut se jeter la face contre terre devant un crucifix pour en appeler en quelque sorte à celui qui pardonne et qui relève, de son représentant infidèle. Voilà l'effet du pontificat dans l'ordre civil.

Il est inutile de décrire avec détails toutes les monstruosités de cet absolutisme. Il est évident qu'aucune des garanties de la vie moderne n'existait à Rome. Les jugements étaient rendus dans les ténèbres, la défense n'était pas publique, jamais rien ne s'imprimait sans l'agrément du saint-père. Je lisais dans un journal : « Quel merveilleux accord que celui des journaux romains au lieu de ces disputes dont la presse étrangère assourdit nos oreilles ! » Oui, sans doute, vingt perroquets dans une volière, c'est quelque chose d'admirable.

Quant à la police, elle était entièrement aux mains du clergé. Il est certain qu'à Rome le prêtre en était l'agent principal, et qu'il devait rapporter à l'autorité tout ce qu'il apprenait. Il y a plus, la participation aux sacrements était obligatoire, et chaque habitant de la ville papale était tenu de montrer son billet de communion. On communiait à Rome comme on montait sa garde à Paris. Peu importait le sacrilége ; la formalité devait être remplie, et la formalité, qu'on ne l'oublie pas, c'est le sacrement par excellence. J'ai hâte d'arriver à la plus sainte des libertés, à la li-

ées de soutenir un tel régime par l'argent de l'impôt et par le sang de leurs enfants.

Veut-on savoir où était la citadelle de ce despotisme ans frein ? Entrez dans le couvent du Gesù ; c'est à que résidait le plus effrayant pouvoir qui ait pesé ur des pensées et des consciences humaines. Sans ous livrer à de vaines et ridicules déclamations contre a société de Jésus, nous avons le droit de dire qu'elle st la suprême malédiction du catholicisme et la surême malédiction de la papauté qu'elle perd en la oussant aux excès. Le peuple le sent instinctivement, et il l'a exprimé à sa manière dans un apologue marqué au coin de l'esprit italien. Il se trouve ue sur la place où est situé le couvent du Gesù le ent souffle sans cesse. Voici l'explication piquante ui en est donnée à Rome : « Un jour, dit la légende opulaire, le diable et le vent voyageaient de compagnie. Arrivés sur cette place, le diable dit au vent : Attends-moi, j'ai affaire dans cette maison, dans un instant je te rejoins. » Cette maison, c'est préisément le couvent des jésuites. Le diable y est enré, et il n'en est pas encore sorti, et depuis ce emps le vent attend toujours et fait rage sur la lace du Gesù. » C'est ainsi que le peuple romain raduisait son impression très-vive sur ce despoisme dont il est la victime.

Quelle impression devait produire sur les âmes droi-

tes et sincères le spectacle de ce romanisme
essayé de décrire? Cette impression, elle est
elle produira la révolte ou la réforme. Je pei
cette double impression dans deux grands p
hommes droits et sincères, qui se sont r
Rome; l'un en a rapporté la révolte, et l'
Réforme. Le premier, dont nous avons cai
le rôle au sein du catholicisme français, c
mennais, notre illustre contemporain, âme
et sincère, qui pendant la première moitié d
avait cru que la voix du pape était vraimen
de Dieu. A une heure perplexe et critique
opinions étaient contestées, il se rend à R
veut entendre l'oracle sacré dans l'humilité.
parle, et c'est pour contredire ses convict
plus chères; il parle pour maudire la libe
droit éternel. Alors, dans un courroux qui
pas se contenir, il quitte cette ville, et lui
malédiction dans un langage brûlant, puis i
le drapeau d'une révolte qui n'est pas près
Encore s'est-il maintenu aux limites du
mais d'autres sont venus qui ont rejeté Die
avoir rejeté celui qui lui-même s'était donné
son représentant. Et cette révolte grandit, el
dira encore jusqu'à ce qu'elle ne soit plus
sence d'une puissance d'oppression telle qu
que j'ai décrite.

Un autre pèlerin s'est rendu à Rome au seizième siècle. C'était un jeune moine augustin, l'âme pleine de mystique ferveur, passionnément désireux de servir son Dieu et la vérité éternelle. Il arrive à Rome dans toutes les illusions de la jeunesse, il croit, il espère qu'il entre dans une cité de Dieu, dans une Jérusalem nouvelle. C'est dans cette disposition que Luther franchit la porte del Popolo. A peine est-il entré dans cette ville, qu'au lieu d'une Sion sainte, il trouve une Babylone ; il entend, non des paroles de vie, mais des paroles de mort, qui sont en opposition directe, je ne dirai pas seulement avec ses convictions humaines, mais avec ses sentiments les plus intimes. Cependant il persévère encore, et il s'inflige les pénitences les plus dures. Il gravit l'escalier sacré que l'on monte péniblement à genoux, et voici qu'au milieu de cette ascension une voix divine retentit dans son cœur : « Le juste vivra par la foi ; tu ne dépends que de ma grâce. » Alors il se relève, et le moine d'hier est le réformateur d'aujourd'hui ; il jette cette parole à tous les vents du ciel, et cette parole renouvelle le monde. Après Luther, d'autres pèlerins sont accourus, ils ont suivi ses traces, ils ont été en contact avec cette puissance de ténèbres et d'oppression. Ils étaient venus avec la même piété, avec la même ferveur, le même désir d'entendre une parole de vie.

Mais c'était encore une parole de mort qui retentissait à leurs oreilles. Alors ils se sont relevés, ils ont aussi secoué la poussière de leurs pieds, leur voix a retenti, et la réforme a commencé.

CHAPITRE V

L'OUVERTURE ET LA CONSTITUTION DU CONCILE.

I.

Le 7 décembre 1869, à midi, les cloches des in-mbrables églises de Rome sonnaient à toutes vo-:s pour annoncer le grand événement qui tenait monde en suspens. Un concile œcuménique, réuni rès trois siècles, était bien fait pour surexciter ttention au plus haut degré. Il n'était pas con-qué dans une petite ville de l'Italie du nord, mais ns la capitale même de la catholicité; il ne se réu-ssait pas à grand'peine et comme subreptice-ent, ayant à peine, comme à Trente, le nombre évêques nécessaire pour commencer ses délibéra-ons. Plus de sept cents évêques étaient déjà arri-:s de tous les points du monde; les États-Unis Amérique, l'Amérique du Sud, l'Asie, la Chine, Japon avaient envoyé leurs représentants, ainsi le tous les pays d'Europe. L'épiscopat avait trouvé Rome une hospitalité vraiment magnifique qu'il

savait, du reste, reconnaître généreusement en apportant au trésor papal les offrandes de toutes les Eglises. L'état du monde, la crise des esprits, les questions brûlantes inscrites sur le programme du concile, tout contribuait à rendre grave et solennelle cette veille du grand jour. Il se leva sombre et pluvieux. Dès l'aube, une foule immense, telle que jamais édifice peut-être n'en enferma de pareille, remplissait cette merveilleuse basilique de Saint-Pierre, où la grandeur est si harmonieuse qu'elle se dissimule au regard, mais qui n'en peut pas moins renfermer un véritable océan humain. On y avait, le matin du 8 décembre, une vision de l'humanité. La grandeur même de la basilique de Michel-Ange la sauve de l'ornementation bigarrée à laquelle se plaît la dévotion italienne, qui ne trouve rien de mieux à ses grandes solennités que de disposer le sanctuaire en salle de bal. Saint-Pierre est sauvé par son immensité même de ces profanations. Malheureusement, sa coupole, si gracieuse dans son magnifique élan, ne laisse tomber qu'une clarté terne et froide sur les multitudes qui foulent ses dalles. Les gardes suisses avec leur costume moyen âge font la haie, depuis le portique jusqu'à la fameuse *Confession* qui représente le tombeau de saint Pierre. A droite, on aperçoit la salle du concile, qui forme l'extrémité du bras septentrional de

:roix de la basilique. Les siéges des pères s'étaɪt en gradins. Dans le demi-cercle de l'abside, on onstruit une grande estrade, et sur un marched de deux degrés sont les siéges des cardinaux, s au milieu, à la hauteur de six degrés, s'élève trône du pape. Un autel a été construit au centre ır la messe solennelle d'ouverture. La tribune est ι élevée; on aurait pu la supprimer comme un uble inutile, car la voix est destinée à se perdre s les voûtes. L'espace qui se trouve au milieu la salle est occupé par les protonotaires apostoιes, les secrétaires et les théologiens des évês. La grande innovation de la salle du concile l'absence des siéges qui, au concile de Trente, ent réservés aux princes et à leurs ambassars. Ceux-ci occupent une tribune, près des chande la chapelle Sixtine, et ils auront certaineɪt autant d'influence que ceux-ci sur les bérations de l'assemblée, auxquelles, du reste, ı'assisteront jamais.

huit heures et demie, la cérémonie commence. ɔnnaissons de suite qu'elle est vraiment très-, très-imposante; le catholicisme n'a pas de tacle plus sublime à offrir. Il ne l'a pas surgé de formes mesquines, ni entaché d'idolâtrie. lemment, les rites conciliaires appartiennent à époque très-ancienne; comme il n'y a pas eu

lieu de les modifier depuis trois siècles, ils ont échappé aux modifications si graves qu'a subies la piété catholique, surtout depuis cinquante ans, et n'ont pas revêtu ce caractère de matérialisme qui l'altère de plus en plus.

Dès neuf heures, les portes de la basilique s'ouvrent à la procession qui inaugure la cérémonie. Elle est destinée à présenter l'image vivante de l'Eglise universelle, ou du moins de la hiérarchie catholique déroulée dans sa chaîne entière, en commençant par ses degrés inférieurs. Pendant la marche de la procession, le *Veni Creator* a été entonné sur le mode antique. Les chapitres des basiliques et des grandes paroisses de Rome ouvrent la marche; ils sont suivis par des représentations de tous les ordres religieux, puis viennent les sept cents évêques et archevêques du concile, revêtus de blanc et mitre en tête. On y retrouve tous les types, toutes les nationalités : l'homme du Nord près de l'Italien au visage fin et expressif; l'Espagnol, sombre et austère, près des évêques orientaux qui se font remarquer par leurs beaux traits calmes et leurs longues barbes. Les cardinaux ferment le cortège et précèdent immédiatement le saint-père, qui a été porté sur la *Sedia gestatoria*, jusque sur le seuil de la basilique. Il en est descendu sous le portique; il s'avance entouré de ses gardes-nobles et de sa

prélature jusqu'à la *Confession de saint Pierre*, devant laquelle il se prosterne. Ceux qui le voient de près remarquent la joie qui éclate sur ses traits pâlis, mais fermement accentués. Quand il prononce les prières pontificales, sa voix vibrante résonne dans toute la basilique. Il se relève et se dirige vers son siége épiscopal. Les pères du concile se sont assis; le concile est formé. L'aspect est vraiment d'une sublime solennité. La grand'messe commence, servie par le cardinal-vicaire, et chantée sans accompagnement, par la chapelle Sixtine, dans un style large, simple, peu modulé, qui étonne d'abord, puis peu à peu pénètre tout l'être avec une intensité étrange. C'est pendant la messe qu'a lieu l'obédience. Chaque évêque vient à son tour se prosterner devant le saint-père, et baiser son anneau pastoral pour marquer sa soumission au chef de l'Eglise. Après la messe, le pape donne la triple bénédiction pontificale et l'indulgence plénière à tout le concile et aux fidèles présents. Le secrétaire du concile lit ensuite la bulle de convocation. Le sermon de circonstance est prononcé. Les psaumes du jour sont chantés, puis le saint-père prononce une prière admirable, débris d'un autre âge, épave céleste du naufrage des anciennes institutions de l'Eglise.

Nous en donnons la reproduction textuellement :

« Seigneur Saint-Esprit, nous voici en votre présence, où nous osons à peine paraître à cause de la gravité de nos fautes ; cependant, c'est spécialement en votre nom que nous sommes ici réunis.

« Venez vers nous, approchez-vous de nous. Daignez entrer jusque dans nos cœurs ; enseignez-nous ce que nous devons faire, montrez-nous la voie que nous devons suivre, et soyez vous-même l'auteur de nos actes.

« Vous seul, inspirez-nous et formez en nous les jugements que nous allons porter ; nous vous en supplions, ô vous qui seul possédez avec le Père et son Fils le plus auguste de tous les noms.

« Ne permettez pas que nous violions en quoi que ce soit la justice, ô vous qui faites vos délices de l'équité.

« Faites que l'ignorance ne nous entraîne pas dans une mauvaise voie, que les faveurs humaines nous trouvent inflexibles, que nous ne nous laissions point aller à la considération des personnes, ni à la séduction de leurs présents.

« Unissez-vous à nous par l'effusion de votre grâce, de manière que nous trouvions en vous une parfaite unité, et que nous ne nous écartions de la vérité en aucun point.

« Puissions-nous, réunis que nous sommes en votre nom, tenir en toute chose ce juste milieu où

ie trouvent la piété et la justice! Puissent nos dé-
rets ne se trouver en aucun désaccord avec vous!
uissions-nous enfin, après avoir fait le bien ici-
as, en recevoir dans la vie future la récompense
ternelle »

Tous les pères répondent : « Amen. »

Un moment très-solennel est celui où le concile
ntier se prosterne dans une oraison silencieuse, sur
invitation d'un cardinal-diacre. Le chef de la
rière était, le 8 décembre, le cardinal Antonelli,
ont le nom rappelle des souvenirs médiocrement
ıystiques. Après cette prière, une cérémonie non
ıoins belle a lieu, cérémonie vraiment redoutable
our ceux qui travaillent à l'apothéose de la pa-
auté. Un lutrin d'or en forme de trône est roulé
u milieu de la salle. L'Evangile y est déposé en
rande pompe, comme pour rappeler l'époque où il
onstituait vraiment la plus haute autorité. Ce
rône, hélas! ressemble au lit de parade où l'on ex-
pose les illustres morts, car Rome ne rend plus
uère au livre divin que des honneurs funèbres. Le
emps n'est plus où c'était lui qui vraiment diri-
eait le concile, comme le porte un vieux manus-
rit dernièrement retrouvé dans la Bibliothèque de
'aris; l'Ecriture est représentée sur la chaire du pré-
ident de l'assemblée : à elle appartient l'autorité
nique et souveraine. Après qu'un fragment de l'E-

vangile a été lu, les litanies des saints sont entonnées. Chaque strophe est chantée d'abord par les choristes de la Sixtine ; elle est reprise par les pères du concile, auxquels fait écho l'immense assemblée. On dirait la voix majestueuse de l'Océan, l'écho profond des siècles nous apportant les accents de saint Ambroise. Puis vient l'allocution du saint-père dont nous dégagerons plus tard l'idée principale. Il la termine par ces mots sacramentels : « Pour l'honneur et la gloire de la très-sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, pour l'accroissement et l'exaltation de la foi et de la religion chrétienne, *pour l'extirpation des hérésies*, pour la paix et l'union dans l'Eglise, pour la réformation du clergé et du peuple chrétien, pour l'humiliation et l'anéantissement des ennemis du nom chrétien, vous plaît-il de décider et de déclarer que le saint concile général du Vatican commence, et qu'il est commencé ? »

Les pères répondent : « *Placet.* » On leur demande ensuite s'il leur plaît de tenir une autre session à tel jour, et ils répondent encore : « *Placet.* » Le *Veni Creator* retentit encore une fois ; le *Te Deum* chanté à l'unisson par le concile, le clergé et l'assemblée termine cette incomparable cérémonie dont nos petits-neveux eux-mêmes ne verront peut-être pas le renouvellement.

Cherchons maintenant quelle en est la signification, et ce que nous en pouvons attendre. Elle remplit d'enthousiasme une grande fraction de la chrétienté. Cependant, il n'est pas sans mélange, même au sein du catholicisme. Nous y discernerons, d'une part, cette satisfaction passionnée qui distingue un parti triomphant, et qui est peu compatible avec la vraie piété, et, d'une autre part, une inquiétude croissante. Ces alarmes sont patentes; elles se sont exprimées de bien des manières et publiquement. Si l'on était tellement assuré que le Saint-Esprit va parler, l'inquiétude se comprendrait difficilement. Etre inquiet du Saint-Esprit? y aurait-il rien de plus étrange! Nous ne pouvons donc nous fier absolument à ce *Te Deum* dont l'unisson sublime vibre encore sous la voûte! Ces magnifiques apparences pourraient être trompeuses. Que sont, d'ailleurs, les apparences dans les choses de l'âme et de l'esprit? Il y a dix-huit siècles, un temple plus beau encore que Saint-Pierre n'entendait retentir au travers des formes les plus solennelles que des paroles de mort, tandis que les mots divins qui allaient renouveler le monde étaient prononcés dans une misérable chambre haute, devant les auditeurs les plus pauvres et les plus ignorants. Il faut donc regarder de plus près cette cérémonie et en dégager la pensée, l'intention, la portée, sans sortir de la basilique, et en em-

pruntant pour le moment nos renseignements à l'événement du 8 décembre.

Tout est de nature à nous inquiéter ici : le lieu, la date, les discours, le programme même de l'assemblée conciliaire. La basilique a beau avoir conservé son caractère de grandeur, elle a pourtant subi certaines modifications qui frappent tous les yeux, et ne laissent pas que d'être significatives. Tous ceux qui ont séjourné à Rome connaissent bien cette fameuse statue de saint Pierre, dont l'orteil de bronze est usé sous les baisers de la dévotion. D'ordinaire, elle conserve l'aspect rude et pauvre qui convient à un apôtre sorti des classes populaires. Le jour de l'ouverture du concile, on lui a fait subir une transformation qui lui est peu favorable au point de vue artistique. On lui a jeté un manteau royal sur les épaules, et on a ceint son front d'une couronne qui n'est pas d'épines. Evidemment, la cour romaine a voulu que les pères du concile, dès leurs premiers pas dans la basilique, fussent en présence du pontificat royal dont il s'agit de consacrer les plus audacieuses prétentions, et l'on a tenté sans hésiter cet anachronisme choquant qui frappe tous les yeux, et reçoit son châtiment en lui-même ; car rien n'était mieux approprié que cette mascarade pontificale à faire ressortir le contraste entre le passé de l'Eglise et l'apothéose à laquelle on tend. Seule-

nent, grâce au ciel, il est plus facile de défigurer
ıne statue que de refaire l'Evangile. En entrant
lans la salle même du concile, les regards sont
out d'abord attirés par un tableau aux couleurs bril-
antes : c'est la représentation du cénacle, à Jérusa-
em. Il y aurait certes une grande utilité à en évo-
quer l'image devant l'assemblée du Vatican. Mais
e peintre a reçu des lumières particulières sur ce
grand événement. Le siége d'honneur est occupé
ar la mère du Christ; c'est elle qui préside, et les
lammes de l'Esprit-Saint se concentrent sur sa tête.
e récit sacré ne mentionne même pas le nom de
Iarie dans le premier concile. Elle était alors ce
u'elle fut toujours, la plus humble des femmes et
ussi la plus bénie; mais à Rome, on entend qu'elle
oit la protectrice ou la directrice du concile.

L'*Invito sacro,* publié un mois avant le concile
ar le cardinal-vicaire pour ordonner les prières
réparatoires, pourrait servir de commentaire ou de
vret au tableau du cénacle. On en peut juger par
fragment suivant :

« Dans peu de jours, Rome accueillera dans ses
urs les pasteurs venus de toutes les contrées du
onde, et le jour solennel consacré à la conception
maculée de Marie s'approche, jour qui sera en-
re plus mémorable à l'avenir, puisqu'il verra
ouvrir le concile. Voilà pourquoi tous les vrais fils

de la Mère de Dieu s'adressent avec une plus grande affection à celle que saint Cyrille a appelée *Norma rectæ fidei*, la norme, la règle de la vraie foi, et ils s'adressent à elle afin que, de même qu'elle fut personnellement à Jérusalem le docteur des apôtres, et leur compagne dans la prière pour appeler du ciel sur le cénacle l'Esprit sanctificateur, de même elle préside aujourd'hui à la nouvelle assemblée réunie sous sa protection maternelle, et que, par sa médiation, elle obtienne toutes les grâces dont Dieu l'a faite l'arbitre et la dispensatrice. Accourez tous au *Triduo* de l'église des révérends pères capucins. Nous vous exhortons aussi à assister, dans la même église, au *Triduo* de Jésus de Nazareth. Nous avons la certitude, ô Romains, que vous seconderez notre paternel désir, et que, prosternés devant l'image vénérée de Marie immaculée, vous l'invoquerez comme votre espérance et comme l'espérance de l'Église catholique, et Marie prouvera une fois de plus aux ennemis de la vérité combien justement la liturgie sacrée s'exprime ainsi sur elle : *Cunctas hæresis sola interemisti ab universo mundo.* »

N'oublions pas que tout ce qui relève actuellement l'adoration de la Vierge relève par là même la papauté ; les deux causes sont solidaires. C'est toujours la créature mise sur l'autel et l'idolâtrie triomphante.

Ceci nous amène à considérer non plus seulement le lieu du concile, mais sa date. Elle n'est pas moins importante à signaler, comme cela ressort déjà de l'*Invito* du cardinal-vicaire. Il s'est ouvert le 8 décembre 1869. Or, le 8 décembre est l'anniversaire de la proclamation de l'Immaculée Conception de la Vierge, toujours célébrée avec grande pompe à Rome. Or, qu'est-ce que cette proclamation, si ce n'est, avant toutes choses, le triomphe éclatant de la toute-puissance papale dans l'ordre dogmatique? Ce jour-là, le pape a franchi le dernier degré de l'autel sur lequel il veut élever son pouvoir; ce jour-là, il a fait un dogme. Il l'a fait à lui tout seul; il l'a fait en s'élevant au-dessus des traditions les plus anciennes de l'Eglise. Que ce dogme fût vrai ou faux, il n'en demeure pas moins qu'il l'a proclamé sans concile. Nous savons bien qu'on objecte qu'il a consulté l'Eglise. Mais qui oserait assimiler cette consultation sans garantie avec un concile? Autant vaudrait dire que le chef de l'Etat est en règle avec son parlement, quand il a fait demander l'avis des députés à domicile. Ces défaites ne supportent pas l'examen. Il est incontestable que la proclamation de l'Immaculée Conception a été la plus grande des usurpations de la papauté, et qu'elle a tranché en fait la question qu'elle voudrait maintenant faire résoudre en droit par le concile. En pro-

clamant un nouveau dogme, elle a prouvé son infaillibilité comme le philosophe grec prouvait le mouvement, elle a marché; elle a marché, il est vrai, sur toutes les traditions de l'Eglise primitive, mais enfin elle a posé son indiscutable autorité dans les matières religieuses les plus graves. Si l'on en doutait, on n'a qu'à lire les déclarations fort nettes à cet égard de la brochure intitulée : *Avant le Concile*, qui exprime les plus chères pensées de la curie romaine, et qui a été partout affichée sur les murs de Rome. Qu'on en juge par le fragment suivant :

« Après cette proclamation d'un dogme non défini encore, faite par le pape seul, sans concile, quoique aux applaudissements de l'épiscopat, qui voudrait, sérieusement et sans offenser sa propre conscience, soutenir aujourd'hui les idées, dites gallicanes, sur l'infaillibilité du pape et du concile? Ces idées reçurent alors leur coup mortel des mains de tout l'épiscopat, mais sous beaucoup de rapports, spécialement, par la coopération de l'épiscopat français lui-même, lequel n'a rien omis pour atteindre ce but. Il y a eu plus, car il s'y est prêté avec une telle sincérité et une telle grandeur d'âme, que nous en sommes presque à dire du gallicanisme ce que saint Augustin disait du péché originel, en vue de la Rédemption : « *Felix culpa!* » Or, qui se souvient de ce passé si récent encore peut-il admettre

qu'il y ait aujourd'hui « des évêques » qui s'amusent à jouer sur la valeur et la signification de l'infaillibilité du souverain pontife? Cette infaillibilité n'a-t-elle pas été, en 1854, plus que proclamée, puisqu'elle a été pratiquée publiquement et unanimement? L'inscrira-t-on, au concile, dans le grand-livre des droits définis du saint-siége? Il nous semble qu'après l'avoir lue dans le livre des consciences de l'épiscopat entier, ce n'est pas ce qui peut émouvoir les hommes sérieux. Quoi qu'il en advienne, admettre que ces mêmes évêques doutent jamais de cette infaillibilité équivaudrait à les soupçonner de ne pas respecter ce devant quoi ils se sont prosternés à cette époque tellement rapprochée de nos jours. Alors, à quoi se verraient exposés la gravité, la conscience, le jugement des évêques? Peut-on même s'arrêter davantage sur cette hypothèse sans les injurier? Certes non. »

Voilà qui est suffisamment clair : le concile a été convoqué le jour anniversaire d'une mesure qu'on peut appeler le coup d'Etat de la papauté. Il n'a donc d'autre but que de le consacrer à jamais.

Nous serons confirmés dans cette pensée si après avoir considéré la date et le lieu du concile nous donnons notre attention aux paroles pontificales qui y ont retenti. Le saint-père, après avoir exprimé sa joie de présider à cette grande assemblée épiscopale

dans ce grand jour de la Vierge immaculée, continue en ces termes :

« C'est dans ce temps surtout et plus que jamais, que véritablement « la terre a été souillée par ses « habitants, » et que le zèle de la gloire divine et le salut du troupeau du Seigneur demandent de nous que nous entourions Sion et que nous l'embrassions, que nous parlions du haut de ses tours et que nous mettions nos cœurs au service de sa force.

« Vous voyez, vénérables frères, de quels assauts l'antique ennemi du genre humain a attaqué et attaque sans cesse la maison de Dieu, cette maison à qui appartient la sainteté. Sous ses inspirations, la conjuration des impies s'étend au loin ; et forte par son union, puissante par ses richesses, redoutable par ses institutions, et prenant pour voile le masque de la liberté, cette conjuration presse de plus en plus la guerre acharnée qu'elle a déclarée à la sainte Eglise du Christ et qu'elle poursuit à l'aide de tous les crimes. »

Le mot sur les *institutions* libérales doit être retenu, car il implique, comme nous le verrons, toutes les doctrines du *Syllabus*. Le pape continue :

« Ce qu'est cette guerre, quelles sont ses forces, quelles sont ses armes, quels sont ses progrès, quels sont ses desseins, vous ne l'ignorez pas. Vous avez

sans cesse devant les yeux la perturbation et la confusion qui atteignent les saintes doctrines sur lesquelles reposent les fondements de tout l'ordre des choses humaines, la perversion lamentable de tout droit, les artifices multipliés de la corruption et du mensonge par lesquels sont brisés les liens salutaires de l'autorité, de la justice et de l'honneur, par lesquels sont enflammées les plus détestables passions, par lesquels la foi chrétienne est profondément ébranlée dans les âmes, de telle sorte qu'assurément l'Eglise de Dieu, en ce temps, serait menacée de ruine, si jamais elle pouvait être détruite par les machinations et par les efforts des hommes.

« Mais il n'y a rien de plus puissant que l'Eglise, disait saint Jean Chrysostome; l'Eglise est plus forte que le ciel même. « Le ciel et la terre passe« ront, mais mes paroles ne passeront pas. » Et quelles sont ces paroles? « Tu es Pierre et sur cette « pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de « l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

« Nous savons le soin ardent que vous apportez à remplir votre ministère; nous savons, notamment, cette magnifique et très-étroite union de vous tous avec nous et avec ce siége apostolique; de même que déjà dans nos plus douloureuses épreuves, de même aujourd'hui rien ne saurait être plus agréable

à nous que cette union, rien de plus utile à l'Eglise. Aussi, nous nous réjouissons vivement dans le Seigneur de ce que vous êtes tellement disposés d'esprit et de cœur que nous avons à concevoir certainement le plus solide espoir des fruits les plus abondants et les plus heureux de votre réunion en ce concile.

« De même que jamais peut-être la guerre contre le royaume de Jésus-Christ n'a été plus acharnée et plus perfide, de même aussi il n'y eut jamais un temps où ait été plus nécessaire, entre les prêtres du Seigneur et le suprême pasteur de son troupeau, l'union de laquelle découle une force admirable pour l'Eglise; et cette union, par une miséricorde singulière de la divine Providence, et grâce à votre éminente vertu, existe et éclate tellement, qu'elle est et qu'elle sera de plus en plus, nous en avons la confiance, un spectacle admirable pour le monde, pour les hommes et les anges. »

Les paroles du saint-père ne peuvent laisser aucun doute : le but principal du concile est bien de remettre la société et l'Eglise sur leur base, et cette base c'est pour l'Etat la théocratie, pour l'Eglise l'infaillibilité du saint-père. Ainsi confirmer le *Syllabus*, proclamer l'infaillibilité du pape, achever la glorification de Marie; voilà le thème, le programme élaboré à Rome et qui ressort avec évi-

dence de la séance d'ouverture du concile. En ce qui concerne la glorification de la Vierge, les murs de la ville éternelle offraient des renseignements suffisants, on y voyait à chaque pas l'annonce de publications sur l'assomption de Marie. Ainsi nous apparaissent dès le premier jour le caractère et le but de cette grande assemblée, du moins dans l'intention et le ferme vouloir de ceux qui l'ont convoquée. Il s'agit purement et simplement d'une résurrection du passé le plus suranné. Comment s'étonner après cela que les chevaliers de Malte aient demandé qu'on leur en confiât la garde d'honneur. Il convenait qu'une ombre fût la sentinelle de ce fantôme.

Le concile du Vatican est bien plus qu'une crise intérieure d'une Eglise spéciale ; il a lieu à une époque où les bases mêmes de la morale et de la religion sont ébranlées. Nous ne prétendons pas que le seizième siècle valût beaucoup mieux que le nôtre, mais les négations absolues étaient rares, et à Trente le grand débat était entre deux formes du christianisme plutôt qu'entre la religion en soi et l'impiété franche et ouverte. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Si l'on en doutait, on n'a qu'à se rappeler les scènes tristes et burlesques qui se passaient à Naples au moment même où s'ouvrait le concile de Rome. On y ouvrait à grand fracas ce qu'on appelait un anticoncile, l'anti-concile de la

libre pensée. Des délégués de tous les points de l'Italie et de la France devaient y siéger et y promulguer le catéchisme de la démagogie sans frein. On commença par se disputer avec violence sur le programme. Tandis que les initiateurs de la réunion voulaient se borner à proclamer la liberté de la conscience et de la raison avec quelques protestations contre le catholicisme, d'autres membres de la réunion prétendaient formuler toute une anthropologie matérialiste. Survint la délégation française qui trouva un moyen expéditif de mettre tout le monde d'accord, en faisant dissoudre la réunion par une violente irruption sur le domaine politique. Les débris de la réunion cherchèrent à se rejoindre et se donnèrent la satisfaction de décréter que l'idée de Dieu étant la clef de voûte de tous les absolutismes, la démocratie moderne devait l'extirper à tout prix. Tel a été l'anticoncile de Naples : il n'est pas tant anti-concile qu'il le croit, car il a retenu avec soin la prétention de dogmatiser par coups d'autorité et la libre pensée chez lui a son *Syllabus* très-nettement articulé. Certes il serait absurde d'exagérer l'importance de cette Babel autoritaire, mais qu'on ne s'y trompe pas, il y a là la forme radicale d'un mouvement très-général et comme l'écume d'une marée formidable qui bat nos rivages. Oui, il se tient aujourd'hui dans le monde entier un

anticoncile; il se tient dans les cercles choisis de la société polie, il se tient dans les universités, dans les académies, dans les ateliers, sur les places publiques; chaque anathème qui viendra de Rome ne fera que rendre ses arrêts plus passionnés, qu'on ne s'y trompe pas! Il ne s'agit pas simplement pour lui de protester contre les envahissements de la théocratie. Tout libre penseur qu'il soit, il ne distingue pas entre le catholicisme extrême et le christianisme; que dis-je, il ne distingue pas entre l'idée romaine et l'idée divine; il enveloppe la seconde dans l'indignation que lui inspire la première; gardant cependant de la forme qu'il repousse et maudit le procédé autoritaire et la haine de la liberté, comme cela ressort de plus en plus de ses récentes manifestations. Et ces deux conciles, le concile de l'athéisme et celui de la théocratie, vont se heurter avec une violence croissante et, dans ce choc fatal, la religion et la liberté périront si l'effroyable malentendu qui est le fléau de notre Europe n'est pas dissipé.

C'est cette situation qui fait l'émonvant intérêt du concile actuel. Tâchons d'en suivre les péripéties en soulevant le voile de sa trompeuse unité.

Il faut reconnaître que s'il a été déchiré, ce n'est pas qu'il y ait eu manque de précaution de la part de la curie romaine. En effet tout a été merveilleuse-

ment combiné avant l'ouverture du concile, pour étouffer la liberté des discussions. D'abord la disposition de la salle conciliaire est si mauvaise que la plupart des orateurs ne sont pas entendus; ensuite il n'y a pas, à vrai dire, de débat : il n'y a guère qu'une suite de discours qui ne répondent pas les uns aux autres et qui vont s'ensevelir dans les archives du Vatican. Rien n'est plus gothique que toute cette procédure. Le saint-père a remis à chaque évêque une bulle réglementaire du concile. Cette bulle, qui devait plus tard être aggravée, a soulevé la plus vive opposition, et un évêque hongrois s'est fait rappeler trois fois à l'ordre en protestant contre ces mesures inouïes. Le pape a nommé directement une commission des propositions, composée intégralement des adhérents les plus passionnés de l'ultramontanisme. Nulle proposition ne peut être faite sans en recevoir l'autorisation, qui doit toujours être confirmée par le saint-père. C'est mettre un bâillon sur les lèvres des représentants de l'Eglise au moment même où on les invite à délibérer sur ses plus grands intérêts. La nomination de cinq autres commissions a été abandonnée au concile. Deux sont insignifiantes : l'une est chargée d'examiner les excuses que font valoir les évêques pour s'absenter de Rome; l'autre, dite de conciliation, doit juger leurs différends. Celle-ci eût été fort

nécessaire au concile de Trente, où deux évêques se prirent par la barbe dans un débat dogmatique. Les autres commissions sont celles de la foi, des missions et de la discipline. Les listes étaient faites d'avance, et la minorité en a été exclue avec un soin scrupuleux. On s'était arrangé d'ailleurs pour que les commissions n'eussent aucune importance. En effet, elles ne sont point chargées de préparer librement les questions soumises au concile; c'est l'affaire des congrégations romaines. Les décrets ou *schemata* sont soumis au concile tout entier, et ce n'est qu'en cas de dissentiment grave que les commissions entrent en scène. On comprend combien un tel système rend les surprises faciles. Les cardinaux présidant les séances ont un pouvoir dictatorial, et font tout ce qu'ils peuvent pour renfermer les discussions dans les plus strictes limites. Ce règlement, comme nous le verrons, n'a pas paru suffisant et a été remplacé trois mois après l'ouverture du concile par un autre règlement que nous analyserons en son temps. Au reste, toute latitude est laissée au parti ultramontain, toute liberté est refusée au parti contraire. A peine le concile était-il ouvert, que paraissait une décision de la congrégation de l'*Index* qui frappait le manifeste des opposants et interdisait la lecture de *Janus*, alors que la ville était inondée des produits de l'officine des

jésuites. Il y a plus, l'archevêque de Malines et Mgr Manning peuvent répandre à profusion leurs attaques contre Mgr Dupanloup; la permission d'imprimer est refusée à la réplique. Ainsi l'on accepte le combat, mais à condition que l'adversaire soit désarmé. On a toutes les immunités contre lui; il n'a aucun droit. Défense expresse est faite aux évêques de se réunir par nation et de se concerter, ce qui assure un avantage immense à ceux qui reçoivent leur consigne du Vatican. Le plus grand attentat contre la liberté du concile a été la bulle affichée sur les murs de Rome peu de jours après l'ouverture. Cette bulle frappait d'excommunication majeure tous ceux qui n'admettaient pas les doctrines du *Syllabus*, ou qui contesteraient le moindre bref papal. Ainsi le saint-père tranchait d'office et d'avance une partie des questions qu'il avait l'air de soumettre au concile.

On se demande à quoi bon cette vaine représentation. M. Thiers disait un jour avec une haute raison qu'il y a quelque chose de pire que l'absence de parlement, c'est un parlement fictif, qui n'est là que pour faire illusion. Telle est la grande assemblée du Vatican. Elle est certainement moins libre que le conseil d'Etat le plus soumis. Qu'on suppose un corps délibérant où l'on ne puisse faire une seule proposition sans l'agrément du souverain, où le

droit de réplique directe n'existe pas, où les commissions soient annulées, où l'opposition ne puisse faire entendre sa voix, où toutes les manifestations libérales soient étouffées ; il serait la risée du monde. Il est triste de penser que l'assemblée qui devait être libre entre toutes, parce qu'elle traite de ce qui touche de plus près à la conscience, est au-dessous du dernier des parlements. Comment, devant une organisation semblable, ne pas se rappeler ce mot d'un apôtre : « Là où est l'esprit de Christ, là est la liberté ? »

CHAPITRE VI

LES PREMIÈRES DÉCISIONS DU CONCILE.

A vrai dire, il n'y a eu qu'une question grave au concile du Vatican : c'est celle de l'infaillibilité papale. Elle absorbe toutes les autres, puis qu'une fois tranchée elle rend les délibérations ultérieures parfaitement inutiles. C'est pour en faciliter et en hâter la solution que les mesures destinées à restreindre la liberté du concile ont été aggravées, et que l'influence personnelle de la papauté s'est exercée sans retenue. Aussi résumons-nous au chapitre de l'infaillibilité toutes les menées du parti ultramontain, bien qu'il en ait fait un constant usage dans toutes les délibérations, mais toujours en vue de sa question. On sait que le plan des directeurs du concile est de formuler toute la doctrine catholique en elle-même et dans ses applications sociales, en lui donnant l'infaillibilité du pape pour pivot. C'est une sorte de *Somme* ultramontaine que l'on veut faire consacrer par les votes de l'assemblée.

Les premiers canons débattus portaient sur la
i, c'est-à-dire sur les bases mêmes de la croyance.
s n'ont pas été votés tels qu'ils avaient été pré-
ntés par la congrégation romaine chargée de les
aborer sous une forme première; ils respiraient le
us sombre obscurantisme, et marquaient plus que
e la défiance pour le savoir humain. Le protestan-
sme y était très-sévèrement qualifié comme la
urce de toute erreur. En outre, le catholicisme
ait absolument identifié avec le romanisme. De
randes batailles ont été livrées sur ces trois
oints; elles ont eu pour principal avantage de
ettre en lumière deux des évêques les plus émi-
ents de la minorité, Mgr Haynald, évêque de
ologne, et Mgr Strossmayer, qui a trouvé le
oyen de faire de l'ambon du Vatican une reten-
ssante tribune pour les droits de la pensée et de la
nscience. Ces prélats hongrois et croates repré-
ntent vraiment leur peuple et leur Eglise et savent
i'ils seraient suivis au chemin de la résistance et
s sacrifices. Tout le monde a entendu parler de la
meuse séance où Strossmayer s'est vu outragé
ur s'être opposé à la flétrissure du protestantisme.
tout prendre, il n'a gagné sur les points contestés
e quelques adoucissements de forme.

Les canons de la foi proclamés dans la séance
blique du dimanche 24 avril offrent en eux-mêmes

fort peu d'importance. Nous ne comprenons pas l'admiration qu'ils inspirent à des esprits distingués et libéraux tels que l'auteur de l'article du *Correspondant* du 10 mai ; à moins que dans la perspective des canons déplorables des chapitres suivants, il ne se croie obligé d'exalter les seuls articles qui ne prêtent pas à l'indignation. Dans une œuvre détestable ce qui est moins mauvais paraît presque bon. Tout d'abord la prétention de régler par voie d'autorité et d'anathèmes les questions du genre de celles que tranchent les canons de la foi, est insoutenable. On comprend qu'un concile décide les points en litige entre catholiques, et détermine la croyance de ceux qui acceptent son autorité, mais en face de la libre pensée qui ne lui reconnaît aucune compétence, il ne s'agit pas de fulminer des excommunications dont elle ne se soucie pas, puisqu'elle dédaigne sa communion. Ces foudres ecclésiastiques font long feu et ne sont que des manifestations d'impuissance. Elles avaient une réelle importance quand l'Eglise était reine et maîtresse dans l'ordre temporel et possédait seule le droit d'enseigner comme aussi celui de réprimer et de châtier les révoltes de l'esprit humain. Elle a beau ne pas avoir abandonné ces prétentions, il n'y a plus aujourd'hui un point dans le monde ou elle puisse s'en servir. Quand les anathèmes n'atteignent plus que la pensée, ils

inquiètent fort peu le penseur. Les condamnations lancées contre la philosophie contemporaine n'ont donc aucune espèce de portée ; toute cette poudre n'est pas pour un combat sérieux, mais pour une espèce de feu d'artifice que le concile se donne à lui-même.

Ce n'est pas tout pour rendre des jugements efficaces que de dresser un tribunal ; encore faut-il que les deux parties qui se font la guerre consentent à paraître à la barre. Sinon on juge comme jugeait Perrin Dandin, en guise de passe-temps. Des deux adversaires entre lesquels le concile prétend décider et qui sont la foi soumise et la raison affranchie, un seul consent à comparaître ; malheureusement c'est celui qui déjà siége sur le tribunal du juge et se décerne d'avance le triomphe. La raison et la science ne se dérangent même pas pour entendre l'arrêt ; aussi n'est-il qu'une vaine formalité. Quand donc l'Eglise comprendra-t-elle que dans les luttes de la pensée philosophique et religieuse elle ne peut être puissante qu'en opposant argument à argument et que le domaine de la discussion commence là où finit celui de la foi docile ? Mêler aujourd'hui les anathèmes à l'apologie c'est renoncer à convaincre sans réussir à contraindre, c'est faire preuve d'une violence sénile qui n'est que le regret impuissant et irrité de la force perdue. Un concile qui condamne

la libre science fait quelque chose d'aussi pratique que le parlement français s'amusant à voter des lois pour l'Autriche ou l'Angleterre.

Si nous considérons maintenant les canons de la foi en eux-mêmes, en faisant abstraction des anathèmes, ils nous paraîtront de la dernière faiblesse au point de vue du fond. A part les affirmations générales sur la raison et la foi qui sont acceptées par toutes les communions chrétiennes, le concile s'est borné à formuler un supranaturalisme très-suranné. La raison et la foi sont pour lui deux provinces distinctes qui ont chacune leur juridiction; il n'y a pas trace dans ces canons de la grande apologie morale des pères d'Alexandrie, de Pascal ou de Vinet, qui ne se contente pas de dire que les mystères du christianisme réclament des lumières surnaturelles, mais qui établit qu'entre ces mystères et les grands côtés de notre nature il y a de secrètes et puissantes affinités, que Dieu peut être sensible au cœur et que la foi est la vue supérieure de l'âme percevant réellement l'invisible. Tout ce grand et délicat problème de la certitude religieuse est tranché par quelques formules sans originalité ni profondeur. En vérité, ce n'est pas la peine de prétendre à une assistance divine extraordinaire pour se tenir ainsi en arrière du mouvement apologétique le plus large et le plus fécond et se contenter de

ce qui traîne dans les rudiments de séminaires. Les pères du concile n'ont pas l'air de se douter qu'il y a une notion de révélation autrement grande et vraie que celle qu'ils nous présentent qui se réduit à la connaissance surnaturelle de mystères absolument impénétrables. La révélation considérée comme la manifestation effective de l'amour rédempteur dans une histoire divine ou plutôt dans une personne divine qui a pu dire : Je suis la vérité! voilà le point de vue central et l'une des plus précieuses conquêtes de la théologie évangélique contemporaine, qui l'élève au-dessus de toute la scolastique du passé. On ne s'en préoccupe guère au Vatican.

Sur deux points de première importance, le concile est tombé dans une lourde et dangereuse erreur. Il a proclamé d'abord la canonicité indiscutable de tous les livres de la Vulgate, y compris les apocryphes de l'Ancien Testament, montrant ainsi que l'immense travail critique du dix-neuvième siècle est pour lui comme nul et non avenu, et stipulant qu'il n'est pas permis, par exemple, de donner raison à telle ou telle opinion d'un père du second ou du troisième siècle sur l'origine de l'évangile de Matthieu ou sur l'auteur de l'épître aux Hébreux. L'Eglise catholique est ainsi de nouveau empêchée de prendre part à l'une des tâches principales de la

science chrétienne à notre époque, qui consiste à sauvegarder le vrai canon des saintes Ecritures par ses libres et consciencieuses recherches. Quelle confiance peut-on avoir dans la théologie catholique sur les points controversés par le rationalisme comme l'authenticité du quatrième évangile? L'examen même lui a été interdit, puisqu'elle doit tout accepter en bloc. Que de forces précieuses seront ainsi perdues et stérilisées de par le concile?

Il s'est mis dans une situation bien plus fâcheuse encore par son canon sur les rapports de la science et de l'Eglise, qui est ainsi conçu : « Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté que l'on puisse tenir pour vraies leurs assertions, quand même elles seraient contraires à la doctrine révélée ou que l'Eglise ne peut les proscrire, qu'il soit anathème. » Ces mots ne signifient rien ou ils impliquent que la science, de quelque nom qu'elle s'appelle, doit se soumettre à l'orthodoxie, qu'il y a par conséquent une chimie, une physique orthodoxes, et que l'Eglise a le droit de leur imposer ses conclusions. Vraiment, le moment est bien choisi par les successeurs des juges qui ont condamné Galilée pour jeter ce défi à la science! C'est vouloir créer à plaisir des conflits périlleux en soulevant des questions de foi là où elles n'ont que faire. Dieu n'a révélé que ce que l'homme

ne peut pas découvrir; la science appartient sans réserve à l'investigation. Rien n'est plus dangereux que de mêler deux domaines qui doivent demeurer distincts. Ce seul canon suffit pour révéler la funeste prépondérance des exagérés dans le concile, car il n'a certainement passé que malgré les plus vives résistances des évêques libéraux. On nous dit bien qu'ils ont obtenu d'heureuses modifications dans la rédaction du chapitre de la foi, que le texte primitif était hérissé de bien autres absurdités. Nous n'en doutons pas; mais ce qui reste est bien suffisant. Nous retrouvons au début du chapitre *de fide* probablement avec quelques adoucissements le fameux morceau contre la Réformation dont on a fait tant de bruit; elle y est présentée comme la boîte de Pandore, d'où sont sorties toutes les impiétés. La désignation d'Eglise *catholique-apostolique-romaine* avait soulevé un orage, parce que la dernière épithète semblait englober les autres jusqu'à ce qu'une bienheureuse virgule ait empêché cette absorption, du moins dans la phrase susdite. Mais c'est surtout pour le dernier paragraphe du chapitre que les évêques opposants avaient réservé leurs plus vives résistances. Il faut le citer textuellement pour en comprendre la gravité : « Nous avertissons tous les chrétiens qu'ils ont le devoir d'observer les constitutions et les décrets par lesquels le saint-siége a

proscrit et condamné les opinions perverses de ce genre qui ne sont pas énumérées ici tout au long. » Cette conclusion du chapitre ôte toute valeur aux atténuations bien légères que l'on avait obtenues dans le cours de la discussion. En se référant aux décisions passées et futures des congrégations romaines, ce paragraphe livre à leur bigotisme l'appréciation de toutes les questions doctrinales et sanctionne d'avance leurs jugements les plus étroits. L'index romain ressort triomphant de cette grande délibération. Mais ce qui triomphe surtout, c'est le pouvoir doctrinal du saint-père. Son infaillibilité est ainsi statuée d'une manière indirecte dans le chapitre où l'on pouvait le moins songer à son apparition.

Nous savons par la *Gazette d'Augsbourg* que cet article a soulevé une vive opposition quand il a été lu pour la première fois. Le cardinal-légat, pour éviter de compromettre le chapitre tout entier, en a fait voter l'ensemble, sauf la conclusion, en promettant un débat approfondi. Ce débat n'a pas eu lieu, sous prétexte que le temps manquait. Les évêques libéraux n'ont pas insisté ; quatre-vingt-trois ont marqué leur opposition au vote préliminaire; mais la peur du scandale les a ramenés tous, sauf Strossmayer absent, à l'unanimité du *placet*. Ils ont ajourné le courage au chapitre *de Ecclesia*, —

c'était un mauvais calcul; comme ils ont pu s'en convaincre le soir même du jour de la session publique, car ils apprenaient avec stupeur qu'un tour de faveur était accordé au *schema* de l'infaillibilité et que la cause de l'inopportunité était irrévocablement perdue.

CHAPITRE VII

LA DISCUSSION DE L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE AU CONCILE ET EN DEHORS DU CONCILE.

On ne saurait exagérer l'importance du débat sur l'infaillibilité. Essayons d'ouvrir sous tous les yeux le dossier du grand procès qui s'est plaidé sous les voûtes de Saint-Pierre. Nous ne sommes pas réduits pour suivre la discussion à nous contenter des relations incomplètes de la presse européenne sur ce qui s'est passé dans l'enceinte même de la basilique papale. En effet, en dehors et à côté du concile à *huis clos*, s'en tient un autre, bruyant, passionné, qui agite les mêmes questions, et où figurent les principaux pères siégeant au Vatican.

Ce grave débat, qui laissera l'Eglise profondément déchirée, ne nous révèle pas seulement la situation des partis, il nous renseigne encore sur leurs procédés de discussion, sur leur méthode d'argumentation. Nous apprenons de quelle manière les systèmes d'autorité poussés à outrance façonnent l'esprit humain, en le pétrissant à leur image, et comment ils lui impri-

ment une déviation incurable; ils le traitent à peu près comme les gymnastes traitent le corps de l'enfant qu'ils veulent dresser à une voltige monstrueuse. Nous pouvons saisir sur le fait cette grâce d'état qui permet aux éminences et aux révérendissimes de l'ultramontanisme de déraisonner sans mesure, et aussi d'outrager à leur aise avec des formules sacrées les nobles et généreux esprits qui leur résistent.

Cette littérature dévote qui mêle si artificieusement la douceur à l'amertume nous rappelle l'art si cultivé au seizième siècle d'empoisonner avec des confitures. Il est bon que ces vénérables personnes qui s'imaginent que parce qu'elles sont mitrées elles peuvent en prendre à leur aise avec la raison, le bon sens et la conscience, sachent qu'elles ont à compter avec un autre aréopage que celui des confréries et des canonicats. La société laïque qui ne connaît pas plus deux logiques que deux morales se constitue spontanément juge du débat, et son appréciation pour n'être pas enveloppée d'anathèmes n'en est pas moins redoutable. On raconte qu'au dernier siècle l'ambassadeur de Danemark en France disait à un dignitaire de l'ordre du Saint-Esprit qui lui en avait décrit pompeusement les privilèges : « Notre Saint-Esprit à nous est un éléphant. » Cette allusion au premier des ordres danois nous revient en mémoire en entendant les coryphées de l'ultramontanisme mettre

leurs diatribes ou leurs absurdités sous la protection de l'Esprit-Saint. On leur dirait volontiers : Nous ne savons ce qu'est votre Saint-Esprit, mais à coup sûr il n'est pas celui qui parlait par les apôtres et les prophètes et qui était un esprit de lumière et de liberté.

La France a un intérêt particulier dans les circonstances actuelles à se faire une juste idée de l'éducation que l'école ultramontaine donne à l'intelligence. Nous sommes de ceux qui souhaitent que la liberté de l'enseignement supérieur soit franchement proclamée, sous la réserve des examens professionnels exigés à l'entrée des grandes carrières publiques. Mais notre amour pour la liberté de l'enseignement n'implique pas que nous souhaitions de voir la jeunesse française formée par les docteurs du *Syllabus*. Nous ne voulons invoquer contre eux aucune défense légale ; c'est à eux que nous demanderons de nous préserver d'eux-mêmes, car il suffit de les laisser parler tout haut sur une question qui les émeut, pour inspirer au pays de Descartes et de Pascal un légitime éloignement pour leurs méthodes et pour leur science. Il serait vraiment dommage de perdre cette occasion de les juger. Il importe d'ailleurs même à ceux qui sont placés à un point de vue plus large que les catholiques libéraux si violemment attaqués aujourd'hui, de venger en leur

personne la loyauté et le courage, mis au service d'une cause qui est bien celle de la liberté dans les limites restreintes où ils s'enferment. Si le catholicisme peut être sauvé, c'est par eux.

I.

Nous possédons déjà toute une littérature sur la question de l'infaillibilité du pape. Rien ne serait plus fastidieux que d'en donner une analyse complète ; car d'un opuscule à l'autre les répétitions sont nombreuses. Nous nous bornerons à marquer les phases principales du débat et à caractériser les chefs de file, en nous concentrant sur quelques points précis qui sont de part et d'autre la clef de la position. Ces points dogmatiques et historiques sont dans la grande bataille de l'infaillibilité ce qu'était la Haie-Sainte à Waterloo. Ils sont l'objet des plus vives attaques comme de la résistance la plus acharnée.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur le combat d'avant-garde qui a été livré sur la question de l'opportunité d'une définition de l'infaillibilité pontificale, parce que l'ultramontanisme a eu promptement raison de ses adversaires sur cette question préliminaire. A vrai dire l'illusion était difficile ; dans l'état des choses et des esprits, le concile n'avait pas d'autre but que d'aborder ce grave pro-

blème. Le convoquer à grand fracas pour l'écarter, c'eût été le réduire à néant : supposez les machines hydrauliques de Versailles un jour de grandes eaux tournant à vide, telle eût été la solennelle représentation du Vatican si elle eût renoncé à traiter la seule question capitale qui fût posée devant la catholicité. Cependant un effort sérieux a été tenté dans ce sens par les gallicans. Les évêques allemands aussitôt après leur grave manifeste de Fulda envoyèrent au pape une supplique qui n'a pas été livrée à la publicité, pour lui demander d'éloigner ce brandon de discorde des délibérations du concile. L'évêque d'Orléans s'est montré moins prudent dans sa première lettre pastorale adressée à son clergé. Son argumentation toujours très-respectueuse dans la forme est vive et pressante. Voici les principaux motifs qu'il fait valoir en faveur de son opinion (1). C'est d'après lui une chose grave et périlleuse que de proclamer comme un dogme qu'il faudra adopter sous peine de damnation l'infaillibilité du saint-père séparément, indépendamment de l'épiscopat. L'Eglise s'est passée de ce dogme pendant dix-huit siècles, de l'aveu même de ceux qui le réclament, puisqu'ils le réclament et en attendent des merveilles. Rien

(1) *Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans au clergé de son diocèse relativement à la définition de l'Immaculée Conception au prochain concile.* 1869.

n'est plus délicat que de scruter les origines des pouvoirs dans tous les domaines. « Quand le chêne est vingt fois séculaire, creuser pour chercher le gland originaire, sous ses racines, c'est vouloir ébranler l'arbre entier. » Qu'on imite la sage prudence du concile de Trente qui a reculé devant une définition dangereuse ! La définition ne serait pas seulement compromettante pour la paix du dedans, elle compromettrait la situation de l'Eglise dans le monde. Il est certain qu'elle augmenterait singulièrement les difficultés de la réconciliation avec les grandes Eglises schismatiques d'Orient et d'Occident, qui s'arrêteraient devant l'infaillibilité pontificale comme devant une barrière insurmontable. N'est-ce rien que d'empêcher à jamais une réunion désirée ? La définition inspirerait les plus vives alarmes aux gouvernements modernes, qui seraient obligés d'accorder une valeur toute nouvelle aux antiques prétentions de la papauté de subordonner le pouvoir civil à son autorité. Oubliant les belles choses qu'il a découvertes dans le *Syllabus* lors de son apparition et qu'il a recommandées à notre admiration dans sa trop fameuse apologie de ce document, l'évêque d'Orléans cite la fameuse bulle de Boniface VIII et celle de Paul III contre Henri VIII, qui au fond ne sont pas pires que l'encyclique de 1864. Après ces raisons politiques qui font sourire

de pitié les docteurs du *Gesù* comme empruntées aux viles considérations humaines, — comme si la prétention ultramontaine de mettre le pouvoir civil au service du pouvoir spirituel n'était pas la plus vile des considérations humaines et la plus contraire à la foi véritable, — l'éloquent évêque invoque les difficultés de la question considérée en elle-même. Nous ne le suivrons pas dans ces considérations qui abordent le fond du débat, car il a beau déclarer qu'il ne veut pas s'occuper de l'infaillibilité, mais seulement de l'opportunité, il traite de l'une et de l'autre. — Opposer à l'opportunité les difficultés historiques et religieuses de l'infaillibilité, c'est prendre position d'une façon très-nette ; on l'a bien compris ainsi. L'évêque d'Orléans n'a rien gagné à ses ménagements sur le fond et on lui a sévèrement appliqué le mot de l'Evangile : Qui n'est pas avec nous est contre nous.

La lettre pastorale de Mgr Manning était une réponse anticipée à l'argumentation de l'évêque d'Orléans contre l'opportunité. Que parlez-vous de schismatiques à réconcilier ? répond le prélat anglais. C'est par une attitude énergique que l'Eglise retrouvera son ascendant. Il est bien plus important d'écraser le gallicanisme cent fois pire que l'anglicanisme, que de gagner quelques réfractaires ; mieux vaut l'ennemi déclaré que le traître dans la place.

La mission providentielle du concile est d'en finir avec cette hérésie opiniâtre. Il coupera court de la sorte à toutes les révoltes plus ou moins latentes. — Arrière toute vaine diplomatie! L'habileté est de mise dans la politique terrestre, les hommes du ciel n'ont pas à se soucier d'une prudence énervante. Qu'importe ce que pensent les gouvernements modernes? Il faut leur apprendre leur devoir qui est la soumission à l'Eglise. C'est là un principe absolu qu'il n'est pas permis de voiler, même quand on ne peut en presser l'application immédiate. Le *Syllabus* est la charte d'une société chrétienne. En refusant de proclamer l'infaillibilité, le concile lui ôterait sa valeur divine, et donnerait à penser qu'il est permis de régler d'une façon différente les relations de l'Etat et de l'Eglise. Plus la société moderne s'éloigne de ces principes, plus il faut les revêtir d'une sanction divine. Mgr Manning passe aussi de la question d'opportunité à celle de l'infaillibilité, mais il nous permettra de ne pas accorder grande importance à son argumentation tranchante et rapide qui ne serre ni un texte ni une objection et marche au triomphe avant d'avoir combattu. Cet homme de foi a le plus parfait dédain pour la science; invoquer des faits précis, des traditions sûres, c'est selon lui rabaisser le débat, le faire traîner dans les arguties d'écoles. Il plane au-dessus de ces misères

dans les sérénités de l'affirmation tranchante et des opinions de parti pris. Qu'il y reste ! Nous ne l'y suivrons pas !

Le prélat anglais redescend sur la terre ferme d'une façon assez adroite, suivi dans cette évolution par tous les opportunistes, quand il tourne en argument l'objection de ses adversaires. Quoi ! vous prétendez, leur dit-il, qu'il n'est pas opportun de définir l'infaillibilité. Mais cela est d'autant plus opportun que vous résistez à cette définition ! Plus vous entassez les difficultés historiques ou autres, plus vous démontrez qu'il ne faut pas laisser l'Eglise languir dans l'incertitude. Vos murmures lui font un devoir d'élever sa grande voix pour y mettre fin. On pourrait prétendre que la définition est inutile, si elle n'était pas contestée, mais elle est urgente précisément parce qu'elle est combattue. C'est ainsi que la minorité par son existence seule doit pousser la majorité à lui imposer silence. L'argument est ingénieux ; c'est celui qui jusqu'ici a le mieux réussi.

La discussion de l'opportunité n'a pas été longue. Mgr l'évêque d'Orléans a pu s'en convaincre dès qu'il a franchi l'enceinte du concile. C'est en vain qu'avant de se mettre en route il exprimait sa confiance en des termes presque lyriques : « A peine aurai-je touché la terre sacrée, écrivait-il, à peine

aurai-je baisé le tombeau des apôtres, que je me sentirai dans la paix hors de la bataille, au sein d'une assemblée présidée par un père et composée de frères. » Qu'en pense-t-il aujourd'hui ? Sur un point on a essayé de réaliser son vœu en brisant dans ses mains l'arme de la publicité, dont il ne voulait user que pour répondre à ses adversaires. On a cherché à lui procurer ainsi une sérénité qu'il ne demandait pas. L'amour fraternel lui réservait à Rome plus d'une surprise ; il ne s'attendait certes pas à l'effusion si touchante de son frère de Laval, qui déclarait dans une lettre publique qu'il aimerait mieux tomber mort que d'avoir écrit ses lettres. Quant au père des fidèles, nous verrons plus tard ce qu'a été sa tendresse pour ses fils gallicans.

L'échec de Mgr d'Orléans a été complet sur la question de l'opportunité, du jour où le *postulatum* des infaillibilistes a été accepté.

Battu sur ce point, le parti modéré a soulevé un nouveau débat préliminaire sur le mode des délibérations du concile. Il eût voulu, d'une part, obtenir plus de latitude pour le débat, et, de l'autre, faire adopter le principe de l'unanimité morale pour les décisions dogmatiques. Il eût ainsi diminué et désarmé la majorité sur la question de l'infaillibilité pontificale. Ni l'un ni l'autre résultat n'ont été obtenus. Un nouveau règlement aggravant le pre-

mier, qui avait soulevé déjà tant d'objections, a été imposé d'office au concile. « Sa Sainteté, lisons-nous dans le bref du 20 février, a résolu, dans sa sollicitude apostolique, de donner certaines règles particulières pour les discussions des congrégations générales, afin que ces règles, tout en laissant entière une liberté de discussion qui convienne aux évêques de l'Eglise catholique, permettent de faire plus pleinement et plus promptement l'examen, la discussion et la délibération des questions proposées. » Il faut probablement entendre par la liberté du concile son affranchissement des lenteurs d'un débat sérieux ; ce qui revient à le libérer de sa propre liberté. On peut être assuré que dans la langue artificieuse de la curie romaine le mot de liberté signifie toujours servitude. En effet, le saint-père, ému de pitié pour la fatigue et les scandales qu'éprouvent les bien-pensants en entendant le mâle langage d'un Strossmayer, d'un Haynald ou de tel évêque français, remplace la discussion orale par la paperasse. Les amendements sur les *schemata* ou canons proposés doivent être envoyés aux commissions spéciales, qui présenteront un rapport sommaire sur leur ensemble. Une part léonine est faite dans la discussion aux évêques chargés de défendre l'opinion de l'une des grandes commissions; ils ont droit à la parole immédiatement après chaque op-

posant. Le cardinal-président peut toujours rappeler à la question l'orateur. Enfin, il suffit d'une demande signée par dix pères pour obtenir que la clôture soit mise aux voix.

Ce monstreux règlement suffirait à lui seul pour réduire le concile à n'être plus que l'antichambre du Vatican. On sait quelle protestation indignée et énergique il a inspirée à Dœllinger (1). Il y voit la violation flagrante de toutes les règles auxquelles on peut reconnaître un concile, qui n'est rien s'il n'est pas une vraie représentation de l'Eglise universelle. « Tous les théologiens, dit-il, exigent comme condition essentielle de l'œcuménicité d'un concile, qu'il y règne une pleine liberté de parole comme de vote. Or, le nouveau règlement, prenant le contre-pied des parlements politiques, a tout disposé pour que la majorité soit protégée contre la minorité. Il traite celle-ci comme l'esprit malin qu'il faut étouffer le plus rapidement et le plus sûrement possible. Il n'a qu'un but, c'est d'assurer dans le plus bref délai le triomphe de la majorité. » C'est sur ce point que Dœllinger fait porter tout le nerf de son argumentation. Le droit des majorités est à sa place dans les assemblées politiques qui n'ont point la prétention de donner des décisions absolues, liant un pays pour toujours. Ce qu'une législ-

(1) *Gazette d'Augsbourg* du 12 mars 1870.

ature a décidé peut être modifié par la suivante. Il n'en est pas de même d'un concile qui formule le dogme, c'est-à-dire ce qui doit être la vérité absolue et ne peut être soumis à révision. Aussi les évêques n'ont-ils pas à le décréter comme s'il devait sortir de leurs délibérations, mais seulement à le constater, à le dégager de la tradition universelle. Or, l'unanimité morale des évêques est le seul moyen d'établir cette universalité de la tradition, surtout quand elle a été précédée d'une enquête consciencieuse et libre. Substituer à cette méthode, toujours suivie depuis qu'il y a des conciles, des coups d'autorité et de majorité, pour formuler un dogme longtemps repoussé dans l'Eglise, et qui a contre lui un nombre important des témoins de la foi, c'est bouleverser toute l'ancienne constitution de la foi religieuse, et autoriser par conséquent toutes les revendications. L'Eglise qui est, après tout, juge en dernier ressort, serait en droit de ne pas reconnaître un concile dans une assemblée usurpatrice. On comprend la portée pour l'avenir de la déclaration de Dœllinger. Il a pris ses conclusions, qui sont des précautions fort sages, au nom de tout le catholicisme libéral (1).

(1) Une brochure très-bien faite sur l'*unanimité morale* a été d'abord publiée en latin à Naples, puis traduite en français. Elle a paru chez Douniol.

Le nouveau règlement n'en a pas moins été appliqué sans retard. La minorité est livrée au bon plaisir de la majorité, qui lui impose silence à son gré, et la théorie de l'unanimité morale est écartée avec dédain. C'est ainsi qu'on fait du parlementarisme pour trancher les questions au plus vite, tandis qu'on repousse audacieusement toutes les règles protectrices de la liberté du débat. Le concile est un parlement comme un autre, dit le parti ultramontain; quand il s'agit de voter, la majorité suffit. Mais il n'en est pas moins une assemblée céleste affranchie de toutes les dispositions ordinaires, quand il s'agit de discuter. — Ce qu'il y a de plus grave en tout ceci, c'est la tentative de régler la foi par des coups de vote. Dans le domaine de l'absolu, un tel procédé est aussi grossier que stérile, et même ridicule. Quand on prétend non pas simplement exprimer sa croyance, sous la réserve de l'examen et avec le contrôle d'une autorité supérieure auquel chacun peut recourir, mais formuler la foi du genre humain, en lisant dans la pensée même de Dieu, alors il faut se mouvoir en plein surnaturel; il faut sentir planer sur soi les langues de feu de la Pentecôte, et la résolution conciliaire doit être un unanime entraînement. Tout change si, au lieu de cette méthode transcendante et divine de l'illumination finale, nous avons un mécanisme parlementaire et

un mécanisme des plus médiocres. On aura beau se récrier, la fixation, par un scrutin de division, d'une doctrine de laquelle dépend le salut éternel, paraîtra toujours une fiction pitoyable. Tertullien disait, avec son âpre ironie, aux autorités romaines de son temps : « Qu'est-ce que ce Dieu qui ne peut être Dieu que par la permission du sénat? » On peut dire aux autorités romaines du jour : « Qu'est-ce qu'une vérité qui ne peut être vérité que par la permission d'un sénat qui délibère comme tous les sénats du monde, avec la liberté et la dignité que l'on connaît à ce genre d'assemblées? » Nous avons insisté sur cette question des décisions dogmatiques à coups de majorité, parce qu'elle est la plus grave de celles qui se sont posées devant le concile, et qu'elle est grosse pour l'avenir des plus redoutables orages. Au reste, les pères de la majorité ont un moyen commode de couper court aux réclamations et aux inquiétudes de leurs adversaires : « De quoi vous plaignez-vous? s'écrient-ils. Que redoutez-vous? Ne savez-vous pas que tous ensemble nous avons le Saint-Esprit. » C'est ainsi qu'on renvoie les opposants éperdus et infaillibles. Ils pensent sans doute qu'un grain de raison et de justice chez leurs adversaires ferait mieux leur affaire. Il en est plus d'un qui pourrait répondre : « Ma part d'inspiration me pèse. » N'est-ce pas au nom de cette di-

gnité divine et surnaturelle du concile qu'on y foule aux pieds tous les droits et toutes les libertés? Il vaudrait mieux dépendre d'une assemblée primaire des plus tumultueuses que d'une réunion des pères de la foi. Dieu nous préserve des cénacles! Mgr Strossmayer en sait quelque chose!

II.

Le parti modéré a donc été vaincu, aussi bien sur la question des votes que sur celle de l'opportunité de proclamer l'infaillibilité du saint-père. Reste la question de fond qui a été suffisamment traitée en dehors du concile pour que le débat intérieur, mené comme il l'est, n'ait rien à nous apprendre. La discussion a été infiniment plus libre par écrit qu'à huis clos. S'il suffisait de dix évêques pour l'arrêter, elle serait terminée depuis longtemps; heureusement, les bons pères ne font que ce qu'ils peuvent, et ils n'ont pas encore réussi à bâillonner tout à fait la presse. Ce n'est que dans la Rome du concile qu'ils pouvaient ce qu'ils voulaient. Profitons de leur impuissance hors de la ville sainte pour suivre dans ses péripéties diverses ce débat si important et si passionné. Rien ne nous fera mieux apprécier toute la gravité de l'acte insensé que les jésuites ont obtenu. J'entendais dire à Rome même que

si la papauté les a supprimés dans un jour de sagesse, ils travaillaient consciencieusement à lui rendre plus que la pareille, en la poussant à sa perte. Jamais ces religieux implacables ne se sont mieux vengés du saint-siége que le jour où ils ont obtenu la fameuse définition.

Exposons d'abord le débat dans ce qu'il a de plus général, puis nous signalerons les points particuliers qui ont soulevé les contestations les plus vives. Du côté des opposants à l'infaillibilité, nous citerons en première ligne le livre si grave et si solide de l'abbé Maret, qui, sauf sur la question de la périodicité des conciles, me semble exprimer parfaitement l'opinion des grands et savants évêques de la minorité. L'abbé Maret évite avec soin toute vivacité de polémique ; il se refuse même plus d'un avantage sur ses adversaires en n'effleurant pas l'irritante discussion des falsifications romaines. Il abonde en paroles respectueuses sur la primauté du pape ; il admet l'indéfectibilité du siége de Rome, sans vouloir qu'on la rattache à la personne de celui qui l'occupe ; un pape particulier peut faillir, mais son erreur d'un jour est promptement répudiée par la papauté elle-même, et ainsi l'institution n'est pas compromise, à la condition cependant qu'elle ne s'isole pas de l'épiscopat. L'infaillibilité implique l'union de la tête et des membres dans le

corps mystique de l'Eglise ; dès qu'ils se séparent, la garantie n'existe plus. C'est dans ce mélange d'aristocratie et de monarchie que l'abbé Maret trouve la perfection de la société religieuse. La partie la plus faible de son livre est celle qui est consacrée au développement théologique et exégétique de sa thèse. Ses ménagements infinis pour la papauté l'empêchent de formuler assez nettement sa pensée. Là où il excelle, c'est dans la démonstration historique ; il établit de la façon la plus claire, pièces en main, à quel point l'idée de l'infaillibilité séparée du pape a été étrangère à tous les grands conciles œcuméniques ; il n'est pas possible de répondre sérieusement aux textes qu'il produit. Evitant la polémique passionnée de *Janus*, il arrive au même résultat et montre comment, dans toutes les discussions dogmatiques, le dernier mot, le mot décisif a toujours appartenu au concile ; comment les évêques, bien que de plus en plus déférents pour le siége de Rome, ne se sont pas fait faute d'exercer, même à son égard, leur rôle de juges de la doctrine, témoin le sixième concile de Constantinople qui a condamné Honorius, et le septième, qui dit de la lettre du pape Adrien : « Nous avons approuvé sa doctrine après l'avoir examinée nous-mêmes avec le plus grand soin, et en approfondissant les Ecritures. Nous sommes d'accord avec sa

lettre, et nous la confirmons. » L'abbé Maret ne se contente pas d'un résumé rapide; il s'arrête aux points délicats tels que l'affaire d'Honorius, le concile de Constance et celui de Florence. Sa discussion est aussi modérée que loyale. — Mais sa conclusion n'en est pas moins très-nette : la doctrine de l'infaillibilité séparée du saint-père est pour lui non-seulement un attentat au droit des évêques, absorbé désormais dans un absolutisme irresponsable ; elle est encore un démenti donné à l'histoire et à la tradition, une innovation qui bouleverse toutes les règles de la foi catholique, sans compter qu'elle entraîne nécessairement l'absurdité d'une infaillibilité toute personnelle chez un homme que l'extravagance elle-même n'oserait proclamer impeccable. Ce livre considérable restera comme une barrière difficile à franchir pour les évêques opposants qui veulent se soumettre après coup au nouveau dogme. Fruit d'une longue réflexion et de vastes études, il est l'écho d'une tradition respectable entre toutes dans l'Eglise catholique. Qu'il y ait ou non des protestations après le vote, l'abbé Maret a pris une position inexpugnable ; à moins qu'on n'anéantisse son livre, il restera debout comme ces témoins incommodes de la vérité qui disent le mot du prophète aux puissances usurpatrices : *Il ne t'est pas permis de faire ceci.*

C'est encore Dœllinger qui a prononcé le mot décisif dans le débat, au nom de la partie libérale du catholicisme allemand et hongrois. Les *Considérations proposées aux évêques du concile sur la question de l'infaillibilité du pape* présentent, sous une forme vive et pressante, toutes les objections de la raison chrétienne contre le nouveau dogme. Il vaut la peine d'en donner un résumé succinct.

L'Eglise, dans les siècles passés, a toujours repoussé les nouveautés ; elle s'est considérée comme la gardienne de la doctrine, et elle a pensé qu'il ne lui est pas plus possible de l'enrichir que de la diminuer. Toute doctrine qui ne fait pas partie de ce dépôt sacré, ou qui ne découle pas logiquement et naturellement des doctrines vraiment primitives, « porte au front la flétrissure de l'illégitimité ! » Qu'on juge l'infaillibilité papale d'après cette règle indubitable ! L'Eglise d'Orient, qui a convoqué tous les grands conciles et créé la littérature ecclésiastique, l'a ignorée ; jamais une voix ne s'est fait entendre dans son sein qui attribuât au pape l'infaillibilité dogmatique. Qu'on produise un seul témoignage authentique, irrécusable, remontant aux douze premiers siècles de l'Eglise d'Occident, on ne le trouvera pas ; tandis que les textes en faveur de l'opinion contraire sont nombreux et péremptoires. On cite, en le tronquant, un passage d'Irénée qui ren-

voie à l'Eglise de Rome comme à la source principale d'informations, et on oublie de dire qu'il ne la cite qu'à titre d'Eglise fondée par deux apôtres, et parce qu'elle est l'Eglise apostolique la plus voisine des Gaules; on oublie surtout de rappeler que ce même Irénée a résisté ouvertement à l'évêque de Rome, quand celui-ci a voulu imposer son opinion sur la célébration de la Pâque aux évêques d'Asie Mineure. Où était l'infaillibilité papale, quand Cyprien opposait ses synodes d'Afrique aux synodes romains sur la question du baptême des hérétiques? Où était-elle, quand le concile de Nicée prenait les plus graves résolutions doctrinales sans les soumettre aux confirmations papales, ou bien quand le pape et ses légats brillaient par leur absence au second concile de Constantinople, en 381? Où était-elle, quand le concile de Chalcédoine soumettait à un libre examen la lettre de saint Léon à Flavien, ou quand le sixième concile condamnait la lettre d'Honorius? Où était-elle, quand le pape Siricius s'excusait de formuler une décision sur une question dogmatique contestée? D'ailleurs, il y a ici plus que des textes particuliers; il y a le mouvement général de la pensée religieuse à cette époque. Jamais la lutte contre l'hérésie n'a été aussi ardente et aussi périlleuse que dans les premiers siècles du christianisme. N'est-il pas évident que si l'on eût possédé

dans l'infaillibilité papale un moyen rapide et commode d'écraser l'erreur d'un coup ou d'un mot, on y eût eu recours, ou du moins on l'eût invoquée comme juge suprême du débat? Or, rien de pareil ne s'est jamais produit. Dans les trois premiers siècles, on n'a usé que de la libre discussion, et les synodes n'étaient convoqués par les évêques que pour s'entendre entre eux. — Dans l'âge suivant, on a porté toutes les grandes affaires de la religion devant les conciles œcuméniques. Permis au cardinal Orsi d'appeler leur convocation un *fracas inutile*. Ce fracas était, en effet, très-inutile au point de vue de l'infaillibilité pontificale, — et il suffit à prouver que personne n'y songeait. Il s'ensuit que pour trouver l'infaillibilité papale, il faut remonter à ces documents apocryphes qui lui impriment la barre de la bâtardise dans la sphère de la pensée, ou bien à ces conciles d'antichambre qui ont été tenus à Latran. La vraie doctrine, celle qui était le legs d'un passé sacré, a été formulée à Constance, et l'histoire tout entière se lève pour protester contre une nouveauté sans tradition.

Que si l'on invoque la plus haute des traditions, celle qui est fixée dans l'Ecriture sainte, on n'est pas plus heureux : les textes que l'on produit sont détournés de leur vrai sens tel qu'il a été reconnu par les Pères, et ils ne peuvent servir

qu'après avoir été dénaturés. Les *infaillibilistes* invoquent en première ligne la prière du Christ en faveur de Pierre : « J'ai prié pour toi, que ta foi ne défaille point. Toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères. » (Luc XXII, 32.) Toute l'antiquité chrétienne, sauf le pape Agathon, s'accorde à reconnaître qu'il ne s'agit ici que de la vertu morale de la foi et non de l'enseignement dogmatique. Il est évident que la prière ne s'applique qu'à la personne de Pierre, car il serait absurde d'admettre que tout évêque de Rome doit tomber comme lui pour être relevé ensuite de son apostasie. L'exhortation faite à l'apôtre d'affermir ses frères est un commandement qui implique sa libre obéissance, et sa chute à Antioche montre qu'elle ne le préservait pas de la possibilité de s'égarer. L'histoire de la papauté nous contraint à la même conclusion, car, si ses chutes ont été partielles et momentanées, elles n'en ont pas moins été réelles. On sait à quelles déclarations elle s'est laissé entraîner dans le domaine politique, quelles mesures elle a sanctionnées et encouragées pour la répression de l'erreur. On connaît les trop fameuses bulles qui ont fait un devoir à chaque prince de supprimer les hérétiques. Plus de cinquante papes n'ont-ils pas appelé l'inquisition un saint office? Ne l'ont-ils pas instituée et rétablie partout où ils l'ont pu? N'ont-

ils pas déclaré que quiconque s'écartait d'un seul article de la foi de l'Eglise était passible de la peine capitale? Supposez que l'infaillibilité du saint-père soit proclamée, c'est un dogme qui porte aussi bien sur le passé que sur le présent et l'avenir. Tout ce code de la persécution qu'il est encore loisible de rejeter aujourd'hui devient une lettre sainte, un article de foi qu'on ne saurait repousser sans encourir l'éternelle damnation. S'est-on représenté les douloureux conflits qui surgiraient entre l'Eglise et la conscience? Il faudrait donc croire et enseigner désormais que, conformément à la doctrine de Grégoire VII, les monarques et les royaumes sont soumis au pouvoir du siége de Rome, et déclarer avec la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII que les papes ont un pouvoir absolu sur tous les Etats et toutes les républiques.

Si la nouvelle doctrine a gagné du terrain, c'est grâce au système de contrainte dont ont usé ses défenseurs. L'inquisition a interdit en Espagne toute discussion à son sujet; partout où les jésuites ont dominé, ils l'ont imposée, et l'index a frappé sans exception les livres qui la contestaient. Elle a contre elle les théologiens les plus éminents, ceux qui sont grands par le savoir et le mérite; ses coryphées ont été des cardinaux romains, des inquisiteurs et des jésuites qui l'ont défendue tour

à tour avec des pièces falsifiées et des mesures persécutrices. Voilà son blason! Si elle vient à triompher, elle absorbera en elle toute la doctrine catholique; elle n'apparaîtra sur le premier plan du symbole que pour inspirer un mortel éloignement à tous les esprits élevés et fournir aux ennemis de l'Eglise tout un arsenal d'armes dangereuses. « Qu'auront à répondre les défenseurs de l'Eglise, dit en terminant Dœllinger, quand on leur dira que pendant plus de dix-huit cents ans cette doctrine a été d'abord inconnue, et puis rejetée et réfutée par la partie considérable de l'Eglise et justement par la partie la mieux instruite? » Il faudrait en ce cas donner une autre forme à l'enseignement catholique, spécialement en ce qui concerne les conditions et les caractères distinctifs d'un dogme ou d'un article de la foi de l'Eglise.

Tel est le manifeste du catholicisme allemand le plus avancé. Nous le retrouverons en substance et avec quelques adoucissements dans les écrits adressés *in extremis* au concile par quelques-uns des membres les plus éminents de l'épiscopat germanique. Ces considérations suffisent pour nous faire connaître le fond des objections présentées ces jours-ci à la commission de l'Eglise. Jamais le débat n'avait acquis sur ce point ni sur aucun autre un tel degré de précision.

Ecoutons maintenant la réplique. Elle est dis-

persée dans d'innombrables écrits qui ne font que se répéter les uns les autres, mais tous, du moins pour la France, s'en réfèrent à un savant religieux qu'on peut appeler le théologien ordinaire de l'ultramontanisme ; c'est dom Guéranger, abbé de Solesmes. Son livre sur la *monarchie pontificale* est le grand cheval de bataille du parti ; le pape dans un bref auquel nous reviendrons lui a donné une approbation sans réserve, et les travaux de Mgr Deschamps ont pâli devant ce chef-d'œuvre. Avant d'en donner un court aperçu il ne sera pas inutile de faire plus ample connaissance avec son auteur, car il nous offre un parfait modèle d'infaillibiliste convaincu qui a non-seulement la foi mais encore les œuvres, et qui dans l'intérieur de son couvent applique scrupuleusement les belles maximes de gouvernement ecclésiastique ou plutôt de despotisme religieux dont il s'est fait le fougueux apologiste dans ses écrits. Un livre fort curieux a paru sur l'abbaye de Solesmes, il nous initie à la vie religieuse et monastique telle qu'elle est pratiquée et dirigée aujourd'hui dans les foyers de l'ultramontanisme (1). Nous laissons entièrement de côté les différends qui ont pu surgir entre l'abbé

(1) *Les Bénédictins de la congrégation de France*. Mémoire du révérend père dom Pierre des Pilliers, moine profès de l'abbaye de Solesmes. Bruxelles. 1868.

et ses subordonnés, évitant avec soin tout ce qui a trait à ces querelles intérieures de couvent qui deviennent facilement diffamatoires. Mais le livre de dom Pilliers contient des renseignements précis, appuyés de lettres qui n'ont pas été démenties, sur la manière dont les chefs du parti romaniste inoculent leur tendance poussée jusqu'au fanatisme dans ces établissements religieux où le catholicisme contemporain trouve encore plus son péril que sa gloire. C'est là que l'on prêche à de pauvres cerveaux exaltés par une dévotion maladive et admirablement calculée pour briser le ressort et la mâle énergie, une sorte de guerre sainte non-seulement contre la société moderne mais encore et surtout contre la partie raisonnable et libérale de l'Eglise catholique. Donnons un échantillon de l'enseignement par lequel le savant abbé dom Guéranger forme ses novices à la bonne doctrine.

« Tout, nous répétait sa paternité, doit sortir du saint-siége, dogme, morale et culte. En conséquence, les simples erreurs ou simples opinions réprouvées par Rome sous une dénomination quelconque, doivent être répudiées au même titre par les religieux et novices de Solesmes. Nous devons déclarer une guerre d'extermination au gallicanisme. Le postulant ou novice qui refuserait d'entrer dans cet esprit serait renvoyé sur-le-champ,

de peur que cette brebis galeuse ne vînt à corrompre tout le troupeau. »

Dans ses explications sur la liturgie romaine dont il est l'apôtre, dom Guéranger trouvait le moyen de faire découler de chaque strophe des saints cantiques tout autre chose que ces paroles plus douces que le miel dont parlent les psaumes hébreux. Voici comment est commenté ce mot bien simple de la liturgie :

Conserva tuos famulos.

« Christ, conserve tes serviteurs. » « Vous entendez, mes très-chers frères ! Dans cette hymne sacrée l'Eglise prie son divin Epoux de veiller au salut de ses serviteurs, c'est-à-dire de ceux qui pratiquent son culte, qui viennent aux offices. Ah ! si la France de nos jours était catholique comme au moyen âge, quiconque aurait vécu sans être vrai serviteur du Christ, c'est-à-dire sans lui avoir rendu le même culte que lui rend la sainte Eglise son épouse, serait au moment de la mort traité comme il le mérite ; son cadavre serait privé de sépulture tandis que son âme réprouvée serait précipitée dans l'enfer. »

La leçon sur l'inquisition est ce qu'on peut penser ; on a pu du reste la lire plus d'une fois dans l'*Univers*. Mais reprenons nos cantiques :

Gentem auferte perfidam
Credentium de finibus.

« Refoulez une nation perfide loin de la terre des croyants. » « Les paroles de la sainte liturgie, mes frères, ont comme celles de l'Ecriture sainte plusieurs sens également justes, savoir le sens *obvie* ou naturel, le sens allégorique et le sens anagogique ou spirituel. Le sens naturel s'applique à la perfide Albion encore plus hérétique que perfide. Mais le sens anagogique est tout autre. Il s'agit surtout dans cette strophe des partisans des liturgies gallicanes, de ces prélats français qui proscrivent la liturgie romaine de leur diocèse. Bénissons Dieu de ce qu'il daigne exaucer les prières de sa sainte épouse, car en réalité les évêques gallicans disparaissent de plus en plus de la terre des croyants pour faire place à des évêques animés de l'esprit romain, n'ayant d'autre aspiration que de faire triompher les doctrines et la sacrée liturgie du saint-siége apostolique. Encore quelques années et l'épiscopat français sera renouvelé dans cet esprit et l'histoire flétrira comme ils le méritent, ceux qui se dressent fièrement contre Rome leur mère, et qui, semblables à Lucifer et les anges rebelles, ont prétendu s'égaler à cclui dont ils devaient recevoir et exécuter respectueusement les ordres. »

Qui aurait connu avant dom Guéranger toutes les ressources d'un cantique? Personne ne sait mieux que lui manier le fer sacré. Que l'on se représente

l'impression produite par un tel enseignement donné par un homme de savoir et d'éloquence, habile jusque dans l'exaltation, à de jeunes esprits qui sont enfermés entre les quatre murs d'un cloître et entre les cloisons plus étroites encore d'une culture artificielle mêlée de dévotions énervantes? Il faut voir comment ce sanglant mépris de l'épiscopat gallican est non-seulement professé mais pratiqué à Solesmes, avec quelle sympathie est reçu le novice qui pour entrer dans l'ordre des Bénédictins a désobéi à son supérieur, de quelles épithètes sont gratifiés les évêques qui ont gardé quelque souvenir de l'ancien clergé de France, quitte à frapper à leur porte, quand il s'agit de quêter ou de placer des messes. Il est évident que l'esprit qui règne à Solesmes domine dans la plupart de nos séminaires; c'est ainsi que se forme cet immense clergé ultramontain et que l'on dresse ces ligueurs du romanisme aussi soumis à Rome qu'animés d'un esprit de rébellion dans leurs diocèses, esclaves, non pas frémissants comme ceux dont parle Alfieri, mais passionnés et baisant leurs chaînes. Le livre de dom Pilliers nous apprend comment on les forme au fanatisme, enlevant d'avance tout appui aux évêques qui ne sont pas gagnés à l'école de servitude. Le principe d'autorité ainsi compris devient un dissolvant moral des plus

pernicieux; qu'on en juge par ces mots empruntés à une lettre de dom Guéranger à l'un de ses religieux qui résistait à un ordre qu'il ne pouvait approuver :

« Mon cher enfant, un supérieur n'est pas infaillible; il ne doit même pas l'être, autrement où serait le mérite de l'esprit et du cœur. Notre vie est un sacrifice continuel ; c'est ce qui la rend sainte. Si je régis mal j'en rendrai compte à Dieu; mais quand une chose vous est intimée, vous n'avez qu'à le reconnaître et Dieu ne vous punira pas certainement d'avoir obéi, d'avoir respecté. Votre situation est bien plus sûre que la mienne; vous ne répondez de rien et je réponds de tout. »

Nous n'ajouterons rien à ces paroles; si une soumission aussi abjecte est demandée vis-à-vis du supérieur faillible, que sera-t-elle en face du docteur infaillible ?

Tel est l'homme qui a pris en main avec un éclat incomparable la cause du romanisme dans les derniers débats. Il était bon de connaître l'officine d'où est parti le grand manifeste ultramontain honoré de si haute recommandation. Au reste dom Guéranger s'était préparé à sa mission par ses travaux antérieurs sur la liturgie romaine et l'immaculée conception, comme par ses articles dans l'*Univers*. Ancien disciple de Lamennais, il a fait la

même évolution que l'abbé Gerbet et expié quelques jours de libéralisme par toute une vie consacrée à l'absolutisme religieux. Seulement il lui plaît que l'Eglise de France tout entière fasse pénitence avec lui et il prétend lui imposer ses opinions extrêmes avec une morgue insupportable. Il ne manque ni de savoir ni d'éloquence, mais il est passé maître dans cette logique artificielle et trompeuse qui se fabrique à Rome. Nous ne nous attarderons pas longtemps à son livre tant prôné sur la monarchie pontificale (1). Il est facile d'en saisir la pensée fondamentale et aussi de démasquer les procédés équivoques de son argumentation. Ce qu'il veut il le dit sans détour. Le pape ne recevant rien de l'Eglise de même que Pierre ne recevait rien des apôtres, et tenant vraiment la place de Jésus-Christ, voilà sa thèse (p. 79). C'est la monarchie absolue dans l'ordre religieux, évitant, comme il le dit en propres termes, tout ce qui ressemble aux principes de 1789; c'est pour tout dire la théocratie universelle aux mains du saint-père. *Le papisme est la grâce de notre temps*, selon son expression. C'est net et sans ambages. — Malheureusement la manière de discuter est moins franche. Il débute par

(1) *De la monarchie pontificale à propos du livre de Mgr de Sura*. Paris. 1870.

ce qu'il appelle *les préjugés contre le livre de Mgr. de Sura*, il entend par là toutes les considérations secondaires qui peuvent ébranler la confiance dans les opinions de son adversaire ; il commence par déconsidérer ses idées afin qu'il soit affaibli d'avance dans l'opinion des juges ou des spectateurs du combat au moment où il le prendra corps à corps. Les raisons fondamentales qu'il compte exposer seront ainsi fortifiées par ce qu'il appelle avec une naïveté qui ne lui est pas ordinaire des préjugés ou des préventions. Ce procédé peut paraître excellent dans les séminaires, l'esprit laïque se permet de le trouver détestable. Parmi ces préjugés opposés au livre de Mgr. Maret il en est un pour le moins singulier : on lui reproche d'avoir troublé la paix profonde dont jouissait l'Eglise universelle à la veille d'assister au couronnement de son édifice ! « Aujourd'hui, dit-il, les saints anges peuvent dire en parlant de l'Eglise, comme autrefois dans le prophète : « Nous venons de parcourir la terre, et voici, toute « la terre est habitée et est en repos. » Les anges dont parle le père Guéranger n'ont guère de clairvoyance, ils ne voyaient pas plus loin que leurs ailes, si à la veille du concile ils croyaient à cette unanimité morale dont la seule invocation suffit à mettre en fureur les pères de la majorité. Dom Guéranger dresse cinq grandes batteries en faveur de

l'infaillibilité du saint-père. Il invoque tour à tour l'Ecriture, la tradition, l'école, le peuple chrétien et le sentiment des saints. Passons sur son exégèse qui est une simple répétition de l'interprétation romaine des textes sur saint Pierre ; nous y trouvons cependant un commentaire original qu'il n'a pas du reste inventé. Quand le Christ a dit à Pierre : *Pais mes agneaux et mes brebis*, il lui a confié la direction du peuple chrétien et de ses conducteurs, car tout le monde sait que brebis veut dire pasteur dans la langue ecclésiastique ; ce qui ferait supposer que cette langue a été inventée pour dissimuler les pensées, car pour ceux qui manquent de lumières surnaturelles les brebis ne sauraient être prises pour les bergers. Mais c'est surtout dans l'emploi qu'il fait de la tradition que dom Guéranger révèle un art supérieur d'altérer les textes. En lisant ses développements à ce sujet, nous nous rappelions ce mot qui fait fortune à Rome pendant le concile d'après la *Gazette d'Augsbourg : Il faut que le dogme triomphe de l'histoire*. Dom Guéranger traite celle-ci comme il traite ses novices à Solesmes, en lui faisant la leçon et surtout en lui dictant les réponses qui lui conviennent. Rencontrant sur son passage bon nombre de déclarations des plus illustres docteurs des premiers siècles qui sont embarrassantes pour sa doctrine favorite, il se tire

d'affaire en disant que « jusqu'à ce que l'Eglise ait senti le besoin de fixer le dogme sur tel ou tel point le langage a pu être plus ou moins flottant, soit que les docteurs aient négligé de préciser une question sur laquelle personne ne discutait, soit qu'ils aient soutenu *innocemment* un sentiment qui par suite d'une décision postérieure est devenu hétérodoxe. »

Admirable procédé pour jeter par-dessus le bord tous les textes qui ne sont décidément pas malléables ! Il s'agit au point de vue catholique d'établir que la doctrine de l'infaillibilité papale a été l'objet de la foi universelle ; cette prétention se heurte à des déclarations contraires des Pères. En bonne logique, cela suffit pour écarter le caractère de l'universalité. Dom Guéranger a changé tout cela; c'est au dix-neuvième siècle qu'il appartient d'imposer sa pensée aux trois premiers siècles de l'Eglise et de repousser comme hétérodoxe ce qui ne cadre pas avec ses inventions dogmatiques ; c'est le présent qui forge à son gré les anneaux de la chaîne traditionnelle, si bien que la tradition n'est plus la tradition mais un complaisant écho de l'opinion actuellement en faveur. Il est vrai que l'on consent à reconnaître l'innocence de ces bons Pères qui ont parlé de l'évêque de Rome sans se soucier de sa future infaillibilité. S'ils sont innocents, les procé-

dés qu'on emploie pour réduire à néant leur témoignage le sont fort peu, et il suffit de les avoir indiqués pour ôter toute valeur à une longue et fastidieuse argumentation qui ruse constamment avec les faits les mieux établis, tronque habilement les citations, invente des fables pour les besoins de la cause, comme par exemple la prétendue soumission de Cyprien à l'évêque de Rome. La critique historique de dom Guéranger vaut son exégèse. Il aurait dû se contenter d'invoquer saint Thomas d'Aquin et Suarès, ces grands représentants de ce qu'il appelle l'*école*, qui ont incontestablement proclamé l'infaillibilité papale; mais l'école n'est après tout qu'une tradition de seconde main qui ne saurait prévaloir sur le christianisme primitif, surtout quand on s'est convaincu qu'elle a travaillé sur des textes faux dont elle ignorait l'origine. Dom Guéranger, après l'Ecriture, les Pères et l'école, invoque les actes de la papauté depuis le moyen âge. Les papes ont agi comme s'ils étaient infaillibles, donc ils le sont; le fait emporte le droit. La belle preuve en vérité! Louis XIV est entré cravache en main dans son parlement pour lui imposer silence; donc la représentation nationale est faite pour être foulée aux pieds. Ce raisonnement ne vaut pas mieux dans la sphère religieuse que dans la sphère politique. Dom Guéranger croit fermer la bouche à ses con-

tradicteurs en leur opposant le décret du concile de Florence qu'il porte aux nues, tandis qu'il abaisse jusqu'en enfer celui de Constance sans discuter sérieusement aucune objection. Il en appelle enfin au sentiment chrétien soit dans le peuple, soit chez les saints, et il rédige une sorte de calendrier ultramontain où brillent les gloires du jésuitisme. Ses adversaires lui laisseront ses saints et leurs vertus, et ne rougiront pas des leurs qui s'appellent Saint-Cyran, Pascal, et ils ne lui sacrifieront pas même l'illustre Gerson, bien qu'il ait dit cette chose monstrueuse que l'Eglise universelle peut trouver son salut dans la dernière des vieilles femmes. Mot sublime qui rappelle que l'esprit souffle où il veut et laisse souvent les sanctuaires grandioses pour les chambres hautes.

On le voit, le grand théologien de l'ultramontanisme ne serait pas bien redoutable s'il ne devait compter pour le triomphe de sa doctrine que sur l'excellence de sa dialectique. Paroles violentes, raisonnement faible, c'est tout son livre, même quand il aborde des points aussi difficiles que la constatation des signes du jugement *ex cathedra*. L'abbé Maret avait montré qu'à supposer que l'infaillibilité papale fût proclamée, il faudrait encore établir nettement dans quelles circonstances on reconnaîtra que le pape parle *ex cathedra*, pontificalement; car les opi-

nions les plus diverses ont été émises sur cette question qui est capitale. Les uns tirent ce caractère pontifical de l'objet du jugement, de la grandeur de la question résolue ; les autres l'attribuent à toute décision adressée à l'Eglise entière. Parfois on demande une forme solennelle de langage ou bien le conseil préalable des cardinaux, accompagné d'étude et de prière. Rien n'est moins fixé en définitive que le jugement *ex cathedra*. Dom Guéranger écarte toutes ces conditions ; pour lui, dès que le pape déclare qu'il parle *ex cathedra* il est infaillible : la simple promulgation suffit. Il y manque cependant une signature, tant que l'anathème n'a pas été fulminé contre l'opinion contraire ; cela revient à dire : « Vous reconnaîtrez le pape infaillible à ceci qu'il maudira ! »

Ce que nous reprochons surtout à dom Guéranger et à son école, y compris Mgr Deschamps qui avait ouvert la campagne théologique, c'est de ne pas mettre la loyauté dans les choses de la pensée, c'est de ne pas respecter la vérité avant tout j'entends la vérité des faits. Comment s'en étonner quand on lit le passage suivant de sa dernière réplique à Mgr Dupanloup ? Il s'agit de la réponse faite en 1829 par les évêques catholiques d'Angleterre et d'Irlande au gouvernement de leur pays qui leur demandait, avant de leur reconnaître des droits nouveaux, s'il

n'était pas exigé d'eux de croire au pape infaillible :

« Pénétrant jusque dans nos croyances intimes, ce gouvernement, dit le savant abbé, se permet de s'enquérir de leurs principes sur l'autorité toute spirituelle du pontife romain. Les évêques, dans l'intérêt de leurs troupeaux, crurent devoir se soumettre à ces exigences et *donnèrent, avec la liberté que l'on peut avoir en semblables occasions, les réponses qu'ils jugèrent propres à satisfaire ceux dont l'émancipation des catholiques dépendait.* Au reste le point de doctrine n'étant pas encore défini, déclarer « qu'il n'était pas exigé de croire le pape infaillible n'était pas du tout déclarer que le pape n'est pas *infaillible ex cathedra.* »

Cette restriction qui contient une réserve mentale n'atténue que bien faiblement l'assertion qui précède. Il est donc permis, d'après le révérendissime père, de calculer sa réponse dans un interrogatoire non pas sur la vérité en soi mais sur l'intérêt de l'Eglise. Nous nous en doutions bien, mais l'aveu est significatif et illumine toute cette discussion d'une clarté suffisante.

Après l'œuvre capitale de dom Guéranger il est inutile de caractériser les opuscules dans le même sens qui se sont multipliés sans mesure depuis le commencement du concile. Nous connaissons le général, que nous importent les soldats, à moins

qu'ils ne soient mitrés, car alors ils n'ont que trop de moyens de compenser la faiblesse de leurs raisonnements ! Nous ne dirons donc rien de toutes les élucubrations portées aux nues par la *Civiltà cattolica*,—pas même de cette brochure si bien intentionnée qui porte ce beau titre : *Paroles calmantes.* Nous savons que les jésuites fustigent au besoin avec des branches d'olivier, et leurs émollients nous sont suspects.—Je ne mentionne que pour mémoire le fameux argument de Joseph de Maistre et de son école qui consiste à dire que toute société doit avoir un tribunal qui juge en dernier ressort, et que l'infaillibilité est indispensable au gouvernement de l'Eglise. On peut l'admettre avec restriction dans les choses terrestres et contingentes parce qu'il est entendu qu'on ne décide rien définitivement dans ce domaine. Appliqué à la sphère religieuse, il est monstrueux; les nécessités de gouvernement et de politique n'ont rien à voir avec la vérité en soi. En tout cas, les apologistes du nouveau dogme ne parviendront pas à dissimuler la contradiction qui est au fond de leur polémique. D'une part ils sont unanimes à dire que l'infaillibilité papale est la vraie foi de l'Eglise telle qu'elle a été formulée au concile de Florence, écho de l'universelle tradition. D'une autre part ils demandent avec passion une définition du dogme. Il s'ensuit que le texte de

Florence n'est pas si clair qu'ils le prétendent. De deux choses l'une : ou le dogme a été fixé dans un concile général, et alors on n'y peut rien ajouter; ou, s'il faut le définir, le concile de Florence n'a rien tranché et le principal argument historique croule par la base. Je ne sais trop ce qu'on peut répliquer à cet argument, mais je sais bien comment on l'étouffera ainsi que tous les autres.

III.

La discussion sur les principes paraissait épuisée, du moins dans la presse religieuse en dehors du concile, quand elle s'est ranimée avec une véhémence extraordinaire sur la question de la condamnation d'Honorius. Nous ne pouvons négliger cet épisode, parce qu'il a contribué à précipiter la crise. De tout temps les adversaires de l'ultramontanisme avaient tiré un grand parti de l'anathème lancé par un concile œcuménique contre un pape. Il est évident que si le fait était prouvé sans atténuation, la question de l'infaillibilité papale serait tranchée du coup et le concile demeurerait le juge souverain de la doctrine. L'archevêque de Malines dans sa première lettre à l'évêque d'Orléans avait exprimé une vive indignation de ce qu'un pareil argument osait encore se produire. C'est alors que le père Gratry

est intervenu avec autant de courage que de loyauté ; il a entamé la lutte comme un chevalier sans peur et sans reproche, visière baissée. Il est impossible de lire ses quatre lettres sans admirer son accent de candeur, sa franchise, sa brûlante indignation. C'est une âme noble et pure qui se dégage des filets captieux de la dialectique des séminaires et qui s'élance impétueusement vers le grand jour en poussant un cri de délivrance, en maudissant et en dénonçant le piége où elle a été prise trop longtemps. L'amour le plus ardent du christianisme et de l'Eglise respire dans ces pages émues ; pour le méconnaître et crier à l'impiété, il faut cet endurcissement sectaire qui étouffe le sens moral, cette fureur pharisaïque qui attribue au démon les plus saintes manifestations de la conscience chrétienne. L'abbé Gratry déclare n'avoir ouvert la bouche qu'au nom d'une divine impulsion ; ceux-là s'en moquent qui ne reconnaissent l'esprit de Dieu que dans les consignes autoritaires et n'admettent l'apostolat que sur brevet. Reconnaissons du reste que l'argumentation du père Gratry était bien dangereuse pour l'école ultramontaine. Il établissait non-seulement le bien fondé de la condamnation d'un pape comme hérétique, mais encore les fraudes scandaleuses par lesquelles la curie romaine a essayé de parer le coup en falsifiant les documents confiés à sa garde et par consé-

quent à son honneur. Elle était dénoncee avec une impétuosité toute française comme une école d'erreur et de mensonge qui déshonorait la cause qu'elle prétendait servir et compromettait une cause bien autrement grande, celle du Christ et de l'Eglise. Voilà ce qui était démontré avec une verve généreuse, une éloquence entraînante. Là où l'on croyait trouver un simple homme d'Eglise, on trouvait un homme, c'est-à-dire une conscience. L'effet fut considérable;—il fallait parer le coup, on s'y est pris de deux manières dans le camp ultramontain; on a répondu et on a condamné. La seconde réplique pouvait dispenser de la première, mais puisqu'on a eu recours à la discussion avant d'en appeler au bâillon, nous pouvons nous constituer en juges du débat. Nous comprendrons pourquoi les anathèmes ont sitôt remplacé les arguments.

Rappelons succinctement les faits qui ont donné lieu à la condamnation d'Honorius. Nous sommes au septième siècle, au beau milieu des inextricables discussions sur la personne du Christ dans lesquelles la subtilité grecque se joue avec passion. Le dogme des deux natures avait été décrété au concile de Chalcédoine (415). La nature humaine et la nature divine ont été reconnues distinctes dans l'unité de la personne du Rédempteur. Mais comme toujours les tendances condamnées et non réfutées essayent

de ruser avec le décret qui les a frappées et recourent à la chicane théologique dont les ressources sont infinies, surtout pour des esprits byzantins. A Alexandrie, en Afrique et dans tout l'Orient les partisans d'une seule nature en Jésus-Christ cherchent des faux-fuyants pour ne pas se rendre aux canons de Chalcédoine. Il ne faut pas oublier cette situation délicate dans l'appréciation de la conduite d'Honorius. L'empereur Héraclius, au retour d'une campagne victorieuse en Perse, voulut couronner son triomphe par la pacification de l'Eglise, et selon la coutume des théologiens couronnés, il s'imagina que la formule qui avait son assentiment et qui lui avait été fournie par quelque docteur de sa cour ferait merveille et réconcilierait les partis, à la plus grande gloire du nouveau Constantin. Les évêques monophysites se déclarèrent prêts à signer une déclaration qui, tout en reconnaissant que Jésus-Christ a deux natures, admettait qu'il n'a eu qu'une seule énergie et une seule volonté. Ils n'avaient pas tort à leur point de vue, car concéder l'unité de volonté, c'est revenir sur la dualité des natures. Qu'est-ce qu'une nature morale dépourvue de volonté? Il ne s'agit pas d'apprécier au point de vue philosophique ces arguties byzantines qui ont malheureusement prévalu sur les grandes affirmations chrétiennes des premiers âges. Nous n'en tenons compte qu'au

point de vue de la jurisprudence de l'Eglise. L'empereur trouva naturellement des évêques pour admirer sa formule et en faire l'apologie, et tout d'abord Sergius, patriarche de sa capitale, qui leva les scrupules de Cyrus, évêque de Phasée, en multipliant les *distinguo*. Des milliers d'évêques en Egypte et en Orient se rangèrent à son avis. Ce beau concert fut troublé par le nouvel évêque de Jérusalem, le moine Sophronius, homme énergique, indomptable, de la race des Athanase, qui perçant à iour la formule équivoque montrait qu'elle était en contradiction avec les canons de Chalcédoine, en se fondant sur ce que la double nature n'était rien, si elle n'impliquait la double volonté. Il suffit de sa protestation indignée pour troubler la paix factice qui était si chère à l'empereur. On en voulait d'autant plus à Sophronius qu'avant son élévation au siége de Jérusalem il avait semblé se laisser persuader par Sergius. Celui-ci, qui avait prévu l'attitude du nouvel évêque, s'était adressé à l'évêque de Rome, Honorius, pour se fortifier de son assentiment. La réponse d'Honorius fut de nature à combler ses vœux; car il lui donna entièrement raison. Le bon pape n'y vit que du feu. Il s'imagina que quand on parle de deux volontés, on entend deux volontés contraires, opposées l'une à l'autre comme celle de la chair et celle de l'esprit, et au nom de la sainteté

parfaite du Christ il écarta la dualité des volontés, tout en maintenant les deux natures qui depuis Chalcédoine ne pouvaient plus être niées. « Voyant, écrivait Sergius au pape, que cette dispute commençait à s'échauffer, et sachant que tels sont ordinairement les commencements des hérésies, nous avons cru nécessaire d'appliquer tous nos soins pour faire cesser ces combats inutiles de parole. Nous avons donc écrit au patriarche d'Alexandrie que, la réunion des schismatiques étant exécutée, il ne permît plus à personne de parler d'une ou deux opérations en Jésus-Christ, mais qu'il ordonnât de dire plutôt, comme les conciles œcuméniques, qu'un seul et même Jésus-Christ opère les choses divines et les choses humaines. » Sergius se fondait sur l'impossibilité d'admettre deux volontés contraires en Jésus-Christ. Honorius n'hésite pas à lui donner raison sur tous les points :

« Nous vous louons, dit-il à Sergius en faisant allusion à la doctrine des deux volontés, d'avoir ôté cette nouveauté de paroles. Nous confessons une volonté en notre Seigneur Jésus-Christ, parce que la Divinité a certes pris non pas notre péché, mais notre nature, telle qu'elle a été créée avant le péché. Que si quelques-uns ont tâché de s'accommoder dans leur enseignement à la faiblesse de leurs auditeurs, il ne faut pas faire de leurs expres-

sions un dogme pour l'Eglise, ni enseigner une ou deux énergies en Christ. De savoir si, à cause des œuvres de la divinité et de l'humanité, on doit, par voie de déduction, dire ou entendre une opération ou deux, cela ne doit pas nous importer, et nous le laissons aux grammairiens qui ont coutume de vendre aux enfants les mots recherchés qu'ils ont inventés. »

Il résulte évidemment du rapprochement de ces deux textes qu'Honorius abonde dans l'opinion de Sergius; d'une part, il croit à une seule volonté dans le Christ, et de l'autre, il interdit formellement que l'on agite dans l'Eglise la question des deux énergies ou deux opérations. Il n'en est pas moins certain qu'au point de vue de l'orthodoxie catholique, il s'est trompé aussi bien quand il a soutenu l'unité de la volonté que quand il a interdit la définition des deux énergies. Nous ne disons pas qu'en elle-même son erreur soit grave ; nous disons simplement qu'il professe une opinion ouvertement condamnée par l'Eglise, car le sixième concile œcuménique a complété le dogme des deux natures par celui des deux opérations ou énergies, et formellement condamné, de l'avis de tout le monde, le monophysisme à tous ses degrés. L'abbé Gratry est donc fondé à battre en brèche la doctrine de l'infaillibilité, en citant le cas d'Honorius, qui a été

convaincu d'hérésie par un des grands conciles des premiers siècles. Ses adversaires n'ont trouvé à lui répondre que de pitoyables arguties. L'archevêque de Malines, le père Ramière, M. de Margerie et dom Guéranger, rentré dans la lice pour cette question spéciale, lui opposent les mêmes sophismes; la palme appartient encore ici au bénédictin. Ils n'osent guère contester l'authenticité des documents comme on l'avait fait avant eux; ils se contentent à cet égard d'une légère insinuation qui peut toujours faire bon effet. Ils ont à leur service des raisonnements à toute fin; *uno avulso non deficit alter*. C'est une méthode favorite dans leur école, que de présenter à la fois plusieurs systèmes de défense qui s'excluent l'un l'autre. Rien n'est plus facile à comprendre, une fois qu'il s'agit d'arriver à tout prix à une conclusion déterminée d'avance; la dialectique n'est plus un moyen d'aboutir aux vraies conséquences, mais de conduire, coûte que coûte, au résultat prévu et voulu. Aussi doit-elle faire preuve bien plutôt de souplesse que de vigueur, et montrer que tous les chemins conduisent à Rome. On commence par soutenir qu'Honorius n'est pas tombé dans l'hérésie. On tord son langage pour en tirer la pure doctrine; on prétend qu'il a voulu simplement exprimer l'impossibilité d'un conflit moral dans l'âme de Jésus-Christ, qui n'a jamais eu à combattre

les mauvais penchants de notre nature viciée. Mais Honorius va plus loin ; il ne reconnaît pas que Jésus-Christ ait eu deux volontés pures, celle de la nature humaine et celle de la nature divine; il affirme résolûment l'unité des opérations ou des énergies. De ce qu'il a eu raison d'écarter l'idée d'une lutte entre la chair et l'esprit dans l'âme sainte de Christ, il ne s'ensuit pas qu'il ait eu raison, au point de vue de l'orthodoxie catholique, de nier la dualité des volontés et d'interdire que la question posée fût même débattue, ce qui était s'opposer à sa vraie solution. Avec de tels procédés, on blanchirait l'arianisme si fertile en subtilités. C'est en vain que dom Guéranger invoque les bons témoignages rendus à Honorius par quelques-uns de ses contemporains ou successeurs. Nous avons ses lettres ; *habemus confitentem reum*. Les contradicteurs du père Gratry se rejettent ensuite sur une pure question de forme. A les croire, si l'évêque de Rome s'est trompé, cela ne tire pas à conséquence, car sa lettre était toute privée; elle ne faisait pas partie de l'enseignement *ex cathedra*. Comment ose-t-on soutenir qu'une lettre répondant à une consultation théologique du patriarche de Constantinople, et traitant de la question la plus grave du temps avec la prétention de donner des directions péremptoires sur la manière d'assurer la paix de l'Eglise, n'est qu'un document

privé? Que faut-il donc, pour qu'un pape s'exprime pontificalement, à moins qu'on ne prétende qu'il ne parle *ex cathedra* que quand il parle du balcon de Saint-Pierre! L'argument invoqué ne peut être considéré que comme ces derniers moyens dilatoires que l'on emploie pour retarder l'effet d'un procès perdu. Dom Guéranger et sa suite théologique se rejettent sur les canons du sixième concile pour en atténuer la portée; ils s'efforcent d'établir, par un des plus beaux tours de force que nous connaissions, que la déclaration solennelle d'hérésie change de signification, dès qu'elle s'applique à un pape. Citons le texte de la condamnation conciliaire : *Anathema Sergio heretico*, *anathema Honorio heretico*, *anathema Pyrrho heretico*. Est-ce clair? Si cela ne l'est pas suffisamment, que dire du commentaire donné à ces mots par le même concile : « Nous avons, en outre, rejeté de la sainte Eglise, et nous avons anathématisé Honorius, qui fut pape de la vieille Rome, parce que nous avons reconnu dans ses lettres à Sergius *qu'il a suivi en toutes choses la même doctrine*, *et qu'il confirme tous ses dogmes impies.* » Le septième et le huitième concile confirment expressément cette condamnation, et la fondent également sur la mauvaise doctrine d'Honorius. Le pape Adrien II déclare que le pape Honorius a été mis en jugement pour hérésie. « Nous condamnons

aussi Honorius, écrit le pape Léon II, qui s'est efforcé ou qui a permis, par une trahison sacrilége, de renverser la foi immaculée. » Comment se tire-t-on de ces textes à la fois conciliaires et pontificaux? On se rejette sur un mot emprunté à la lettre de Léon II aux évêques d'Espagne : « Tous ceux qui pour leur crime contre la pureté de la tradition apostolique ont été frappés d'une éternelle condamnation, savoir, Théodore de Pharan, Cyrus, Sergius, aussi bien qu'Honorius, qui, *manquant au devoir de son autorité apostolique, au lieu d'éteindre la flamme de l'hérésie, la fomenta, en la négligeant.* » Vous voyez bien, s'écrie dom Guéranger, le pape Léon II distingue entre Honorius et les hérétiques; il ne l'accuse que de négligence. Mais cette négligence, qui entraîne l'altération de la doctrine, a été qualifiée d'hérésie par trois conciles, et le même Léon II écrit aux chrétiens d'Espagne « qu'Honorius a été rejeté de l'unité catholique pour avoir laissé anéantir la foi immaculée. » Si de telles paroles peuvent se concilier avec l'infaillibilité doctrinale, nous ne savons plus ce que parler veut dire. En tout cas, hérétique signifie hérétique, et c'est la désignation canonique d'Honorius. Hœfele, l'un des plus savants évêques de l'Allemagne, l'historien des conciles, dans une publication récente, parvenue à Rome par la voie de Naples, n'a pas craint de don-

ner entièrement raison au père Gratry sur la condamnation d'Honorius.

Ce qui a surtout exaspéré le parti ultramontain, c'est la véhémente indignation avec laquelle l'éloquent polémiste a flétri les falsifications romaines qui n'ont jamais été aussi audacieuses que dans l'affaire d'Honorius. Le bréviaire romain a porté longtemps la trace et comme la marque brûlante de sa condamnation dans la leçon de saint Léon au 28 juin. Elle renfermait ces mots significatifs : « En ce synode furent condamnés Cyrus, Sergius, Honorius, Pyrrhus, lesquels ont dit ou enseigné qu'il n'y a qu'une seule opération ou volonté en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Le nom d'Honorius a disparu du bréviaire d'aujourd'hui. Le père Gratry accusait de cette fraude un scribe inconnu. Grande indignation de dom Guéranger, qui montre que le scribe inconnu n'est autre que le grand pape Pie V, lequel a fait reviser le bréviaire à sa fantaisie, et s'est permis de faire effacer, de son autorité, la preuve convaincante de la faillibilité papale. Qu'aurait-on dit d'un roi d'Angleterre qui, sous prétexte de donner une édition définitive de la grande Charte, aurait retranché les clauses restrictives de son pouvoir et prétendu que le texte ainsi épuré était seul authentique? Il est permis, selon le père Ramière, de corriger à son aise une histoire de famille pour en

effacer les taches. Cette théorie mènerait loin, car elle permettrait de reviser après coup les actes notariés qui établissent les droits respectifs, et ce genre de piété filiale conduirait droit aux tribunaux. En mettant Pie V à la place du scribe inconnu, dom Guéranger a fait coup double; seulement ce n'est pas dans son sens. Il n'a pas lavé Honorius de l'accusation d'hérésie et il a incriminé Pie V. C'est à lui à nous apprendre ce que la cause de l'infaillibilité du pape gagne à ce beau résultat Le père Gratry n'a d'ailleurs pas accepté les rectifications de dom Guéranger. Il établit, dans sa quatrième lettre, qu'il est faux que les bréviaires romains fussent abandonnés aux remaniements arbitraires avant Pie V. Il cite deux bréviaires romains de l'an 1542 et 1536, qui sont munis d'un bref de Paul III. Le second bref défend à tout imprimeur, autre que les privilégiés, d'imprimer ce bréviaire. Dom Guéranger répond par une indigne défaite, en déclarant que l'*imprimatur* du saint-père ne tirait pas à conséquence et n'avait aucune valeur officielle. Le père Gratry prend ses adversaires en flagrant délit d'équivoque et presque de supercherie, à l'occasion de la légende de saint Agathon, dans laquelle le nom d'Honorius était audacieusement supprimé de la liste des hérétiques monothélites. « Le père Gratry, disait dom Guéranger, met sur le compte du bré-

viaire romain la légende de saint Agathon. Or il est aisé de s'assurer que saint Agathon n'a ni offices ni commémoration dans le bréviaire. » Le trop habile bénédictin profite de ce que la légende d'Agathon est insérée dans le supplément du bréviaire romain. Or ce supplément est *le propre* du clergé romain. « C'est la partie deux fois romaine, la partie romano-romaine du bréviaire. » Comment s'étonner après cela que le père Gratry réponde, aux étonnements de ses adversaires, que le scribe inconnu qui a falsifié l'histoire au profit de la papauté était après tout le dom Guéranger de l'époque, un maître passé dans l'art du mensonge historique?

Nous ne suivrons pas le père Gratry dans son accablante démonstration des autres fraudes romaines. La curie ne se relèvera pas, pour les consciences droites, de la flétrissure qu'il lui a infligée, quand il a montré en elle une école d'erreur et de mensonge.

« Cette apologétique sans franchise, s'écrie-t-il, est l'une des causes de notre décadence religieuse depuis des siècles. Dès que le genre humain aperçoit dans l'apôtre la moindre trace de ruse ou de duplicité, il se détourne et il s'enfuit; les meilleurs fuient plus loin que les autres. Les âmes n'écoutent pas la voix des menteurs. Que sommes-nous donc, nous, prêtres catholiques, ministres de Jésus-Christ et de

son Evangile et serviteurs de son Eglise? Sommes-nous les prédicateurs de mensonge ou les apôtres de la vérité? Est-ce donc que toute vérité, toute donnée vraie et tout fait historique et réel n'est pas pour nous, comme tout mensonge est contre nous? Le temps n'est-il donc pas venu de rejeter avec dégoût les fraudes, les interpolations et les mutilations que les menteurs et les faussaires, nos plus cruels ennemis, ont pu introduire parmi nous? J'ai été longtemps moi-même sans oser croire à cette apologétique d'ignorance, d'aveuglement et de demi-bonne foi, ou même de mauvaise foi, qui veut la fin, qui croit à la bonté du but et à sa vérité, mais qui, pour atteindre ce but, a recours à la ruse, au mystère, à la force, au mensonge, à la confection de pièces fausses? Encore une fois, Dieu a-t-il besoin de ces fraudes? »

Cette page prendra place à côté des ***Provinciales*** pour toutes les âmes honnêtes; c'est l'air pur et libre qui remplace cette atmosphère viciée d'encens et de fourberie que l'on respire dans les sanctuaires du jésuitisme.

L'espace nous manque pour résumer la discussion du père Gratry sur la bulle de Paul III, formulant les odieuses prétentions de la tyrannie religieuse, espèce de code résumé de la persécution. Nous aurions aimé surtout à mettre en lumière la réponse

insidieuse du père Ramière et de M. Chantrel, rédacteur de l'*Univers*. Ils acceptent comme excellent le principe de la bulle et ne transigent sur l'application qu'à cause du désordre moral de notre temps, qui ne permet plus l'entière subordination de la puissance civile au pouvoir religieux. Au reste, nous aurons l'occasion de revenir à ces maximes des libertés ultramontaines quand le concile de nouveau réuni aura voté le *Syllabus*.

Les mauvais procédés sont pires que les mauvais arguments. Les adversaires du père Gratry le lui ont bien montré. J'avoue que c'est avec un parfait dégoût que je parcours les pages mielleuses et perfides où l'on se prépare à l'outrage direct par l'insinuation. Rien n'est moins viril que ce patelinage dévot qui proportionne la douceur de la forme à l'amertume du fond. On commence par : *Mon révérend père, mon cher père*, pour glisser dans cette appellation moins aimable : *Mon pauvre père*, puis de *père* en *père* on en arrive à des désignations de plus en plus acerbes. On donne à entendre que le courageux polémiste sert une intrigue qui est déjà éventée, car « il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert. » On ne manque pas de lui faire entendre combien son cas est grave, en lui disant que l'on assiége les autels à son sujet. On a répandu sa douleur et son indignation devant le saint-

sacrement, bon moyen d'en révéler l'étendue. Ce n'est pas assez des prières, les larmes ont coulé, à la pensée de la chute d'un second Lamennais. « Ayez pitié de moi, » dit l'archevêque de Malines au père Gratry. Ce pauvre prélat, il va mourir du chagrin que lui causent les abominations de son cher et précieux ami. C'est ainsi que la discussion est agrémentée de tirades sentimentales qui font lever les bras au ciel à tous les pieux ignorants. Nous connaissons ces procédés; ils sont de toutes les dévotions aveugles. Dom Guéranger y va plus rondement. Il parle de son étonnement douloureux devant une effervescence insensée qui trouvera des douches salutaires dans les lettres de Mgr de Malines. Le père Ramière, en digne adhérent de la Compagnie de Jésus, et M. Chantrel, en digne apologiste de l'ordre, poussent au monstre et incriminent la bonne foi de leur contradicteur; ils nous rappellent involontairement certaine parabole sur la poutre et la paille. Nous n'avons pas parlé de la polémique des journaux; celle de l'*Univers* a été tout ce qu'on en attendait, et s'est même surpassée dans son persifflage impitoyable, qui du reste est considéré comme en honneur par ceux qu'il croit ses victimes et qu'il recommande à la sympathie des honnêtes gens. Il n'a pas hésité devant la plus grossière calomnie en accusant le père Gratry de

spiritisme, ce qui lui a valu un de ces démentis à la Pascal qui reviennent à ces mots indignés : *Mentiris impudentissime.* La discussion sur Honorius demeurera un modèle du genre pour le châtiment de la théologie ultramontaine.

Les brochures du père Gratry nous amènent à une nouvelle série de manifestations dans la question de l'infaillibilité, je veux parler des mandements épiscopaux et des brefs du saint-père. — L'intervention de l'autorité ecclésiastique par des mesures de rigueur dans un débat engagé au concile est un des plus étranges abus de pouvoir qui puissent être imaginés. De deux choses l'une : ou le débat conciliaire est une pure fiction, ou la question débattue doit être considérée comme libre et ouverte, tant qu'elle n'a pas été tranchée par un vote. Si l'un des partis s'efforce d'empêcher par des coups d'autorité la discussion des points soumis à l'examen de la haute assemblée, celle-ci n'a plus aucun prétexte à prétendre représenter l'Eglise — et ses décisions dogmatiques, destinées d'après la foi catholique à influer sur le salut éternel de l'âme, ne seront prises que dans les ténèbres comme se préparent les coups d'Etat. Puis, qu'on ne l'oublie pas, ce ne sont pas seulement des personnes qui sont frappées dans tel ou tel écrit par un mandement épiscopal, ce sont des idées, des principes. Or ces

idées sont représentées au concile par des évêques. Ceux-ci peuvent à leur tour lancer des condamnations sommaires. Ce ne sont désormais que carreaux et que foudres s'entre-croisant, pour parler la vieille langue classique, et le concile aura bientôt autant d'importance que l'Olympe de Jupiter. Reconnaissons à l'honneur de la minorité qu'elle n'a rien fait de semblable; les évêques de la majorité seuls ont fait feu de toutes leurs pièces canoniques. L'évêque de Strasbourg, se souvenant que l'abbé Gratry avait appartenu quelques années à son diocèse, a le premier fulminé un mandement aussi violent de ton que faible ou plutôt nul de raisons. L'honorable prélat exprime la plus vive indignation de ce que le bréviaire romain a été accusé de falsification, de ce que l'on a osé parler d'une école d'erreur et de mensonge qui aurait favorisé les prétentions du saint-père, et enfin de ce qu'un simple prêtre ait osé contester le droit de l'autorité pontificale au nom de l'histoire et d'une prétendue inspiration individuelle qui n'a pas passé par la filière hiérarchique. Pour tous ces motifs, exposés dans cette langue fade et injurieuse que l'on connaît trop, les deux premières lettres sont condamnées et la lecture en est interdite dans tout le diocèse de Strasbourg. Les mandements épiscopaux dans le même sens se sont succédé sans interruption. Aucun

d'eux n'avance un seul argument emprunté à l'Ecriture ou à l'histoire. Tous répètent à l'envi que c'est une chose abominable que d'attaquer le bréviaire romain, mais quant à établir que les leçons n'en sont pas fautives, ils s'en gardent bien. Ceux qui ne se contentent pas de condamner invoquent dom Guéranger et donnent leur parole d'évêque qu'il a seul raison ; je ne connais pas d'abus plus absurde et plus ridicule que cet emploi de l'autorité dans une question d'histoire. Au reste, quand on défend de lire l'attaque on peut se dispenser de la réplique. Frappe, mais écoute, disait Thémistocle à Eurybiade, qui levait le bâton sur lui. Vous frappez, disons-nous aux évêques, nous n'écoutons plus ; bâton ou houlette, qu'importe !

L'abbé Gratry n'a pas seulement eu à essuyer le feu des mandements : tandis que l'évêque de Ratisbonne mettait à l'interdit l'enseignement théologique de l'illustre Dœllinger, le père Pètetot, supérieur de l'Oratoire, retirait formellement à l'auteur des trois lettres le droit de se rattacher d'une manière quelconque à l'ordre qu'il avait rétabli en France et dont il était la meilleure gloire. Le père Pètetot ne sait pas peut-être à quel point il a excité la commisération en accomplissant cet acte inqualifiable par lequel il s'est cru obligé de sacrifier non-seulement l'amitié, mais la di-

gnité. C'est lui après tout qui a été la vraie victime dans l'affaire du père Gratry comme dans celle du père Charles Perrauld, auquel il a dû ordonner de rompre publiquement avec la ligue de la paix sur les injonctions de l'*Univers* transformées en consignes papales. L'évêque de Saint-Dié a expié une marque de sympathie donnée au père Gratry par une sorte de rétractation qui a donné la mesure de l'abaissement auquel on veut réduire l'épiscopat.

CHAPITRE VIII

LA DERNIÈRE HEURE DU CONCILE ET LA PROCLAMATION DU NOUVEAU DOGME.

I.

Plus le concile du Vatican approchait du dénoûment, plus l'action du pape sur lui se montrait directe et presque impérative. Déjà nous l'avions vu tout préparer pour assurer son influence par les règlements imposés par lui à la haute assemblée et par la formation des grandes commissions. Depuis lors il n'a perdu aucune occasion de peser sur les délibérations de tout le poids de son influence et de sa dignité. C'est à ses yeux un devoir, car sa sincérité, sa pleine conviction de son infaillibilité ne font pas plus doute que son ardeur. « Moi, Jean-Marie Mastaï, disait-il au cardinal Schwarzenberg, je crois à l'infaillibilité. Pape, je n'ai rien à demander au concile. Le Saint-Esprit l'éclairera. » Le saint-père n'a été fidèle qu'à la première parole ; il a agi comme un des plus fougueux adhérents du nou-

veau dogme, mais il a agi en pape, usant de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour amener le concile à ses vues. Cette intervention presque passionnée du chef de l'Eglise dans une question où il est le premier intéressé est pour lui l'accomplissement même de sa charge apostolique, car croyant à son infaillibilité, il en use avant même qu'elle soit proclamée et pour la faire proclamer. C'est un bouleversement de toutes les règles anciennes des conciles qui n'eût pas été accepté un seul jour au seizième et au dix-septième siècle. L'intervention constante de la papauté est aggravée par l'immense publicité qu'elle reçoit immédiatement. Chaque parole du saint-père retentit d'un bout du monde à l'autre, grâce à la télégraphie. C'est ainsi que les vieilles institutions, toujours prêtes à maudire notre civilisation, profitent des plus admirables découvertes de la science. Elles sont malgré elles entraînées dans le courant de la vie moderne; seulement ce qu'elles confient à ses flots puissants est si usé et décrépit qu'il court grand risque de s'y briser. Toujours est-il que le saint-père n'a pas cessé de parler au monde en parlant à la ville depuis l'ouverture du concile. Infaillible et inspiré à son sens, il ne se croit point obligé de peser ses mots aux balances de la prudence politique; il parle comme il pense et comme il sent, toujours

impétueusement. Les textes sacrés dont il émaille son discours n'en atténuent pas la vivacité. Toutes ses faveurs et ses sourires sont pour les évêques infaillibilistes, tandis qu'il manifeste ouvertement son mécontentement aux évêques de l'opposition qui n'ont cessé de lui témoigner le plus affectueux respect. Il ne recule pas devant l'intimidation, quand il rencontre la résistance, comme dans l'affaire du malheureux évêque de Babylone, auquel il a arraché l'abandon des antiques libertés de son Eglise. A en croire la chronique romaine, deux évêques orientaux, effrayés de l'aventure de leur collègue, s'étaient promis de garder un silence absolu devant le pape. « Si nous ouvrons la bouche, s'étaient-ils dit l'un à l'autre, nous sommes perdus, nous ne pourrons résister au saint-père. » Ils tinrent leur engagement, et dans l'audience qui leur fut plutôt imposée que donnée, ils ne répondirent à toutes les paroles du pape que par des signes respectueux et ne laissèrent pas échapper un traître mot. Rappelés au Vatican quelques jours après, ils pensèrent bien que leur stratagème ne réussirait pas une seconde fois. Ils prétextèrent une maladie qui par un heureux hasard les avait atteints l'un et l'autre en même temps pour un jour et se mirent au lit. On ne put les en faire relever que quand le danger de l'audience fut passé. Il ne faut pas ou-

blier que les moyens d'intimidation à Rome pour les membres du clergé ne sont pas simplement moraux ; un prêtre peut être consigné dans un couvent et soumis à un régime de dévotion propre à l'amener assez promptement à la perfection. On raconte encore que, dans une grande réception au Vatican, le saint-père fit comprendre par un geste à un prêtre dont l'évêque est gallican que son supérieur n'avait pas la tête bien saine. L'affaire du service religieux pour M. de Montalembert est dans toutes les mémoires. Non content de l'appeler en propres termes un monstre d'orgueil, Pie IX a interdit le service solennel de l'église d'Ara-Cœli pour en faire célébrer un en cachette dans une petite église de Transtevère en faveur d'un *certo Carlo*. C'est ainsi que le saint-père se prépare à ses nouvelles attributions. Décidément le fardeau d'un pouvoir divin est trop lourd pour une âme d'homme, elle ne peut même l'entrevoir sans perdre l'équilibre.

Nous avons eu deux genres de manifestations papales depuis l'ouverture du concile, les discours et les brefs ; ils ont été l'un et l'autre animés du même esprit. Le saint-père s'est montré invariablement l'orateur le plus passionné de la majorité et a combattu ouvertement les opposants avec l'ardeur d'un homme de parti et l'autorité du souverain qui ne permet

pas qu'on le discute. Rien de plus anormal que ce mélange de tribun sacré et de pontife ; nous ne trouvons pas d'autre mot pour caractériser l'attitude de Pie IX pendant les derniers mois du concile. Qu'on en juge. Les brefs ont été pour lui un moyen très-commode d'exalter ses partisans et de frapper ceux qui résistent à son apothéose. Ils dispensent de tout argument sérieux et décrètent magistralement ce qui convient au saint-siége. Il est vrai qu'ils n'ont pas plus de valeur que les décorations prodiguées sous l'Empire à nos journaux officiels, mais ils ont le grand tort de découvrir la papauté et de la faire intervenir dans les discussions pendantes de la façon la plus imprudente et la plus hâtive. Les évêques siégeant au concile sont considérés comme juges de la foi, ils ont le droit d'exprimer leur opinion sur une question tant qu'elle est pendante. C'est ce qu'ont fait Mgr d'Orléans dans ses lettres pastorales et Mgr Maret dans son savant ouvrage. Est-il convenable que le président du concile condamne d'avance l'un et l'autre dans des brefs adressés aux plus pitoyables auteurs qui les ont réfutés ? Un bref du 22 janvier portait aux nues la brochure dirigée par le père Ramière contre Mgr de Sura et le louait « d'avoir si bien mis son adversaire aux prises avec lui-même qu'il a dispensé ses contradicteurs du soin de renverser l'édifice. » Dans un bref

du 12 février les lettres de l'*illustrissime et révérendissime évêque d'Orléans* sont qualifiées « de vains sophismes ennemis, seule et unique *cause du trouble qui s'est élevé dans les consciences.* » Nous avons toute une série de brefs dans le même sens, traitant péremptoirement de l'infaillibilité pontificale, toujours d'une manière offensante pour les opposants. Celui du 5 janvier 1870 adressé au révérend père Jules Jacques, rédemptoriste, qui avait reproduit les opinions infaillibilistes d'Alphonse de Liguori, le loue « d'opposer à des raisonnements artificieux la saine théorie enseignée par l'Ecriture, la tradition et les conciles. » Le bref du 22 janvier exalte un opuscule de Mgr de Ségur qui n'est qu'une violente diatribe contre les adversaires de l'absolutisme pontifical et qui se résume dans ce mot : *Le pape est tout.* « Si les puissances de l'enfer déploient leur force contre le concile assemblé, si elles dressent des piéges aux esprits honnêtes en les divisant de sentiment, afin du moins de tirer parti des maux qu'enfante la discussion, de traîner les choses en longueur, elles n'échapperont point au coup fatal qu'elles voudraient reculer le plus possible. » Nous nous bornons à mentionner les brefs adressés aux clergés de Nîmes, d'Avignon, de Grenoble et de Montpellier, et à trois prêtres d'Orléans ; ils passent par-dessus les pouvoirs réguliers

de l'Eglise pour s'appuyer sur le clergé inférieur en encourageant son opposition à l'épiscopat toutes les fois que celui-ci ne se livre pas sans réserve au courant romain. De même que le saint-père envoyait il y a quelques années la rose d'or à la reine d'Espagne, il adressait à dom Guéranger un bref d'honneur ; on dirait la plaque de diamants qui fut remise un jour au plus éloquent défenseur du pouvoir personnel. Le savant abbé de Solesmes a bien mérité ce prix du sophisme clérical. Il a eu lieu d'être pleinement satisfait, car non-seulement il a été beaucoup loué mais encore ses adversaires ont été abreuvés d'amertume. Le bref à dom Guéranger rappelle ce mot de l'Evangile que de l'abondance du cœur la bouche parle. Les catholiques libéraux y ont été ouvertement désignés « comme des hommes qui, tout en se faisant gloire de ce nom, se montrent complétement imbus de principes corrompus et ne savent plus se soumettre au jugement du saint-siége. Leur folie est montée à l'excès depuis qu'ils ont entrepris d'adapter la divine constitution de l'Eglise aux formes modernes, afin d'abaisser plus aisément l'autorité du chef suprême. Ils mettent en avant avec audace certaines doctrines maintes fois réprouvées, ressassent des chicanes historiques, des calomnies, des sophismes de tout genre. Ils nous réduisent à déplorer dans leur con-

duite une déraison égale à leur audace. » Le saint-père n'hésitait pas à dénoncer les menées de la minorité au concile. L'ironie était cruelle pour des évêques qui avaient les mains liées au point de ne pouvoir se réunir et concerter leur résistance aux bataillons compactes de la propagande. Dom Guéranger est félicité d'avoir mis à découvert l'esprit de haine, la violence et l'artifice qui règne dans le parti opposant, et le pape lui prédit que le fruit de ses veilles ne sera pas vain. Il n'est pas nécessaire d'être infaillible ni prophète pour annoncer le résultat que l'on tient dans la main. De tels documents font pressentir ce que sera désormais le césarisme papal. On n'a pas moins remarqué le bref adressé à ce Père de l'Eglise qui a nom Louis Veuillot. Certes, l'organisateur de la fameuse souscription infaillibiliste qui se chiffre par insultes encore plus exactement que par sous et deniers, méritait bien les plus chaudes félicitations du Vatican. Le plus grave de ces brefs a été celui transmis par le nonce du pape à tous les Français qui sont infaillibilistes, pour les remercier en bloc de leur dévouement et de leur opinion. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant le ministère d'alors s'opposer solennellement à la publication de ce bref, après que toute la France l'a lu, et le nonce exprimer son regret quand le coup a porté. Telle est la situation ridicule où nous met le

Concordat en face d'un concile qui ne rentrait pas dans ses prévisions.

Après les brefs viennent les discours. Pie IX a toujours produit une très-vive impression dans les réceptions du Vatican par un mélange de familiarité et de grandeur. Après quelques déclarations solennelles reçues à genoux, il s'informait avec bonté et détail de la santé de ses interlocuteurs. Un pontife, un demi-Dieu qui vous tâte le pouls! Quoi de plus touchant après les émotions sublimes? Aujourd'hui tout est changé. Le pape ne traite plus qu'un seul sujet — son infaillibilité. Le 9 janvier 1870, s'adressant à un grand nombre de prélats et d'ecclésiastiques étrangers, il prononce ces paroles : « Je suis le pape, le vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise catholique, et j'ai réuni ce concile qui fera son œuvre. De prétendus sages voudraient qu'on ménageât certaines questions et qu'on ne marchât pas contre les idées du temps, mais ce sont des capitaines d'aveugles. Je veux être libre ainsi que le vent. Des affaires de ce monde, je ne m'en occupe pas. Priez donc, *forcez le Saint-Esprit* par vos supplications à éclairer les pères. » C'est l'application du *compelle intrare* à l'Esprit-Saint. Le 19 février, ouvrant l'Exposition des arts religieux, Pie IX s'est écrié : « Au dire de plusieurs notre religion aurait besoin d'un 89. C'est un blasphème, emprunté au grand déma-

gogue italien. » Il croyait s'adresser à M. de Falloux qui s'est déclaré innocent de ce mauvais propos. Il n'en a pas moins été atteint en pleine poitrine avec tout son parti, le 13 mars, alors que le pape, à l'occasion de la lettre de M. de Montalembert s'est écrié : *Les catholiques libéraux sont des semi-catholiques*. S'épanchant, le 24 mars, dans le cœur de ses fidèles de la propagande qui sont pour lui ce qu'était la garde impériale pour Napoléon Ier, le saint-père compare les catholiques tièdes qui veulent borner son pouvoir au lâche proconsul romain qui n'ose soutenir Jésus-Christ. « Ils ont peur de la révolution, s'est-il écrié. Il vous faut soutenir les droits de la vérité, de la justice. C'est le combat des évêques : défendre la vérité avec le vicaire de Jésus-Christ et n'avoir pas peur. Mes enfants, ne m'abandonnez pas ! » (*Cris :* Non ! non !) Ces mots seraient admirables si les évêques de la propagande se voyaient à Rome obligés de soutenir une lutte héroïque avec une poignée de braves. Ils sont moins touchants adressés aux gros bataillons qu'il s'agit de lancer contre une minorité désarmée. Le discours de Léonidas prononcé par Xerxès perdrait tout son prix. Recevant solennellement le collége des cardinaux, le mardi 21 juin, en l'honneur du vingt-quatrième anniversaire de son avénement, le pape a agréé les vœux des Emi-

nences en faveur de la proclamation de son infaillibilité, juste récompense, d'après le cardinal Patrizzi qui portait la parole, de l'honneur rendu par lui à la vierge immaculée. Non content de lancer une épigramme « aux longs discoureurs du concile, » qui ne s'adressait bien entendu qu'aux évêques opposants, le saint-père a ouvertement accusé ceux-ci de transiger et de pactiser avec le monde. « Est-ce donc le monde, a-t-il dit, qui les a élevés à leur haute dignité et leur a donné l'esprit de sagesse, d'intelligence et de conseil. » Jamais il n'avait déclaré plus clairement que le monde pour lui est la société moderne avec ses droits et ses libertés, jamais il n'a fait une profession plus tristement rétrograde.

Il importait de mettre en pleine lumière cette attitude de Pie IX au concile du Vatican. Elle est après tout le plus fort des arguments qu'aient à faire valoir les infaillibilistes, mais c'est un argument dangereux comme tous ceux qui dans les questions doctrinales sont empruntés à la contrainte. Il permettra et autorisera des revendications redoutables. On peut voir du reste, par la correspondance publiée par l'*Univers* du 23 juin, entre l'évêque de Marseille et son clergé, sur les accusations portées contre lui par trois prêtres de son diocèse, combien la désorganisation ecclésiastique

est favorisée par les encouragements donnés par le pape à tous ceux qui abjurent le gallicanisme. Mgr Place a fait entendre le langage d'une sincère et douloureuse indignation.

II.

Les évêques opposants n'ont pas plié jusqu'au dernier moment. Ils ont fermement maintenu leur position. Les lettres publiées par l'évêque d'Orléans, depuis son arrivée à Rome, ont été aussi fermes que celles datées de France ; les dangers de la définition lui ont paru aussi grands que jamais. On peut s'en convaincre par sa réponse à Mgr Deschamps. Sa dernière lettre, datée du 25 avril 1870, est adressée à l'archevêque de Baltimore, qui a trouvé bon de revenir sur ses opinions modérées ; il les avait exprimées dans un *postulatum* spécial qui, tout en concluant à l'infaillibilité au point de vue doctrinal, énumérait les difficultés de la définition et semblait réclamer l'unanimité morale.

L'admission de Mgr Spalding dans deux grandes commissions conciliaires lui a donné des lumières nouvelles, à ce qu'ont prétendu quelques-uns de ses collègues américains qui ont refusé de le suivre dans son évolution nouvelle en déclarant qu'ils l'ont bien souvent entendu parler contre les *zelanti* du concile

avant qu'il fût introduit dans l'élite dirigeante. « Sans doute, ajoutaient-ils, l'honorable prélat ne s'est laissé prendre qu'à des raisons profondes. » Les bons évêques se plaignent de n'avoir pas été consultés par leur collègue qui a prétendu parler en leur nom ; ils auraient voulu un libre meeting, selon la coutume de leur patrie. Un meeting à Rome ! Ils n'y pensent pas ! Ce serait la fin du monde. L'épiscopat anglais, toujours très-papiste en majorité, a eu la désagréable surprise d'être nettement désavoué par le plus illustre théologien du catholicisme de la Grande-Bretagne. « Grâce aux organes accrédités de la cour de Rome, a écrit le père Newman dans une lettre mémorable, le nom seul de concile œcuménique ne provoque plus que la crainte et l'effroi. Jusqu'à ce jour, les conciles étaient convoqués pour détourner de l'Eglise quelque grave danger, et voilà que celui qui siége au Vatican a fait naître un sérieux péril. » L'Eglise allemande a paru vouloir résister jusqu'à la fin. La popularité de Dœllinger ne faisait que croître. Le docteur Michaelis, son digne émule, accusait le *postulatum* de l'infaillibilité « d'être une œuvre de subtilité, de passion et de mensonge, dont le succès serait une déplorable réaction de l'esprit du parti jésuite sur le véritable esprit de l'Eglise, une calamité pour la religion et l'humanité. » Trois

évêques allemands, dont deux cardinaux, ont formulé leur opinion dans des écrits pleins de franchise. Nous avons déjà mentionné la lettre de Mgr Hœfele sur Honorius. Le cardinal de Schwarzenberg terminait ainsi sa brochure *De summi pontificis infaillibilitate personale* : « A côté de saint Pierre, le prince des apôtres, nous plaçons saint Paul, l'apôtre des païens ; leur charge enseignante se retrouve inséparable dans la primauté de Pierre et dans l'épiscopat répandu sur la terre entière. — *Celui qui s'élève sera abaissé*, dit le Seigneur. Quand Boniface eut proclamé solennellement la puissance du saint-siége sur les gouvernements temporels, l'Eglise fut pour longtemps misérable dans sa condition extérieure. N'est-on pas en droit de craindre que si la puissance spirituelle du saint-siége est élevée maintenant au delà de la juste mesure, il pourrait entrer dans les impénétrables desseins de Dieu qu'elle fût abaissée dans sa condition spirituelle et vît s'éloigner d'elle un grand nombre d'esprits ? » Le cardinal Rauscher, le père du trop fameux concordat autrichien, a poussé un vrai cri d'alarme : « L'acceptation de la formule, dit-il, serait en opposition flagrante avec l'essence de l'ancienne Eglise ; elle ne pourrait plus se réclamer de ce qui fut sa sauvegarde dans les temps troublés ; le saint-siége n'aurait plus l'appui

d'une assemblée d'évêques. » On sait par les évêques Strossmayer et Haynald quelles étaient les dispositions de la Hongrie. Le gouvernement royal avait songé un moment à faire revenir les évêques, mais ils ont au contraire demandé qu'on leur envoyât tous ceux qui restaient dans leurs Eglises. Le tiers parti avec ses formules vagues, élastiques, qui ne tranchent rien et établiraient l'absolutisme papal par une équivoque, avait perdu toute raison d'être à la fin du concile. D'un autre côté étaient les 140 évêques du *contre-postulatum*, ils avaient pour eux le savoir, l'éloquence, la raison et aussi le nombre, car ils représentent les premières Eglises de la catholicité. La majorité des infaillibilistes se composait de 580 voix qui se décomposaient ainsi : 50 cardinaux, 100 vicaires apostoliques révocables, 50 généraux d'ordres et abbés mitrés, plus de 100 évêques de la propagande, 270 Italiens dont 143 appartiennent aux Etats pontificaux. Cette majorité marchait comme un seul homme parce qu'elle appartenait à un seul homme, au pape, qui lui avait donné raison d'avance en acceptant le *postulatum* et surtout en accordant un tour de faveur à la question de l'infaillibilité.

Nous pouvons parfaitement nous représenter ce qu'a été la discussion au sein du concile, puisque la plupart des orateurs entendus avaient publié d'avance

leur opinion dans l'un ou l'autre des écrits que nous avons mentionnés. Il résulte de tout ce qu'on a pu apprendre de cette discussion qu'elle a été bien plus approfondie qu'on aurait pu le croire d'abord. Les plus éminents orateurs de l'opposition ont fait entendre un langage énergique. Le cardinal Schwarzenberg n'a pas craint d'évoquer la mémoire de Jean Huss comme la menace d'un schisme en Hongrie. On sait qu'après un discours de Mgr Maret violemment interrompu la majorité a voté la clôture de la discussion générale. La minorité s'est trouvée partagée. Plusieurs évêques français voulaient qu'on quittât le concile en protestant; les Allemands ont insisté pour qu'on combattît jusqu'au bout, et le débat a recommencé sur les articles avec une nouvelle ardeur. On a entendu Mgr Dupanloup vengeant Bossuet et l'Eglise de France contre les indignes attaques de Mgr Valergio, patriarche de Jérusalem, et avec lui la plupart des évêques français opposants. La grande voix de Mgr Strossmayer a retenti encore une fois dans cet *ambon* d'où on l'avait fait descendre il y a quelques mois. On a eu l'agréable surprise de voir un cardinal romain, le cardinal Guidi, évêque de Bologne, un rallié au royaume d'Italie, prendre en main la cause des non-infaillibilistes avec une rare vigueur. La minorité du concile savait parfaitement que la discussion n'était qu'une parade et que le dogme

était voté d'avance par une majorité compacte. La dernière congrégation générale eut lieu le 18 juillet. Le *shema* de l'infaillibilité fut lu une dernière fois. Nous reproduisons le texte tel qu'il fut communiqué au concile ce jour-là :

« En sorte que nous, suivant fidèlement la tradition suivie dès les commencements de la foi chrétienne, à la gloire de Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la foi catholique et le salut des peuples chrétiens, avec approbation du saint concile, nous enseignons et définissons pour dogme révélé par Dieu que le pontife romain, quand il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire quand accomplissant l'office de pasteur et docteur de tous les chrétiens, définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, une doctrine sur la foi et les mœurs, qui doit être observée par l'Eglise tout entière, jouit, moyennant l'assistance divine qui lui est promise par le bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a doté son Eglise en définissant la doctrine sur la foi ou sur les mœurs, et, par conséquent, les définitions du pontife romain sont irréformables... Si quelqu'un présume, — ce que Dieu ne veuille pas, — contredire notre définition, qu'il soit anathématisé ! »

Il n'y eut pas de nouvelle discussion jusqu'au 18 juillet, jour de la proclamation solennelle. Quel ne fut pas l'étonnement des pères de la minorité quand

on présenta au vote final une formule nouvelle et singulièrement aggravée dans le sens ultramontain? En effet, le texte primitif lu le 13 juillet portait: « Les définitions du pontife romain sont irréformables de par elles-mêmes. » La formule définitive était ainsi modifiée: « Les définitions du pontive romain *de par elles-mêmes et non par le consentement de l'Eglise (ex sese, non autem consensu Ecclesiæ).* » Nous n'aurions jamais pu croire à un pareil subterfuge qui serait considéré comme monstrueux dans tout parlement honnête, si le fait n'était attesté par le docteur Friedrich dans sa lettre justificative à l'archevêque de Munich. Voici ce qu'il déclare : « Dans le décret sur l'infaillibilité se trouve l'interpolation non discutée par le concile : *non autem ex consensu Ecclesiæ* que la majorité intercalait entre la dernière congrégation générale du 13 juillet et la séance publique du 18 du même mois. Vous pourtant, Monseigneur, vous êtes revenu à Munich sans connaître cette circonstance, et vous avez prié l'homme si vénéré de tout le monde que vous avez chargé en même temps que moi de l'excommunication majeure, le chanoine Dœllinger, de vous donner des explications à ce sujet. »

La cérémonie même de la promulgation du nouveau dogme a manqué de grandeur. Le nombre des pères était bien réduit ; on n'en comptait plus que

534. Les principaux chefs de la minorité étaient partis. Le jour était pluvieux comme au 8 décembre; il n'y avait pas à attendre au grand moment de rayons lumineux faisant auréole sur le front de l'Infaillible. Quand on en vint à la votation, on constata l'absence de vingt-deux évêques français dont trois archevêques, entre autres l'archevêque de Paris, de dix Hongrois, parmi lesquels, Strossmayer, de neuf Allemands, y compris le cardinal Schwarzenberg et beaucoup d'autres. Un Italien, l'évêque de Cajazzo, eut le courage de faire résonner les voûtes de Saint-Pierre d'un formidable : *Non placet*. Il n'eut qu'un seul imitateur, Mgr Fitzgerald, de Little Rock. L'obscurité était telle dans la basilique qu'il fallut approcher un cierge du pape pour qu'il pût lire sa propre apothéose. La place de Saint-Pierre était à peu près vide. Quelques moines crièrent : *Evviva!* Les nonnes se prosternèrent en s'écriant : *Padre meo*. C'est ainsi que sous un ciel obscur, mais moins sombre que l'horizon politique où déjà grondait la guerre, on vit s'accomplir ce que Lacordaire appelait dans ses bons jours la plus grande insolence envers Jésus-Christ.

FIN

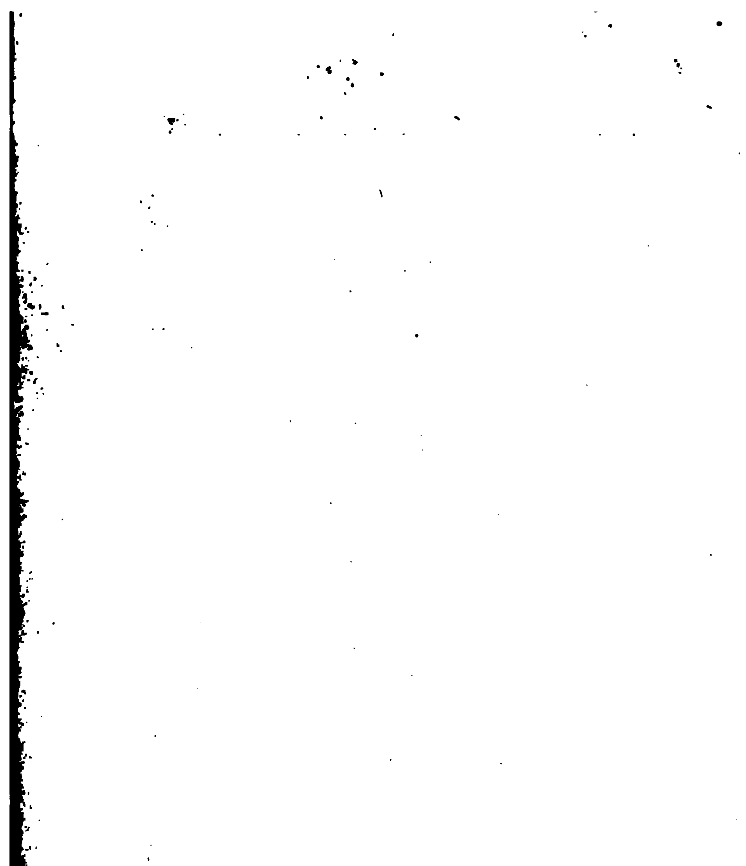


TABLE DES MATIÈRES



